Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2023

Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs mondiaux

RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2023

« Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux »

14 novembre 2023

Publications

Commission économique pour l'Afrique
Boîte postale 3001
Addis-Abeba, Éthiopie
Tél : +251 11 544-9900
Télécopie : +251 11 551-4416
Courriel : ecainfo@uneca.org
Web : www.uneca.org

© Nations Unies 2023
Addis-Abeba, Éthiopie
Tous droits réservés

Première impression février 2024

Titre :	Rapport économique sur l'Afrique 2023. Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux
Langue :	Français
eISBN :	9789213586358

La reproduction, en tout ou en partie de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Les désignations employées dans ce rapport et les éléments qui y sont présentés n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites.

Conception graphique : Dilucidar. www.dilucidar.com

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES v

AVANT-PROPOS vii

REMERCIEMENTS ix

RÉSUMÉ xi

CHAPITRE 1 OBJECTIFS ET CADRE ANALYTIQUE 1

Chocs, persistance et reprise : typologie analytique 4

Impacts des chocs mondiaux sur les économies africaines : approches méthodologiques 13

Structure des présentations dans les chapitres 16

Appendice 1.1 Exemples statistiques indicatifs de l'impact des chocs mondiaux sur les ODD 19

Appendice 1.2 Croissance cyclique du PIB réel par habitant, 1990-2022 20

Références bibliographiques 21

Notes de fin 23

CHAPITRE 2 ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE 25

Performance économique 26

Le commerce de l'Afrique fait face à des vents contraires malgré la reprise après la pandémie 36

Évolution récente de la situation sociale 40

Conclusions et recommandations 46

Références bibliographiques 47

Notes de fin 48

CHAPITRE 3 IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES 49

Pandémie de COVID-19 : l'Afrique n'a pas été épargnée 53

Mécanismes de transmission des effets de la pandémie 54

Impacts de la pandémie de COVID-19 sur la croissance économique en Afrique . . . 57

Impacts de la pandémie de COVID-19 sur les soldes budgétaires 61

Impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'économie ouverte en Afrique 62

Impact de la pandémie de COVID-19 sur les flux financiers provenant de l'extérieur 65

Impacts des mesures prises par les pouvoirs publics sur la stabilité macroéconomique, la croissance et le bien-être des ménages . . . 68
Conclusion et enseignements en matière de politiques . . . 70
Références bibliographiques . . . 72
Notes de fin . . . 73

CHAPITRE 4 IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE . . . 75

Mécanismes de transmission des effets de la guerre sur les économies africaines . . . 76
Vulnérabilités des économies africaines avant la crise . . . 79
Évaluation préliminaire de l'impact de la guerre sur les économies africaines . . . 85
Dépréciation des monnaies . . . 92
Effets microéconomiques et sectoriels de la guerre sur l'extrême pauvreté . . . 93
Incidences sur les politiques . . . 96
Références bibliographiques . . . 98
Appendice 4.1 Évolution de la hausse des prix des denrées alimentaires en 2022 dans certains pays africains . . . 99
Appendice 4.2 Évolution des rendements céréaliers en Afrique et dans d'autres régions en développement . . . 101
Appendice 4.3 L'impact de la guerre en Ukraine sur l'Afrique : Résultats d'un modèle vectoriel autorégressif (VAR) mondial . . . 103
Notes de fin . . . 104

CHAPITRE 5 L'ENVIRONNEMENT, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE . . . 105

Liens à long terme et de transition entre les changements climatiques et le développement économique en Afrique . . . 107
Impact des changements et des chocs climatiques sur les économies africaines . . . 112
Incidences sur les politiques . . . 120
Références bibliographiques . . . 124
Notes de fin . . . 126

CHAPITRE 6 RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS : DÉFIS ET PERSPECTIVE 127

Les défis liés au renforcement de la résilience face aux chocs . . . 129
Stratégies pour améliorer la résistance face aux chocs . . . 136
Références bibliographiques . . . 145
Notes de fin . . . 146

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APD	Aide publique au développement
ATEX	Africa Trade Exchange
AVATT	Équipe spéciale africaine d'acquisition de vaccins
BMD	Banque multilatérale de développement
CAD	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
CAPC	Centre africain pour la politique en matière de climat
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière africaine
CFM	Crise financière mondiale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COP	Conférence des Parties
COVAX	Volet Vaccins du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19
COVID-19	Maladie à coronavirus de 2019
CTCI	Classification type pour le commerce international
DAES	Département des affaires économiques et sociales
DOTS	Direction of Trade Statistics (du FMI)
DTS	Droits de tirage spéciaux
EPI	Équipement de protection individuelle
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GES	Gaz à effet de serre
GNUDD	Groupe des Nations Unies pour le développement durable
HCP	Haut-Commissariat au Plan (Maroc)
ICG	Initiative de commerce guidé de la ZLECAf
IDE	Investissement direct étranger
INFF	Cadre de financement national intégré du PNUD
IPC	Indice des prix à la consommation
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PDTPB	Pays en développement tributaires des produits de base
PEID	Petits États insulaires en développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale (FMI)

PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PTF	Productivité totale des facteurs
RNB	Revenu national brut
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
V20	Groupe des pays les plus vulnérables aux changements climatiques
VAR	Modèle vectoriel autorégressif
WESP	Situation et perspectives de l'économie mondiale
ZES	Zone économique spéciale
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

AVANT-PROPOS

En Afrique, la progression vers la réalisation des Objectifs de développement durable a connu un coup d'arrêt, voire régressé sur certains objectifs, en raison des impacts cumulés de polycrises, notamment les chocs provoqués par les changements climatiques, les répercussions de la pandémie de COVID-19 et les contre-coups de l'invasion russe de l'Ukraine. En 2021, plus de 30 millions d'Africains ont été plongés dans un dénuement extrême et 22 millions d'emplois ont été perdus. Les fragiles perspectives de reprise et de développement économique de l'Afrique ont été entravées par une crise alimentaire et énergétique internationale, déclenchée par la guerre en Ukraine.

Les pays d'Afrique supportent un fardeau disproportionné des effets de plus en plus dévastateurs des changements climatiques. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) prévoit qu'en raison des changements climatiques certaines sous-régions d'Afrique pourraient perdre jusqu'à 15 % de leur produit intérieur brut d'ici 2050, ce qui est déjà une réalité dans certains pays. Le Libéria, le Soudan, la Tunisie, l'Eswatini, l'Éthiopie et la République démocratique du Congo ont enregistré des pertes égales ou supérieures à 5 % de leur PIB, tandis que les pertes du Soudan du Sud dépassent 15 % de son PIB. Ces crises exogènes réduisent la capacité de réaction des pays, les plaçant perpétuellement en état d'urgence, avec peu de marges de manœuvre pour récupérer des ressources et les allouer à un développement économique durable.

La croissance de l'Afrique s'est ralentie, passant de 4,6 % en 2021 à 3,6 % en 2022, mais elle devrait rebondir à 4,1 % en 2023 en raison de l'augmentation de la demande intérieure et de la reprise des investissements directs étrangers. Cependant, les perspectives de croissance de l'Afrique sont confrontées à des vents contraires dus à divers facteurs. Premièrement, la faiblesse de la croissance mondiale affecte les exportations de l'Afrique et les perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement mondiales, aggravées par les difficultés économiques et financières mondiales, augmentent les coûts du service de la dette. Deuxièmement, les phénomènes météorologiques extrêmes fréquents, qui entraînent des pertes et des dommages considérables, exercent une pression supplémentaire sur les ressources budgétaires. Troisièmement, la guerre en cours en Ukraine prolonge l'incertitude mondiale et les craintes d'insécurité alimentaire en Afrique. Quatrièmement, les conflits et les risques internes ont rendu plusieurs pays africains plus vulnérables et moins aptes à gérer les chocs actuels et futurs.

Compte tenu de l'ampleur de ces polycrises d'origine externe, de nombreux pays africains ne disposent que d'une marge de manœuvre budgétaire restreinte. C'est en réponse à ces difficultés que la CEA a lancé plusieurs actions de sensibilisation depuis l'éruption de la pandémie de COVID-19. Coordonné par la CEA, le Groupe de travail de haut niveau pour l'Afrique, composé des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, de la Banque africaine d'import-export et de la Banque mondiale, avec la participation du personnel et des administrateurs du FMI, a plaidé en faveur de changements dans l'architecture financière mondiale. L'architecture financière mondiale doit être modifiée pour répondre plus efficacement aux préoccupations mondiales, en particulier en Afrique, et pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Dans sa forme actuelle, elle n'a pas permis de mettre en place un filet de sécurité mondial pour les pays en développement ; l'entrée de l'Afrique dans le Groupe des Vingt devrait renforcer la voix de l'Afrique sur ces questions.

La Coalition de la dette durable propose des solutions à l'intersection de la dette, du développement et du changement climatique, par le truchement du financement des efforts de développement vert. Elle espère réduire les coûts d'emprunt verts pour les pays en développement, améliorer les conditions de financement et de mise en œuvre, et résoudre d'autres problèmes d'endettement. À la demande de la présidence égyptienne de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), la CEA assure le secrétariat de la Coalition.

Alors que les pays cherchent à relancer leur économie, davantage de ressources nationales et étrangères doivent être mobilisées pour amorcer la reprise économique et fortifier les ménages contre les perturbations futures. À l'échelle nationale et régionale, il est essentiel de renforcer la capacité de chaque pays à résister à des événements inattendus et à s'en remettre, ce qui les rendra mieux à même de formuler des stratégies de développement qui prévoient de tels événements et d'élaborer des méthodes proactives pour y faire face, y compris la prévention des pandémies, les systèmes d'alerte précoce et la protection sociale. La transformation structurelle et la diversification économique s'avérant difficiles à réaliser, l'Afrique doit passer à la vitesse supérieure en adoptant une politique industrielle efficace, se concentrant sur des secteurs spécifiques et mettant en œuvre correctement les principes fondamentaux, afin de créer des emplois décents, d'augmenter les revenus, de diversifier ses exportations et d'y ajouter de la valeur.

La Zone de libre-échange continentale africaine offre d'immenses possibilités de favoriser le progrès et la croissance de l'Afrique et de parvenir à un développement durable. Mais l'Afrique doit accélérer le processus d'industrialisation, tout en veillant à ce qu'il soit durable sur le plan environnemental, et proposer des stratégies d'emploi de type nouveau, en particulier pour les jeunes, et des emplois ruraux non agricoles. On peut améliorer la mobilisation des ressources intérieures en endiguant la fuite des capitaux, en augmentant l'épargne intérieure et les recettes fiscales, et en diversifiant les instruments financiers pour financer les investissements à long terme.

Les économies africaines ont gravement souffert des chocs mondiaux, qui ont exposé nombre d'entre elles à un risque élevé de surendettement, alors que le monde regorge encore de liquidités excédentaires. Il est impératif de renforcer la coopération mondiale afin d'étudier et de mettre en œuvre de nouvelles approches pour surmonter le problème de la dette de l'Afrique. Le moment est venu pour l'Afrique de participer activement au débat en cours sur la restructuration et la refonte du système financier mondial, en veillant à ce que soient pleinement pris en compte les obstacles à ses ambitions de développement.

Le Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la
Commission économique pour l'Afrique
Claver Gatete

REMERCIEMENTS

L'édition 2023 du Rapport économique sur l'Afrique a été établie sous la direction du Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Antonio Pedro, et de la Secrétaire exécutive adjointe, Hanan Morsi. L'élaboration du rapport a été supervisée par le Directeur de la Division de la macroéconomie et de la gouvernance, Adam Elhiraika. L'équipe qui a rédigé le rapport était dirigée par Lee Everts, Sidzanbnoma Nadia Denise Ouedraogo, Hopestone Chavula et Chaoyi Hu, et soutenue par Jason McCormack, Andualem Goshu Mekonnen, Joseph Attah-Mensah, Atkeyelsh Persson, Freida M'Cormack, Hope Hellen, El Moctar Langal, Gamal Eltaib Ibrahim, Bartholomew Armah et Douglas Bitonda, ainsi qu'Abebe Shimeles (consultant international), Leonce Ndikumana (consultant international) et les bureaux sous-régionaux de la CEA. Nous remercions tout particulièrement cette équipe pour son travail, sa diligence et son engagement dans la réalisation de ce rapport.

Nous remercions chaleureusement les ministères et autres entités qui ont fourni des informations pour les études de cas par pays. Pour la Zambie : Agence zambienne des statistiques, Agence de développement de la Zambie, Ministère du commerce et de l'industrie, Banque de Zambie, Ministère des finances et de la planification nationale, Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Zambie. Pour l'Ouganda : Banque de l'Ouganda et Ministère des finances, de la planification et du développement économique, Autorité nationale de planification, Bureau ougandais des statistiques, Centre de recherche sur les politiques économiques, Autorité ougandaise de l'investissement, Ministère du commerce, Ministère de l'énergie et du développement minier, Ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Ouganda. Pour l'Afrique du Sud : Ministère du commerce et de l'industrie, Société de développement industriel, Commission nationale de planification, Groupe Lightstone, Initiative pour la croissance public-privé, Chambre de commerce et d'industrie agricole, Transnet, Chambre de commerce et d'industrie d'Afrique du Sud, Banque centrale sud-africaine, Ministère du développement des petites entreprises, Institut de statistique d'Afrique du Sud, Airports Company South Africa, Autorité fiscale sud-africaine, Trésor national sud-africain, Ministère de la planification, du suivi et de l'évaluation, Ministère du développement social, Ministère des forêts, de la pêche et de l'environnement, Femmes sud-africaines dans l'agriculture et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Afrique du Sud. Pour le Maroc : Agence nationale de la statistique et de la démographie, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération, Agence nationale de la statistique et de la démographie, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de l'industrie et du commerce et Banque AL-Maghrib. Pour Maurice : Ministère des finances, de la planification économique et du développement, Banque de Maurice, Mauritius Strategy et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies à Maurice et aux Seychelles. Pour l'Égypte : Ministère des finances et Banque centrale d'Égypte. Pour le Cameroun : Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, Institut national de la statistique, ONU-Femmes Cameroun, Bureau de pays de l'OMS au Cameroun et Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Cameroun. Pour le Nigéria : Bureau national des statistiques, Bureau de gestion de la dette, Ministère des finances, du budget et de la planification nationale, Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Nigéria, Bureau du PNUD au Nigéria, Bureau du Fonds monétaire international au Nigéria et Centre d'études des économies d'Afrique. Pour le Ghana : Cabinet du Président, Commission nationale de la politique de développement, Banque du Ghana, Centre ghanéen de promotion des investissements, Autorité fiscale du Ghana, Service statistique du Ghana, Ministère du commerce et de l'industrie et

Ministère de la planification et du développement. Pour l'Éthiopie : Agence d'investissement, Commerce et Intégration régionale, Banque nationale d'Éthiopie, Ministère de la planification et du développement et Ministère des finances.

L'assurance qualité du rapport a été facilitée par la Section de l'assurance qualité et de la cohérence du système de la Division de la planification stratégique, du contrôle et des résultats, dirigée par Asmara Achcar et assistée par Afework Temtime, avec le soutien d'Inam Ullah. Les réunions d'examen interne et externe du rapport ont été organisées par la Section. La CEA exprime sa gratitude à ceux qui ont procédé à l'examen interne, principalement des membres du personnel de la CEA, dirigés par Andrew Mold (président), Bineswaree Bolaky, Zoubir Benhamouche, Amadou Diouf, Sonia Essobmadje et Wafa Aidi. L'équipe d'évaluation externe comprenait Amina Harbi, Siviwe Mhlana, Nabil Jedlane, Bernadette Dia Kamgnia, Leigh Gardner, Simplice Asongu, Ahlam Fakhar, Lily Odarno, Mwila Daka et Kevin Urama.

La CEA les remercie tous pour leurs avis critiques, leurs commentaires, leurs observations et leurs recommandations visant à améliorer la qualité du rapport. Nous remercions également l'équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson et Joe Caponio, pour la mise en forme rédactionnelle du rapport. La Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA, dirigée par Marcel Bolboaca, a facilité la traduction du rapport. Et merci à Carolina Rodriguez et Julia Podevin de Dilucidar Pte. Ltd. pour la conception et la mise en page du rapport.

RÉSUMÉ

Le Rapport économique sur l'Afrique 2023 a pour thème « Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs économiques mondiaux ». Il est consacré à l'impact des chocs mondiaux, multiples et récurrents, sur les économies africaines. Y sont examinés la façon dont ces chocs entravent les perspectives de l'Afrique d'atteindre les cibles définies dans les objectifs de développement durable (ODD), ainsi que les moyens de réaliser une transformation économique inclusive et de renforcer la résilience.

Le cadre analytique et conceptuel utilisé dans ce rapport repose sur une typologie basée sur l'ampleur des chocs et sur la résilience ou la préparation des économies à résister et à amortir les chocs et à dégager les voies d'une reprise durable.

Des chocs d'ampleur, de durée et de récurrence variables ont façonné les performances économiques au cours des dernières décennies. Ils ont compromis les aspirations de l'Afrique à assurer une croissance soutenue et une transformation économique rapide, ainsi qu'à bénéficier des tendances démographiques (explosion de la jeunesse) et géographiques (urbanisation). Ils ont également laissé des séquelles qui rendent difficile pour les économies africaines de se rétablir complètement, même après un choc de courte durée comme la crise financière mondiale. Plus grave encore, les dommages qu'ils ont causés pourraient s'étendre à d'autres domaines et se traduire par l'instabilité politique et des conflits, ce qui compromettrait la reprise et la résilience face aux chocs futurs.

Le rapport met également l'accent sur la possibilité offerte de mettre en œuvre les réformes structurelles et de finances publiques tant attendues, et de tirer pleinement parti d'initiatives régionales telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Au cours des deux dernières décennies, les économies africaines ont été secouées par des chocs mondiaux multiples et récurrents qui ont affecté les principaux indicateurs macroéconomiques. Bien que fragile, une reprise a également été observée dans de nombreux cas.
- La crise financière et économique mondiale de 2008-2009, l'effondrement des prix des produits de base en 2013, la pandémie de COVID-19 qui a éclaté au début de 2020 et la guerre en Ukraine (de 2022 à aujourd'hui) ont entraîné divers schémas de reprise dans les économies africaines, certains pays récupérant plus rapidement et plus vigoureusement que d'autres.
- La pandémie de COVID-19 a eu un impact plus important sur les économies africaines que la crise financière mondiale. Elle devrait même avoir des effets à long terme sur les principaux moteurs de la croissance, du commerce et des flux de capitaux. Le PIB par habitant a diminué d'environ 6 %, faisant basculer plus de 20 millions de personnes dans l'extrême

pauvreté, ce qui constitue un revirement sans précédent. Une tendance similaire est attendue des conséquences de la guerre en Ukraine.

- La croissance de l'Afrique a chuté de 4,6 % en 2021 à 3,6 % en 2022, du fait du ralentissement économique mondial, des pressions inflationnistes élevées, des changements climatiques et de la détérioration des conditions économiques et financières internationales. Mais elle devrait rebondir à 4,1 % en 2023. Cela dit, la fréquence et l'intensité des chocs multiples pourraient éroder les fondamentaux économiques et causer des dommages à long terme qui pourraient prendre des années à réparer.

- La guerre en Ukraine a en effet entravé la reprise après la pandémie et touché les pays africains qui dépendent de la Russie et de l'Ukraine pour leurs importations de pétrole, d'engrais et de céréales. Elle a provoqué une flambée des pressions inflationnistes et une grave insécurité alimentaire, et a replongé de nombreuses personnes vulnérables dans la pauvreté. En effet, outre l'augmentation en chiffres absolus de personnes en situation d'insécurité alimentaire en Afrique, les taux d'insécurité alimentaire sont beaucoup plus élevés sur le continent que dans d'autres régions : 56 % contre 28 % pour la moyenne mondiale. L'insécurité alimentaire est plus prononcée en Afrique centrale (72 % de moyenne triennale sur 2019-21) et en Afrique de l'Est (66 %).

- En Afrique centrale, la République centrafricaine est la plus touchée avec environ 62 % de la population en situation d'insécurité alimentaire sévère. En Afrique de l'Est, les pays les plus touchés sont les Comores, avec une insécurité alimentaire modérée ou grave atteignant 80 %, la République démocratique du Congo (72 %) et l'Éthiopie (57 %).

- À l'exception de 10 pays, l'Afrique a connu une inflation plus élevée depuis le début de la guerre en Ukraine, principalement due à l'inflation alimentaire. Les dix exceptions sont la Libye, le Niger, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Bénin, le Togo, la Zambie, l'Angola et l'Éthiopie, où l'inflation est stable ou en baisse.

- La guerre en Ukraine a également alourdi le fardeau du service de la dette, perturbé davantage les chaînes de valeur mondiales et augmenté le risque d'une nouvelle récession dans de nombreux pays africains.

- D'autres chocs majeurs déstabilisant l'Afrique sont liés aux changements climatiques, dont la fréquence et la gravité augmentent. L'impact sur la croissance du PIB est considérable. Une augmentation de 1 °C de la température au-dessus de 30 °C pourrait entraîner une baisse de 2 points de pourcentage de la croissance du PIB réel, ce qui compromettrait les bénéfices des chocs positifs, tels que l'envolée des prix des produits de base, amplifierait l'impact des chocs négatifs et affaiblirait la mobilisation des ressources nationales, aggravant ainsi l'endettement.

- Le fait que les fondamentaux économiques de la plupart des économies africaines n'ont pas beaucoup changé au cours des trois dernières décennies fait beaucoup craindre que le continent ne puisse pas résister aux chocs et s'en remettre. L'investissement, l'épargne intérieure, les recettes publiques et la structure économique sont restés inchangés, alors que l'urbanisation, la densité démographique et le chômage augmentent.

- À cela s'ajoutent l'insuffisance de ressources budgétaires pour permettre d'atténuer les effets de la pandémie de COVID-19, une faible productivité de l'agriculture et des barrières commerciales persistantes dans la région pour rendre de plus en plus difficile le financement de la reprise. De même, les pays peinent à trouver les ressources nécessaires pour répondre aux chocs. Le niveau d'endettement des pays en développement s'est accru et le coût des emprunts a augmenté.

Tout cela impose de recourir à de nouvelles approches pour appréhender les chocs structurels à l'échelle mondiale.

LA VOIE À SUIVRE

AMÉLIORER LA GESTION DES RISQUES ET METTRE EN PLACE DES STRATÉGIES DE RÉSILIENCE POUR MIEUX RÉSISTER AUX CHOCS

Les crises mondiales sont devenues une nouvelle normalité. Les chocs successifs ont eu des effets dévastateurs. Ces crises et chocs récurrents ont rendu difficile pour les économies africaines de se rétablir complètement, même après un choc de courte durée. Il n'est pas aisé de traiter séparément les incidences de ces chocs pour en tirer des conclusions particulières en raison de leur chevauchement et de leur récurrence. Cependant, le rapport présente les stratégies et les réformes de politique nécessaires pour améliorer la capacité des pays africains à atténuer les effets des chocs multiples et récurrents sur les performances économiques à court et à long terme, le développement des entreprises et le bien-être des ménages. Le principe directeur est de développer des stratégies qui permettent aux pays de passer à un état où l'ampleur et la récurrence des chocs sont réduites au minimum par des mesures d'atténuation et d'adaptation, tout en renforçant la résilience qui amoindrit l'impact des chocs et accélère la reprise.

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE

Le renforcement de la capacité à concevoir des plans de développement qui anticipent les chocs et prévoient des mesures de réponse proactives est un facteur essentiel pour développer la résilience d'un pays aux chocs. Les plans de développement nationaux constituent un cadre coordonné permettant aux pays de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre des stratégies qui font progresser leurs priorités en matière de développement, conformément à leurs obligations internationales. Invariablement, des plans de développement nationaux bien conçus doivent anticiper les perturbations et y répondre de manière proactive. Des stratégies macroéconomiques et sectorielles tenant compte des risques permettent d'intégrer le renforcement de la résilience au cadre de planification national, tandis que des stratégies sectorielles peuvent promouvoir et soutenir la croissance sans compromettre la stabilité macroéconomique.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE GRÂCE À DES POLITIQUES INDUSTRIELLES INTELLIGENTES

Pour parvenir à une croissance durable et renforcer la résilience, il faut une transformation structurelle. Une politique industrielle réussie nécessite à la fois une orientation sectorielle et une bonne maîtrise des fondamentaux. Il peut être difficile de séparer les deux, mais il est essentiel pour les pays de trouver les combinaisons optimales de mesures propres à alimenter un programme industriel. Les grandes leçons sont que l'architecture économique mondiale actuelle offre aux pays africains la possibilité de faire un bond en avant et d'accélérer l'industrialisation en expérimentant soigneusement ce qui a fonctionné ailleurs et en l'adaptant aux conditions locales.

La survie et la croissance des entreprises en Afrique sont étroitement liées à l'exportation, à la collaboration avec des capitaux internationaux et des entreprises internationales ou mondiales, à l'adoption de normes de gestion internationales et au développement de groupements industriels. Ces éléments se déclinent en différentes nuances selon le type d'entreprises et leur intensité technologique. De manière générale, cependant, une attention particulière doit être accordée à trois lacunes économiques fondamentales si l'on veut bien faire les choses : ce sont les lacunes en matière de compétences, celles en matière d'infrastructures et celles relatives à la qualité institutionnelle globale.

PROMOUVOIR LES CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

L'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), signé en 2018, incarne les aspirations de l'Afrique à une plus grande intégration. Il s'appuie sur les efforts précédents pour promouvoir le commerce intra-africain en proposant une intégration poussée dans le commerce et l'investissement, qui pourrait créer des millions d'emplois et réduire considérablement la pauvreté. Mais d'autres possibilités, moins explorées dans la ZLECAf, pourraient grandement renforcer la résilience face aux chocs et permettre d'accélérer l'industrialisation de l'Afrique et la transformation de son agriculture. Un exemple clair est le potentiel de participation à des chaînes de valeur régionales, très important dans le contexte actuel où les chaînes de valeur mondiales ont été gravement perturbées par la pandémie de COVID-19 et, plus récemment, par la guerre en Ukraine.

En outre, l'émergence d'une géopolitique multipolaire pourrait également créer des perturbations auxquelles les pays africains doivent se préparer. Ils doivent aussi tirer profit des possibilités nouvelles, plutôt que subir les risques. Certains secteurs se prêtant à la création de chaînes de valeur émergent déjà, où les collaborations en matière de services, en particulier celles induites par les avancées technologiques, pourraient être exploitées. Il existe un potentiel de développement de chaines de valeur régionales au niveau des produits agricoles (agro-transformation) et dans les processus de production de l'industrie manufacturière légère et moyenne.

Les pays pourraient collaborer à la création, par exemple, de marchés régionaux de produits agricoles qui contribueraient à relier les économies excédentaires aux importateurs nets de blé, de sucre et de riz. Cela réduirait certainement la dépendance à l'égard de la Russie et de l'Ukraine, qui ébranle la stabilité macroéconomique de la plupart des pays. L'intégration financière pourrait également protéger le continent du cercle vicieux du surendettement et des pénuries de liquidités grâce à des marchés obligataires régionaux qui renforceraient la mobilisation de l'épargne, la mutualisation des risques et le financement des infrastructures régionales et nationales.

RENFORCER LA COOPÉRATION MONDIALE

L'Afrique dispose d'une occasion unique de mettre en place un nouveau cadre de coopération mondiale afin d'assurer la prospérité collective. Les économies africaines ont gravement souffert des chocs mondiaux, qui ont laissé la plupart des pays dans une situation de risque élevé de surendettement. Certains se sont déjà mis en défaut de paiement préventif (le Ghana et la Zambie), et beaucoup d'autres pourraient bientôt suivre, alors que la planète regorge encore de liquidités excédentaires. Il est temps de rechercher et d'explorer de nouveaux mécanismes de règlement de la dette africaine.

La guerre en Ukraine a encore compliqué la situation en augmentant le coût du remboursement de la dette, exposant de nombreux pays au risque de défaut de paiement. Les droits de tirage spéciaux pourraient être réaffectés pour aider les pays endettés à accélérer leur redressement et à s'engager sur la voie d'une croissance inclusive. Les pays africains ont également besoin d'un nouveau cadre de viabilité de la dette qui soit tourné vers l'avenir, fondé sur le lien dette-investissement-croissance et qui tienne également compte du potentiel de croissance des pays et des chocs futurs. Cela permettrait de proportionner le coût de l'emprunt au potentiel de ressources et au développement de ces pays.

STRATÉGIES POUR L'EMPLOI, EN PARTICULIER L'EMPLOI DES JEUNES ET L'EMPLOI RURAL NON AGRICOLE (POUR ENDIGUER L'EXODE RURAL)

L'Afrique est au bord d'une crise de l'emploi, aggravée par les chocs mondiaux. Le continent ne représente que 7,8 % de l'emploi salarié mondial, pour 14,3 % de la population active mondiale. En outre, 62 % des travailleurs pauvres de la planète vivent en Afrique, soit la plus forte concentration au monde. Les jeunes souffrent de manière disproportionnée du fait qu'ils sont au chômage et qu'ils

gagnent de faibles salaires ou des revenus provenant d'un travail indépendant. Les politiques actives du marché du travail existantes se concentrent principalement sur l'offre du marché du travail, les efforts étant axés sur la scolarisation, l'amélioration des compétences et d'autres interventions similaires. Les décideurs doivent maintenant s'intéresser à la demande du marché du travail en supprimant les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises afin d'améliorer la qualité et la quantité des emplois. Sur des marchés fonctionnant efficacement, la concurrence et l'innovation régissent l'entrée et la sortie des entreprises, ce qui permet aux plus productives de prospérer, tandis que les plus inefficaces se réajustent ou quittent le marché. Ce processus produit également les conditions nécessaires à la création et à la destruction d'emplois, dont l'effet net dépend fortement de la rapidité et de la durabilité de la levée des contraintes qui pèsent sur la croissance des entreprises.

MOBILISER DES RESSOURCES POUR LE DÉVELOPPEMENT AFIN DE RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS.

ENDIGUER LA FUITE DES CAPITAUX

Le renversement de la tendance à la fuite des capitaux permettrait à lui seul de libérer près de 40 milliards de dollars par an pour financer d'énormes projets publics et privés, soit plus que l'aide publique au développement, et stimulerait considérablement la croissance de l'Afrique. Selon des estimations préliminaires, l'arrêt total de la fuite des capitaux ajouterait près de 1,3 point de pourcentage à l'investissement courant en tant que part du PIB de l'Afrique. Il est à noter qu'une augmentation d'un point de pourcentage de l'investissement entraînerait une augmentation d'au moins 0,02 point de pourcentage de la croissance à long terme. Il est dès lors facile d'imaginer l'ampleur de la croissance perdue en raison de la fuite des capitaux au cours des cinq dernières décennies.

Comparé à la dette extérieure totale que le continent doit à ses créanciers, le montant perdu à cause de la fuite des capitaux serait plus que suffisant pour effacer la dette de l'Afrique et rendre le continent libre de toute dette. En outre, la prévalence généralisée de la fuite des capitaux donne à penser qu'il existe des défaillances institutionnelles et politiques profondément enracinées qui peuvent faire dérailler les perspectives de prospérité de l'Afrique. Diverses stratégies peuvent endiguer la fuite des capitaux, à commencer par la mise en place de mesures vérifiables pour s'assurer que la dette est utilisée aux fins prévues et d'autres mécanismes de transparence de la dette, notamment :

Centraliser toutes les données et activités de gestion de la dette au sein d'un bureau de gestion de la dette équipé d'un portail électronique efficace. Celui-ci permettrait d'avoir une vue d'ensemble des obligations contractuelles du pays en matière de dette. Il permettrait également aux pays de gérer dynamiquement leurs positions d'endettement en améliorant, par exemple, l'adéquation entre les devises de la dette et les recettes d'exportation ou d'IDE attendues, réduisant ainsi l'exposition au risque de change. Dans l'idéal, la gestion de la dette devrait s'accompagner d'un système d'alerte précoce permettant d'avertir les gouvernements et les principales parties prenantes de tout dérapage dans la viabilité de la dette. Il est tout aussi important de veiller à ce que le service de gestion de la dette dispose des ressources humaines et financières suffisantes pour s'acquitter efficacement de son mandat. Le bureau devrait centraliser toutes les données et activités de gestion de la dette, avec un portail électronique efficace de gestion de la dette, et assurer le renforcement des capacités à tous les niveaux de l'administration, y compris les autorités infranationales, le cas échéant.

Renfoncer la transparence en s'engageant à rendre publiques toutes les données sur la dette ancienne et nouvelle en temps réel. Cela nécessitera des efforts pour normaliser les pratiques de collecte de données et pour développer des systèmes de collecte de données afin de combler les lacunes (notamment dans la comptabilisation des passifs liés aux entreprises publiques

et des passifs éventuels découlant des garanties souveraines accordées à des projets individuels). Cela permettrait de consolider les comptes publics entre les niveaux régionaux, les agences, les ministères et les institutions. Une gestion complète des données relatives à la dette garantirait une plus grande précision des projections de politique budgétaire. Bien que des efforts de normalisation des données aient déjà été entrepris dans la plupart des pays africains, tous les pays doivent adhérer aux meilleures pratiques en matière de communication et de mise à disposition du public d'informations sur la dette publique et la dette garantie par l'État.

Consolider la gestion des recettes et des dépenses publiques. Cela contribuerait grandement à rassurer les prêteurs multilatéraux et les investisseurs privés, à réduire les fuites de fonds publics et à lutter contre la corruption et le détournement de fonds publics.

RENFORCER L'ÉPARGNE INTÉRIEURE ET LA MOBILISATION FISCALE

Au cours des dernières décennies, la consommation privée a joué un rôle important dans la croissance économique en Afrique. L'épargne intérieure joue un rôle salvateur pour les ménages, les gouvernements et les entreprises en lissant la consommation et en évitant les perturbations de la production. La mobilisation de l'épargne a progressé au cours des deux dernières décennies, passant de 11 % du PIB en 1980 à environ 18 % en 2020. Mais ces progrès ne sont ni suffisamment importants pour assurer une croissance élevée et soutenue, ni assez complémentaires pour mettre fin à la pénurie de devises à laquelle sont confrontés la plupart des pays africains. Les gouvernements pourraient accroître l'épargne intérieure et les recettes fiscales en se servant des technologies numériques pour atteindre des millions de ménages et d'entreprises grâce à la banque mobile et en améliorant l'administration fiscale pour qu'elle soit transparente, juste et équitable. De telles mesures inspirent la confiance dans le gouvernement et le système fiscal et encouragent ainsi le respect des obligations fiscales.

DIVERSIFIER LES INSTRUMENTS FINANCIERS POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT À LONG TERME

L'un des grands défis consiste à transformer l'épargne en investissements productifs. D'importants investissements publics ne sont pas financés, faute d'instruments financiers appropriés. La plupart des instruments financiers disponibles sont à court ou moyen terme et concentrés dans quelques zones géographiques, comme l'Afrique du Sud, qui représente plus de 80 % de la capitalisation des marchés boursiers africains. Pendant trop longtemps, les pays africains n'ont pas eu l'occasion de profiter de la surabondance d'épargne mondiale, en partie à cause d'une perception de risque biaisée concernant l'Afrique, qui à elle seule augmente le coût de l'emprunt de plus de 2 points de pourcentage.

Les gouvernements africains pourraient travailler en étroite collaboration avec les agences de notation pour améliorer leur solvabilité en prenant des mesures concrètes et crédibles pour réduire les perceptions du risque par les investisseurs institutionnels. Ces mesures comprendront notamment une gestion macroéconomique solide, une gestion transparente de la dette, un programme d'investissement public crédible et une capacité avérée de mettre en œuvre des stratégies de croissance et des visions de développement. Néanmoins, à mesure que les économies africaines passent au statut de pays à revenu intermédiaire et que l'épargne privée intérieure augmente, la dette publique peut constituer un débouché sûr à long terme pour l'épargne excédentaire, à condition que les dépenses publiques n'évincent pas l'investissement privé, alimentant ainsi l'inflation et l'austérité financière. Lorsque les marchés financiers nationaux restent largement sous-développés, le rôle de la dette publique en tant qu'actif sûr est particulièrement important pour éviter la fuite des capitaux et la thésaurisation improductive des liquidités. Mais les dettes publiques devraient être considérées comme un moteur de démarrage pour les instruments de financement privé en plein essor sur les marchés des actions et des obligations.

RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

L'architecture financière internationale actuelle est profondément injuste et inadéquate. La méthode d'allocation des fonds ne permet pas de soutenir convenablement la transformation convenue en faveur du développement durable face à de multiples crises simultanées. L'architecture multilatérale actuelle et la gouvernance du financement du développement doivent donc être réévaluées. Pour éviter de perdre les acquis de décennies de développement, la communauté internationale devrait déployer d'urgence une série d'instruments financiers et de moyens d'action afin de fournir rapidement des liquidités supplémentaires et une marge de manœuvre aux États africains pour qu'ils puissent soutenir leurs populations et préserver la stabilité sociale. En tant que région du monde la plus exposée à une crise de la dette, l'Afrique devrait également continuer de plaider en faveur de changements dans l'architecture financière mondiale afin d'assurer la mise en place d'un système international plus équitable et plus représentatif.

PRÉVENTION DES PANDÉMIES ET SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

La pandémie de COVID-19 a permis de tirer des enseignements précieux sur l'état de préparation des systèmes de santé africains à la lutte contre les maladies infectieuses mortelles. Le continent doit mettre en œuvre des systèmes de prévention des pandémies et d'alerte précoce pour faire face aux chocs futurs et renforcer sa résilience. La préparation doit comprendre la prévention des épidémies, l'identification et la surveillance des menaces, la préparation aux situations d'urgence et les opérations de réponse, la fabrication, l'achat et la gestion de la chaîne d'approvisionnement en cas d'urgence, ainsi que l'accès à l'innovation. Ces éléments fonctionnent et prospèrent dans un environnement soutenu par la technologie et les données, une communication publique solide, la disponibilité de financements et des partenariats efficaces.

Au-delà des systèmes de santé, la pandémie de COVID-19 a également mis en évidence la fragilité des moyens de subsistance face à de tels chocs en l'absence de systèmes de protection sociale fonctionnels et adéquats. Les pays africains pourraient tirer parti des mécanismes informels de protection sociale et de partage des risques pour mettre en place des systèmes plus solides, durables et résistants afin d'éviter que les ménages et les entreprises ne succombent aux pressions exercées par les chocs mondiaux.

Cependant, la pandémie n'a pas pris que l'Afrique au dépourvu, elle a surpris l'ensemble de la planète, révélant de graves lacunes dans les capacités d'alerte précoce pour détecter les pathogènes émergents et y réagir avant qu'ils ne causent des dommages à l'échelle mondiale. C'est l'occasion de mettre en place une coopération mondiale pour l'atténuation des chocs et le partage des risques. Il en va de même pour les chocs liés au climat.

CROISSANCE VERTE ET POLITIQUES D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION

Les défis et les bouleversements actuels exigent une transformation économique en profondeur et à grande échelle. Pour reconstruire des sociétés plus équitables, il faut protéger l'environnement, le bien-être social et le bien-être économique de tous. Il faudra pour cela adapter les économies aux changements climatiques et éviter la voie de la croissance à forte teneur en carbone que les pays avancés ont suivie précédemment. Des plans ambitieux de croissance verte favoriseront la croissance économique, la diversification, l'industrialisation et la création d'emplois. En outre, la promotion de technologies innovantes et respectueuses des ressources pour réaliser des changements structurels à long terme – tels que la transformation des chaînes d'approvisionnement et la transition vers une économie circulaire – favorisera une croissance verte et équitable. En outre, l'exploitation de l'important potentiel des pays africains en matière d'énergies renouvelables offre des possibilités de diversification, d'industrialisation et de création d'emplois, tout en renforçant les économies du continent contre les futurs chocs des prix de l'énergie.

CHAPITRE 1

OBJECTIFS ET CADRE ANALYTIQUE

Le thème du Rapport économique sur l'Afrique 2023 est axé sur les impacts des chocs mondiaux multiples et récurrents sur les économies africaines à partir de 2020 et leur incidence négative sur les chances de l'Afrique d'atteindre les cibles fixées dans les objectifs de développement durable (ODD). Au cours des deux dernières années, les pays ont été confrontés à des obstacles de taille qui ont entravé les progrès vers la réalisation du Programme 2030, laquelle avait déjà pris du retard avant la pandémie de COVID-19.[1] Alors que les économies africaines tentaient de se remettre de la récession de 2020 causée par la pandémie, la région a été confrontée à un autre obstacle à la croissance économique, à savoir l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie.

En 2021, plus de 30 millions d'Africains ont basculé dans l'extrême pauvreté et 22 millions d'emplois ont été anéantis à cause de la pandémie. En 2022, les interruptions de l'activité économique causées par le conflit russo-ukrainien ont plongé 1,8 million d'Africains de plus dans l'extrême pauvreté. En 2023, ce nombre pourrait augmenter de 2,1 millions.[2] De telles crises sapent, entravent et bloquent les progrès. Les raisons pour lesquelles les ménages pauvres entrent dans la pauvreté et en sortent sont liées à des chocs exogènes, et leur incapacité à gérer les risques non assurés ne fait qu'accroître leur vulnérabilité.[3] Les risques augmentent considérablement et de nombreux risques pèsent sur les personnes vulnérables.[4] Les chocs peuvent avoir des effets dynamiques divers en fonction des spécificités (et des interactions) du processus sous-jacent générateur de bien-être et de l'accès des ménages aux mécanismes d'assurance.[5]

Les individus pauvres et les pays pauvres endurent des difficultés incalculablement plus importantes que les autres, l'impact économique des chocs étant nettement plus important dans les pays en développement.[6] Aucun de ces chocs et de ces tensions n'a d'effets identiques, et chacun diffère selon les pays et les ménages.[7] En raison de leur hétérogénéité, les pays africains font preuve de degrés de résilience variables lorsqu'ils doivent faire face à ces différents chocs.

Dans l'ensemble, les progrès vers la réalisation des ODD ont stagné, voire se sont inversés, et l'avenir est incertain en raison des effets multiplicateurs et cumulatifs de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine et des changements climatiques (voir l'**APPENDICE 1.1** pour des exemples statistiques indicatifs de l'impact des chocs mondiaux sur les ODD). On estime à 15 millions le nombre de décès dus à la COVID-19 dans le monde et les économies et moyens de subsistance des populations ont été perturbés pendant de longues périodes dans de nombreuses régions de la planète. Une crise alimentaire et énergétique internationale, précipitée par le conflit en Ukraine, a perturbé la timide reprise de l'économie après la pandémie. Et les effets des changements climatiques – augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes sur toute la planète et dommages à plus long terme, comme la sécheresse prolongée et l'élévation du niveau des mers – ne semblent absolument pas se ralentir. Ces crises cumulées réduisent la capacité des pays à réagir, les laissant dans un état de crise constant, avec peu de marge de manœuvre pour la reprise et l'investissement dans la croissance à long terme.

La résilience est la capacité de résister à des chocs et à des facteurs de stress récurrents, économiques et autres, de s'adapter au changement et à l'incertitude et d'apprendre à vivre avec, sans compromettre les perspectives de développement à long terme. Assurer la résilience exige une bonne combinaison de politiques et de plans économiques. Dans l'ensemble, les gouvernements doivent mener des politiques macroéconomiques pour contrer les conséquences à court terme des chocs externes, tout en poursuivant des initiatives structurelles à moyen et long terme. Face aux chocs externes, les gouvernements renoncent fréquemment à des avantages à long terme pour éviter des souffrances à court terme.[8] Mais les politiques et les institutions qui atténuent l'impact initial d'un choc risquent de renforcer sa persistance, et vice versa ; elles peuvent avoir des effets contradictoires sur la résilience. Par exemple, les lois sur la protection de l'emploi peuvent restreindre le nombre de personnes que

les employeurs peuvent licencier à court terme en réaction à un choc négatif, ce qui stimule l'emploi et la consommation privée. Mais cela peut entraver le processus d'ajustement des salaires et la réaffectation des salariés à d'autres emplois productifs, ce qui risque de retarder le retour de l'emploi et de la production à leurs niveaux antérieurs.[9]

Dans plusieurs régions en proie à des crises récurrentes, la réponse des gouvernements et des organismes de secours internationaux a été inadéquate. De nouvelles stratégies sont nécessaires pour réduire les risques, atténuer la pauvreté et les inégalités et renforcer la résilience.[10] Les pays et la communauté internationale doivent réagir plus vigoureusement aux chocs.

S'appuyant sur les éditions précédentes, le présent rapport examine les impacts des chocs économiques mondiaux sur l'Afrique et les moyens de renforcer la résilience. Il a pour objectif général de rassembler des informations importantes au moyen d'études de cas de stratégies adoptées par des pays africains pour assurer leur résilience en temps de choc. Il analyse les chocs mondiaux persistants en termes de croissance, de pauvreté et d'inégalités, ainsi que les pertes à long terme subies par la production potentielle en Afrique.

Il s'agit de fournir aux décideurs et aux autres parties prenantes des documents de référence fondés sur des données probantes pour le développement durable et résilient de l'Afrique. Les objectifs du rapport se définissent ainsi :

- Fournir une typologie des chocs mondiaux et déterminer si ces chocs ont été à court, moyen ou long terme.
- Comprendre l'impact des différents chocs mondiaux sur les États membres, en déterminant leurs effets sur la pauvreté, les inégalités, la croissance, le commerce, la finance, l'investissement, le climat et la fragilité.
- Comprendre les politiques adoptées par les États membres en réponse aux chocs mondiaux et leurs effets à court et moyen terme.
- Déterminer si les politiques recommandées actuellement sont adéquates pour favoriser la résilience et proposer des politiques visant à rendre les économies plus résilientes face aux chocs.
- Évaluer l'impact des réformes proposées de l'architecture financière mondiale sur la résilience de l'Afrique face aux chocs.

Ce chapitre introductif pose le cadre analytique et conceptuel permettant d'évaluer les conséquences des chocs mondiaux récents, en particulier la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine, ainsi que les chocs induits par les changements climatiques. Ces trois chocs se sont produits simultanément et cumulativement, avec une forte probabilité de récurrence et un risque élevé de laisser davantage de séquelles sur les économies africaines. Par exemple, les chocs climatiques sont devenus plus graves et plus fréquents ces dernières années, où les sécheresses, les inondations et les épidémies ont touché des millions d'Africains dans un espace géographique de plus en plus vaste. La fin de la pandémie de COVID-19, bien qu'elle ait été un soulagement, a laissé des traces sur l'économie, certains secteurs ayant encore du mal à se remettre du choc. La guerre en Ukraine vient assombrir considérablement la situation, avec une résurgence potentielle des tensions géopolitiques ayant des incidences significatives sur la marche vers un développement durable, déjà bien compromise par la détérioration des termes de l'échange, en raison d'une croissance fragile, d'un rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire, de pressions inflationnistes élevées, de l'insécurité alimentaire et de l'augmentation de la dette extérieure. Les résultats sont catastrophiques pour la situation macroéconomique, pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance inclusive.

CHOCS, PERSISTANCE ET REPRISE : TYPOLOGIE ANALYTIQUE

LES CHOCS ET LA CROISSANCE

Bien que les récents épisodes de croissance aient montré quelques améliorations, la composante cyclique de la croissance du PIB réel représente toujours une part importante de la croissance du PIB par habitant en Afrique. La **FIGURE 1.1** indique que la composante cyclique de la croissance du PIB par habitant a tendance à être importante en Afrique, en particulier les composantes négatives, par rapport aux pays d'Asie et d'Amérique latine (**FIGURE 1.1**). Les chocs positifs ont eu tendance à dominer la période 1997-2015, les pays africains ayant commencé à bénéficier de conditions extérieures favorables (allégement de la dette, accès aux marchés des capitaux, amélioration des termes de l'échange) qui, dans de nombreux cas, leur ont permis d'enregistrer une croissance plus élevée du PIB par habitant sur une période relativement longue. Cette performance contraste fortement avec les « décennies perdues » des années 70, 80 et du début des années 90, lorsque l'ensemble du continent a connu une croissance négative chronique du PIB par habitant, les chocs négatifs ayant joué un rôle important.

Une analyse plus approfondie, révèle que la composante cyclique de la croissance du PIB par habitant a tendance à être corrélée positivement avec la croissance du PIB réel par habitant, ce qui indique que des épisodes de croissance plus lente ou plus rapide sont associés à des chocs négatifs ou positifs, respectivement (voir l'**APPENDICE 1.2**). Par comparaison avec d'autres régions, les chocs négatifs ou positifs ont tendance à être moins amplifiés en Afrique.

Avant la pandémie, la croissance moyenne du PIB par habitant est restée positive pour un grand nombre de pays africains. Plus de 10 d'entre eux ont eu des taux de croissance annuels du PIB par habitant qui auraient pu leur permettre de doubler leur PIB par habitant au cours des 25 dernières années. La Guinée, l'Éthiopie, Djibouti et le Rwanda ont connu une croissance de leur PIB moyen par habitant très rapide, supérieure à 4 % (**FIGURE 1.2**). Il se peut que la croissance moyenne cache des facteurs sous-jacents ayant d'importantes conséquences, notamment des chocs, des variations de la productivité totale et des changements dans la structure

FIGURE 1.1 PART DE LA COMPOSANTE CYCLIQUE DANS LA CROISSANCE DU PIB PAR HABITANT EN AFRIQUE, 1990-2022

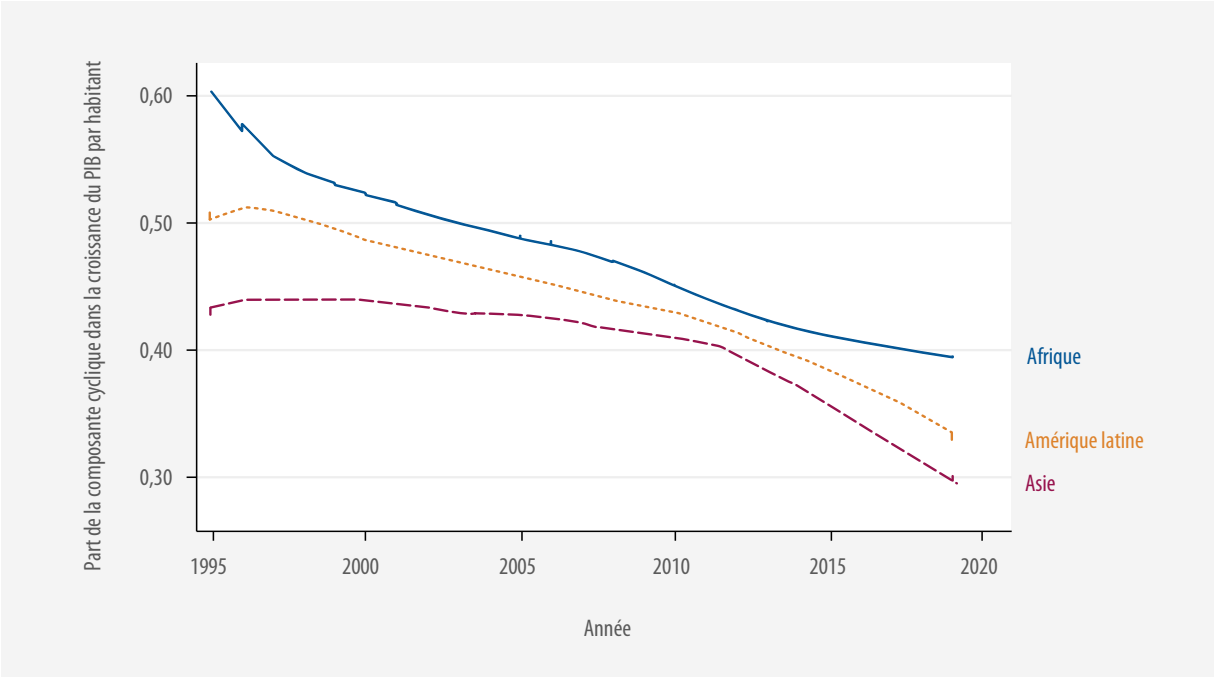

Source : Calculs de la CEA basés sur les Penn World Tables de Robert et al. (2015)

***Note** : La composante cyclique de la croissance du PIB par habitant est calculée à l'aide de la technique de filtrage de Kalman. La technique de Lowes est utilisée pour lisser les graphes.

FIGURE 1.2 CROISSANCE DU PIB PAR HABITANT ENTRE 1995 ET 2020
(POURCENTAGE MOYEN ANNUEL)

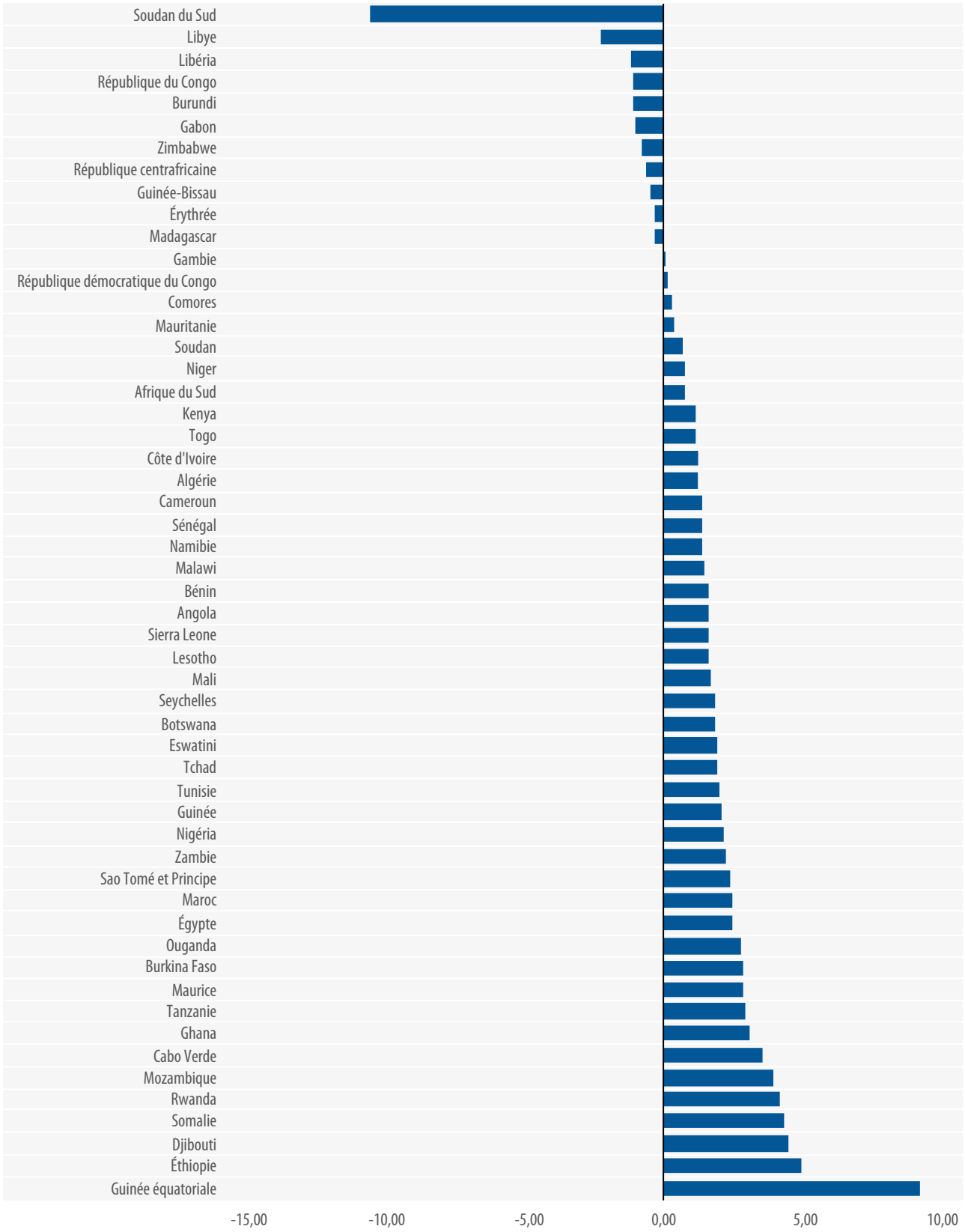

Source : Calculs de la CEA à partir des données des Indicateurs du développement dans le monde.

> « La croissance moyenne remarquable des trois dernières décennies cache d'importantes variations, à la fois négatives et positives, qui peuvent affecter une transition durable d'un revenu par habitant faible à un revenu par habitant élevé. »

de l'économie, qui fourniraient des informations précieuses pour les politiques publiques.

La croissance moyenne remarquable des trois dernières décennies cache d'importantes variations, à la fois négatives et positives, qui peuvent affecter une transition durable d'un revenu par habitant faible à un revenu par habitant élevé.

Au cours des premières décennies, de nombreux pays d'Afrique ont connu un cycle de ralentissement économique, de reprise puis de récession qui, dans de nombreux cas, a laissé les niveaux de PIB par habitant, et donc de bien-être, inchangés par rapport à leurs niveaux initiaux.[11] Certains épisodes de croissance présentent des accélérations sur une longue période, de sorte que les pays jouissent d'une prospérité soutenue, tandis que d'autres indiquent de faux décollages ou une reprise après une crise de croissance. Seuls le Botswana, Cabo Verde, Djibouti, la Guinée équatoriale et Maurice ont enregistré au moins une accélération de leur croissance,[12] le PIB par habitant étant passé d'un équilibre faible à un équilibre élevé à des intervalles de huit ans sur 60 ans (**TABLEAU 1.1**). L'Éthiopie, le Gabon, le Mali et la Zambie ont connu au moins un épisode d'accélération de la croissance en l'espace de cinq ans. La majorité des épisodes de croissance en Afrique n'ont donc pas été durables.

Ces tendances démontrent en partie le rôle des chocs exogènes de divers types, notamment l'instabilité politique (conflits),[14] les chocs des prix, les catastrophes naturelles (y compris les changements climatiques) et les pandémies (comme la COVID-19). Ces tendances indiquent que la croissance au cours de cette période a suivi une trajectoire non linéaire où les chocs négatifs et positifs ont tendance à persister durant les périodes suivantes pour de nombreux pays. En d'autres termes, la croissance par habitant continue de diminuer à la suite d'un choc négatif et vice versa. De ce fait, pour certains pays, la reprise est lente, tandis que pour d'autres, elle intervient immédiatement après le choc.

Certains épisodes d'accélération de la croissance pourraient être dus à des chocs positifs soutenus sur une longue période, tels que le boom des ressources naturelles (Botswana, Gabon et Guinée équatoriale) ou des rentrées inattendues (Djibouti), plutôt qu'à des changements dans les fondamentaux de la croissance. C'est ce qu'illustre encore la baisse significative de la productivité totale des facteurs (PTF) en Afrique, un indicateur qui mesure l'intégration des connaissances et du progrès technique dans l'activité productive (**FIGURE 1.3**). L'augmentation de la PTF sous-tend l'amélioration des facteurs qui déterminent la croissance à long terme, notamment les fondamentaux économiques, l'évolution des marchés, l'adoption de technologies et la transformation structurelle, qui sont tous essentiels pour faire face aux chocs mondiaux.

TABLEAU 1.1 ÉPISODES D'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS

PAYS	NOMBRE D'ACCÉLÉRATIONS DE LA CROISSANCE PAR INTERVALLES DE HUIT ANS	PÉRIODE D'ACCÉLÉRATION ACHEVÉE	NOMBRE D'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE PAR INTERVALLES DE CINQ ANS	PÉRIODE D'ACCÉLÉRATION ACHEVÉE
Botswana	1	1976–1983	1	1970–1974
Cabo Verde	1	1992–1999	1	1995–1999
Djibouti	1	2008–2015	1	2010–2014
Éthiopie			1	2005–2009
Gabon			1	1970–1974
Guinée équatoriale	1	1992–1999	1	1995–1999
Mali			2	1995–1999 et 2005–2009
Maurice	1	1984–1991		1985–1989
Zambie			1	2005–2009

Source : Calculs de la CEA basés sur les Penn World Tables de Robert et al. (2015).

Note : Voir la note de fin de document 13 pour la définition de l'accélération de la croissance.

FIGURE 1.3 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS DANS CERTAINES RÉGIONS DU MONDE, 1961-2019

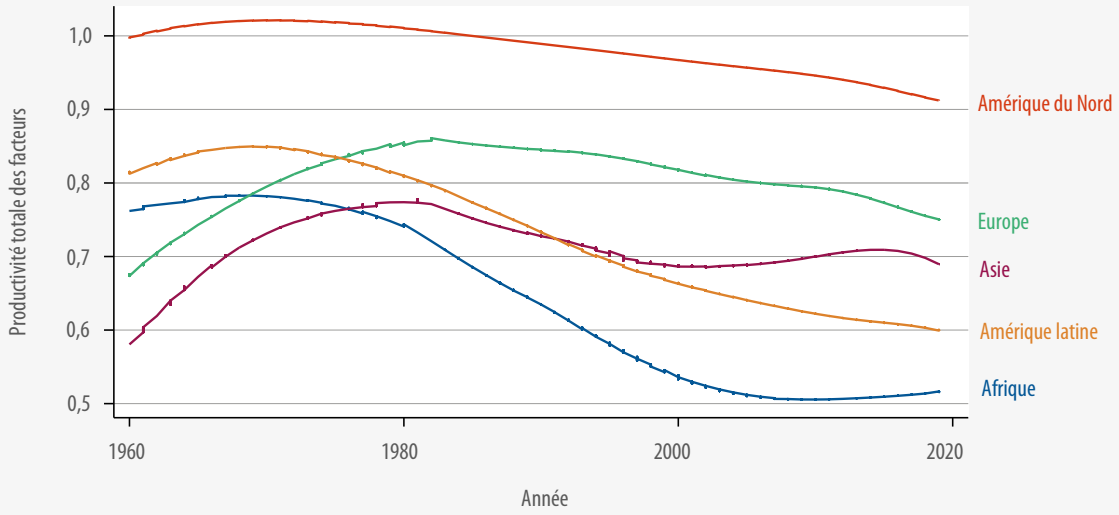

Source : Calculs de la CEA basés sur les Penn World Tables par Robert et al. (2015).

Note : La PTF indiquée à la figure 1.3 représente une partie de la production en PPA actuelle qui n'est pas expliquée par le nombre d'intrants utilisés dans la production (principalement la main-d'œuvre et le capital). Le graphique est basé sur un indice dont le point de référence est le dollar des États-Unis = 1.

Dans l'ensemble, les chocs positifs (boom des ressources naturelles, afflux important d'aide, dette, termes de l'échange favorables) tendent à renforcer la croissance ultérieure, ce qui est encourageant. Cette approche pour l'analyse des modèles de croissance permet de classer l'impact d'un choc en fonction de son ampleur, de son potentiel de persistance et de la vitesse de la reprise à sa suite. En utilisant les tendances historiques de la dynamique de la croissance dans un ensemble de pays africains, le rapport se penche sur la question de savoir si les chocs subis au cours des dernières périodes pourraient avoir un impact permanent sur les principaux indicateurs macroéconomiques à long terme et s'ils offrent également aux décideurs des possibilités de constituer des réserves et de mettre en œuvre des politiques qui favorisent la transformation économique et la résilience.

Des tests diagnostiques simples dans la littérature antérieure ont été utilisés pour vérifier si les pays africains présentaient une fragilité face à une croissance soutenue et si les chocs pouvaient inverser de manière significative les progrès réalisés en matière de développement.[15] À cet égard, on a commencé par l'analyse des raisons pour lesquelles l'Afrique ne se développe que lentement ou pas du tout, certains attribuant la lenteur de la croissance aux aléas du mauvais climat et de la géographie ;[16] à des syndromes anti-croissance d'origines diverses, tels que de mauvaises politiques, une corruption chronique ;[17] les frontières artificielles ;[18] des conflits,[19] voire l'esclavage des périodes précoloniales.[20]

Ces études suggèrent, implicitement ou explicitement, que la plupart des pays africains sont trop mal dotés pour croître et sont enfermés dans le piège de l'équilibre des pays à faible revenu.[21] Les éléments de preuve présentés par Easterly (2006) ont remis en question ces points de vue établis. Comme le montre la **FIGURE 1.2**, de nombreux pays africains ont enregistré une croissance positive du PIB par habitant au cours des 25 dernières années. Selon l'analyse d'Easterly (2006) actualisée plus tard par Shimeles (2015), il n'y a aucune preuve de divergence de croissance pour un échantillon représentatif de pays africains et les pays initialement pauvres ont connu une croissance à un rythme similaire à celui des pays initialement plus riches. Les pays relativement plus pauvres en 1961 ont connu une croissance plus rapide au cours des six dernières décennies que ceux relativement plus riches au cours de la même période, ce qui suggère en outre la possibilité que les chocs n'aient pas d'impact permanent sur les trajectoires de croissance (**FIGURE 1.4**).

Cependant, la dernière décennie a été marquée par quelques revers auxquels les pays africains ont été confrontés, tels que la crise financière mondiale (CFM) de 2008-2009, les chocs sur les termes de l'échange qui se sont aggravés depuis 2013, et maintenant la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. En outre, la récurrence et la fréquence des catastrophes naturelles ont augmenté au cours de la dernière décennie. Ces chocs, combinés, pourraient expliquer une grande partie du processus de croissance.

FIGURE 1.4 CROISSANCE MOYENNE DU PIB RÉEL PAR HABITANT (1961-2019) ET PIB INITIAL PAR HABITANT POUR L'AFRIQUE

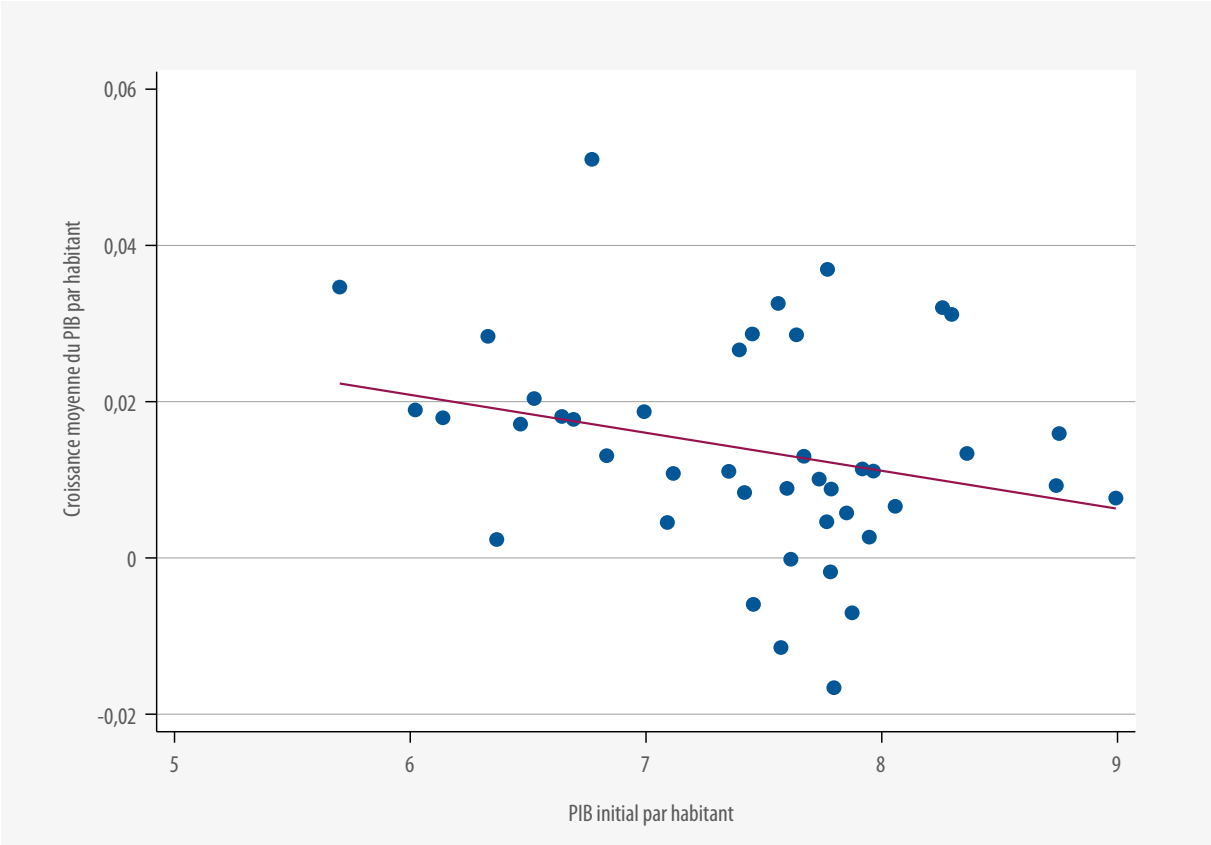

Source : Calculs de la CEA basés sur les Penn World Tables par Robert et al. (2015).

TYPOLOGIE DES CHOCS

L'impact des chocs exogènes, leur persistance, la rapidité de la reprise et la résilience face aux chocs futurs sont influencés par plusieurs facteurs. Les chocs exogènes (positifs et négatifs) peuvent avoir un impact permanent ou provisoire sur les conditions socioéconomiques en fonction du type de choc, de l'ampleur et de la gravité des chocs, et de la capacité d'un pays à amortir l'impact des chocs.

Un examen analytique des chocs aide à comprendre et à développer une carte de vulnérabilité qui éclaire les politiques visant à sauver des vies, à préserver des moyens de subsistance et, dans la mesure du possible, à mieux se préparer à la prochaine vague de chocs.[22] Au cours des dernières décennies, les pays africains ont été confrontés à plusieurs types de chocs affectant leurs résultats économiques. De nombreuses économies africaines sont de petites économies ouvertes dont les structures les exposent aux fluctuations des prix des produits de base et à d'autres chocs mondiaux. Selon les estimations de l'édition 2017 des *Perspectives économiques en Afrique*, près de 25 % de la variation de la croissance du PIB réel en Afrique s'explique par des chocs liés aux termes de l'échange.[23] Les chocs qui ont affecté l'Afrique au cours des vingt dernières années comprennent les crises financières mondiales, les pandémies, les événements climatiques extrêmes et les crises politiques.

Crises financières et économiques. À partir de 2007, la crise du marché immobilier des États-Unis est devenue le catalyseur d'une crise financière qui s'est propagée au reste du monde, y compris en Afrique, par le biais de liens dans le système financier mondial. Le choc des prix des produits de base de 2014-2015 est le plus important de ces derniers temps, et les conséquences à long terme de cette crise se font encore sentir aujourd'hui.

Pandémies. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014-2016 a entraîné de lourdes pertes en vies humaines et en développement économique pour les pays touchés. La récente pandémie de COVID-19 a créé l'un des pires chocs économiques pour l'ensemble de l'économie mondiale, entraînant des pertes dramatiques en vies humaines dans le monde entier et présentant un défi sans précédent pour la santé publique, les systèmes alimentaires et les finances publiques, avec des effets qui risquent de se prolonger.

Événements climatiques. Environ 90 % de toutes les catastrophes en Afrique sont dues aux conditions météorologiques et au climat, les exemples étant la sécheresse provoquée par El Niño en Afrique australe en 2015-2016 et la sécheresse de 2022 dans la Corne de l'Afrique. Ces chocs n'ont cessé de frapper les agriculteurs et d'entraîner de mauvaises récoltes et des pénuries d'eau qui, en fin de compte, affectent les résultats sociaux et économiques et menacent la sécurité alimentaire.

Crises politiques. La crise russo-ukrainienne dure depuis février 2022. Cette guerre a eu un impact immédiat sur le monde, les plus vulnérables en Afrique étant les plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires (et des produits intermédiaires nécessaires à la production alimentaire) et des carburants. En outre, le continent est confronté à une situation de choc plus complexe et aggravée, la crise russo-ukrainienne ayant éclaté au cours de la dernière phase de la COVID-19, alors que les pays se remettaient encore des conséquences de la pandémie.

AMPLEUR ET GRAVITÉ DES CHOCS

L'une des dimensions des chocs est leur ampleur et leur gravité, qui peuvent être mondiales comme dans le cas de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, ou sous-régionales comme l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria, Sierra Leone) et les sécheresses en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ou nationales (instabilité politique).

Les chocs peuvent être de courte durée (inondations, tremblements de terre, sécheresses, pandémies, crise financière mondiale), de longue durée (conflits, instabilité politique) ou récurrents (risques liés aux changements climatiques, chocs sur les prix des produits de base). L'ampleur des chocs peut être mesurée par leur couverture géographique et la population touchée. Certains chocs sont spécifiques à une région et à une démographie. Par exemple, les catastrophes naturelles ont souvent leur épicentre dans des zones géographiques spécifiques, les pandémies touchent principalement un certain groupe démographique (groupes vulnérables tels que les enfants, les mères ou les personnes âgées) et d'autres chocs ont des effets d'entraînement qui pourraient engloutir un pays entier (comme le VIH/sida, la pandémie de COVID-19 et la crise financière mondiale de 2008-2009). Toute analyse de l'impact des chocs doit tenir compte de ces caractéristiques.

RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS

Les chocs ont tendance à persister ou à s'estomper en fonction de la robustesse des mesures prises pour y faire face et de la résilience des institutions qui sous-tendent ces mesures. En fonction de la structure institutionnelle et des conditions initiales qui favorisent la résilience, un pays peut se remettre rapidement d'un choc et s'engager sur la voie de meilleurs résultats en matière de développement en tirant les leçons de l'expérience. Cela signifie qu'il peut y avoir une boucle de rétroaction entre les chocs, leurs impacts et la résilience qui crée des cercles vicieux ou vertueux. C'est une possibilité en cas de chocs multiples et superposés, tels que les risques liés au climat, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.

Les typologies basées sur l'ampleur du choc incluent le fait qu'il est récurrent ou qu'il survient en même temps que d'autres chocs, que l'on mesure au regard de la capacité de résilience d'un pays ou d'un ménage. Pour un pays qui a été confronté à des chocs graves (comme ceux auxquels nous avons été confrontés récemment) et dont la capacité de résilience est faible, il y a de fortes chances que le choc persiste et que ses effets se propagent (un type de piège de la pauvreté tel que décrit dans divers documents).[24]

Dans ce contexte, il est important de clarifier la définition de la résilience et de se mettre d'accord sur celle à adopter dans le présent rapport. Une définition courante de la résilience est la capacité d'un pays ou d'un ménage à revenir aux conditions d'avant le choc, ce qui est davantage axé sur l'analyse de l'équilibre. Certains des modèles économétriques ou économiques les plus populaires utilisés pour analyser l'impact des chocs visent à comprendre comment ceux-ci font perdre à l'économie d'un pays ou aux moyens de subsistance d'un ménage un certain « niveau d'équilibre », puis à analyser la vitesse de retour à cet équilibre. La résilience se concentre alors sur l'analyse de la voie vers le « retour à l'équilibre d'avant le choc ». Cette approche présente un inconvénient lorsque les économies sont exposées à des chocs extrêmes, comme on l'a vu lors de la pandémie de COVID-19, des catastrophes naturelles ou de la guerre en Ukraine. Il peut donc être instructif d'adopter une définition plus large de la résilience qui inclut la capacité d'adaptation et de changement dont un pays fait preuve en réponse aux chocs, tout en étant ouvert aux reprises de l'équilibre.[25]

> « L'impact des chocs dépend non seulement de leur ampleur et de leur gravité, mais aussi de la volonté des pays d'en amortir les effets grâce à diverses mécanismes régulateurs d'ordre institutionnel et financier. »

ENCADRÉ 1.1 LA RÉPONSE DE L'AFRIQUE AUX CHOCS MONDIAUX

Il existe divers outils qui permettent d'élaborer des politiques publiques judicieuses en réaction aux conflits, aux catastrophes naturelles, aux crises économiques et sanitaires. Le choix de ces politiques est fortement influencé par les caractéristiques de l'économie, notamment la marge de manœuvre budgétaire, la situation de la balance des paiements et les caractéristiques du marché du travail, ainsi que par la nature et l'ampleur du choc. Au cours des dernières décennies, les mesures macroéconomiques à court terme prises pour faire face aux chocs mondiaux se sont considérablement améliorées. Elles comprennent des mesures financières, budgétaires et monétaires spécifiques visant à canaliser l'argent vers les consommateurs et les secteurs importants. À l'échelle mondiale, les pays ont mis en œuvre une politique monétaire expansionniste, qui a entraîné des baisses rapides des taux d'intérêt des banques centrales, souvent très proches de zéro, ainsi qu'une politique budgétaire expansionniste, qui a entraîné une explosion des déficits budgétaires, afin de compenser la perte d'activité économique.

La majorité des pays africains ont eu recours aux politiques monétaires et budgétaires pour résister aux chocs immédiats provoqués par les crises mondiales. Par exemple, en 2008-2009, en réponse au choc financier de 2008, plus de 80 % des pays africains ont initialement soutenu des politiques budgétaires expansionnistes et augmenté leurs dépenses totales.[1] Maurice a adopté un plan de relance de 3 % du PIB pour stimuler la demande intérieure et accroître la création d'emplois. Le Libéria a proposé une réduction de 10 % de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu. L'ampleur de l'ajustement budgétaire de l'Afrique du Sud face à la crise a été l'une des plus importantes au monde, le solde budgétaire étant passé d'un déficit de 1 % en 2008-2009 à un déficit prévu d'environ 7,6 % en 2009-2010. Il en a résulté une augmentation du déficit budgétaire et de la dette.[2]

Plusieurs pays ont assoupli leur politique monétaire en abaissant les taux d'intérêt pour stimuler la consommation et encourager l'emprunt. C'est le cas, par exemple, du Botswana, où la banque centrale a réduit son taux d'escompte de 50 points de base pour le porter à 15 % en décembre 2008. De même, la banque centrale égyptienne a abaissé son taux d'intérêt de référence pour la première fois depuis avril 2006. Les banques centrales namibienne et sud-africaine ont également réduit leur taux de prise en pension pour stimuler l'emprunt et encourager l'investissement privé et la consommation.[3]

Cela étant, les politiques expansionnistes menées pendant les crises mondiales se sont ensuite transformées en mesures d'austérité, avec de graves conséquences pour les plus pauvres. Entre 2010 et 2012, la détérioration des conditions économiques et la récession mondiale ont poussé les pays dans un processus d'assainissement budgétaire et d'austérité.[4] La contraction budgétaire en Afrique s'est faite par l'élimination ou la réduction progressive des subventions. Il s'est agi notamment des subventions aux carburants (Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Soudan et Togo), à l'électricité (Cabo Verde, Ghana, Guinée et Mauritanie) aux intrants agricoles tels que les engrais et les pesticides (Bénin, Cameroun, Guinée, Mali, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) et aux denrées alimentaires (Guinée-Bissau, Libéria, Maurice, Soudan et Zambie). En outre, le Kenya et l'Eswatini ont rationalisé le barème des salaires dans la fonction publique et la République démocratique du Congo a limité les salaires dans le secteur public et imposé un gel des embauches. Il convient de noter que plusieurs pays ont augmenté le nombre de travailleurs de la santé et de l'éducation (République centrafricaine, Gambie et Mozambique)[5].Ces mesures d'austérité ont généralement accru les inégalités et la vulnérabilité.

Les pays qui ne disposent pas de réserves importantes ou dont la situation de la balance des paiements est précaire rechignent à adopter une politique budgétaire expansionniste s'ils ne sont pas assurés d'obtenir un financement à des conditions favorables. Pour que leurs gouvernements aient la confiance nécessaire pour s'engager dans des politiques expansionnistes, il a fallu une augmentation des ressources de la Banque mondiale et du FMI et un assouplissement des conditions de prêt de ces institutions.

Très peu de pays ont réagi à la crise par des politiques financières ; cela dit, il y a eu quelques mesures de sauvetage des banques et du secteur financier, telles que des politiques financières pour faire face à la crise du secteur financier liée au boom de la construction au Nigéria.[6]

Lors de l'effondrement des prix du pétrole de 2014-2016, les pays africains importateurs et exportateurs de pétrole ont mis en œuvre des politiques budgétaires et monétaires. De nombreux pays exportateurs de pétrole ont connu soit une forte dépréciation de leur monnaie, soit une baisse rapide de leurs réserves de change. Les pays ayant des régimes de change flottants ont été mieux à même de stabiliser leurs réserves, mais ont généralement subi des dépréciations initiales plus marquées. Les autorités monétaires de plusieurs pays sont intervenues sur les marchés des changes pour soutenir leur monnaie (Angola, Nigéria, Soudan), tandis que beaucoup ont relevé les taux d'intérêt pour contenir l'inflation dans un contexte de fortes dépréciations de leur monnaie (Angola, Ghana, Nigeria). L'érosion des réserves de change a forcé certaines dévaluations monétaires et a encouragé le passage à des régimes de change plus flexibles au Nigéria.

Certains pays exportateurs de pétrole ont également pris des mesures d'assainissement budgétaire pour réaligner les dépenses sur les recettes malgré une croissance atone et des perspectives de croissance à long terme incertaines (Algérie, Angola, Nigéria).7 Ces politiques, aggravées par des positions budgétaires initiales plus faibles, ont conduit à des déficits budgétaires et à des problèmes de viabilité budgétaire dans les pays exportateurs de pétrole. Ayant auparavant accumulé des réserves dans des fonds souverains, l'Algérie a été en mesure d'atténuer les pressions budgétaires et les pressions sur les taux de change.[8]

Dans les pays importateurs de pétrole, la chute des prix du pétrole, conjuguée à la faiblesse de la croissance mondiale, a exacerbé la désinflation. En 2015-2016, plusieurs banques centrales ont réduit leurs taux d'intérêt ou mené une politique monétaire accommodante. Mais, sur la même période, plusieurs pays importateurs de pétrole ont relevé leurs taux, en raison de la dépréciation de leur monnaie, en partie à cause des préoccupations croissantes concernant la vulnérabilité extérieure, comme en Afrique du Sud, au Kenya, en Ouganda et en Zambie.[9]

Alors que la baisse des prix du pétrole aurait dû permettre aux importateurs de pétrole de reconstituer leur marge de manœuvre budgétaire, la situation budgétaire s'est détériorée dans un certain nombre de ces pays entre 2014 et 2016. En fait, les soldes budgétaires corrigés des variations conjoncturelles des pays africains importateurs de pétrole se sont considérablement détériorés et les ratios d'endettement public ont augmenté. Cela s'explique

par la baisse générale des prix des produits de base, qui a entraîné une réduction des recettes publiques et nécessité une diminution des dépenses (Mozambique, Namibie, Rwanda). Mais même dans les pays où la croissance est restée relativement robuste et les écarts de production positifs, les gouvernements n'ont pas mis à profit l'occasion offerte par la baisse des prix de l'énergie pour reconstituer la marge de manœuvre budgétaire nécessaire.[10]

La pandémie de COVID-19 a renforcé les interactions déjà étroites entre les politiques monétaires et budgétaires en Afrique. Les décideurs ont apporté un soutien coordonné à leur économie. Les deux politiques ont été contracycliques et complémentaires pendant la récession. Ce sont là des réactions remarquables car, historiquement, l'Afrique a eu tendance à avoir une politique procyclique pendant les récessions.[11] Dans l'ensemble, cependant, la politique monétaire a joué un rôle plus important que la politique budgétaire. Les banques centrales ont réagi avec plus de vigueur que les autorités budgétaires, car le niveau élevé de la dette a limité la réponse budgétaire. Le resserrement des politiques budgétaires et monétaires, bien qu'efficace pour faire face au choc de la pandémie, présente des risques pour l'avenir. Dans un contexte de pressions inflationnistes et de reprise poussive, les pressions politiques pourraient peser sur la gestion de la politique monétaire.

Les politiques mises en œuvre par les pays africains pendant les périodes de choc sont présentées dans les chapitres 3, 4 et 5.

1. te Velde et Massa, 2009.
2. FMI, 2010.
3. FMI, 2010.
4. Ortiz et Cummins, 2013 ; Bonnet et coll., 2012 ; Ortiz et coll., 2011.
5. Ortiz et Cummins, 2013.
6. te Velde, 2009.
7. Danforth, Medas et Salins, 2016.
8. Banque mondiale, 2015.
9. Arteta et al., 2016.
10. Kose et al., 2017.
11. Konuki et Villafuerte, 2016 ; Ndjokou et Mbassi, 2018 ; Herrera et al., 2019.

Il s'ensuit que l'ampleur et la gravité des chocs ne présentent pas de gradations linéaires, mais plutôt des effets non linéaires, où leur impact devient catastrophique une fois qu'un certain seuil est franchi. Cette approche de l'analyse des chocs est pertinente puisqu'elle prend en compte la deuxième dimension des chocs : la résilience. L'impact des chocs dépend non seulement de leur ampleur et de leur gravité, mais aussi de la volonté des pays d'en amortir les effets grâce à divers mécanismes régulateurs d'ordre institutionnel et financier. Ensemble, ces aspects constituent les canaux qui permettent de mesurer la situation macroéconomique (instabilité, croissance), l'activité du secteur privé (investissement, commerce), le bien-être des ménages (pauvreté, sécurité alimentaire, emplois) et la rapidité de la reprise après les chocs.

La **FIGURE 1.5** présente ces deux dimensions des chocs comme cadre d'organisation du rapport. L'axe vertical mesure l'ampleur des chocs et l'axe horizontal la capacité de résilience d'un pays pour amortir l'impact des chocs. Plus les chocs sont importants, pour un niveau de résilience donné, plus l'impact est important. De même, plus la résilience à un niveau de choc donné est forte, mieux un pays résiste aux chocs. Il est alors possible de proposer quatre scénarios ou typologies des liens entre choc et résilience.

- Le premier scénario est celui d'une situation où un pays est confronté à un choc sévère, mais n'a qu'une faible capacité à faire face aux chocs ou un niveau de résilience insuffisant. Dans cette situation, il y a de fortes chances que les chocs persistent dans le temps, voire qu'ils aient des effets permanents sur les principaux indicateurs macroéconomiques, le bien-être des ménages et l'activité du secteur privé. C'est ce qu'illustre le panneau supérieur gauche.
- Dans le deuxième scénario, les chocs peuvent être d'une ampleur considérable, mais le pays dispose de solides

FIGURE 1.5 TYPOLOGIE STYLISÉE DE LA RELATION ENTRE CHOCS ET RÉSILIENCE

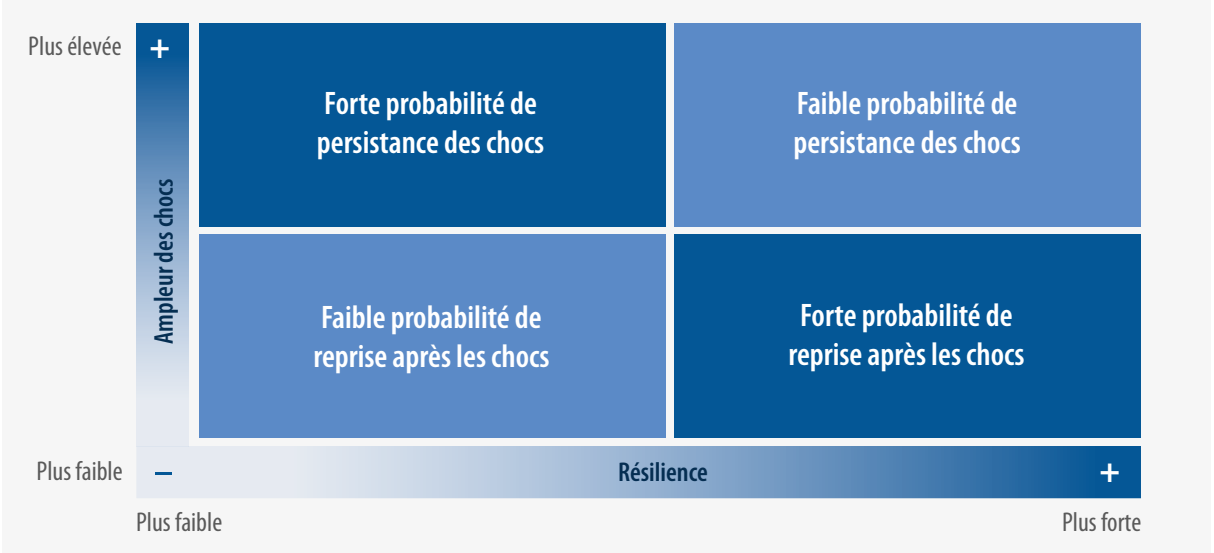

Source : Schéma élaboré par la CEA

mécanismes régulateurs pour y faire face. Dans ce cas, il est peu probable que les chocs persistent, comme l'illustre le panneau supérieur droit.

- Dans le troisième scénario, les chocs peuvent être légers, tandis que la résilience d'un pays est élevée. Dans cette situation, il y a une reprise rapide après les chocs, ce qu'illustre le panneau inférieur droit.
- Le dernier scénario est celui d'une situation où les chocs sont peut-être légers, mais où un pays risque d'être trop fragile pour y faire face. Dans ce cas, il faut plus longtemps au pays pour s'en remettre ; ce qu'indique le panneau inférieur gauche.

La résilience face aux chocs couvre un large éventail de mécanismes régulateurs institutionnels et financiers, notamment des filets de sécurité sociale solides, une capacité budgétaire pour mener des politiques contracycliques et la disponibilité de capacités productives pour se remettre des chocs, etc. La **FIGURE 1.6** illustre l'application du cadre conceptuel. L'axe vertical représente la fréquence des catastrophes naturelles extrêmes subies par les pays africains sur la période 1995-2020. L'indice est établi à partir des 25 % de catastrophes naturelles les plus fréquentes dans les pays africains. L'axe horizontal représente une mesure de la résilience fondée sur un large éventail d'indicateurs institutionnels et de gouvernance, notamment l'état de droit, l'efficacité du gouvernement, la stabilité politique et la structure économique, comme la part d'emplois dans l'agriculture et la part des dépenses publiques dans le PIB. L'indice de résilience tient compte des différences dans le PIB par habitant pour ne saisir que l'état de préparation institutionnelle et structurelle des pays à amortir les effets des chocs.[26]

Parmi les quatre catégories de résistance aux chocs, de nombreux pays sont concentrés dans les trois catégories où il semble y avoir une forte probabilité de persistance de l'impact des chocs, ou un rythme rapide de reprise après les chocs. Pourtant, un bon nombre de pays sont dans la catégorie où, même si la catastrophe naturelle est moins grave, la vitesse de rétablissement est lente. Cette classification des pays en différents types de chocs et de résilience dans une matrice fournit des informations de nature à éclairer les politiques publiques.

FIGURE 1.6 TYPOLOGIE DE LA RÉSILIENCE DES PAYS AFRICAINS AUX CHOCS

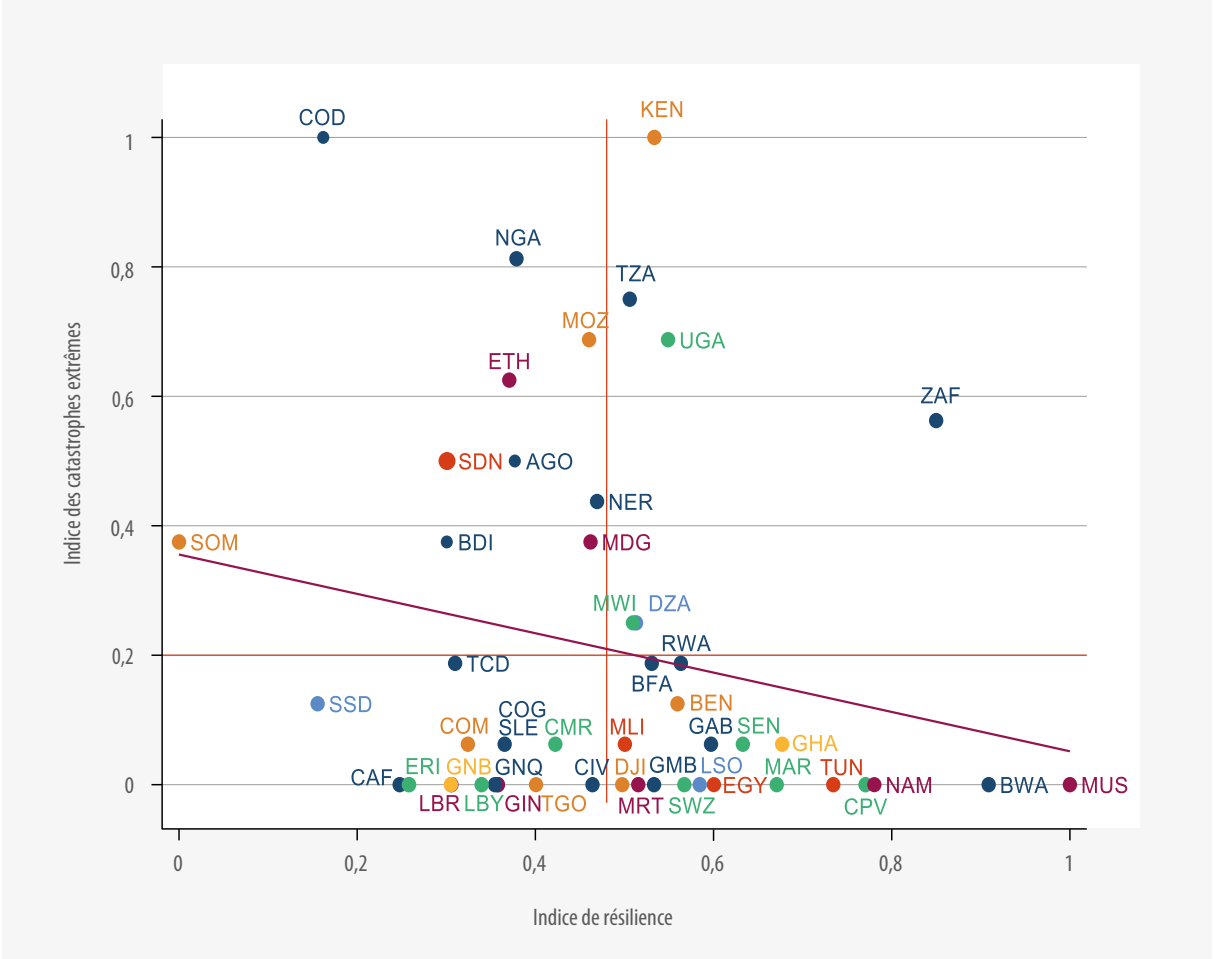

Source : Construction des indices par la CEA à partir des données de FAO STAT, des Indicateurs du développement dans le monde et des Perspectives de l'économie mondiale.

IMPACTS DES CHOCS MONDIAUX SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES : APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

L'un des principaux problèmes que pose l'estimation des impacts des chocs est lié à l'attribution. Les relations de cause à effet entre les chocs et les indicateurs d'impact sont généralement identifiés grâce à la définition du scénario contrefactuel, c'est-à-dire la trajectoire de l'indicateur en l'absence du choc. Par exemple, la croissance du PIB réel est un indicateur couramment utilisé pour évaluer l'impact des chocs sur l'économie. Pour évaluer les impacts directs, il est nécessaire de savoir quel aurait été le taux de croissance du PIB réel s'il n'y avait pas eu de choc. Étant donné que cette situation hypothétique ne peut être observée, les analystes doivent utiliser diverses méthodes pour se rapprocher du scénario contrefactuel.

Lorsque les chocs sont totalement exogènes à l'indicateur concerné, le défi consiste à contrôler d'autres facteurs non observés qui pourraient influencer la trajectoire de l'indicateur. Il est encore plus difficile d'établir une approximation de la situation contrefactuelle si le choc est endogène, de sorte que l'indicateur concerné pourrait avoir influencé le choc lui-même. C'est ce que l'on appelle la causalité inverse. Miguel *et al.* (2004), qui ont étudié les relations entre les conflits et la croissance économique pour les pays africains, en donnent un bon exemple. L'hypothèse de travail communément admise est que les conflits sont néfastes pour la croissance économique et la prospérité.

La **FIGURE 1.7** montre qu'entre 1960 et 1995, le nombre de conflits civils en Afrique a augmenté, pour atteindre un sommet en 1990, puis a commencé à diminuer jusqu'en 2013, avant de repartir

FIGURE 1.7 NOMBRE DE CONFLITS CIVILS EN AFRIQUE : 1960-2020

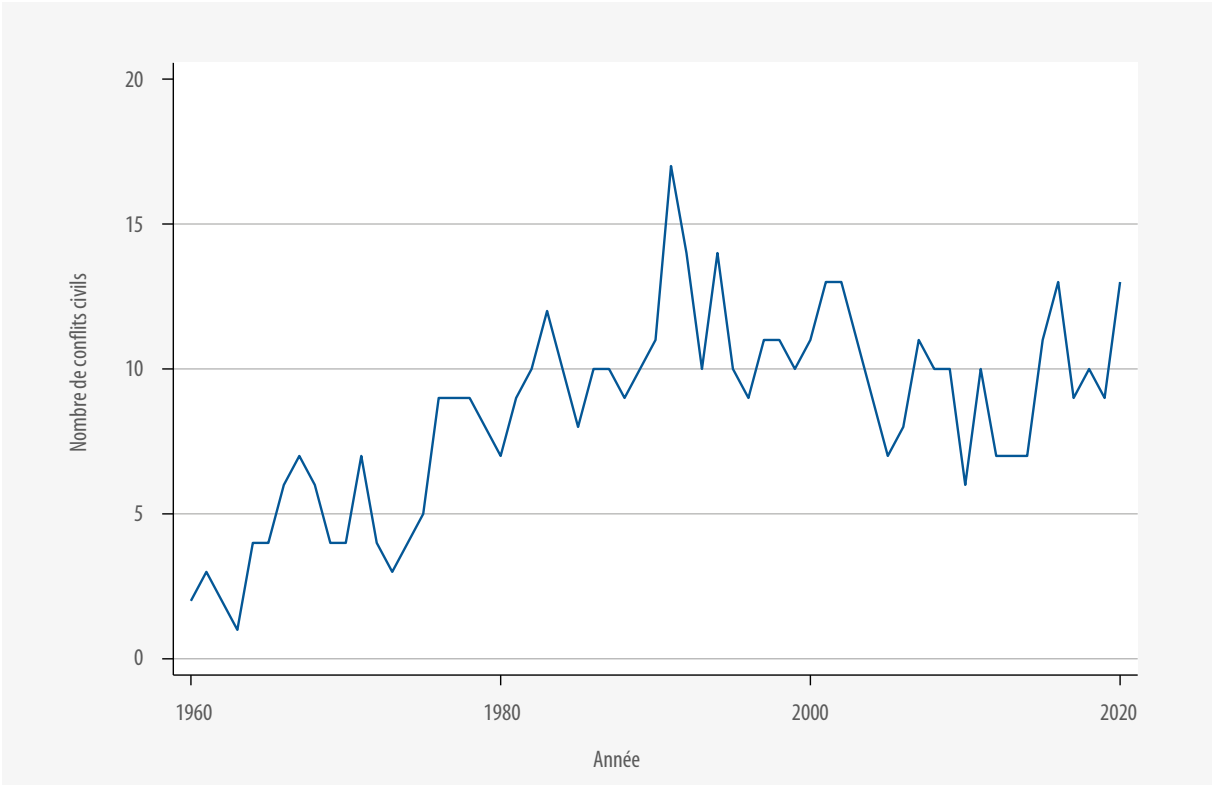

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de Our World in Data (https://ourworldindata.org/grapher/the-number-of-active-state-based-conflicts?country=~OWID_WRL).

à la hausse depuis lors. On sait également que l'activité économique a suivi la même tendance en Afrique au cours des six dernières décennies, ce qui suggère la possibilité que les conflits civils soient un facteur important de réduction de l'activité économique. Mais Miguel *et al.* (2004) ont démontré que c'est la faiblesse de l'activité économique qui provoquait des conflits civils, ouvrant la voie à une approche différente dans l'analyse des relations entre les chocs et les indicateurs économiques.

Le présent rapport tente de fournir une image claire des relations entre les chocs et les indicateurs socioéconomiques, afin de faciliter l'examen des incidences sur les politiques. Il utilise ces méthodologies pour évaluer les impacts macroéconomiques et microéconomiques des chocs et pour en examiner, le cas échéant, les limites, afin de mettre en garde contre certaines interprétations.

INCIDENCES MACROÉCONOMIQUES

L'analyse des incidences macroéconomiques se concentre sur les effets des trois principaux chocs sur les indicateurs clés de la stabilité macroéconomique, tels que l'inflation, le taux de change réel, les soldes budgétaires, le compte courant et la croissance du PIB réel. Les méthodes descriptives et statistiques permettant d'évaluer les impacts sur ces indicateurs macroéconomiques clés sont présentées ci-dessous. L'évaluation de ces incidences se limite aux impacts directs, ou ce que l'on appelle les impacts de premier ordre. Cependant, les chocs ont souvent des retombées qui affectent d'autres parties de l'économie, un phénomène connu sous le nom d'effets secondaires ou d'effets sur l'équilibre général.

MÉTHODES DESCRIPTIVES

L'analyse descriptive s'appuie sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques avant et après le choc. Par exemple, on évalue les effets de la pandémie de COVID-19 en examinant les tendances des indicateurs macroéconomiques en 2019 (avant la pandémie) par rapport aux résultats en 2020 (pendant la pandémie). La même approche est utilisée pour les incidences de la guerre en Ukraine sur les indicateurs macroéconomiques. En fonction de la disponibilité des données requises, le rapport utilise les variances des prévisions sur les principaux indicateurs macroéconomiques à l'aide de projections faites par des institutions telles que la CEA, la Banque africaine de développement et le FMI. Ces institutions établissent souvent des projections des principaux indicateurs macroéconomiques pour chaque pays sur trois à cinq ans à partir de l'année en cours. Par exemple, elles avaient déjà fait en 2020 des projections des principaux indicateurs macroéconomiques pour la période 2021-2023. Elles ont révisé ces projections plusieurs mois après le début de la guerre en Ukraine. Les différences entre les projections offrent un point de repère utile pour les impacts potentiels de la guerre sur les indicateurs macroéconomiques en Afrique. De plus, dans la mesure du possible, le lien entre l'exposition aux économies de l'Ukraine et de la Russie et les impacts est établi à l'aide d'un indice d'exposition approprié.

ANALYSE STATISTIQUE

Si l'analyse descriptive offre un point de repère pour évaluer les impacts des trois chocs sur les indicateurs macroéconomiques, lorsque les données le permettent, le rapport fournit également des indications basées sur les relations de causalité estimées entre les chocs et les impacts. Par exemple, le rapport présente des données probantes sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'activité économique dans certains pays africains à l'aide de nouvelles données collectées mensuellement au plus fort de la pandémie. Il s'agit notamment des réductions de la mobilité par rapport à la routine quotidienne fournies par Google (un indicateur indirect des confinements), des données mensuelles sur l'éclairage nocturne (un indicateur indirect de la croissance du PIB réel) et de l'inflation mensuelle. De telles analyses statistiques permettent d'attribuer l'impact des réponses mises en œuvre par les gouvernements africains sur les indicateurs macroéconomiques clés.

De même, on estime les impacts des risques causés par les changements climatiques sur les principaux indicateurs macroéconomiques sur la base d'une analyse économétrique en établissant des relations de cause à effet entre une hausse de la température et l'activité économique, après avoir contrôlé des facteurs de confusion potentiels. L'impact de la guerre en Ukraine sur les économies africaines est un peu plus difficile à établir de manière causale. Le rapport utilise un modèle vectoriel autorégressif (VAR) structurel mondial, qui modélise les relations des économies africaines avec l'Ukraine et la Russie, ainsi que l'impact potentiel de la guerre sur l'économie mondiale, comme la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement des économies de l'Europe et des États-Unis, qui sont des destinations clés des exportations africaines.

IMPACTS MICROÉCONOMIQUES DES CHOCS

Du point de vue des politiques publiques, il est essentiel d'évaluer les effets des chocs sur le bien-être des ménages, notamment en termes de pauvreté, d'inégalités et d'emploi. À la différence des indicateurs macroéconomiques, les indicateurs microéconomiques, tels que la pauvreté et les inégalités, sont générés à partir d'enquêtes auprès des ménages et des populations actives. Dans la plupart des pays africains, de telles enquêtes ne sont menées que peu fréquemment (dans certains pays tous les cinq ans ou plus), ce qui rend difficile l'établissement de liens directs entre l'état de la pauvreté et des inégalités et les chocs en cours. De plus, les données recueillies au niveau des ménages sont telles qu'il est difficile d'utiliser la consommation pour identifier les personnes vivant dans la pauvreté.

On détermine généralement le taux de pauvreté en divisant les dépenses annuelles totales du ménage par le nombre de personnes vivant dans le foyer. Si cette mesure tombe en dessous du seuil de pauvreté, alors tous les membres du ménage sont pauvres. Par conséquent, les mesures de la pauvreté par habitant supposent implicitement une répartition égale des ressources des ménages. Ces mesures supposent également que des personnes d'âges et de sexes différents obtiennent la même quantité de services pour le même montant consacré à la consommation. Une vision multidimensionnelle de la pauvreté et de son intensité est partiellement absente de cette analyse, car ce sont la pauvreté et les inégalités agrégées au niveau continental (parfois régional et national) qui sont évaluées. Néanmoins, le rapport tente de réaliser une estimation raisonnable des effets des trois chocs sur la pauvreté et les inégalités, comme indiqué ci-dessous.

IMPACT POTENTIEL SUR LA PAUVRETÉ

Dans la littérature sur le développement, la pauvreté est mesurée de différentes manières, notamment en termes d'ampleur, de profondeur et de gravité à l'aide de mesures monétaires (revenu et consommation des ménages), de mesures des biens et d'auto-évaluation (pauvreté subjective). Des études ont montré qu'il existait une complémentarité et une corrélation importantes entre les mesures monétaires et les autres mesures de la pauvreté.[27]Compte tenu de leur cohérence, de leur comparabilité et de leur disponibilité pour de nombreux pays africains, le rapport utilise les dépenses de consommation des ménages par habitant comme mesures de la pauvreté, obtenues auprès de la base de données de la Banque mondiale.[28] La mesure préférée de la pauvreté est l'incidence de la pauvreté qui utilise le seuil de pauvreté mondial d'environ 2 dollars des États-Unis par jour et par personne pour rendre compte de l'extrême pauvreté. Le rapport examine également l'évolution du nombre total de personnes pauvres définies comme telles à la suite des chocs. À cet égard, l'approche suivie varie d'un choc à l'autre.

L'estimation de l'impact de la COVID-19 sur la pauvreté est facilitée par les données collectées à haute fréquence par la Banque mondiale dans 10 pays africains où il était facile d'estimer directement l'impact de la pandémie sur la disponibilité de denrées alimentaires, les emplois et les pertes de revenus. Cela pourrait donner d'importantes indications sur la façon dont la pandémie a dévasté le bien-être des ménages en Afrique. On a également essayé de simuler l'impact de la pandémie dans tous les pays

africains en utilisant les relations établies entre la pauvreté et les dépenses de consommation par habitant, sur la base du concept d'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance. Cette élasticité peut être estimée au niveau national (à l'aide de simples ratios entre le taux de croissance de la pauvreté et le taux de croissance du PIB par habitant) ou par des méthodes économétriques pour un échantillon de pays ou de sous-régions africains.[29] Une approche similaire est utilisée pour estimer l'impact de la guerre en Ukraine sur la pauvreté. Pour saisir l'impact des chocs induits par les changements climatiques sur la pauvreté, on utilise une régression transnationale permettant d'estimer la relation entre la fréquence des catastrophes naturelles et les mesures de la pauvreté.

IMPACT POTENTIEL SUR LES INÉGALITÉS

Il est encore plus difficile de quantifier l'impact des chocs sur l'inégalité des revenus que sur la pauvreté. Des études antérieures ont montré que la croissance du PIB par habitant était neutre en termes d'inégalités, ce qui suggère qu'à long terme, les revenus de tous les ménages augmenteraient au même rythme. Mais les chocs de courte durée ont tendance à avoir des conséquences variables d'un ménage à l'autre. Certains sont plus vulnérables aux chocs, soit en raison de leurs effets directs (perte de revenus, chômage, etc.), soit indirectement (absence de possibilités de lisser la consommation). De toute façon, la répartition de la consommation avec et sans chocs ne peut pas être la même pour tous les ménages. Le rapport utilise donc des approches statistiques pour établir les liens entre les changements dans une mesure de l'inégalité (dans ce cas, le coefficient de Gini) et les chocs. Une analyse préliminaire montre que les chocs négatifs (réductions du PIB par habitant dues à des facteurs cycliques) ont tendance à augmenter le coefficient de Gini, tandis que les chocs positifs ont tendance à le réduire. De plus, la croissance à long terme, lissée des variations cycliques, tend à réduire les inégalités. Le rapport utilise ces informations pour quantifier l'ampleur de l'impact des trois chocs sur l'inégalité des revenus en Afrique.

STRUCTURE DES PRÉSENTATIONS DANS LES CHAPITRES

Les chapitres fournissent d'abord des données probantes relatives à l'impact des trois chocs mondiaux sur les indicateurs macroéconomiques et le bien-être des ménages en rendant compte de l'ampleur et de l'orientation des impacts. Dans chaque chapitre, une analyse descriptive sert de référence, suivie d'une estimation granulaire établie à l'aide de techniques économétriques et d'exemples de pays. Le cadre conceptuel de la **FIGURE 1.5** est utilisé pour classer les pays en différentes matrices de résilience aux chocs, afin de faciliter la formulation de politiques. Dans la mesure du possible, les impacts sont également signalés en fonction du risque d'exposition à un choc particulier, afin d'identifier les réformes structurelles et institutionnelles nécessaires pour faire face aux conséquences des chocs.

Notant que l'engagement à éliminer l'extrême pauvreté et à favoriser une société inclusive figure en tête du programme des objectifs de développement durable, le rapport utilise également des faits stylisés sur différents programmes de protection sociale pour évaluer leur efficacité s'agissant de traiter de la réduction de la pauvreté et des inégalités séparément et conjointement.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le présent rapport économique sur l'Afrique s'appuie sur le précédent, qui date de 2021 et dont le thème était « Lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique pendant la pandémie de COVID-19 ». Ce dernier examinait les causes et les effets de l'augmentation de la pauvreté due à la pandémie de COVID-19 et à d'autres chocs, tels que l'effondrement des prix du pétrole, dans un triple contexte de vulnérabilité, de pauvreté et de résilience, en fournissant des estimations nationales des personnes vulnérables dans différents groupes de pays. Les principales conclusions de ce rapport sont que la pauvreté en Afrique est très dynamique, que les pauvres entrent dans la pauvreté et sortent de la pauvreté en raison de la volatilité de la consommation causée par des chocs tels que la pandémie de COVID-19, et que leur incapacité à gérer les risques non assurés accroît leur vulnérabilité. Le présent rapport poursuit l'évaluation des impacts de la pandémie de COVID-19 sur les principaux indicateurs économiques et sociaux, tels que la pauvreté, l'emploi et la faim.

Pour établir des liens solides entre les mesures de riposte des gouvernements africains et les activités socioéconomiques, le rapport utilise des données à haute fréquence sur les déplacements quotidiens des personnes, des données mensuelles sur l'éclairage nocturne et des données quotidiennes de l'OMS sur la propagation de la pandémie, offrant ainsi de nouvelles preuves qui relient directement les impacts socioéconomiques à la pandémie. Cela est important dans un contexte où certains pays ont été confrontés à d'autres chocs concomitants à la pandémie, tels que des catastrophes naturelles (sécheresse en Afrique de l'Est), l'instabilité politique et d'autres chocs qui ont aggravé les dommages infligés par la pandémie et conduit très probablement à les surestimer. Le rapport présente également des données probantes sur l'impact de la pandémie sur la pauvreté et d'autres indicateurs sociaux à l'aide de données provenant d'enquêtes téléphoniques à haute fréquence menées pendant la pandémie, ce qui permet d'établir des liens directs entre les résultats économiques et sociaux de la pandémie.

IMPACTS DE LA GUERRE EN UKRAINE

La guerre en Ukraine a perturbé les chaînes de valeur mondiales, augmenté les prix des principaux produits de base, notamment le blé, l'huile alimentaire, les engrais et les carburants, ce qui a encore aggravé les conditions économiques fragiles en Afrique, juste après que la pandémie de COVID-19 semblait s'être calmée. Comme la guerre se poursuit, son impact réel ne peut pas encore être pleinement connu. Cependant, le rapport fournit une analyse des impacts en identifiant la vulnérabilité des pays africains à l'aide des canaux du commerce, de l'investissement et des prix, ce qui permet d'établir des liens entre la guerre et les principaux indicateurs économiques et sociaux.

IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

LA COMPLEXITÉ DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Les changements climatiques ont des effets négatifs directs et indirects sur les économies africaines de diverses manières. L'impact des chocs climatiques sur les économies nationales est endogène, ce qui peut à la fois accroître la gravité de ces chocs et rendre les mesures de riposte moins efficaces si elles n'intègrent pas cette relation bilatérale. Cette relation bidirectionnelle découle de la nature particulière du risque climatique, qui rend difficile l'évaluation de son impact immédiat et à long terme sur l'économie et la conception de stratégies prospectives pour en atténuer l'impact. Les principales caractéristiques du risque climatique permettent de comprendre sa complexité et l'endogénéité de sa relation avec l'économie.[30]

- L'incertitude profonde, voire irréductible sur le risque lié aux changements climatiques et son impact sur la société et les écosystèmes, en raison de la nature du système terrestre et des répercussions en cascade des divers chocs climatiques.
- La non-linéarité de l'évolution des événements liés au climat, notamment des événements extrêmes, fait des chocs climatiques passés un mauvais prédicteur des chocs futurs, d'où une base incertaine pour la conception de politiques de prévention et d'atténuation des chocs climatiques.
- La durée prolongée des impacts des chocs climatiques, qui est en contradiction avec l'horizon souvent à court terme des décisions individuelles (investisseurs et consommateurs) et de l'élaboration des politiques.
- L'endogénéité du risque, une caractéristique très négligée ou mal comprise des risques et des chocs climatiques, qui est liée aux attentes et aux réactions des individus et des décideurs face aux chocs réels et anticipés, ainsi qu'aux impacts physiques de ces chocs.

ENDOGÉNÉITÉ DES RISQUES ET DES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'endogénéité du risque et de l'impact des changements climatiques provient de nombreuses sources. Premièrement, les chocs climatiques initiaux sapent la capacité physique et sociétale de prévenir les chocs climatiques futurs et de s'y préparer, en détruisant les infrastructures et les actifs naturels et

en détournant les ressources d'investissements dans la préparation aux changements climatiques pour répondre aux impacts immédiats de ces chocs. Par exemple, la destruction de forêts due aux chocs thermiques rend les zones plus exposées à d'autres chocs en supprimant la protection qu'assuraient ces forêts. Un autre exemple est la destruction d'infrastructures publiques par de violents chocs météorologiques, qui détourne les ressources qui auraient été utilisées pour financer la préparation aux changements climatiques (par la recherche-développement et la modernisation des infrastructures) vers la réparation des dommages causés par les chocs. Cela signifie qu'à mesure que les pays africains sont affectés par des chocs climatiques, leur capacité à se préparer aux chocs futurs pour les atténuer est gravement compromise, ce qui implique que les chocs futurs vont devenir plus fréquents et que leur impact va être plus dévastateur.

L'endogénéité du risque lié aux changements climatiques découle également des attentes des acteurs et de leurs réponses aux chocs. Par exemple, le comportement des agriculteurs est influencé par l'expérience des aléas climatiques qui affectent l'agriculture. Les agriculteurs qui ont subi des chocs liés au climat prennent des mesures visant à rendre leurs exploitations moins exposées aux chocs futurs, comme la plantation d'arbres pour prévenir l'érosion.[31] Les agriculteurs anticipent les chocs futurs grâce à d'autres stratégies, notamment la conservation des sols et de l'eau, les variétés de semences modernes et la diversification des cultures, en essayant à la fois de réduire l'occurrence et la gravité des chocs (instabilité des précipitations) et d'atténuer l'impact des chocs lorsqu'ils se matérialisent.[32] L'adaptation comportementale des producteurs rend le risque climatique endogène.

Le canal comportemental de l'endogénéité du risque lié aux changements climatiques a été exploré dans les liens entre la finance et le risque climatique.[33] Les chocs liés au climat affectent la valeur actuelle et future des actifs (physiques et financiers), ce qui se répercute sur la situation financière des particuliers, des entreprises et des gouvernements, conduisant à d'éventuelles dégradations de notation, avec des répercussions sur l'investissement et la consommation. Les effets négatifs des risques liés au climat sur la situation financière des acteurs économiques affectent à leur tour la volonté et la capacité de réaliser des investissements qui améliorent la préparation aux changements climatiques et la résilience face à ceux-ci, augmentant ainsi l'exposition à de nouveaux risques climatiques. En augmentant le risque financier global (réel ou perçu), les risques liés au climat découragent les investissements directs nationaux et étrangers, compromettant ainsi les perspectives de croissance de l'économie.[34]

Ces complexités de risques et de chocs liés au climat doivent être prises en compte dans la réflexion sur les politiques à adopter en riposte aux chocs climatiques et aux changements climatiques en général, afin de mieux positionner les économies africaines pour la transition vers une croissance respectueuse de l'environnement.

Prenant acte de ces complexités, le chapitre sur les chocs liés aux changements climatiques illustre prudemment comment ces chocs pourraient avoir un impact sur les activités économiques et d'autres indicateurs sociaux, tels que la pauvreté, en se basant sur des approches descriptives et économétriques. Dans un premier temps, le chapitre établit un lien direct entre l'activité économique et les émissions de gaz à effet de serre et présente des estimations quantitatives de la force de ce lien dans différentes régions du monde. Cela permet de comparer l'Afrique à d'autres régions, tout en prédisant les tendances des émissions de gaz à effet de serre sur la base de la croissance prévue de l'activité économique. On y parvient grâce à une estimation des élasticités entre la croissance du PIB réel et les émissions de gaz à effet de serre. En outre, le chapitre examine les effets inverses des chocs des changements climatiques sur les activités économiques. À l'aide de techniques économétriques simples, il établit des relations directes entre les chocs dus aux changements climatiques, représentés par les hausses de températures et la fréquence des catastrophes naturelles d'une part, et les indicateurs économiques et sociaux clés, tels que la croissance du PIB réel, l'inflation, l'endettement et la pauvreté, d'autre part.

APPENDICE 1.1

EXEMPLES STATISTIQUES INDICATIFS DE L'IMPACT DES CHOCS MONDIAUX SUR LES ODD

IMPACT DES CHOCS MONDIAUX SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : EXEMPLES STATISTIQUES INDICATIFS

En 2022, jusqu'à 95 millions de personnes de plus que prévu vivaient dans l'extrême pauvreté en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la guerre en Ukraine. La pandémie à elle seule a effacé plus de quatre années de progrès accomplis en matière de la lutte contre la pauvreté.

La convergence des conflits, de la COVID-19, des changements climatiques et des inégalités croissantes compromet la sécurité alimentaire dans le monde entier : en 2021, près d'une personne sur trois n'avait pas accès régulièrement à une alimentation adéquate. Quelque 150 millions de personnes de plus ont souffert de la faim en 2021 par rapport à 2019.

En 2020, 22,7 millions d'enfants n'ont pas reçu les vaccins de base, soit 3,7 millions de plus qu'en 2019. À la mi-2022, 500 millions de personnes avaient été infectées par la COVID-19, maladie ayant causé la mort de 15 millions de personnes en 2020 et 2021.

24 millions d'élèves et d'étudiants (du niveau préprimaire au niveau universitaire) pourraient ne jamais être rescolarisés après la pandémie de COVID-19. En 2020 et 2021, 147 millions d'enfants ont manqué plus de la moitié des cours donnés en présentiel.

Au niveau mondial, un quart des femmes actives travaillent dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, qui sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques. Les perturbations liées à la COVID-19 ont considérablement creusé l'écart entre les genres en matière de sécurité alimentaire, passant de 6 % en 2019 à 10 % en 2020.

Les catastrophes naturelles ont un impact direct sur l'accès à l'eau propre et sur l'assainissement, et le rythme va en s'accroissant, les sécheresses et les inondations étant plus fréquentes du fait des changements climatiques. Deux milliards de personnes vivent sans services d'eau potable gérés de manière sûre.

Selon la Banque mondiale, la pandémie a eu pour effet de ralentir les progrès accomplis vers l'accès universel à l'énergie propre. Dans le monde, 733 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et le nombre de personnes ne disposant pas d'installations de cuisson propre a augmenté pendant la pandémie.

En 2020, la production mondiale a reculé de 4,3 %, soit plus de trois fois plus que pendant la crise financière mondiale de 2009. La reprise économique mondiale a été freinée par de nouvelles vagues de COVID-19, la crise ukrainienne, la hausse de l'inflation, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et d'autres chocs.

Dans le secteur manufacturier, un emploi sur trois s'est ressenti de la pandémie de COVID-19. L'industrie manufacturière mondiale a rebondi après la pandémie, mais les pays les moins avancés ont été laissés de côté.

Du fait de la pandémie de COVID-19, les inégalités de revenus entre pays se sont creusées pour la première fois depuis une génération; 10 % de la population du globe détient 76 % de la richesse mondiale.

Pendant la pandémie, les systèmes de santé et de transport de nombreuses villes ont été mis à rude épreuve, les services d'eau et d'assainissement se sont révélés inadéquats, le nombre de sans-abri a augmenté et d'autres difficultés sont apparues. Parallèlement, il était estimé que les administrations locales enregistreraient une baisse de 15 à 25 % de leurs recettes en 2021.

Malgré les chocs mondiaux, la consommation continue de grimper à l'échelle mondiale : elle est estimée à 6 947 milliards de dollars en 2021, contre 6 220 milliards de dollars en 2020. Les modes de consommation et de production non durables sont à l'origine des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité.

Les émissions de CO_2 liées à l'énergie ont augmenté de 6 % en 2021, effaçant la diminution enregistrée du fait de la pandémie. Les investissements en faveur des énergies renouvelables se sont ressentis de la pandémie, les énergies propres ne représentant que 3 % des dépenses destinées à favoriser le relèvement enregistrées jusqu'en octobre 2021.

Malgré les confinements, plus de 17 millions de tonnes de plastique se sont retrouvées dans l'océan en 2021, aggravant ainsi la pollution. La pression économique exercée par la crise de la COVID-19 a mis en difficulté la pêche artisanale, qui fait vivre 90 % des pêcheurs dans le monde.

Les forêts jouent un rôle important dans la réduction du risque de chocs mondiaux liés aux catastrophes naturelles. Or, 10 millions d'hectares de forêt sont détruits chaque année et la déforestation est en progression à cause de l'activité visant à compenser les pertes économiques causées par la pandémie et l'inflation.

En mai 2022, on enregistrait le nombre record de 100 millions de personnes déplacées de force. En tout, 41 % des personnes dont on estimait qu'elles seraient déplacées de force en 2021 étaient des enfants, lesquels sont touchés de manière disproportionnée par les chocs mondiaux.

L'augmentation du poids de la dette souveraine menace le relèvement post-pandémique et entrave la croissance socioéconomique des pays en développement. Dans les pays à faible revenu, le ratio moyen dette/exportations est passé de 3,1 % à 8,8 % entre 2011 et 2020.

Source : Nations Unies, 2022 (https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2302794f-policybrief-2_8.pdf).

APPENDICE 1.2
CROISSANCE CYCLIQUE DU PIB RÉEL PAR HABITANT, 1990-2022

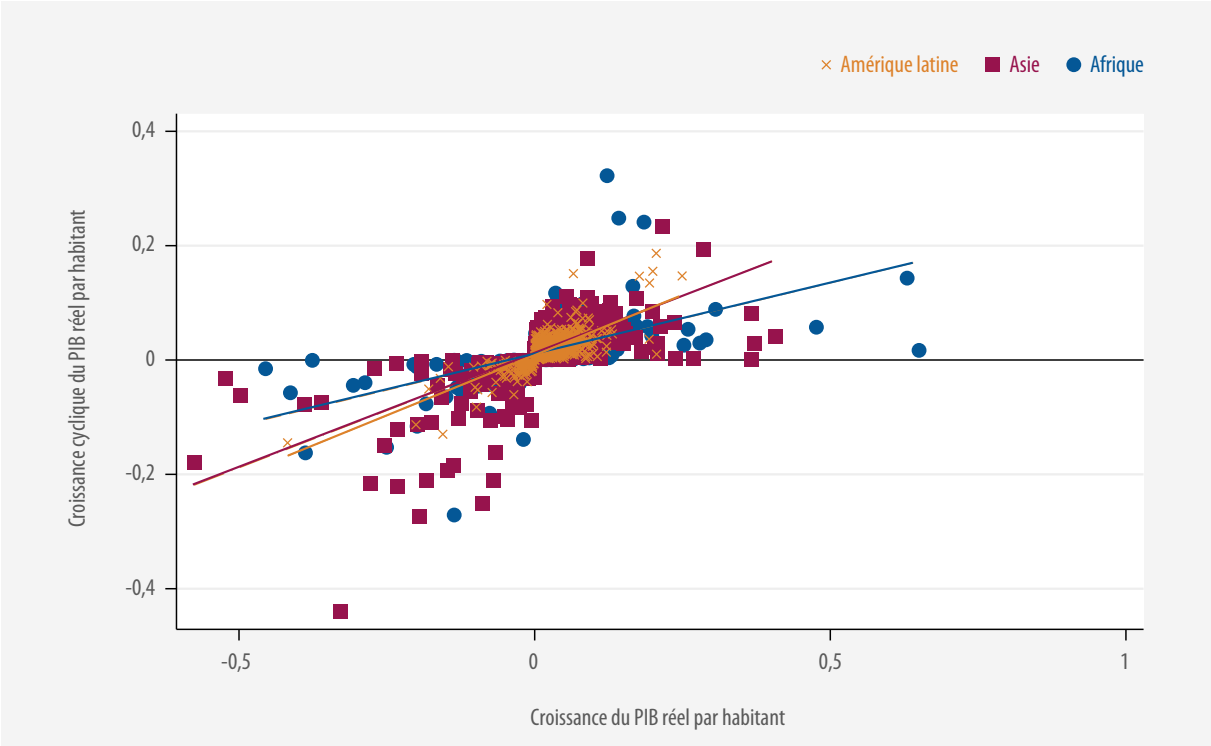

Source : Calculs de la CEA basés sur les Penn World Tables de Robert *et al.* (2015)

Note : La composante cyclique de la croissance du PIB par habitant est calculée à l'aide de la technique de filtrage de Kalman.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ackerman, F. 2017. *Worst-case Economics: Extreme Events in Climate and Finance (Économie du pire des scénarios : événements extrêmes dans le climat et la finance).* Anthem Press.

Adam, C., E. Alberola et A. Pierres. 2022. « COVID-19 and the Monetary Fiscal Policy Nexus in Africa » (La COVID-19 et le lien entre les politiques monétaire et budgétaire en Afrique). Documents de la BRI 121, Banque des règlements internationaux, Bâle (Suisse).

Alesina, A., W. Easterly et J. Matuszeski. 2011. « Artificial States ». (États artificiels) *Journal of the European Economic Association* 9 (2) : 246-277.

Andrimihaja, N. A., M. Cinyabuguma et S. Devarajan. 2012. « Avoiding the Fragility Trap in Africa » (Éviter le piège de la fragilité en Afrique). Document de travail 5884, Banque mondiale, Washington.

Azariadis, C., et J. Stachurski. 2005. « Poverty Traps » (Pièges de la pauvreté). Dans *Handbook of Economic Growth*, Volume 1A. Amsterdam : Elsevier.

Banque africaine de développement. 2017. *Perspectives économiques en Afrique 2017*. Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque africaine de développement. 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022*. Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Barrett, C. B., et M.A. Constas. 2014. « Toward a Theory of Resilience for International Development Applications » (Vers une théorie de la résilience pour les applications du développement international). *Proceedings of the National Academy of Sciences* 111 (40) : 14625-14630.

Barrientos, A., et M. Nino-Zarazúa. 2011. « Financing Social Protection for Children in Crisis Contexts » (Financer la protection sociale des enfants en contexte de crise). *Development Policy Review* 29 (5) : 603-620.

Battiston, S., Y. Dafermos et I. Monasterolo. 2021. « Climate Risks and Financial Stability » (Risques climatiques et stabilité financière). *Journal of Financial Stability* 54 : 100867.

Berthelemy, J. C., et L. Soderling. 1999. « Le rôle de l'accumulation du capital, de l'ajustement et du changement structurel pour le décollage économique : données empiriques tirées des épisodes de croissance en Afrique ». Document de travail 99-07, CEPII (Centre d'études perspectives et d'informations internationales), Paris.

Berthelemy, J. C. 2006. « Convergence and Development Traps: How Did Emerging Economies Escape the Under-development Trap? » (Convergence et pièges du développement : comment les économies émergentes ont-elles échappé au piège du sous-développement ?) Dans *Growth and Integration: Annual World Bank Conference on Development Economics*, sous la direction de F. Bourguignon et B. Pleskovic, p. 127-157. Washington : Banque mondiale.

Berthelemy, J. C. 2018. « Accélération de la croissance, changement structurel et réduction de la pauvreté en Afrique ». Document de travail 293, Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Bigsten, A., et A. Shimeles. 2011. « The Persistence of Urban Poverty in Ethiopia: A Tale of Two Measurements » (La persistance de la pauvreté urbaine en Éthiopie : l'histoire de deux mesures). *Applied Economics Letters* 18 (9) : 835-839.

Bonnet, F., C. Saget et A. Weber. 2012. « Organisation internationale du travail, protection sociale et salaire minimum : réponses à la crise financière et économique de 2008 : conclusions de l'inventaire OIT/Banque mondiale ». Document de travail sur l'emploi 113, Organisation internationale du Travail, Genève.

Briguglio, L., G. Cordina, N. Farrugia et S. Vella. 2006. « Conceptualizing and Measuring Economic Resilience » (Conceptualiser et mesurer la résilience économique). Dans *Building the Economic Resilience of Small States*. Malta: Islands and Small States Institute of the University of Malta; Londres : Secrétariat du Commonwealth.

Carter, M. R., P. D. Little, T. Mogues, W. Negatu et A. Ababa. 2006. « The Long-term Impacts of Short-term Shocks: Poverty Traps and Environmental Disasters in Ethiopia and Honduras » (Les impacts à long terme des chocs à court terme : pièges de la pauvreté et catastrophes environnementales en Éthiopie et au Honduras). Basis Brief 28, International Food Policy Research Institute, Washington.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022. *Rapport économique sur l'Afrique 2021 : Lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité en Afrique pendant la pandémie de COVID-19*. Addis-Abeba : CEA.

Chen, Y., D. Zhang, F. Wu et Q. Ji. 2022. « Climate Risks and Foreign Direct Investment in Developing Countries: The Role of National Governance » (Risques climatiques et investissements directs étrangers dans les pays en développement : le rôle de la gouvernance nationale). *Sustainability Science* 17 (5) : 1723-1740.

Collier, P. 2004. « Conflict and Development » (Conflit et développement). Document de travail non publié, Center for the Study of African Economies, Université d'Oxford.

Duval, R., et L. Vogel. 2008. « Résilience économique aux chocs : le rôle des politiques structurelles ». Paris : Éditions de l'OCDE.

Easterly, W. 2006. « Reliving the 1950s: The Big Push, Poverty Traps, and Takeoffs in Economic Development » (Revivre les années 1950 : la grande poussée, les pièges de la pauvreté et les décollages du développement économique). *Journal of Economic Growth* 11 (4) : 289-318.

Feenstra, R. C., R. Inklaar et M. P. Timmer. 2015. « The Next Generation of the Penn World Table » (La prochaine génération de la Penn World Table). *American Economic Review* 105 (10) : 3150-3182.

Fosu, A. K. 2009. « Impacts of Policy Syndromes and Governance on Productivity and Growth of African Economies. » (Impacts des syndromes politiques et de la gouvernance sur la productivité et la croissance des économies africaines). Centre for the Study of African Economies, Université d'Oxford.

Gassmann, F. 2011. « Protéger les familles vulnérables en Asie centrale : pauvreté, vulnérabilité et impact de la crise économique ». Document de travail 2011-05, Bureau régional de l'UNICEF pour les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI, Genève et Florence (Italie).

Gatiso, T. G. 2015. « Effectiveness of Climate Change Adaptation Strategies: Household Level Evidence from Ethiopia » (Efficacité des stratégies d'adaptation au changement climatique : données probantes au niveau des ménages en Éthiopie). *Journal of Economics and Sustainable Development* 6 (19) : 99-109.

Hausmann, R., L. Pritchett et D. Rodrik. 2005. « Growth Acceleration » (Accélération de la croissance). *Journal of Economic Growth* 10 (4) : 303-329.

Herrera, S., W. Kouame et P. Mandon. 2019. « Why Some Countries Can Escape the Fiscal Pro-cyclicality Trap and Others Cannot? » (Pourquoi certains pays peuvent-ils échapper au piège de la procyclicité budgétaire et d'autres pas ?) Policy Research Working Papers 8963, Banque mondiale, Washington.

Klimek, P., S. Poledna et S. Thurner. 2019. « Quantifying Economic Resilience from Input–Output Susceptibility to Improve Predictions of Economic Growth and Recovery » (Quantification de la résilience économique à partir de la susceptibilité aux entrées-sorties pour améliorer les prévisions de croissance et de reprise économiques). *Nature Communications* 10 : 1677.

Konuki, T., et M. Villafuerte. 2016. « Cyclical Behavior of Fiscal Policy among Sub-Saharan African Countries » (Comportement cyclique de la politique budgétaire dans les pays d'Afrique subsaharienne). Washington : Fonds monétaire international.

Monasterolo, I. 2020. « Embedding Finance in the Macroeconomics of Climate Change: Research Challenges and Opportunities ahead » (Intégrer la finance dans la macroéconomie du changement climatique : défis et opportunités de recherche à venir). *CESifo Forum* 21 (4) : 25–32.

Nathan, N. 2008. « The Long-term Effects of Africa's Slave Trades » (Les effets à long terme de la traite des esclaves en Afrique). *The Quarterly Journal of Economics* 123 (1) : 139-176.

Ndikumana, L. 2015. « The Role of Foreign Aid in Post-Conflict Countries » (Le rôle de l'aide étrangère dans les pays sortant d'un conflit). Dans *Building Sustainable Peace : Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding*, édité par A. Langer et G. K. Brown. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press.

Ndjokou, I., et C. Mbassi. 2018. « Does Financial Development Explain the Cyclicality of Monetary Policy in Sub-Saharan Africa » (Le développement financier explique-t-il le caractère cyclique de la politique monétaire en Afrique subsaharienne ?) *Journal of Economic Development* 43 : 71-83.

Nkurunziza, J. D. 2015. « Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding in Burundi » (Calendrier et séquençage de la reconstruction post-conflit et de la consolidation de la paix au Burundi). Dans *Building Sustainable Peace : Timing and Sequencing of Post-Conflict Reconstruction and Peacebuilding*, édité par A. Langer et G. K. Brown. Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.

Nkurunziza, J. D., et F. Ngaruko. 2005. « The Challenge of Transition from War to Peace in Burundi » (Le défi de la transition de la guerre à la paix au Burundi). Dans *Post-Conflict Economies in Africa*, édité par A. K. Fosu et P. Collier, 180-193. Londres : Palgrave Macmilan.

Oyekale, T. O., et A. S. Oyekale. 2019. « Endogenous-Switching Regression Modeling of Farmers' Exposure to Climate Hazards and Reforestation in Selected Villages in Africa » (Modélisation de régression à commutation endogène de l'exposition des agriculteurs aux aléas climatiques et au reboisement dans des villages sélectionnés en Afrique). *Journal of Physics : : Conference Series* 1378 (3) : 032018.

Oxfam. 2013. *No Accident: Resilience and the Inequality of Risk (Il ne s'agit pas d'un accident : résilience et inégalité des risques)*. Oxford (Royaume-Uni) : Oxfam.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. « L'état des cadres de financement nationaux intégrés en 2022 ». New York : Facilité INFF du PNUD.

Premand, P., et R. Vakis. 2010. « Do Shocks Affect Poverty Persistence? Evidence Using Welfare Trajectories from Nicaragua » (Les chocs affectent-ils la persistance de la pauvreté ? Preuves à l'aide des trajectoires de bien-être du Nicaragua). *Well-being and Social Policy*.

Sachs, J. D., et A. M. Warner. 1997. « Sources of Slow Growth in African Economies » (Les sources de la croissance lente dans les économies africaines). *Journal of African Economies* 6 (3) : 335-376.

Sachs, J., J. W. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Kruk, C. Bahadur, M. Faye et G. McCord. 2004. « Ending Africa's Poverty Trap » (Mettre fin au piège de la pauvreté en Afrique). *Brookings Papers on Economic Activity* 2004 (1) : 117-240.

Saggu, A., et W. Anukoonwattaka. 2015. « Global Commodity Price Falls: A Transitory Boost to Economic Growth in Asia-Pacific Countries with Special Needs, Trade Insights » (Chute des prix mondiaux des produits de base : un coup de pouce transitoire à la croissance économique dans les pays de l'Asie-Pacifique ayant des besoins spéciaux, perspectives commerciales). CESAP. (en anglais) : http://www.unescap.org/resources/global-commodity-price-falls-transitory-boost-economic-growth-asia-pacific-countries.

Shimeles, A. 2015. « Poverty and Wealth in Africa: Shifting Fortunes and New Perspectives ». (Pauvreté et richesse en Afrique : fortunes changeantes et nouvelles perspectives) Dans *Handbook of African Economies*, édité par J. Li et C. Monga. Oxford (Royaume-Uni): Oxford University Press.

Sumner, A., C. Hoy et E. Ortiz-Juarez. 2020. « Estimates of the Impact of COVID-19 on Global Poverty. » (Estimations de l'impact de la COVID-19 sur la pauvreté dans le monde). Document de travail 2020/43, UNU-WIDER, Helsinki.

Sy, A. 2016. « Managing Economic Shocks: African Prospects in the Evolving External Environment » (Gérer les chocs économiques : perspectives de l'Afrique dans un environnement extérieur en évolution). Washington : Brookings.

te Velde, D. W., M. M. Ahmed, G. Alemu, L. Bategeka, M. Cali, C. Castel-Branco, F. Chansa, S. Dasgupta, M. Foresti, M. Hangi, L. Ingombe, A. Iqbal, H. Jalilian, L. C. Jemio, F. K. Kalala, J. Keane, J. Kennan, T. I. Khan, H. B. Lunogelo, I. Massa, A. Mbilinyi, D. Mudenda, F. M. Mwega, M. Ndulo, O. Nina, R. Ossemane, M. Rahman, G. Reyes, S. Ssewanyana et L. Wild. 2010. « The Global Financial Crisis and Developing Countries: Phase 2 Synthesis » (La crise financière mondiale et les pays en développement : synthèse de phase 2). Document de travail 316, Overseas Development Institute, Londres.

NOTES DE FIN

1 PNUD, 2022.

2 Banque africaine de développement, 2022.

3 CEA, 2022.

4 Oxfam, 2013.

5 Premand et Vakis, 2010.

6 Oxfam, 2013.

7 Premand et Vakis, 2010.

8 Sy, 2016.

9 Duval et Vogel, 2008.

10 Oxfam, 2013.

11 Berthélemy, 2018; 2006; Berthélemy et Soderling, 1999.

12 L'accélération de la croissance est un cadre d'analyse introduit par Hausman *et al.* (2005) pour identifier et caractériser les modèles de croissance afin de classer la croissance en termes de durabilité potentielle et de véritable décollage. Un épisode d'accélération de la croissance est défini comme une situation dans laquelle un pays enregistre un taux de croissance du PIB par habitant égal ou supérieur à 3,5% pendant au moins huit années consécutives et le niveau du PIB par habitant atteint est plus élevé à la fin de l'accélération de la croissance qu'au début. De plus, le taux de croissance de l'économie (taux d'accélération) à la fin de l'épisode est égal ou supérieur à 2%. Ces trois conditions garantissent que le taux de croissance enregistré au cours de la période spécifiée indique une viabilité à long terme ou un passage d'un équilibre faible à un équilibre élevé du PIB par habitant.

13 L'accélération de la croissance est un cadre d'analyse introduit par Hausman *et al.* (2005) pour identifier et caractériser les modèles de croissance de telle sorte qu'il soit possible de classer les performances de croissance des pays en termes de durabilité potentielle et de véritable « décollage ». Un épisode d'accélération de la croissance est défini comme une situation dans laquelle un pays enregistre un taux de croissance du PIB par habitant supérieur à 3,5% pendant au moins huit années consécutives et où le niveau du PIB par habitant atteint est plus élevé à la fin de l'accélération de la croissance qu'au début. Un autre exemple révélateur est le contraste entre la reprise rapide (en forme de V) après le génocide au Rwanda et le relèvement post-conflit beaucoup plus lent (en forme de L) au Burundi (Ndikumana 2015 ; Nkurunziza, 2015 ; Nkurunziza et Ngaruko, 2005).

14 Un autre exemple éloquent est le contraste entre le relèvement rapide (en forme de V) après le génocide au Rwanda et le relèvement post-conflit beaucoup plus lent (en forme de L) au Burundi (Ndikumana, 2015 ; Nkurunziza, 2015 ; Nkurunziza et Ngaruko, 2005).

15 Easterly, 2006.

16 Sachs et Warner, 1997.

17 Fosu, 2009.

18 Alesina *et al.*, 2007.

19 Collier, 2004 ; Andrimihaja *et al.*, 2012.

20 Nun, 2008.

21 Sachs *et al.*, 2007.

22 Barrett et Costas, 2014.

23 Banque africaine de développement, 2017.

24 Carter *et al.*, 2005.

25 Klimek *et al.*, 2019.

26 L'indice de résilience construit pour le présent rapport suit la définition de Hallegate (2014) où la résilience macroéconomique est perçue comme composée de deux aspects. L'un est la résilience instantanée, qui englobe la capacité à contenir et à limiter les dommages infligés par les chocs. L'autre est la résilience dynamique, qui consiste en la capacité de se reconstruire et de se remettre des chocs. Dans cette optique, l'indice de résilience comporte deux composantes. La première est la composante financière ou budgétaire qui donne une approximation de la capacité d'un pays à minimiser les pertes de production et/ou de consommation causées par le choc. La seconde, qui recoupe également la première, est la capacité institutionnelle qui permet à un pays de se remettre des chocs le plus rapidement possible. La première composante de la résilience est représentée par la capacité globale d'épargne et de mobilisation de recettes de l'économie. Par conséquent, la part des recettes publiques en % du PIB et la part de l'épargne en pourcentage du PNB ont été utilisées

comme indicateurs de résilience. Pour la deuxième composante, la qualité des institutions et de la gouvernance est considérée comme un élément essentiel pour accélérer le redressement et la reconstruction. Chacun des indicateurs est régressé en fonction du logarithme du PIB par habitant, et le résidu est conservé pour éliminer l'influence du PIB par habitant sur ces indicateurs. Un index unique est généré à l'aide de l'analyse des composantes principales, couramment utilisée pour réduire les dimensions des données.

27 Bigsten et Shimeles, 2011.

28 La Banque mondiale a créé une base de données en ligne qui permet aux utilisateurs d'estimer et de simuler la pauvreté pour presque tous les pays africains. (https://donnees.banquemondiale.org/)

29 Une autre approche pourrait consister à supposer que les chocs ont un impact uniforme sur les ménages et à ajuster simplement le seuil de pauvreté d'un certain pourcentage, méthode appliquée par Sumner *et al.* (2020).

30 Battiston et coll., 2021 ; Monasterolo, 2020 ; Ackerman, 2017.

31 Oyekale et Oyekale, 2019.

32 Voir Gatiso (2015) pour des données probantes sur l'Éthiopie.

33 Battiston et coll., 2021. Voir la section spéciale « Special Section on Climate Risk and Financial Stability » (Section spéciale sur le risque climatique et la stabilité financière) dans *Journal of Financial Stability*, volume 54, juin 2021.

34 Chen et coll., 2022.

CHAPITRE 2

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN AFRIQUE

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

L'activité économique mondiale a ralenti en 2022, en raison d'un recul de la croissance économique dans les principales économies mondiales, les taux de croissance en Chine (3 %), dans l'UE (3,1 %), au Royaume-Uni (3,6 %) et aux États-Unis (1,6 %) étant nettement inférieurs à ceux de 2021.[1] La faiblesse de la demande extérieure liée au resserrement de la politique monétaire et au ralentissement économique dans les grandes économies (en particulier dans la zone euro et en Chine) a créé des vents contraires pour les exportations, tandis que la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires, en partie due à la guerre en Ukraine, a fait grimper les coûts des importations pour les importateurs nets en Afrique. La guerre a exacerbé les effets sociaux et économiques de la COVID-19, car elle a éclaté au moment même où l'économie africaine se remettait des effets néfastes de la pandémie, constituant une menace supplémentaire pour les perspectives de croissance économique de l'Afrique.

CROISSANCE ET PERSPECTIVES

Le ralentissement économique mondial, les fortes pressions inflationnistes, le changement climatique et la détérioration des conditions économiques et financières internationales ont réduit la croissance de l'Afrique de 4,6 % en 2021 à 3,6 % en 2022, mais elle devrait rebondir à 4,1 % en 2023 (**FIGURE 2.1**). La reprise de la demande mondiale, la hausse des prix du pétrole brut (qui profite principalement aux pays exportateurs de pétrole), l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 dans la plupart des pays, en particulier en Chine, et l'augmentation de la consommation intérieure et de l'investissement qui en résulte devraient contribuer de manière significative à la reprise en 2023.[2] Si les vents contraires actuels s'atténuent, la croissance pourrait atteindre 4,3 % en 2023, mais s'ils s'intensifient, elle pourrait n'être que de 3,7 % d'ici la fin de 2023. L'Afrique a toutefois été l'une des régions à la croissance la plus rapide après l'Asie de l'Est et du Sud (4,5 %) (**FIGURE 2.2**).

FIGURE 2.1 CROISSANCE DU PIB RÉEL EN AFRIQUE, 2019-2024

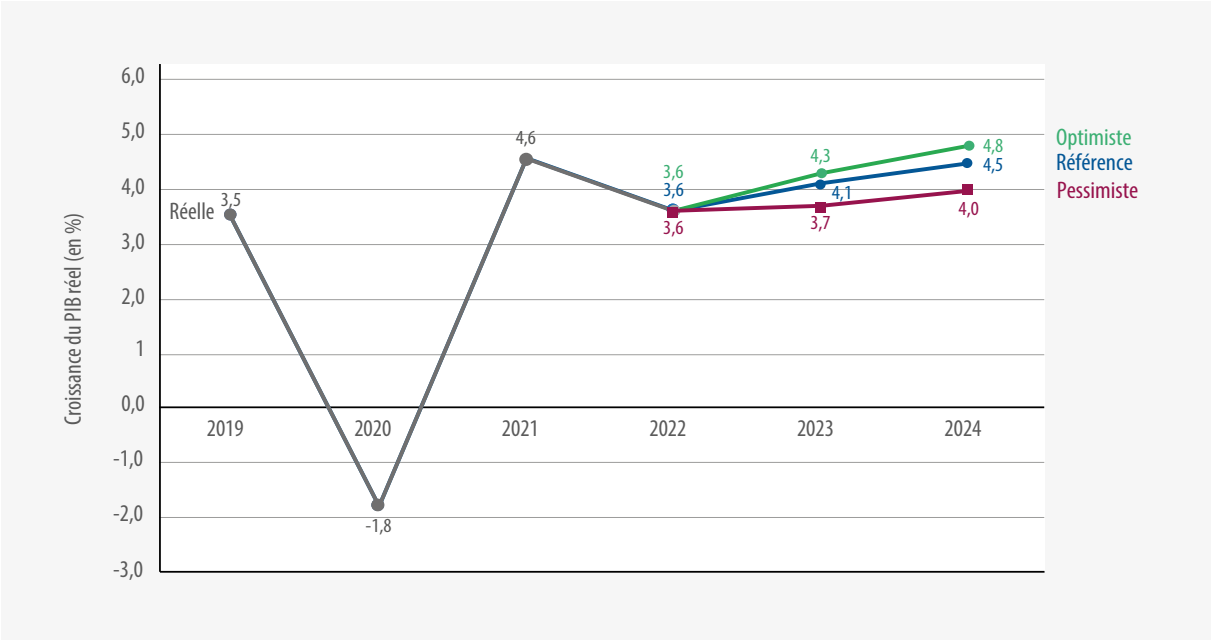

Source : D'après les données du DAES (2023) et de la CEA (2023).

Note : Les données pour 2022 sont des estimations et celles pour 2023 sont des projections.

FIGURE 2.2 CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE ET DANS D'AUTRES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, 2020–2023

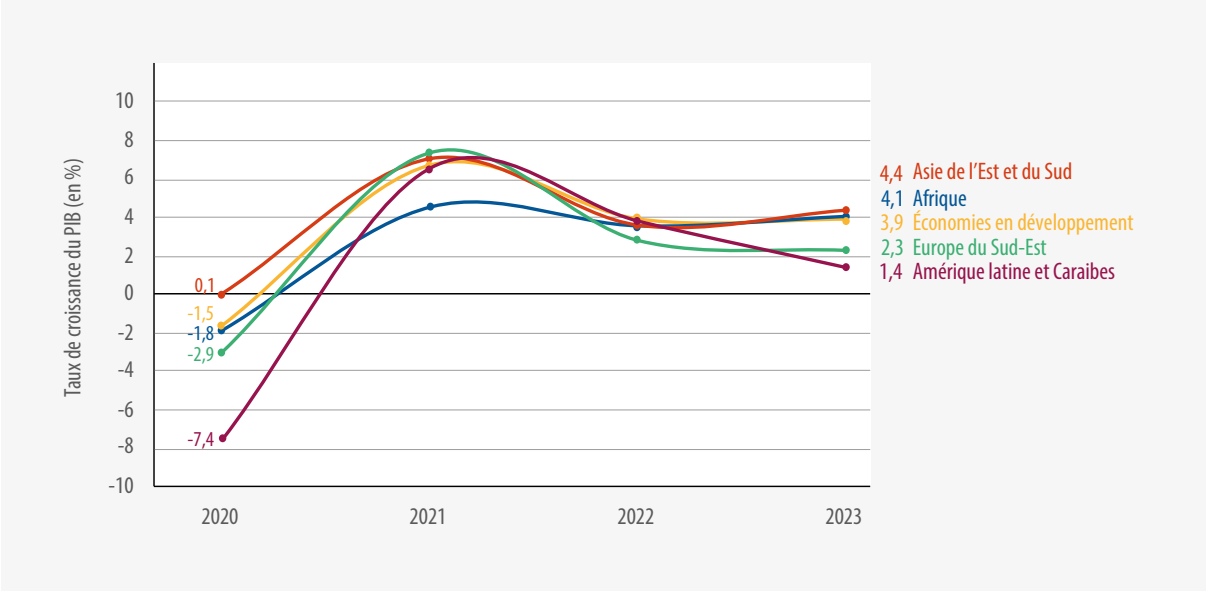

Source : Estimations et prévisions du DAES et de la CEA pour 2023.

> « La région a connu une amélioration des exportations nettes et de la consommation publique, les exportations ayant augmenté en raison de l'amélioration de la demande mondiale dans un contexte de hausse des prix mondiaux de certains produits de base, tels que le charbon et l'aluminium. »

LA CONSOMMATION PRIVÉE ET L'INVESTISSEMENT BRUT EN CAPITAL FIXE ONT CONTINUÉ DE STIMULER LA CROISSANCE

La consommation privée et l'investissement brut en capital fixe devraient continuer à étayer la croissance de l'Afrique en 2023, soutenus par un rebond attendu des exportations nettes, mais le resserrement des politiques monétaires mondiales devrait peser sur les investissements sur le continent (**FIGURE 2.3**). La consommation finale des États a augmenté en 2022, contribuant à hauteur de 0,8 point de pourcentage à la croissance du PIB, tandis que la contribution de la consommation privée à la croissance du PIB a été nettement inférieure à celle de 2021, dans un contexte de resserrement de l'économie mondiale par les autorités monétaires pour lutter contre les pressions inflationnistes.

La région a connu une amélioration des exportations nettes et de la consommation publique, les exportations ayant augmenté en raison de l'amélioration de la demande mondiale dans un contexte de hausse des prix mondiaux de certains produits de base tels que le charbon et l'aluminium.[3] La structure des économies africaines continue d'être menée par le secteur des services, suivi des secteurs industriel et agricole, avec des contributions moyennes estimées à 56,2 %, 29 % et 19,3 %, respectivement.

FIGURE 2.3 CONTRIBUTIONS DES COMPOSANTES À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE, 2019–2023

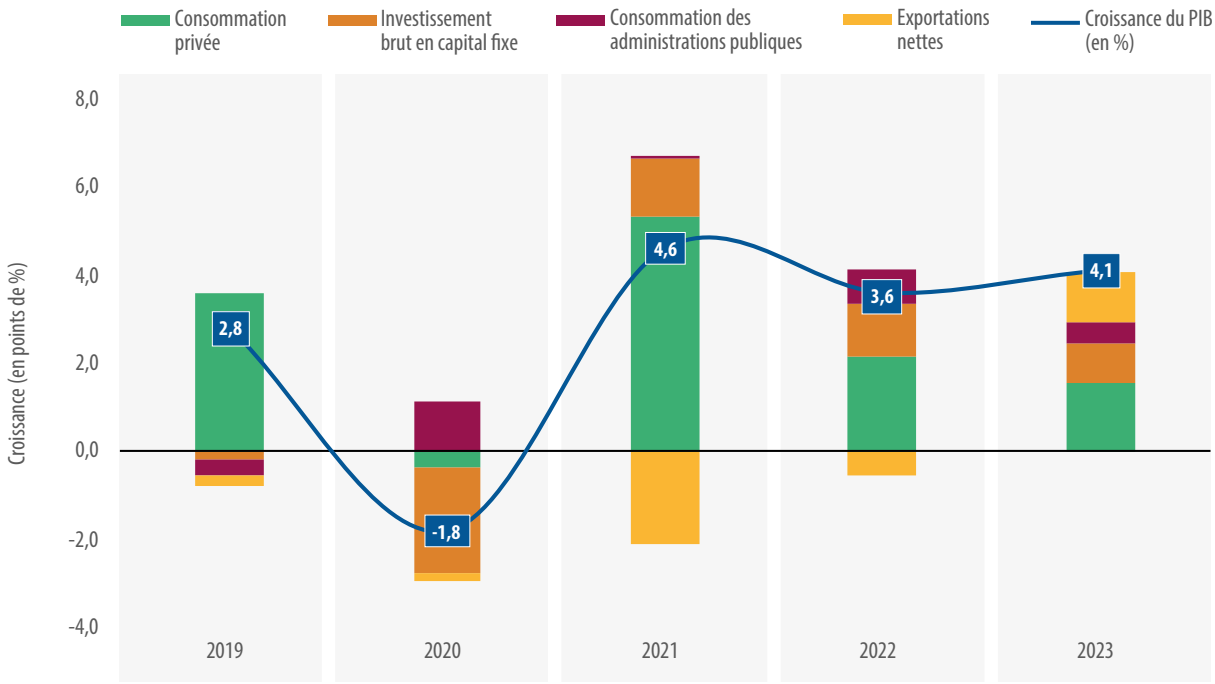

Source : D'après les données de l'EIU (2023), consultées en décembre 2022, du DAES (2023) et de la CEA (2023).

Note : Les données pour 2022 sont des estimations et celles pour 2023 sont des projections.

LES IDE ONT REBONDI MALGRÉ LA BAISSE DUE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers l'Afrique avaient déjà affiché une tendance à la baisse au cours des années précédant la pandémie de COVID-19, principalement en raison de la chute des prix des produits de base et de la montée en puissance de l'Asie et de l'Amérique latine comme destinations attrayantes pour les IDE. Plusieurs contraintes internes, notamment les obstacles réglementaires et administratifs, l'instabilité politique et les problèmes de sécurité, ainsi que d'importants déficits d'infrastructures, entre autres facteurs, ont pesé sur les flux d'investissement vers l'Afrique. La situation a été exacerbée par la pandémie, qui a entraîné une baisse de 16 % des flux d'IDE vers l'Afrique en 2020, chutant à 39 milliards de dollars, le niveau le plus bas depuis 2005.[4]

Toutefois, les entrées de capitaux ont rebondi en 2021 pour atteindre un niveau record de 83 milliards de dollars, en grande partie grâce à une seule grande transaction financière intra-entreprise en Afrique du Sud, tandis que la plupart des pays africains connaissaient une hausse modérée (**FIGURE 2.4**). Au cours de cette période, les annonces d'investissements dans de nouvelles capacités de production sont restées relativement faibles, à 39 milliards de dollars en 2021, soit une reprise modeste après une baisse significative de 77 milliards de dollars en 2019 à 32 milliards de dollars en 2020.[5] =

La guerre en Ukraine et la triple crise – alimentaire, énergétique et financière – ainsi que les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des changements climatiques, ajoutent de la volatilité aux perspectives d'investissement à court terme sur le continent. Néanmoins, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) devrait créer de nouveaux débouchés pour les IDE. Son protocole sur l'investissement, adopté lors de la 36e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine le 19 février 2023, et la mise en place d'une zone africaine commune d'investissement en découlant, vont permettre d'harmoniser les règles sur l'investissement et de stimuler les IDE à la recherche de marché, grâce aux gains de la facilitation des échanges. Cela devrait également stimuler les investissements intra-africains, qui ont tendance à être plus diversifiés que les IDE en provenance de l'extérieur du continent, en se concentrant fortement sur les services, en particulier les assurances, la banque de détail et les télécommunications.[6] Pour réaliser pleinement le potentiel de la ZLECAf, il faudrait cibler les secteurs prioritaires à fort rendement, tels que les transports, les communications, l'alimentation et le tabac, les services financiers, les services aux entreprises, les énergies renouvelables, les équipements industriels, les composants automobiles et les logiciels et les services informatiques.[7]

Une autre source de traction pourrait provenir de la transition énergétique en cours. Il s'agit d'une vague importante, si l'on

FIGURE 2.4 ENTRÉES D'IDE EN AFRIQUE, 2021

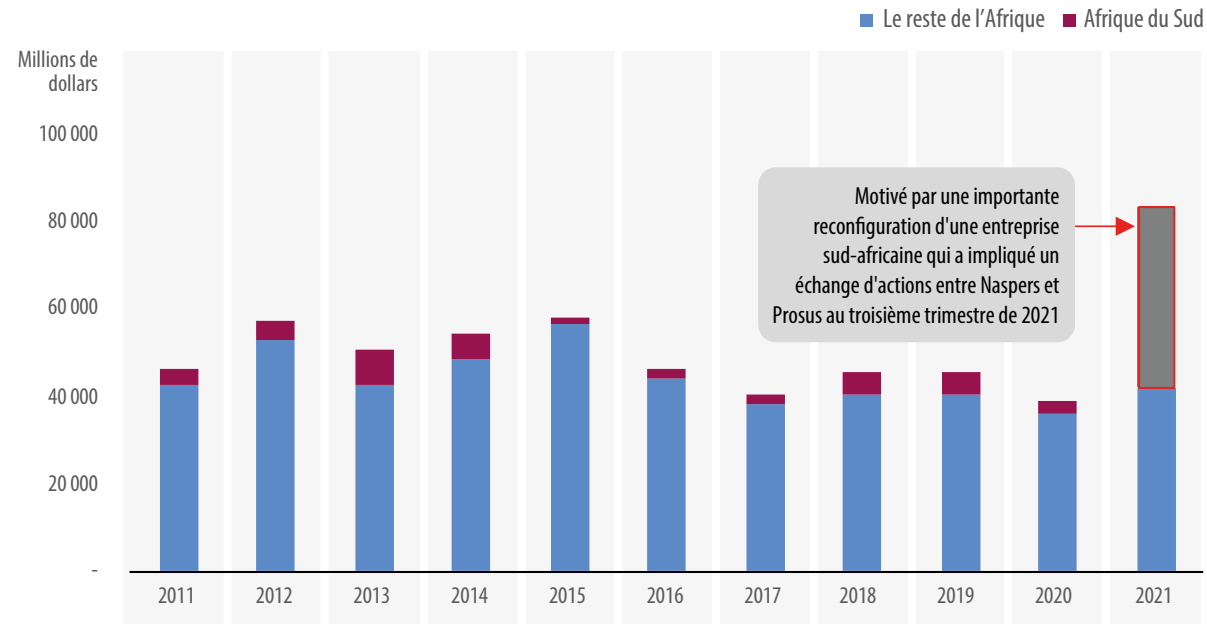

Source : CNUCED, 2022a.

considère qu'à l'échelle mondiale les projets visant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ont représenté la majeure partie de la croissance des IDE en 2021. Le nombre de projets internationaux dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique a également augmenté de manière constante, doublant entre 2011 et 2021, pour passer de 36 à 71, et devrait continuer à augmenter dans les années et décennies à venir.[8] Les économies mondiales se rapprochent des économies africaines pour renouer et renforcer leurs liens avec le continent, où se trouvent environ un tiers des ressources minérales mondiales et des engagements ont été pris en faveur d'une exploitation minière plus responsable, de manière à contribuer à la transformation des économies africaines.

Le revenu par habitant reste médiocre sur l'ensemble du continent, perdant 5 à 15 % en raison des changements climatiques, ce qui a limité la capacité de l'Afrique à réaliser son potentiel économique. Si les politiques climatiques mondiales actuelles restent inchangées, la température moyenne pourrait atteindre environ 2,7 °C de plus qu'à l'époque préindustrielle, ce qui entraînerait une réduction de 20 % de la croissance économique d'ici 2050.[9] De nombreux pays africains consacrent déjà 2 à 9 % de leur budget à la réaction aux phénomènes météorologiques extrêmes.[10]

L'AFRIQUE DE L'EST, L'AFRIQUE DU NORD ET L'AFRIQUE DE L'OUEST À LA POINTE DE LA REPRISE DE LA CROISSANCE

Le moteur de la croissance de l'Afrique au cours de l'année écoulée a été principalement la croissance des sous-régions de l'Est, du Nord et de l'Ouest (**FIGURE 2.5**). Après une nette reprise suite à la pandémie de COVID-19 en 2021, la croissance économique en Afrique de l'Est a, selon les projections, chuté à 4,8 % en 2022. Toutefois, elle devrait rebondir à 5,7 % en 2023, principalement sous l'effet d'une reprise des secteurs des services et de l'industrie, d'un commerce intrarégional florissant et d'une relance vigoureuse de l'industrie du tourisme. Néanmoins, la persistance des pressions inflationnistes, la faiblesse de la production agricole résultant des chocs climatiques et la nécessité d'assainir les dépenses budgétaires compte tenu du niveau élevé de l'endettement risquent de peser sur la croissance.

La croissance en Afrique centrale devrait atteindre 3,4 % en 2022 et se maintenir à ce stade en 2023, soit une amélioration significative par rapport à la croissance de 1,4 % enregistrée en 2021[11]. Cette croissance est principalement attribuable à des prix favorables des produits de base[12], soutenus en particulier par la hausse des prix du pétrole et la vigueur de la production intérieure.

Selon le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU (DAES), la croissance en Afrique de l'Ouest devrait s'établir à 3,6 % en 2022. Cette croissance devrait se

FIGURE 2.5 CROISSANCE DU PIB RÉEL PAR SOUS-RÉGION, 2020-2023

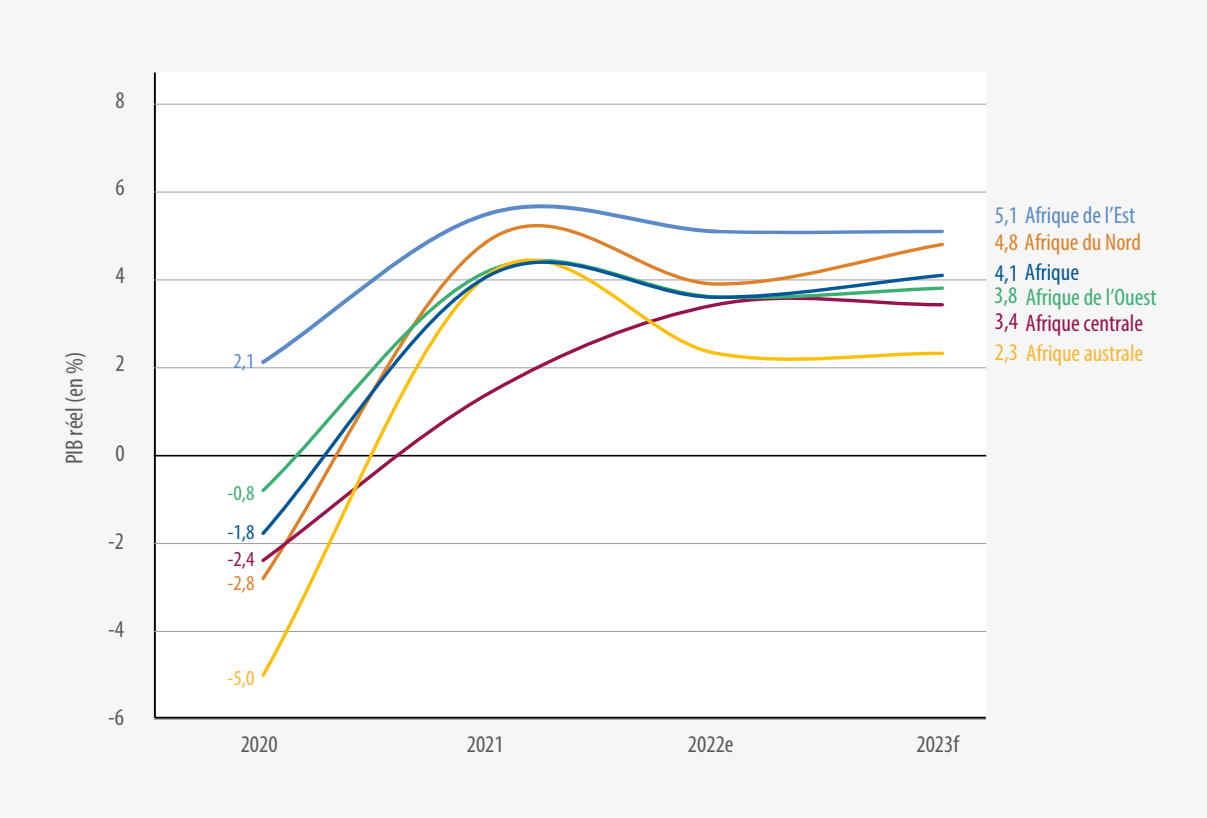

Source : DAES, 2023, et estimations et prévisions de la CEA, 2023.

poursuivre malgré l'impact négatif du secteur pétrolier au Nigéria, qui a entraîné une baisse de la croissance du PIB de 3,6 % en 2021 à 3,2 % en 2022. La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont apparus comme les principaux moteurs de la croissance économique dans la sous-région en 2022. On s'attend à une amélioration marginale de la croissance en 2023, avec un taux de croissance prévu de 3,8 %. Le Sénégal devrait maintenir sa remarquable trajectoire de croissance en 2023, avec des projections indiquant une augmentation potentielle de 10,1 %,[13] principalement attribuable au lancement des exportations d'hydrocarbures, qui coïncide avec la tendance à la hausse des prix mondiaux du gaz naturel.[14]

On s'attend à une baisse de la croissance en Afrique du Nord, qui devrait passer de 3,9 % en 2022 à 3,8 % en 2023. L'un des principaux facteurs contribuant à la situation actuelle est la trajectoire imprévisible du conflit en Ukraine, qui a entraîné une flambée significative des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que l'imposition de conditions financières mondiales plus strictes. En outre, l'affaiblissement des taux de change et le relèvement des taux d'intérêt ont fait grimper le coût du service de la dette. La décélération prévue de l'expansion économique en Égypte, qui occupe une place prépondérante dans la sous-région, devrait être de 5,1 % en 2023, soit un recul par rapport à la croissance de 6 % observée en 2022.[15] C'est une décélération remarquable compte tenu du soutien financier reçu du Fonds monétaire international (FMI) et des États du Golfe. Le Maroc devrait connaître une croissance de 3,3 % en 2023, contre 1,3 % en 2022, grâce à la revitalisation de son secteur primaire.[16]

La majorité des pays d'Afrique australe s'attendent à une croissance économique modeste qui devrait se traduire par une moyenne régionale de 2,8 %. En 2022, l'Afrique du Sud, la plus grande économie de la sous-région, a été confrontée à des défis persistants tels que les limites de l'approvisionnement en électricité, les carences des infrastructures de transport, le taux de chômage élevé et des pressions inflationnistes prononcées. En outre, la décélération de la demande extérieure, en raison des inquiétudes suscitées par le ralentissement économique dans la zone euro et aux États-Unis, a entraîné une baisse des exportations de l'Afrique du Sud, ce qui en fait l'une des économies à la croissance la moins rapide parmi les principaux pays africains en 2023.[17]

UNE MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE TOUJOURS LIMITÉE PAR LA HAUSSE DE L'INFLATION ET DES TAUX D'INTÉRÊT

Depuis le début de l'année 2022, l'inflation galopante et la hausse des taux d'intérêt ont réduit la marge de manœuvre budgétaire déjà limitée des gouvernements africains. Contraints de stimuler la reprise économique et de protéger la population vulnérable contre la hausse des prix, les pays africains ont eu du mal à maintenir leur viabilité budgétaire. Les déficits budgétaires, qui ne cessent de se creuser, ont atteint -5 % en 2022, soit plus qu'avant la pandémie (**FIGURE 2.6**), ce qui rend difficiles la gestion des multiples chocs et le renforcement de la résilience. Les déficits budgétaires devraient se réduire à -4,8 % en 2023, grâce à une hausse des recettes des exportateurs nets de matières premières.

> « La moyenne des perceptions de recettes pour le continent était estimée à 22,5 % du PIB en 2022 ... »

Les pays exportateurs de pétrole ont profité de la hausse des prix de l'énergie, des sous-régions comme l'Afrique centrale enregistrant des excédents. Mais, en raison de la hausse des prix du pétrole, les pays importateurs de pétrole devraient voir leurs déficits budgétaires se creuser pour atteindre -5,3 % en 2023.

Bien que l'Afrique doive lutter contre les chocs récents, les marges de manœuvre budgétaires y restent limitées, les dépenses publiques moyennes étant estimées à 26 % du PIB en 2022 et à 25 % en 2023. Selon les estimations, la moyenne des perceptions de recettes pour le continent devrait atteindre 22,5 % du PIB en 2022 (1 point de pourcentage de plus qu'en 2019), avant de se contracter légèrement à 22 % en 2023. Alors que les déficits budgétaires continuent de peser sur les gouvernements, ceux-ci ont adopté des mesures telles que des transferts monétaires, des subventions sur les prix et des réductions de l'impôt

FIGURE 2.6 SOLDE BUDGÉTAIRE DE L'AFRIQUE PAR SOUS-RÉGION ET GROUPE DE PAYS, 2019–2023

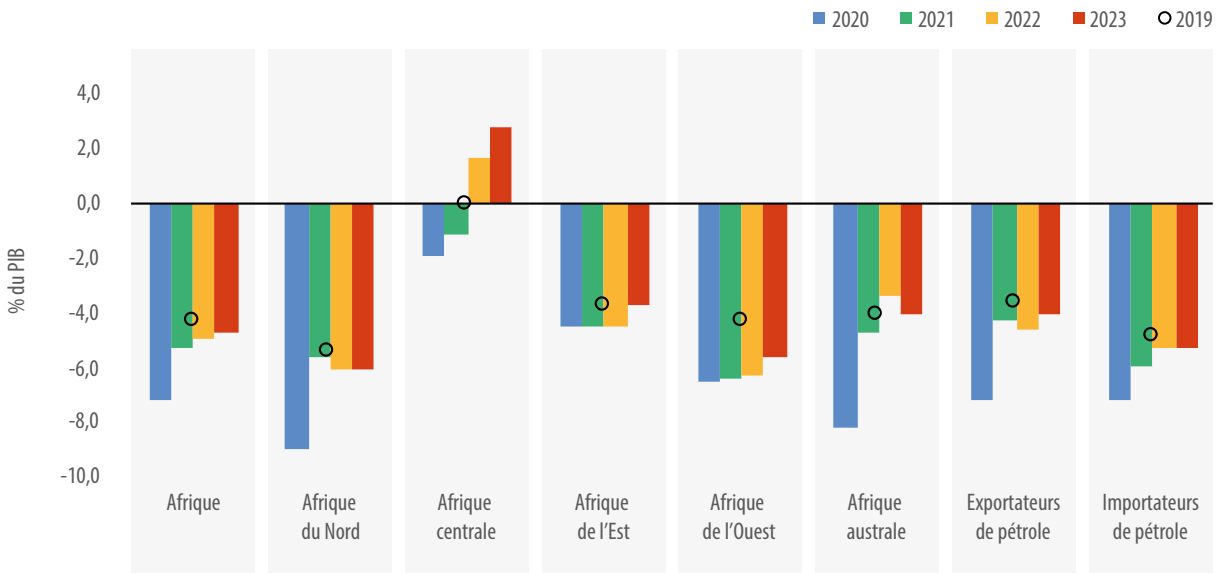

Source : FMI, 2022b, PEM, octobre 2022 et CEA, 2023.

sur le revenu et de l'impôt à la consommation pour protéger les ménages de l'inflation.[18]

L'INFLATION RESTE ÉLEVÉE DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS

L'inflation moyenne en Afrique est restée élevée et supérieure à 10 % depuis 2020, atteignant 14,3 % en 2022, principalement en raison des contraintes d'approvisionnement et de la hausse des prix du pétrole, des denrées alimentaires et d'autres biens marchands en 2022.[19] On estime que la guerre en Ukraine a contribué à hauteur de 1,5 point de pourcentage à la hausse des prix de 12,8 % en 2022, qui devrait retomber à 12 % en 2023, à mesure que le continent resserre ses politiques monétaires [20]. Par conséquent, l'augmentation des coûts d'emprunt et du fardeau du service de la dette pose un défi de taille pour l'avenir.[21]

Depuis le dernier trimestre de 2021, l'inflation est restée relativement élevée dans presque tous les pays africains, se maintenant à deux chiffres dans nombre d'entre eux (**FIGURE 2.7**). Mais on s'attend que les pays enregistrent une tendance à la baisse à court et moyen terme, à mesure que les banques centrales resserrent leurs politiques et que les prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires baissent.[22]

PRESSIONS CROISSANTES SUR LES TAUX DE CHANGE DUES AU RESSERREMENT DES CONDITIONS FINANCIÈRES ET AUX TERMES DE L'ÉCHANGE DÉFAVORABLES

Comme cela a été le cas dans de nombreuses régions, les pays africains ont été confrontés à d'importantes pressions sur leurs taux de change, principalement dues à des facteurs externes, notamment le resserrement des conditions financières et la dépréciation des termes de l'échange.[23] La hausse des taux d'intérêt, menée en particulier par les grandes banques centrales telles que la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, en réponse à la persistance d'une inflation élevée, a entraîné une appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres principales devises. Dans le même temps, la hausse des rendements des obligations d'État à long terme dans les économies développées et la recherche d'actifs sûrs par les investisseurs ont entraîné des sorties de capitaux des marchés en développement, notamment l'Afrique. Ces sorties de capitaux ont entraîné une dépréciation importante des monnaies nationales (par rapport au dollar des États-Unis) dans plusieurs pays africains (**FIGURE 2.8**). Ces dépréciations ont contribué à la hausse de l'inflation et de la dette publique et à la détérioration des balances commerciales.

La dépréciation de la monnaie a été plus prononcée dans les pays ayant un régime de change flexible et dans les pays exportateurs de produits de base, car ils subissent des pressions inflationnistes plus fortes, ce qui suggère un fort effet de répercussion du taux de change par rapport au dollar des États-Unis. La monnaie la plus

FIGURE 2.7 TAUX D'INFLATION DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS, 2020-2022

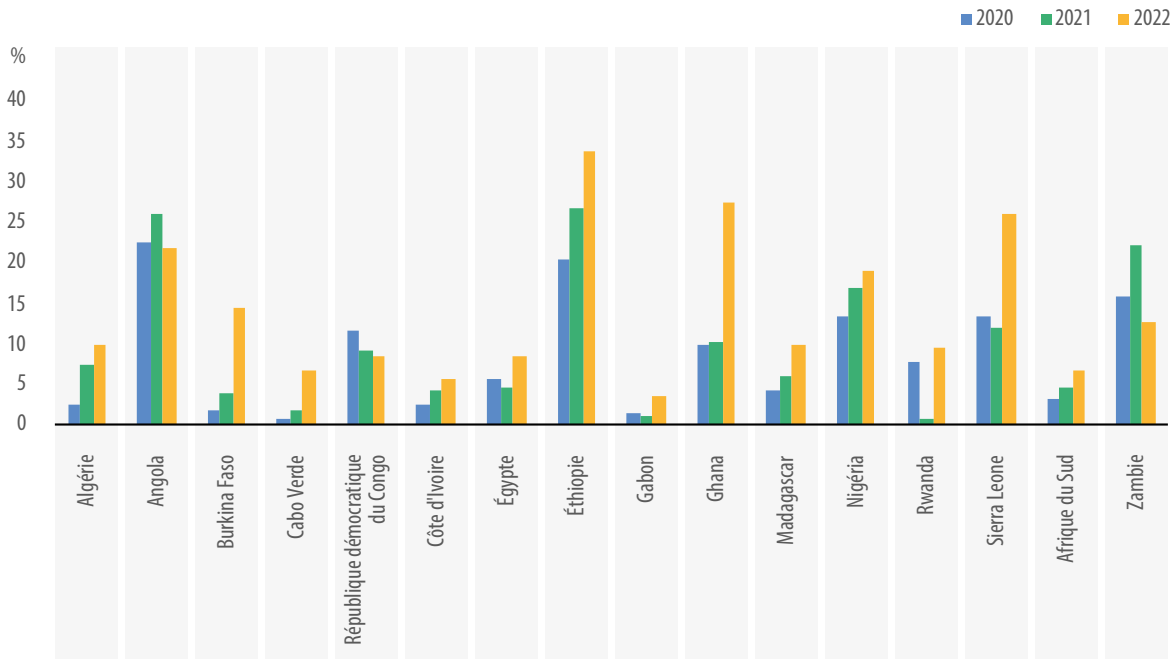

Source : Base de données du FMI sur les Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022.

> « La hausse des taux d'intérêt ... ... a entraîné une appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux autres principales devises. »

touchée sur le continent a été le cedi ghanéen, qui s'est déprécié de plus de 50 % par rapport au dollar en 2022 (voir **FIGURE 2.8**). Mais il s'est renforcé depuis décembre 2022 après une visite du FMI et l'annonce d'un échange de dette intérieure.[24]

Le rand sud-africain s'est affaibli de près de 12 % entre janvier et novembre 2022, tandis que la livre égyptienne, qui s'était dépréciée de plus de 20 % à la fin du mois d'août, a fléchi d'environ 14,5 % en octobre 2022, pour atteindre un plancher record par rapport au dollar après être passée à un régime de taux de change flexible.[25]

Les pays à taux de change fixes au sein de la CEMAC et de l'UEMOA ont connu une dépréciation moyenne de 10 % par rapport au dollar des États-Unis entre janvier et novembre 2022. Au cours de la même période, parmi les économies dépendantes du tourisme, la monnaie de Cabo Verde s'est dépréciée de 11 %. Le FMI (2023) estime que la répercussion est de 0,28 point de pourcentage pour les pays de la région dont la monnaie n'est pas arrimée à une autre, soit environ quatre fois plus que dans les

FIGURE 2.8 VARIATION EN POURCENTAGE DES TAUX DE CHANGE, 2020-2022
(MONNAIE LOCALE PAR RAPPORT AU DOLLAR DES ÉTATS-UNIS)

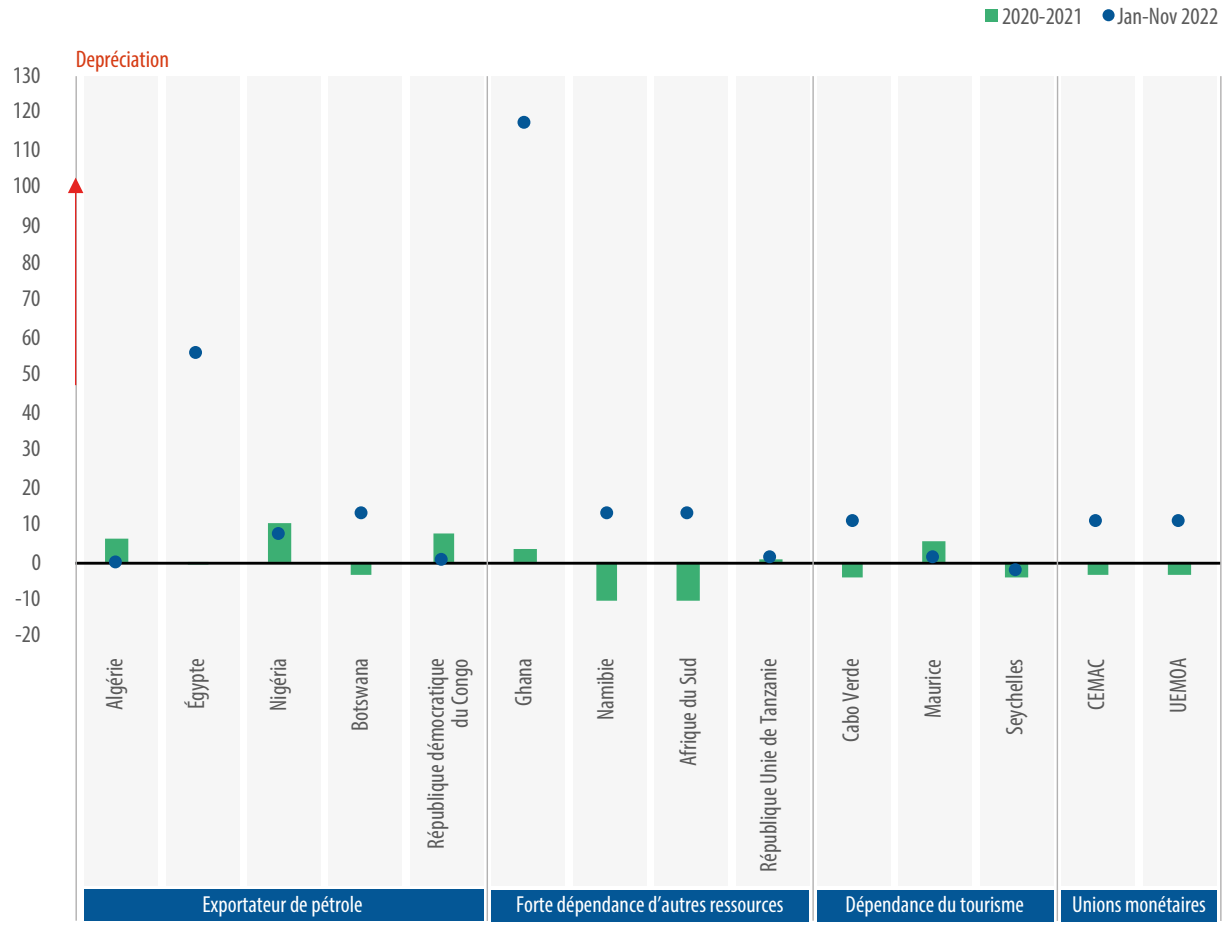

Source : D'après les données des Statistiques financières internationales du FMI et des bases de données Bloomberg, 2022.

pays dont la monnaie est arrimée à une autre, où les échanges commerciaux sont principalement facturés dans cette monnaie.

Malgré une rupture de la tendance haussière du dollar au quatrième trimestre 2022, la plupart des monnaies africaines devraient se déprécier par rapport à cette devise en 2023, les pays développés continuant de resserrer leur politique monétaire pour limiter l'inflation. En raison de la guerre qui se poursuit en Ukraine, de la réduction de la demande étrangère et des pressions sur les prix intérieurs, les économies africaines pourraient continuer à subir des faiblesses de leurs taux de change en 2023. En conséquence, plusieurs banques centrales africaines ont resserré leurs politiques monétaires et ajusté leurs taux de change, des pays comme Maurice, le Ghana et la Namibie ayant augmenté leurs taux directeurs de 116 %, 86 % et 80 %, respectivement, au cours de la période de janvier à novembre 2022 (**FIGURE 2.9**).

La dette extérieure constituant désormais une proportion plus élevée de la dette publique de l'Afrique, la dépréciation des taux de change a entraîné une augmentation significative de celle-ci. Cette augmentation de l'encours de la dette est relativement plus prononcée pour les régimes de change non fixes ou flexibles, en partie parce qu'une plus grande part de leur dette est libellée en dollars des États-Unis – 66 % de la dette extérieure et 99 % des euro-obligations, contre seulement 50 % et 45 %, respectivement, dans les régimes de change fixe.[26] À court terme, les échanges commerciaux tardent à réagir à la dépréciation des taux de change, car les biens sont facturés principalement en dollars des États-Unis et les exportateurs ont besoin de temps pour ajuster leur production, malgré des bénéfices plus élevés, tandis que les consommateurs ont du mal à trouver des substituts locaux aux importations. Cette situation devrait s'améliorer à moyen terme, à mesure que les pays s'adaptent aux nouveaux prix relatifs. Mais des obstacles structurels – notamment un environnement commercial défavorable et le fait que les échanges commerciaux de l'Afrique reposent principalement sur les produits de base et l'agriculture, qui ont tendance à être moins sensibles aux variations des prix relatifs – fragilisent l'amélioration de la balance commerciale des pays.[27]

> « [Commerce] ... devrait s'améliorer à moyen terme, à mesure que les pays s'adaptent aux nouveaux prix relatifs. »

FIGURE 2.9 TAUX DIRECTEUR DE CERTAINS PAYS AFRICAINS, JANVIER-NOVEMBRE 2022
(VARIATION EN POURCENTAGE)

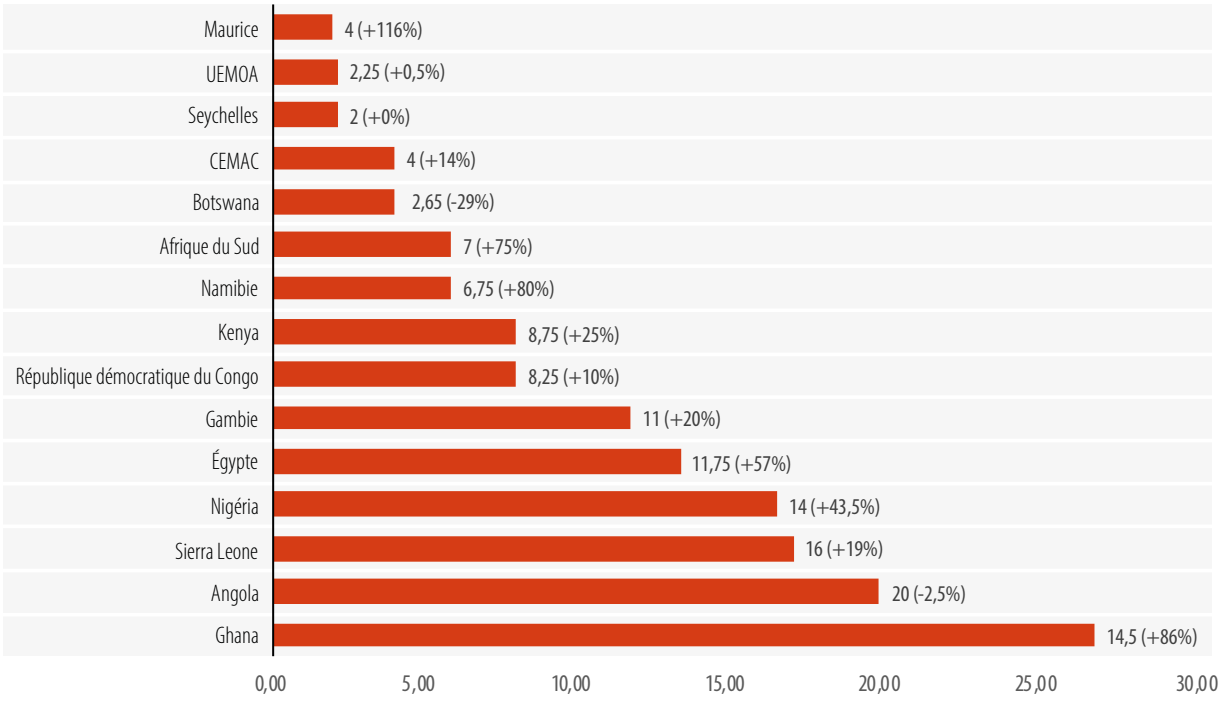

Source : Statistiques financières internationales du FMI, décembre 2022 ; Sites Web des banques centrales, 2022.

LES VULNÉRABILITÉS LIÉES À L'ENDETTEMENT DEMEURENT ÉLEVÉES MALGRÉ LA BAISSE DES RATIOS DETTE/PIB

Les vulnérabilités liées à la dette restent importantes sur le continent, et le niveau d'endettement devrait rester élevé en raison des effets combiné de l'augmentation des dépenses publiques et de la baisse des recettes, elles-mêmes dues à des chocs exogènes persistants. La dette publique a grimpé en flèche à cause du soutien budgétaire accordé aux ménages et entreprises vulnérables, ce qui a limité la portée des politiques budgétaires. Le ratio dette/PIB en Afrique est estimé à 64 % du PIB pour 2022, en légère baisse par rapport aux 65 % de 2021 (**FIGURE 2.10**), ce qui pourrait être en partie attribuable à l'inflation, car une inflation plus élevée réduit la valeur réelle de l'encours de la dette publique. Ces niveaux restent supérieurs au niveau de viabilité de la dette fixé par le FMI à 60 % du PIB et augmentent en raison de la hausse des taux d'intérêt visant à freiner les pressions inflationnistes.

Les niveaux d'endettement public devraient s'améliorer légèrement en 2023 pour atteindre 61,9 % du PIB, bien qu'ils soient supérieurs au niveau de 56,6 % en 2019, avant la pandémie. En août 2023, 12 pays africains présentaient un risque élevé de surendettement, et huit étaient déjà en situation de surendettement.[28] La nécessité d'assurer le service et le renouvellement d'importants montants de dette, alors que les coûts d'emprunt nationaux et internationaux sont à la hausse, va peser lourdement sur certains pays en 2023. Et la situation risque de s'aggraver en 2024, car de nouveaux remboursements de capital vont arriver à échéance dans la plupart des pays.[29]

FIGURE 2.10 DETTE PUBLIQUE BRUTE DANS LES SOUS-RÉGIONS ET LES GROUPES DE PAYS DE L'AFRIQUE, 2019-2023
(EN POURCENTAGE DU PIB)

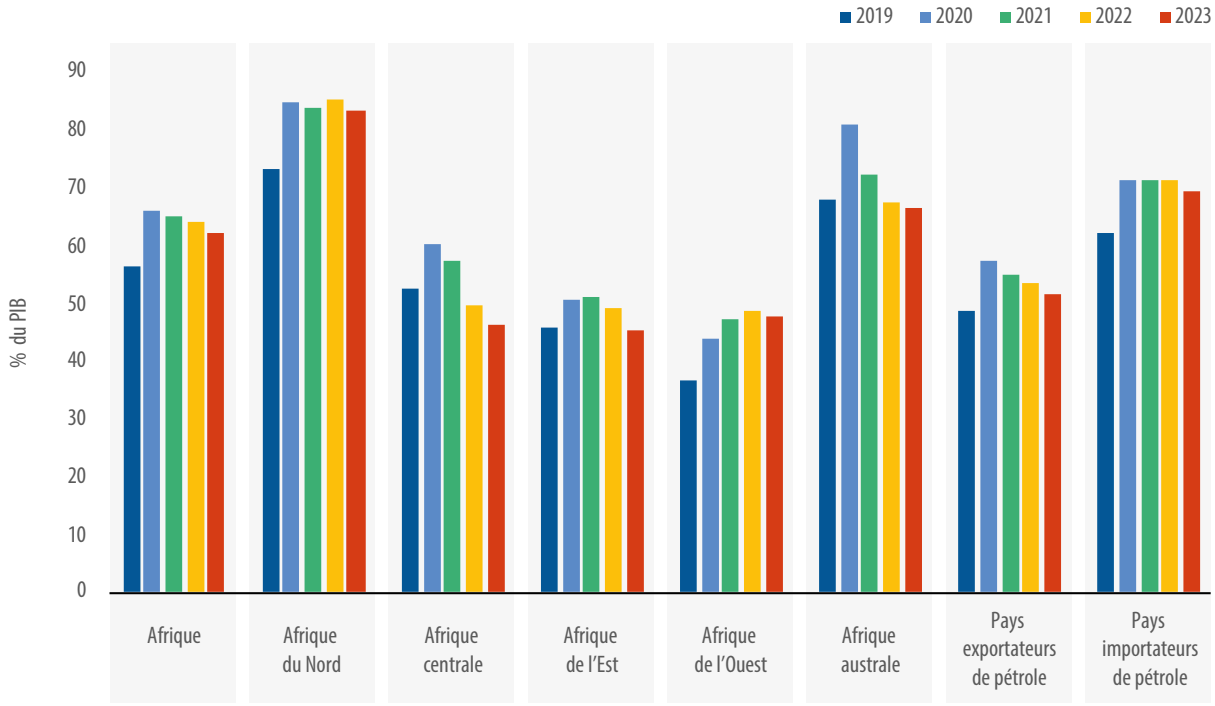

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022.

LE COMMERCE DE L'AFRIQUE FAIT FACE À DES VENTS CONTRAIRES MALGRÉ LA REPRISE APRÈS LA PANDÉMIE

Après avoir baissé de 12 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, le commerce de l'Afrique a rebondi en 2021, augmentant de 31 % (**FIGURE 2.11**). L'assouplissement des mesures d'atténuation des effets de la pandémie a stimulé une augmentation de la demande mondiale de biens et de services, tandis que l'allègement des contraintes des chaînes d'approvisionnement a contribué en même temps à faciliter la croissance du commerce. Cependant, malgré les estimations initiales d'une poursuite de la croissance, le commerce des biens et services de l'Afrique a été confronté à plusieurs vents contraires en 2022, notamment l'augmentation des coûts des importations africaines, en particulier des produits alimentaires et énergétiques, principalement en raison de la guerre en Ukraine. En outre, le resserrement des conditions financières mondiales a mis à rude épreuve les budgets africains et accru la probabilité d'une récession mondiale.[30] En réponse, la croissance du commerce de l'Afrique, bien qu'encore en hausse, a considérablement ralenti, pour passer à 18 %, en glissement annuel en 2022.

Même si la croissance du commerce a ralenti, la valeur des exportations africaines a atteint un niveau record. La valeur des exportations totales de l'Afrique a atteint 592 milliards de dollars en 2022 (**FIGURE 2.12**). Et les exportations intra-africaines ont atteint un niveau record de 102 milliards de dollars, même si la proportion des exportations intra-africaines du continent par rapport à ses exportations mondiales n'a pas beaucoup augmenté ces dernières années (**FIGURE 2.13**).

Pourtant, si la valeur des exportations africaines est encourageante, il est important de noter que la part de l'Afrique dans les exportations mondiales a diminué ces dernières années. En 2010, par exemple, les exportations africaines représentaient 2,9 % du total mondial, alors qu'en 2021, leur part dans les exportations mondiales n'était plus que de 2,3 %. Cette baisse s'est produite alors même que les exportations du continent se sont remises beaucoup plus rapidement de la pandémie, à 41 % en 2021, par rapport à 27 % à l'échelle mondiale.[31]

FIGURE 2.11 COMMERCE TOTAL DE L'AFRIQUE (AXE VERTICAL) ET TAUX DE CROISSANCE EN GLISSEMENT ANNUEL (AXE HORIZONTAL), 2016–2021

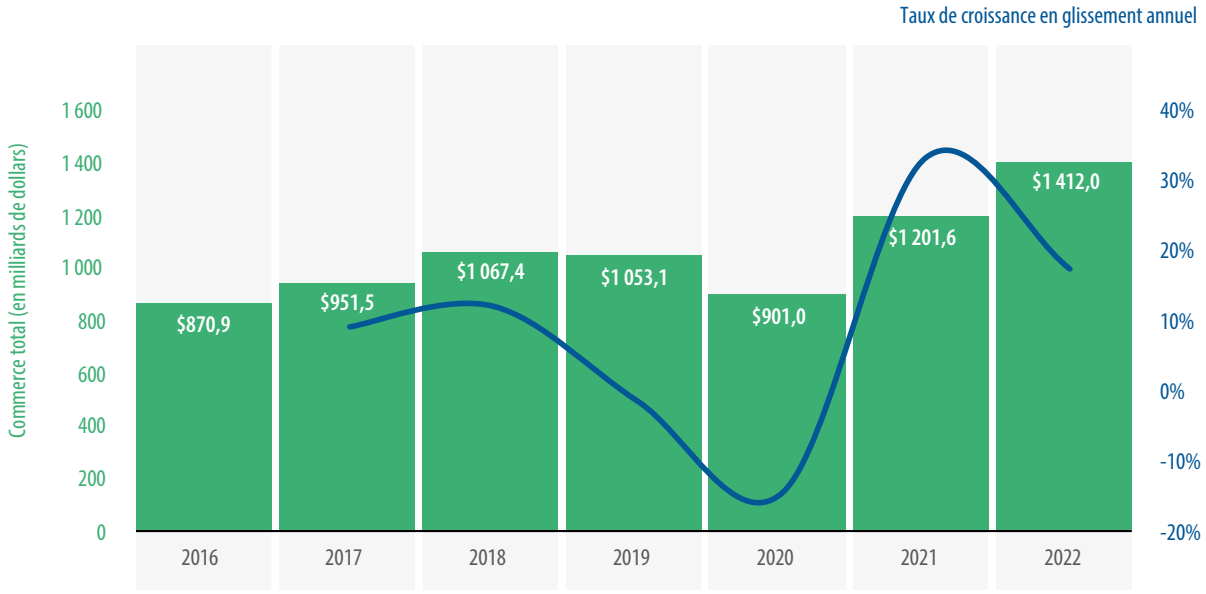

Source : Données provenant de la base de données Direction of Trade Statistics (DOTS) du FMI, consultée le 10 mars 2023.

Note : Le commerce total est défini comme la somme des importations et des exportations. Les valeurs de 2022 sont estimées sur la base des données disponibles jusqu'en novembre 2022.

FIGURE 2.12 VALEUR DES EXPORTATIONS AFRICAINES VERS LE MONDE ET L'AFRIQUE (AXE DE DROITE), 2000-2022

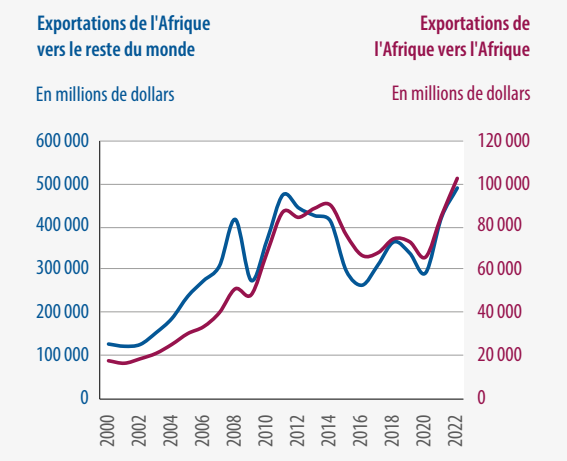

FIGURE 2.13 EXPORTATIONS AFRICAINES VERS L'AFRIQUE PAR RAPPORT À SES EXPORTATIONS MONDIALES

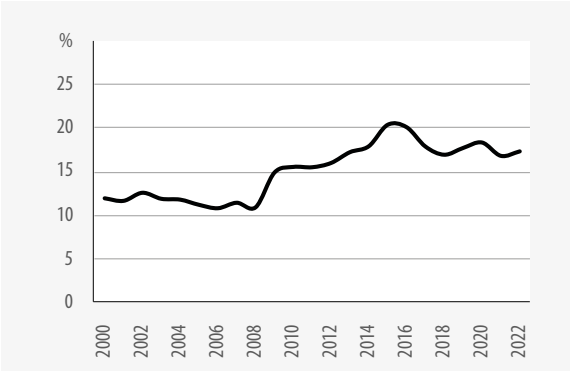

Source : Estimations de la CEA fondées la base de données DOTS du FMI, consultée en mars 2023.

> « ... le continent dépend encore fortement des importations de produits en provenance du reste du monde. »

De même, les importations africaines ont atteint un niveau record en 2022, à 629 milliards de dollars, les importations en provenance du continent représentant environ 81 milliards de dollars, soit 13 % du total (**FIGURE 2.14**). Ainsi, alors que la demande de produits africains augmente, le continent reste fortement dépendant des importations de produits du reste du monde.

FIGURE 2.14 IMPORTATIONS AFRICAINES EN PROVENANCE DU RESTE DU MONDE (AXE DE GAUCHE) ET DE L'AFRIQUE (AXE DE DROITE), 2000–2022

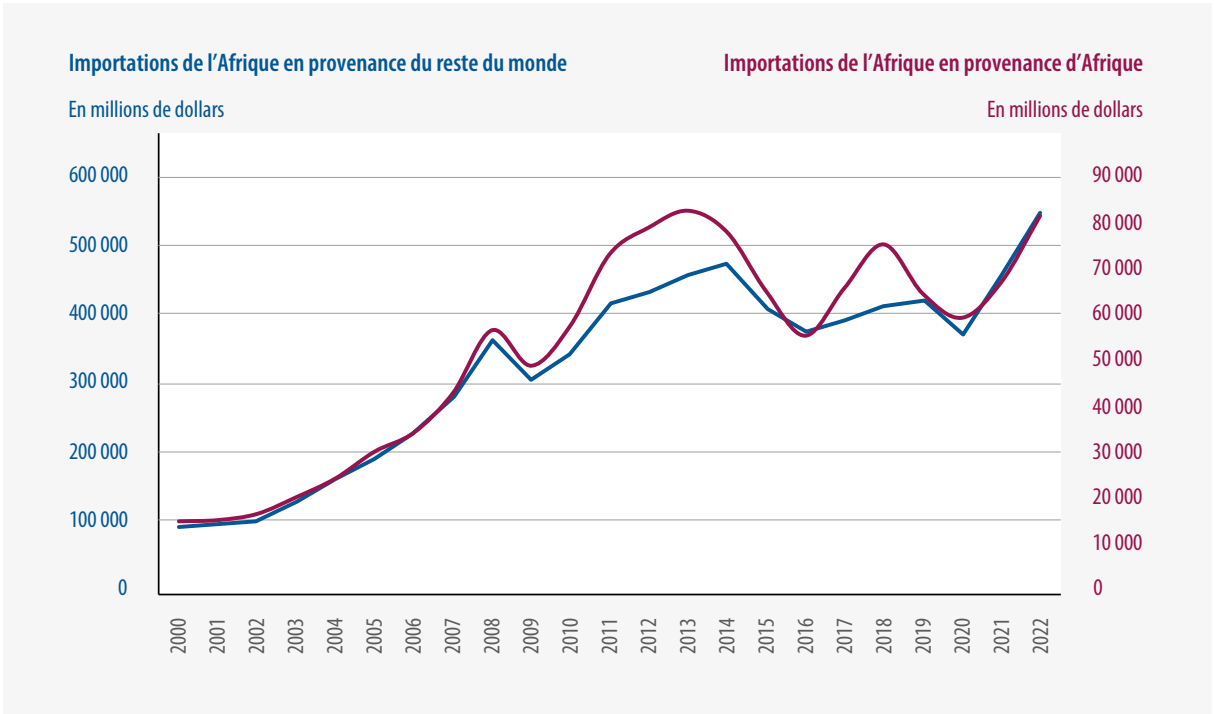

Source : Estimations de la CEA fondées sur la base de données DOTS du FMI, consultée en mars 2023.

LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN EST LA CLÉ DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Les exportations totales de l'Afrique sont largement concentrées dans les produits pétroliers, qui en représentaient environ 34 % en 2021 (**FIGURE 2.15a**). Les minerais et métaux, autres produits d'industries extractives, représentaient 20 % des exportations africaines. Ensemble, ces deux secteurs constituaient plus de la moitié des exportations de l'Afrique vers le reste du monde. À l'inverse, en moyenne, le commerce intra-africain de produits manufacturés représentait 39 % des exportations intra-africaines, tandis que les combustibles et les minerais ne représentaient respectivement que 20 % et 8 % (**FIGURE 2.15b**).

Cependant, avec seulement 13 % en 2021, les exportations intra-africaines représentent une part relativement faible de l'ensemble du commerce africain. De même, en 2021, les importations africaines en provenance du continent ne représentaient que 13 % de l'ensemble de ses importations de marchandises. Cela indique que, même avec un commerce intra-africain plus équilibré, les principales relations commerciales du continent sont en dehors de ses frontières, ce qui l'expose constamment et de plus en plus aux chocs mondiaux.

À un niveau plus granulaire, cette exposition est encore plus prononcée. Par exemple, bien qu'elles ne représentent que 2,4 % des importations totales, soit 14,3 milliards de dollars en 2021, la Russie et l'Ukraine sont des sources essentielles de blé et de maïs. En fait, en 2021, la Russie et l'Ukraine étaient à l'origine de plus de 50 % de la facture des importations de blé dans 16 pays africains. Plus précisément, ces deux pays étaient responsables de 80 % de la facture des importations de blé du Bénin et de la Somalie.[32] Cette dépendance de l'Afrique à l'égard des importations exacerbe l'insécurité alimentaire sur l'ensemble du continent. Cette situation, conjuguée à la hausse des prix et au resserrement des conditions financières mondiales, a conduit plus de 60 % des pays africains à avoir besoin d'une aide extérieure pour s'approvisionner en produits alimentaires essentiels.[33]

FIGURE 2.15 EXPORTATIONS AFRICAINES TOTALES PAR COMPOSITION, 2021

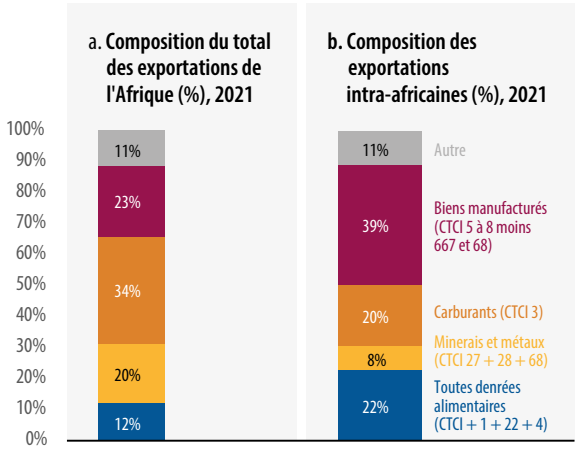

Source : calculs de la CEA sur la base des données de UNCTADStat, consultées le 7 mars 2023.

Note : La CTCI est la Classification type pour le commerce international.

LA ZLECAF DEVRAIT RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DU CONTINENT EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE, AINSI QUE SA DÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

> « Selon les estimations, grâce à la ZLECAf, le commerce intra-africain devrait augmenter d'environ 35 % d'ici 2045, ce dont tous les principaux secteurs devraient bénéficier. »

On estime que, grâce à la ZLECAf, le commerce intra-africain devrait augmenter d'environ 35 % d'ici 2045, ce dont tous les principaux secteurs devraient bénéficier.[34] Le commerce intra-africain de l'agroalimentaire, des services et de l'industrie devrait augmenter d'environ 49 %, 38 % et 36 %, respectivement, contre environ 19 % pour l'énergie et les mines. La ZLECAf devrait non seulement aider l'Afrique à s'industrialiser, mais aussi réduire la dépendance à l'égard de l'énergie et de l'exploitation minière. Et comme le commerce intra-africain est actuellement dominé par les produits manufacturés, la ZLECAf devrait aider l'Afrique à réduire sa dépendance actuelle à l'égard des importations de produits manufacturés, car l'agroalimentaire et l'industrie devraient bénéficier de la majeure partie des gains que l'Afrique devrait tirer de la ZLECAf, à quelques exceptions près (**FIGURE 2.16**).

En février 2022, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a décidé que les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf commenceraient, car les négociations touchaient à leur fin. Cette décision a été réaffirmée en juin 2022 par le Conseil des ministres, ce qui a conduit au lancement par la ZLECAf en octobre 2022 de l'Initiative de commerce guidé (ICG), un projet pilote regroupant huit pays : Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda, Tanzanie et Tunisie. L'ICG vise à faciliter d'importants échanges commerciaux entre les pays qui ont satisfait aux exigences minimales pour le commerce dans le cadre de l'Accord portant création de la ZLECAf. L'initiative devrait également permettre de tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique, ainsi que le cadre de politique commerciale sur l'ensemble du continent et encourager d'autres pays à commencer à commercer officiellement dans le cadre de l'Accord.[35]

FIGURE 2.16 RÉPARTITION DES GAINS ABSOLUS PAR PRINCIPAUX SECTEURS DANS LES EXPORTATIONS DES PAYS AFRICAINS VERS L'AFRIQUE SUITE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF (PAR RAPPORT À UNE SITUATION OÙ CELLE-CI N'EXISTERAIT PAS), 2045

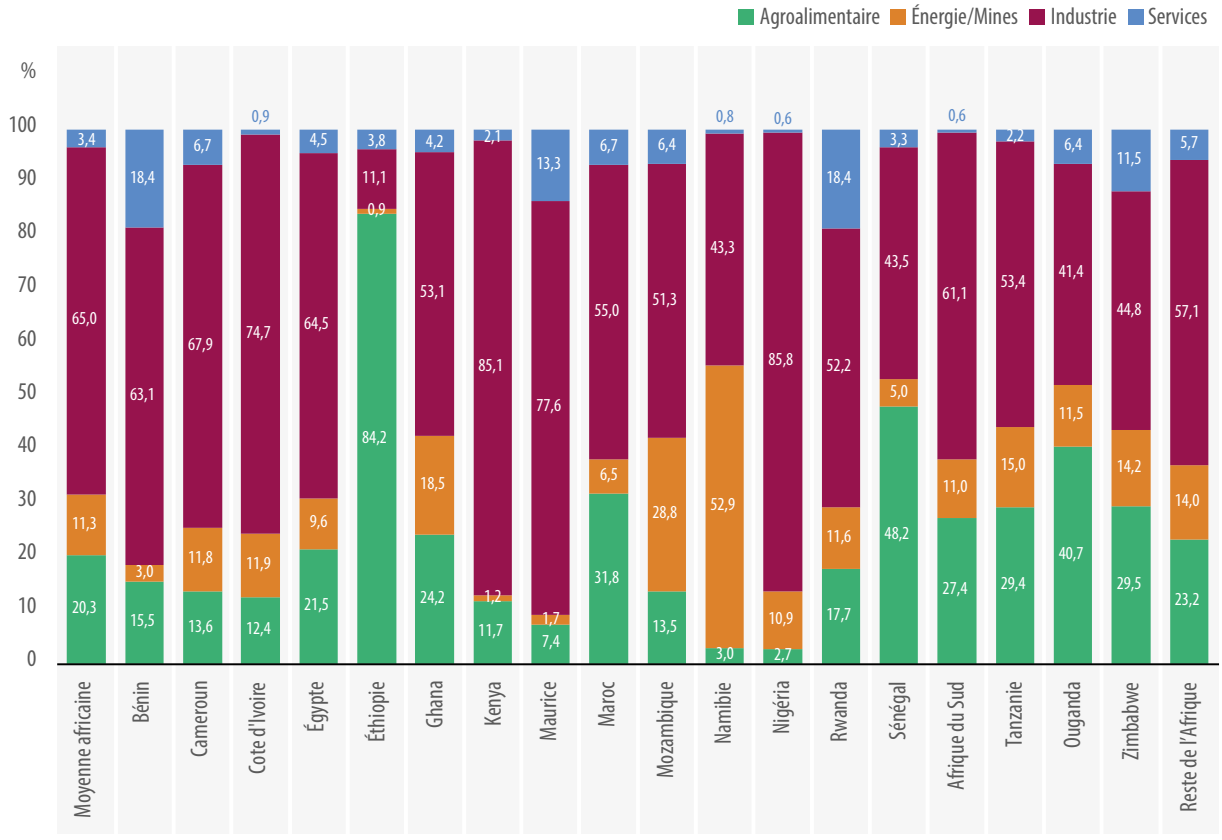

Source : Calculs de la CEA, 2022.

ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION SOCIALE

La pauvreté qui s'aggrave et les inégalités qui se creusent, dans un contexte de crises concomitantes, menacent de réduire à néant les deux décennies de progrès réalisés en matière de développement social en Afrique. Se remettre de ces effets néfastes risque de prendre des années, à moins que des mesures ne soient prises d'urgence à l'échelle mondiale et nationale. Le taux élevé de chômage informel et le fait que les personnes qui ne sont pas actuellement pauvres courent un risque élevé de sombrer dans la pauvreté en cas de choc sont particulièrement préoccupants.[36] Des facteurs structurels et émergents contribuent à cette préoccupation stratégique pressante.

LES CRISES RÉCENTES ONT EXACERBÉ LES NIVEAUX DÉJÀ ÉLEVÉS DE CHÔMAGE EN AFRIQUE

Bien que l'économie africaine ait fait des progrès remarquables au cours des deux dernières décennies, elle n'a pas créé d'emplois formels pour les millions de personnes qui entrent sur le marché du travail chaque année. En Afrique, près de 83 % des emplois sont informels, un secteur qui constitue l'épine dorsale de l'économie.[37]

Sur les 820 millions d'Africains en âge de travailler, 7,6 %, soit 63 millions de personnes, devraient être au chômage en 2023 (**FIGURE 2.17**). Bien que le taux de chômage ait diminué au cours des deux dernières décennies, passant de 8,2 % à 7,6 %, le nombre absolu de chômeurs a augmenté de 27 millions, ce qui représente une augmentation de 42 %. Le ralentissement économique qui a suivi l'épidémie de COVID-19 a exacerbé le niveau de chômage, tant dans le secteur structuré que dans le secteur informel. Bien qu'il y ait eu une légère baisse à partir de 2022, le chômage a nettement

FIGURE 2.17 ÉVOLUTION DU CHÔMAGE EN AFRIQUE, 2000-2023

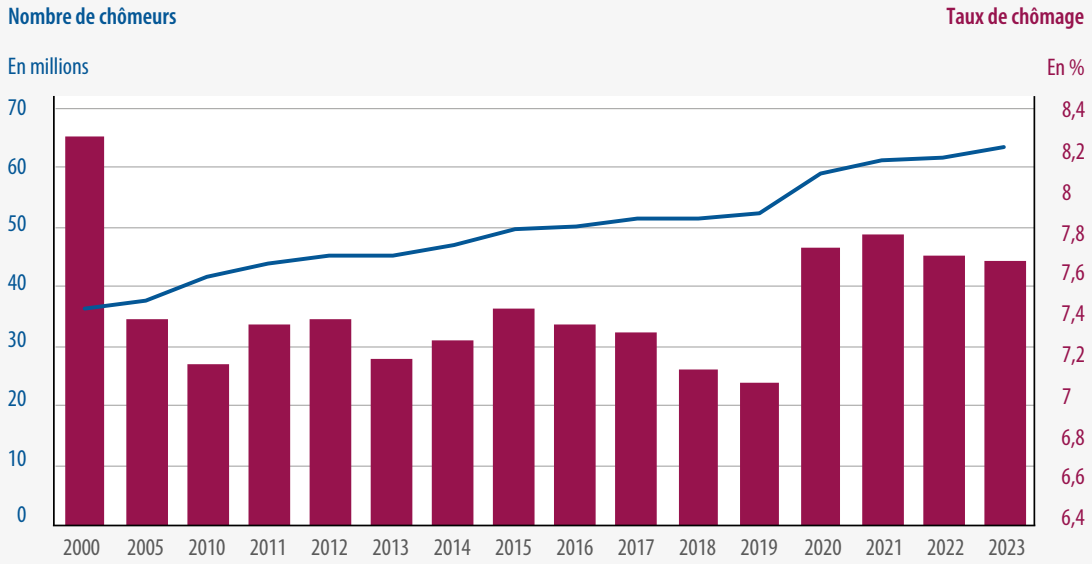

Source : Calculs de la CEA à partir des bases de données de l'OIT et de la Banque mondiale, 2023.

augmenté de 13,9 % (8,5 millions de personnes) après la pandémie de COVID-19.

En 2023, le taux de chômage le plus élevé devrait être enregistré en Afrique australe (15,4 %), suivie par l'Afrique du Nord (11 %) (**FIGURE 2.18**). Les taux de chômage les plus bas sont enregistrés en Afrique de l'Ouest (4,6 %) et en Afrique de l'Est (5,2 %). En chiffres absolus, c'est en Afrique du Nord que l'on trouve le plus grand nombre de chômeurs (18,36 millions), suivie de l'Afrique australe (17,1 millions), tandis que c'est en Afrique centrale (2,1 millions) qu'il y en a le moins, suivie de l'Afrique de l'Ouest (10,9 millions). Parmi les 10 pays ayant le taux de chômage le plus élevé d'Afrique, quatre sont en Afrique australe (Afrique du Sud, Eswatini, Botswana et Namibie). Parmi les 10 pays ayant le taux de chômage le plus bas, six se trouvent en Afrique de l'Ouest (Niger, Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Libéria).

> **« L'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans. »**

L'Afrique a la population la plus jeune du monde, avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans. En Éthiopie, 72 % de la population a moins de 30 ans. Cependant, le secteur formel ne crée qu'un emploi pour quatre jeunes qui entrent sur le marché du travail, une grande partie de la population étant réduite à lutter pour trouver du travail. Dans la plupart des pays africains, le taux de chômage des jeunes est deux fois plus élevé que celui des adultes, 60 % des chômeurs africains étant des jeunes.[38] En 2023, les taux de chômage des jeunes les plus élevés seront enregistrés à Djibouti (77,6 %), en Afrique du Sud (51,3 %), en Libye (51,1 %) et en Eswatini (50,1 %). Le chômage des jeunes est donc plus élevé que le chômage général.

Le chômage des femmes est plus élevé que celui des hommes, comme au Soudan (29,9 %) et à Djibouti (36,7 %). En 2023, le taux de chômage des femmes au Soudan sera supérieur de 16,5 % à celui des hommes (**FIGURE 2.19**). Sur les 10 pays où les disparités de taux de chômage entre les hommes et les femmes sont les plus élevées, cinq se trouvent en Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Soudan et Soudan du Sud). L'augmentation du chômage des femmes a des répercussions sur la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

FIGURE 2.18 CHÔMAGE PAR SOUS-RÉGION, 2023

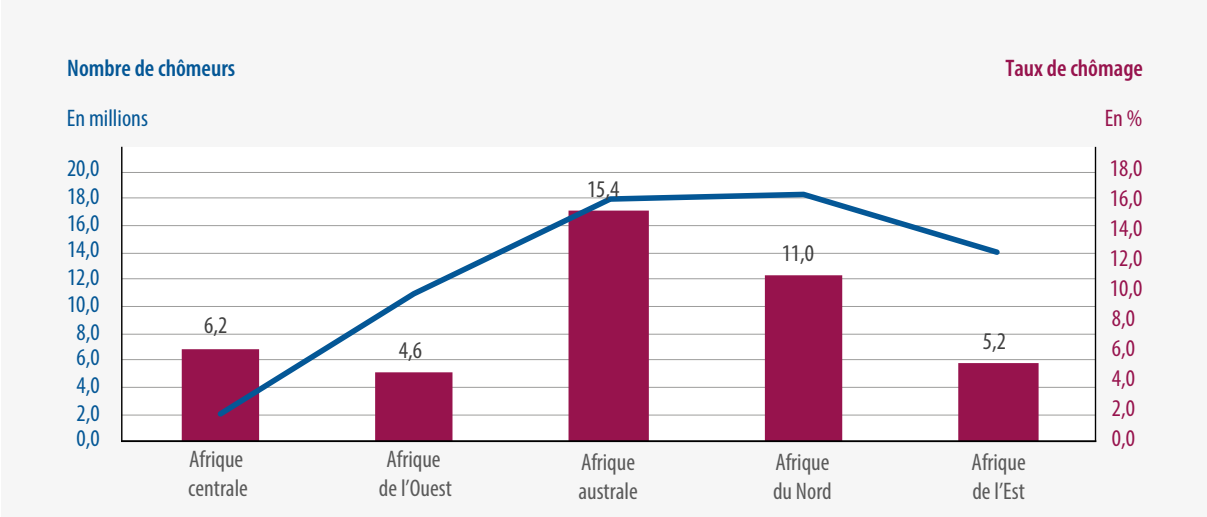

Source : Calcul de la CEA à partir des bases de données de l'OIT et de la Banque mondiale, 2023.

FIGURE 2.19 DISPARITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DANS LES TAUX DE CHÔMAGE
(DIFFÉRENCE EN POINTS DE POURCENTAGE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES)

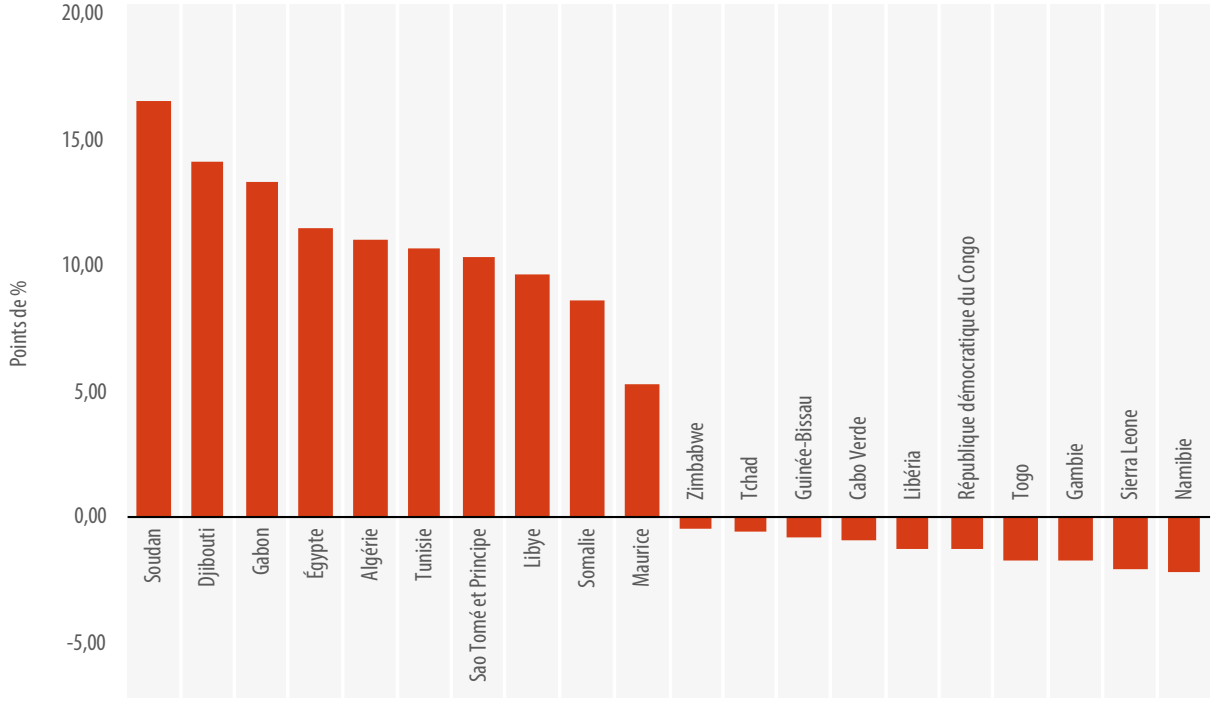

Source : Calculs de la CEA à partir des bases de données de l'OIT et de la Banque mondiale, 2023.

DES DÉFIS STRUCTURELS ET ÉMERGENTS FONT DÉRAILLER LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET DES INÉGALITÉS

La croissance économique de l'Afrique depuis le début des années 2000 n'a que modestement réduit la pauvreté et les inégalités. L'inadéquation entre les niveaux de croissance et d'emploi des différents secteurs est l'un des problèmes structurels qui continuent de restreindre l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté, car la majorité de la population est employée dans le secteur informel. La productivité est faible dans les secteurs de l'agriculture et des services, ce qui reflète une moindre accumulation de compétences et une plus faible contribution à la croissance. Une forte croissance démographique, avec des taux de fécondité deux fois supérieurs à la moyenne mondiale, retarde la transition démographique, reculant ainsi la possibilité de bénéficier d'un dividende démographique.

Le lieu de résidence reste un facteur majeur d'inégalité dans l'accès aux services publics, contribuant à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté dans les zones rurales et alimentant les migrations. La croissance urbaine rapide dans un contexte de stagnation et de faible croissance du secteur manufacturier et de celui des services modernes, tous deux riches en emplois, a conduit à la prolifération de la pauvreté, des inégalités et des emplois informels dans les villes africaines.

À ces facteurs structurels s'ajoutent les chocs économiques, l'insécurité, l'instabilité politique et les migrations, qui confinent des millions de pauvres, principalement des femmes et des enfants, dans des situations de vulnérabilité. Ces facteurs rendent la lutte contre la pauvreté et les inégalités d'autant plus difficiles que les prestations de services publics deviennent plus ardues. Ne laisser personne de côté, dans l'esprit du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des principes fondamentaux de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, exige de protéger les personnes vulnérables et de leur assurer l'égalité des chances.

La contraction de la croissance économique provoquée par la pandémie de COVID-19 a eu d'importantes répercussions sur la pauvreté et la vulnérabilité, car les chocs de l'offre et de la demande qui en ont résulté ont entraîné une baisse de l'activité économique et, partant, des pertes d'emplois et une baisse des revenus, ce qui a eu des conséquences négatives sur les ménages et leur capacité à gérer les risques. Les réponses mondiales à la COVID-19 et à la pauvreté par le biais des différents programmes de protection sociale ont permis de réduire l'impact de la pauvreté en 2021, mais la crise ukrainienne, suivie d'une très forte inflation, est en train d'inverser les progrès réalisés dans cette lutte contre la pauvreté.

L'extrême pauvreté dans le monde se concentre de plus en plus en Afrique, ce qui représente aujourd'hui 55 % de la pauvreté

mondiale. En 2023, on estime que 30 pays africains ont un taux de pauvreté supérieur à 50 %. La région avait réduit la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour et par personne) de 55 % en 2000 à 40 % en 2019. En 2020, cette proportion est remontée à 43,6 % de la population africaine, avec 62 millions de personnes poussées dans la pauvreté en seulement un an (2020) en raison de la pandémie. Alors que le nombre de pauvres a diminué entre 2020 et 2021, il a de nouveau augmenté de 19 millions entre 2021 et 2022, pour atteindre 578 millions (**FIGURE 2.20**). Ce nombre devrait passer à 559 millions en 2023 en raison de la guerre en Ukraine, des effets persistants de la COVID-19 et des changements climatiques.

Les chocs actuels, s'ajoutant aux facteurs structurels sous-jacents, ont aggravé les risques de s'enfoncer davantage dans la pauvreté pour les pauvres et de tomber dans la pauvreté pour ceux qui ne le sont pas encore. Pendant la pandémie de COVID-19, des non-pauvres, en particulier ceux qui se situent juste au-dessus du seuil d'extrême pauvreté de 2,15 dollars par jour, ont sombré dans la pauvreté en raison de leur capacité limitée à se prémunir contre les effets des chocs. D'après les données de la Banque mondiale et si l'on tient compte des personnes dont les revenus s'élevaient de 20 % au-dessus du seuil de pauvreté (2,58 dollars par jour), 144 millions de personnes non pauvres couraient un risque élevé de tomber dans la pauvreté, ce qui signifie que 10 % de la population africaine risquait de tomber dans la pauvreté en 2022. Une partie de cette population va sombrer dans la pauvreté en 2023, ce qui portera la population vulnérable globale à 142 millions en 2023.

La pauvreté et la vulnérabilité en Afrique ne sont pas uniformément réparties. En 2023, c'est en Afrique de l'Est (51,4 %) et en Afrique australe (46,5 %) que la proportion de pauvres sera la plus élevée (**FIGURE 2.21**). La plus faible proportion de pauvres dans la population sera en Afrique du Nord (6,8 %), en Afrique centrale (39,5 %) et en Afrique de l'Ouest (41,4 %). L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest compteront le plus grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté, avec respectivement 247 millions (31,7 % de la pauvreté régionale) et 177 millions (44,2 % de la pauvreté régionale). Ces deux sous-régions représentent 63 % de la population africaine et 75,9 % de sa pauvreté totale. L'Afrique du Nord comptera le plus petit nombre de personnes vivant dans la pauvreté (17,6 millions, soit 3,1 % de la pauvreté régionale) en 2023, suivie de l'Afrique centrale (24,1 millions, soit 4,3 %) et de l'Afrique australe (93,1 millions, soit 16,6 %).

> « La pauvreté et la vulnérabilité en Afrique ne sont pas uniformément réparties. »

FIGURE 2.20 TENDANCES DE LA PAUVRETÉ ET DE LA VULNÉRABILITÉ EN AFRIQUE (NOMBRE DE PERSONNES), 2019-2023

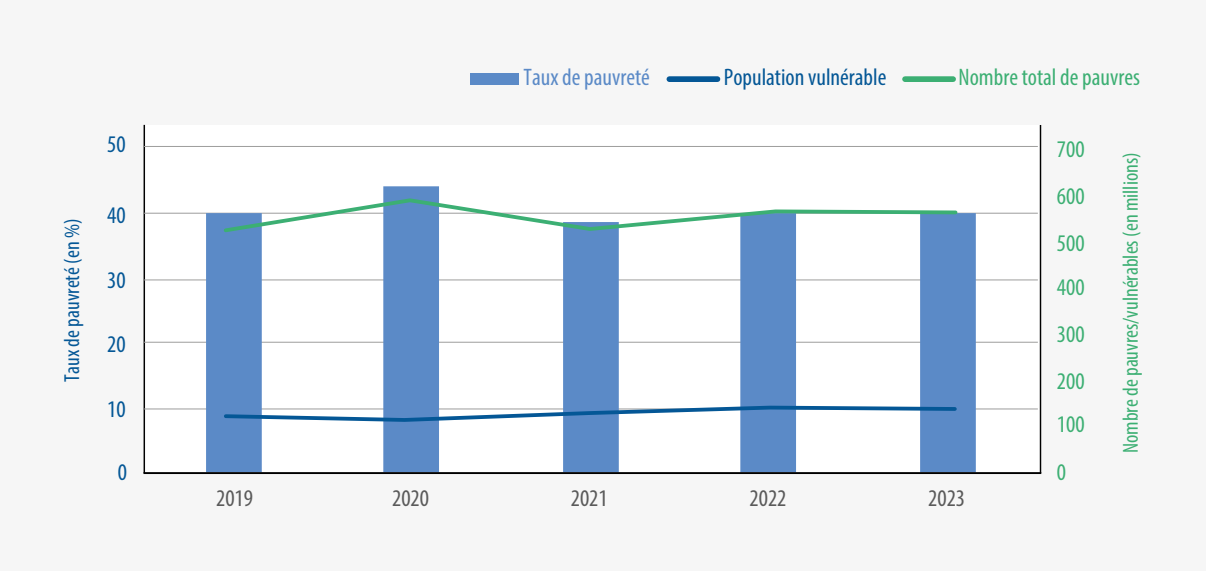

Source : Calculs de la CEA basés sur la Plateforme pauvreté et inégalités de la Banque mondiale.

> « La pauvreté en Afrique est très dynamique et provisoire ... »

La pauvreté en Afrique est très dynamique et provisoire, de sorte que les ménages pauvres entrent dans la pauvreté et en sortent en raison des chocs et de leur incapacité à gérer les chocs non assurés. En 2023, ce sont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est qui compteront le plus grand nombre de personnes vulnérables, représentant 72,5 % des estimations régionales (avec respectivement 52,4 millions et 50,9 millions de personnes). Le nombre le plus faible de personnes vulnérables se trouvera en Afrique centrale (5,6 millions) et en Afrique australe (15,8 millions). Bien que l'Afrique du Nord soit la région où le nombre de pauvres est le plus faible, le nombre de personnes qui risquent d'y tomber dans la pauvreté s'élève à 17,7 millions (voir **FIGURE 2.21**).

Les dix pays qui comptent le plus grand nombre de pauvres représentent 64,7 % de la population pauvre du continent. Les quatre premiers pays – le Nigéria (100 millions), la République démocratique du Congo (67 millions), la Tanzanie (36 millions) et l'Éthiopie (33 millions) – représentent 42 % de la population pauvre. Mais la plus forte proportion de pauvreté est enregistrée au Burundi (80,6 %), suivi de la Somalie (79,9 %) et du Soudan du Sud (79,8 %). Cela signifie que les trois pays où la proportion de pauvreté est la plus élevée (Burundi, Somalie et Soudan du Sud) ne sont pas ceux qui comptent le plus grand nombre de pauvres (Nigéria, République démocratique du Congo et Tanzanie). La plupart des pays où la proportion de pauvreté est élevée sont soit des pays à faible revenu, soit des pays dont les ressources sont limitées. En 2023, le pourcentage le plus élevé de la population pauvre se trouvera dans les pays à faible revenu (55,3 %), suivis des pays à revenu intermédiaire (44 %). En 2023, la plus forte proportion de pauvres dans la population totale devrait se trouver dans les pays sujets aux conflits (59 %), les pays importateurs de pétrole (69,6 %), les pays sans littoral (69 %) et les pays dont les ressources sont limitées (66 %).

FIGURE 2.21 PAUVRETÉ ET VULNÉRABILITÉ PAR SOUS-RÉGION, 2023

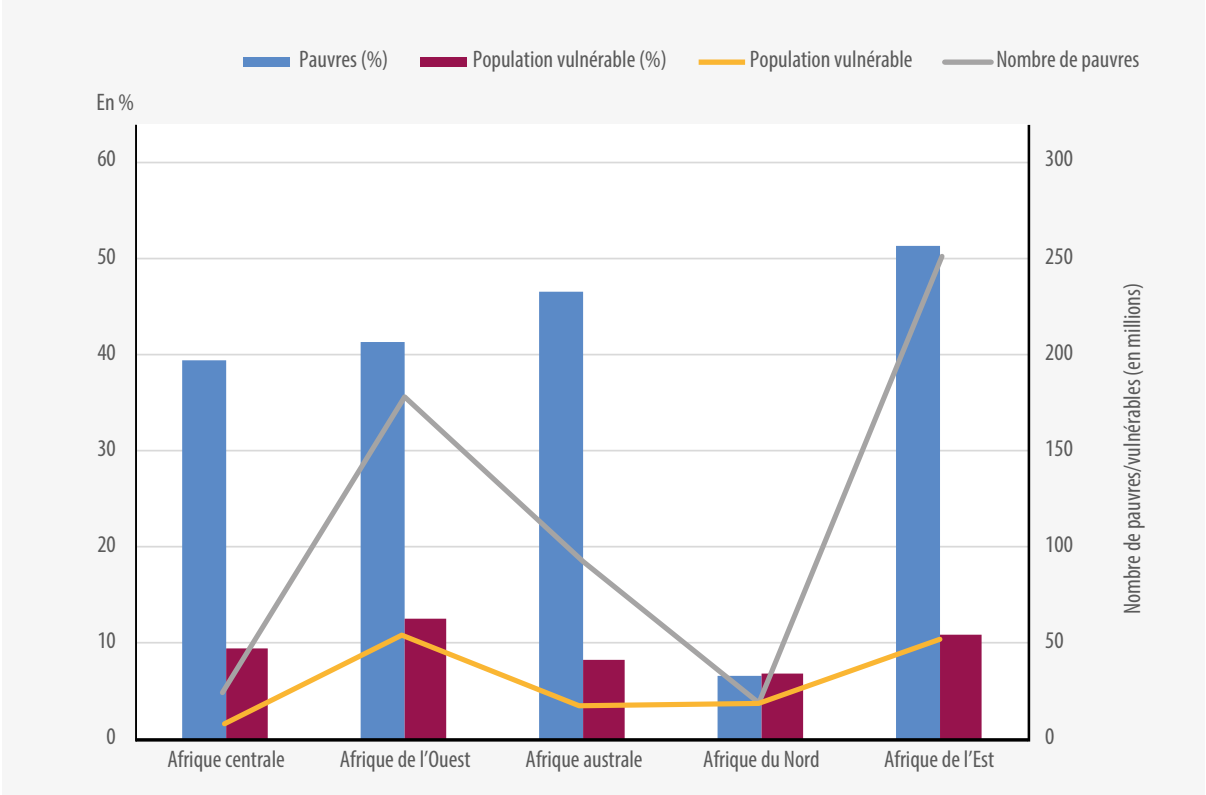

Source : Calculs de la CEA basés sur la Plateforme pauvreté et inégalités de la Banque mondiale.

LES INÉGALITÉS SE CREUSENT EN AFRIQUE

Les inégalités en Afrique avaient légèrement diminué ces dernières années, atteignant leur plus bas niveau sur une période de cinq ans en 2023, avec un coefficient de Gini de 0,4158. Le niveau d'inégalité le plus élevé enregistré au cours des cinq dernières années l'a été en 2021 (coefficient de Gini de 0,419). C'est en Afrique australe que l'inégalité des revenus est la plus forte, avec en tête l'Afrique du Sud, la plus grande économie de la sous-région (coefficient de Gini 0,631), suivie de la Namibie et de la Zambie, avec des coefficients de Gini de 0,598 et 0,5744, respectivement (**FIGURE 2.22**). En revanche, c'est en Algérie (coefficient de Gini 0,274) que les inégalités de revenus sont les plus faibles, l'Égypte (coefficient de Gini 0,316) et les Seychelles (coefficient de Gini 0,321) ayant les deuxième et troisième niveaux d'inégalité de revenu les plus faibles. En termes d'inégalité des richesses, l'Afrique présente des disparités plus importantes entre les riches et les pauvres que tout autre continent, à l'exception de l'Amérique latine.[39] En moyenne, 78 % des richesses du continent sont accaparées de manière disproportionnée par la couche la plus riche de la société.

À la suite de l'épidémie de COVID-19, les inégalités de richesse en Afrique n'ont cessé de croître au début de chaque nouvelle année depuis 2020, pour atteindre leur plus haut niveau en cinq ans en 2023, avec un indice de richesse de 0,78 (voir **FIGURE 2.22**). Les inégalités des revenus en Afrique sont relativement constantes d'une sous-région à l'autre, le coefficient de Gini le plus bas étant enregistré en Afrique du Nord (0,325) et en Afrique de l'Est (0,365) et le plus élevé en Afrique australe (0,509). Contrairement à l'inégalité des revenus, l'inégalité des richesses est beaucoup plus élevée et fluctue considérablement au sein des sous-régions de l'Afrique. L'Afrique australe (0,946) a les inégalités de richesse les plus importantes, suivie de l'Afrique centrale (0,857) et de l'Afrique de l'Est (0,816). C'est en Afrique de l'Ouest (0,776) que les inégalités de richesse sont les plus faibles, bien que les inégalités des revenus y soient très importantes.

Même si les sources de pauvreté et d'inégalité varient d'un pays à l'autre, différents types de crises, notamment les changements climatiques, la COVID-19, la crise ukrainienne, les conflits internes et la sécheresse, sont les principaux facteurs contribuant à l'augmentation du nombre de pauvres en Afrique. Pour ne laisser personne de côté, il faut protéger les personnes vulnérables et leur assurer l'égalité des chances. Pour ce faire, les pays doivent promouvoir la paix, une croissance économique inclusive et durable, ainsi que la résilience face aux effets négatifs des changements climatiques, des chocs macroéconomiques et des chocs sanitaires. Le renforcement des partenariats mondiaux et la promotion de la ZLECAf contribueraient grandement à réduire la pauvreté et les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux.

FIGURE 2.22 INÉGALITÉ DES REVENUS ET DES RICHESSES PAR SOUS-RÉGION, 2023

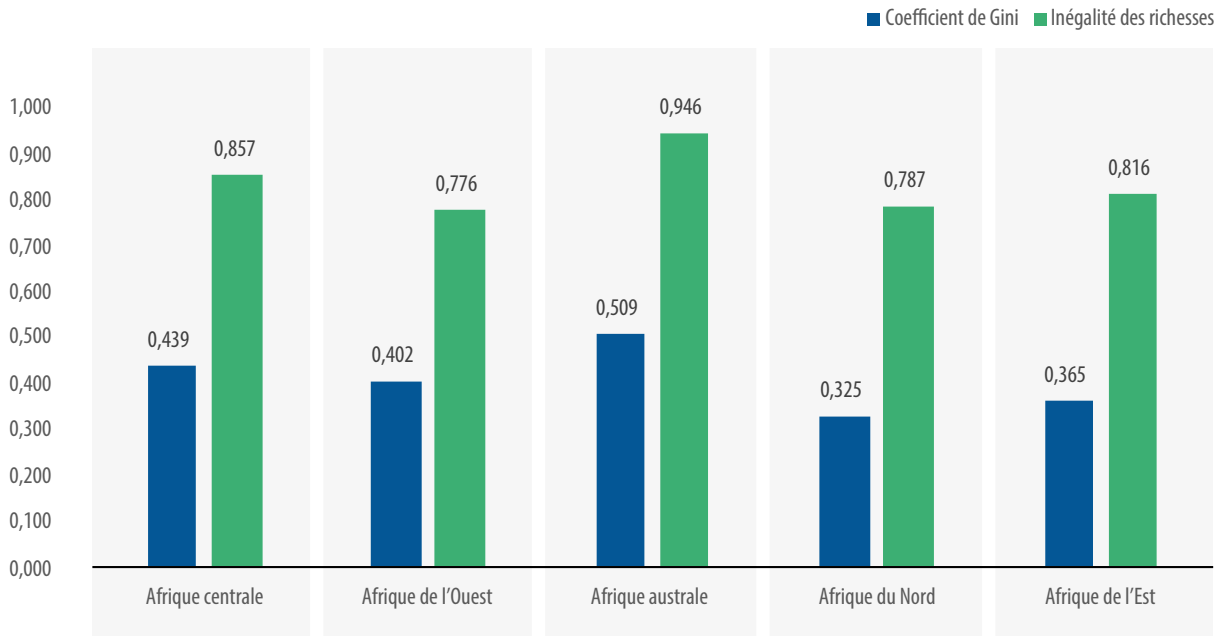

Source : Calculs de la CEA basés sur la Plateforme pauvreté et inégalités de la Banque mondiale.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Pour bâtir des économies durables et résilientes, les gouvernements africains doivent redoubler d'efforts afin de concevoir et de mettre en œuvre des cadres macroéconomiques crédibles. Pour stimuler la transformation socioéconomique, ils doivent renforcer les capacités de production, réduire les coûts de transaction et promouvoir la transformation structurelle. Et pour réduire leur dépendance à l'égard de la dette, ils doivent redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources intérieures par le biais de politiques fiscales efficaces et d'autres mécanismes et instruments novateurs visant à réduire le coût du crédit.

La hausse des coûts de financement en dollars des États-Unis représente un risque important, non seulement pour le fardeau de la dette existante, mais aussi pour la mobilisation de ressources destinées à financer des projets de développement durable. Les pays africains doivent développer leurs marchés financiers nationaux, s'appuyant sur des cadres réglementaires solides et efficaces, afin de jeter des bases robustes permettant d'assurer la résilience de l'ensemble du système financier et de rendre les politiques monétaires plus efficaces.

La coordination des politiques monétaire et budgétaire est essentielle pour réduire l'inflation tout en protégeant les ménages les plus vulnérables. Pour parvenir à de faibles taux d'inflation, avoir une monnaie stable et accélérer la croissance, les pouvoirs publics des pays doivent privilégier l'augmentation de la production plutôt que la réduction de la consommation. Les mesures doivent être prises pour accroître l'investissement, stimuler la productivité et améliorer l'allocation des capitaux, autant de facteurs cruciaux pour l'expansion économique et la réduction de la pauvreté.

L'architecture financière internationale actuelle doit être réformée pour permettre aux pays africains d'accéder aux ressources plus facilement et à moindre coût. Des instruments tels que le Mécanisme de liquidité et de durabilité et le Cadre commun pourraient permettre de réduire les coûts d'emprunt et d'économiser sur les coûts des intérêts.

Les pays africains devraient tirer parti des flux financiers prévisibles provenant des marchés du carbone et stimuler les investissements du secteur privé dans des projets résilients face aux changements climatiques, en s'appuyant sur les liens établis avec les investisseurs lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.[40] Les échanges de dette contre des mesures d'adaptation aux changements climatiques peuvent aider les pays africains à restructurer leurs portefeuilles de dette existants et à alléger le fardeau de leur dette, ce qui leur permettrait de poursuivre leur développement industriel.

Pour tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine afin d'accélérer l'industrialisation et la diversification des secteurs productifs, il faudra renforcer le capital humain, promouvoir l'emploi dans les secteurs à forte productivité et faire progresser la numérisation. Les pays africains devraient stimuler le commerce intra-africain, permettant ainsi de renforcer leurs capacités productives et leur résilience face aux chocs extérieurs. Il faut que les gouvernements soutiennent pleinement la mise en œuvre de la ZLECAf afin d'accélérer le développement inclusif et durable en Afrique.

Il faut que tous les États membres participent à la deuxième phase des négociations de la ZLECAf sur les protocoles d'investissement et de concurrence, qui est en cours de finalisation. Les États membres devront veiller à ce que les protocoles, une fois finalisés, soient mis en œuvre et que les lois et règles nationales soient alignées ou, le cas échéant, modifiées, pour être en phase avec les accords. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour donner une grande visibilité à la ZLECAf. Pour que l'Accord portant création de la ZLECAf fonctionne efficacement, les autorités doivent veiller à ce que toutes les parties prenantes aient une bonne connaissance de l'Accord, des droits et privilèges qu'il confère, ainsi que des obligations et devoirs correspondants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAD (Banque africaine de développement). 2018. « Des emplois pour les jeunes en Afrique ». Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Brochure_Job_Africa_Fr.pdf

BAD (Banque africaine de développement). 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque mondiale. 2020. « Soutien au secteur informel dans les villes d'Afrique : la protection sociale au cœur des politiques ». *Blog « Africa Can End Poverty » (L'Afrique peut mettre fin à la pauvreté)*, 3 décembre. https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/soutien-au-secteur-informel-dans-les-villes-dafrique-la-protection-sociale-au-coeur-des

Calderon, C., A. L. Dabalen, A. Kabundi, M. Kubota, V. Korman, A. Goyal, P. Eliste et V. D. Forget. 2022. « Africa's Pulse, n° 26 (octobre) » (Le pouls de l'Afrique). Washington : Banque mondiale.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2017. « L'Afrique consacre plus que sa juste part pour l'adaptation. » Note d'information, Centre africain pour la politique en matière de climat, Addis-Abeba.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022a. « Performance et perspectives économiques trimestrielles en Afrique, juillet-septembre 2022 ». Addis-Abeba : CEA.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022b. *Vers la mise en place d'une zone d'investissement commune au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine : uniformiser les conditions régissant les investissements intra-africains*. Addis-Abeba : CEA.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022c. « Financement de la relance de l'Afrique : trouver des solutions innovantes ». Document de synthèse, présenté au Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, Quarantième réunion, Dakar, 11-13 mai.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2023. Présentation des prévisions macroéconomiques de l'Afrique dans un contexte de vents contraires, mars 2023. Addis-Abeba : CEA.

ChristianAid. 2022. *The Cost to Africa: Drastic Economic Damage from Climate Change (Le coût pour l'Afrique : les dommages économiques drastiques causés par les changements climatiques)*. Voir en anglais : https://www.christianaid.org.uk/sites/default/files/2022-11/the-cost-to-africa.pdf.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2022a. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2022*. Genève : CNUCED.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2022b. « La croissance économique de l'Afrique ralentit fortement. » Communiqué de presse 2022/015, CNUCED, Genève. https://unctad.org/fr/news/la-croissance-economique-de-lafrique-ralentit-fortement

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2023. *Rapport sur le commerce et le développement 2022 : Perspectives de développement dans un monde fracturé : désordre mondial et réponses régionales.* Genève : CNUCED.

DAES (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU). 2023. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2023.* New York : UNDESA.

EIU (Economist Intelligence Unit). 2023. « Base de données de l'EIU ». Londres : EIU. (en anglais) https://viewpoint.eiu.com/data/. Consulté en mars 2023.

FMI (Fonds monétaire international). 2022a. *Fiscal Monitor: Helping People Bounce Back (Moniteur financier : Aider les gens à se relever), octobre 2022*. Washington : FMI.

FMI (Fonds monétaire international). 2022b. *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022 : Riposter à la crise du coût de la vie,* Washington : FMI.

FMI (Fonds monétaire international). 2022c. « La Banque mondiale en Afrique ». https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview . Consulté en octobre 2023.

FMI (Fonds monétaire international). 2023a. *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2023 : une reprise cahoteuse*. Washington : FMI.

FMI (Fonds monétaire international). 2023b. « Gérer les pressions sur les taux de change en Afrique subsaharienne : s'adapter aux nouvelles réalités ». Dans : *Perspectives économiques régionales : L'Afrique subsaharienne : la grande pénurie de financement*, Washington : FMI.

FMI (Fonds monétaire international). 2023c. « List of LIC DSAs for PRGT-Eligible Countries as of August 31, 2023 » (Liste des pays à faible revenu éligibles au fonds fiduciaire RPC au 31 août 2023). Washington : FMI. Voir en anglais : https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf.

HCP (Haut-Commissariat au Plan). 2023. *Budget économique prévisionnel 2023*. Rabat : Gouvernement marocain.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2023. *Statistiques sur l'économie informelle*. Genève : OIT. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/—dgreports/—stat/documents/meetingdocument/wcms_865498.pdf.

Oxford Economics. 2022. « Research Briefing: Africa in 2023–Where Will Growth Come from? » (Dossier de recherche : L'Afrique en 2023 : d'où viendra la croissance ?). Voir en anglais : https://my.oxfordeconomics.com/reportaction/7d8AF747af6E42B192cC3b/Toc.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. « Informal Economy in Africa: Which Way Forward? » (L'économie informelle en Afrique : quelle voie suivre ?) New York : PNUD. Voir en anglais : https://www.undp.org/africa/events/informal-economy-africa-which-way-forward.

Reuters. 2022. « IMF Looks for Egyptian Currency Flexibility after End of December, Official Says. » (Le FMI s'attend à une flexibilité de la monnaie égyptienne après la fin du mois de décembre, selon un responsable.) 19 décembre. Voir en anglais : https://www.reuters.com/markets/currencies/imf-looks-egyptian-currency-flexibility-after-end-december-official-says-2022-12-19/.

ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine). 2022. « L'initiative de commerce guidé de la ZLECAf ». 7 octobre. Voir en anglais : https://au-afcfta.org/2022/09/the-afcfta-guided-trade-initiative/.

NOTES DE FIN

1 DAES, 2023.
2 BAD, 2022.
3 Calderon et coll., 2022
4 CNUCED, 2022a.
5 CNUCED, 2022a.
6 CEA, 2022b.
7 CEA, 2022b.
8 CNUCED, 2022a.
9 ChristianAid, 2022.
10 Selon la CEA (2017).
11 DAES. 2023.
12 BAD.2023.
13 https://dpee.sn/download/ref-annexe-a-la-loi-de-finances-2023/.
14 Oxford Economics, 2022 ; FMI, 2022c.
15 DAES, 2023.
16 HCP, 2023.
17 Oxford Economics, 2022.
18 FMI, 2022a.
19 L'inflation qui finirait par prévaloir en l'absence du ralentissement économique, de chocs d'offre, de variations idiosyncratiques des prix relatifs ou d'autres perturbations est appelée inflation sous-jacente. L'inflation sous-jacente est une référence utile pour la politique monétaire, car elle indique le taux de variation des prix auquel on s'attendrait dans des conditions « normales » dans une économie où l'utilisation des ressources n'exerce aucune pression à la hausse ou à la baisse sur l'inflation.
20 Ce chiffre est basé sur les estimations de janvier 2023 de la CEA.
21 CEA, 2022a.
22 FMI, 2023a.
23 FMI, 2023b.
24 FMI, 2022b.
25 Reuters, 2022.
26 FMI, 2023.
27 FMI, 2023.
28 FMI, 2023c.
29 https://www.eiu.com/n/wp-content/uploads/2023/08/No-return-to-cheap-money-whitepaper.pdf.
30 CNUCED, 2023.
31 Données tirées de la base de données DOTS du FMI, consultée le 10 mars 2023.
32 Données de UNCTADStat, consulté le 7 mars 2023.
33 CNUCED, 2022b.
34 https://uneca.org/sites/default/files/keymessageanddocuments/en_afcfta-infographics-11.pdf.
35 ZLECAf 2022.
36 CEA, 2022c.
37 PNUD, 2022 ; Banque mondiale, 2020 ; OIT, 2018.
38 BAD, 2015.
39 La richesse est liée aux différences dans les stocks d'actifs des gens, c'est-à-dire la valeur de leurs maisons ou de leurs actifs financiers, y compris l'épargne bancaire. Le revenu est un concept de flux, de sorte que l'inégalité des revenus est liée aux différences entre les flux de revenus des personnes provenant des salaires, des dividendes et des loyers.
40 Voir Climate Action Platform Africa (Plateforme d'action pour le climat en Afrique), disponible en anglais à l'adresse suivante : https://capa.earthrise.media/.

CHAPITRE 3

IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Plus de trois ans après la détection du premier cas de COVID-19 en Afrique, le continent souffre toujours des retombées de la pandémie, qui ont anéanti les progrès réalisés auparavant en matière de réduction de la pauvreté. Selon les données de la CEA (2022), les perturbations causées par la pandémie ont plongé environ 55 millions d'Africains dans l'extrême pauvreté en 2020 et ont annulé plus de deux décennies de progrès dans la réduction de la pauvreté sur le continent.[1] La pauvreté n'est pas neutre sur le plan du genre, et les femmes et les filles ont été touchées de manière disproportionnée, parce qu'elles gagnent moins, épargnent moins et ont un emploi moins stable ou vivent dans la pauvreté ou presque.[2] À l'échelle mondiale, on estime que 383 millions de femmes et de filles survivent avec moins de 1,90 dollar par jour, contre 368 millions d'hommes et de garçons. Parmi les populations de pauvres, 63 % résident en Afrique subsaharienne et 21 % en Asie centrale et en Asie du Sud. Et bien que les taux de pauvreté aient généralement diminué ces dernières années, la pandémie a interrompu une partie importante de ces progrès (**ENCADRÉ 3.2**).[3]

La pandémie a eu un impact négatif soudain et significatif sur les progrès réalisés dans la reprise après la crise financière mondiale de 2008 et les chocs subis ensuite par les principaux marchés des produits de base en 2015-2016. Le risque de détournement des progrès sociaux et économiques en Afrique suscite de vives inquiétudes et exige de prendre des mesures robustes et durables pour ramener le continent sur sa trajectoire de forte croissance d'avant la crise. La pandémie est plus qu'un simple problème de santé, car ses conséquences sur l'économie, la politique et le tissu social vont être profondes et durables.[4]

Avant la pandémie, l'Afrique s'efforçait de se remettre des effets de l'effondrement des prix de ses principaux produits d'exportation, d'un ralentissement des flux d'investissements directs étrangers et des chocs induits par les changements climatiques, raisons pour lesquelles la croissance du PIB réel avait commencé à ralentir, passant d'un pic de 7,1 % en 2010 à 1,4 % en 2013, soit le taux de croissance le plus faible en deux décennies.[5] Le chemin de la reprise avait commencé en 2014, avec une croissance modeste de 3,3 % en 2019.[6] D'autres indicateurs macroéconomiques, tels que l'inflation, les soldes courants et les déficits budgétaires, s'étaient également détériorés entre 2013 et 2019. Le service de la dette extérieure dépassait les limites conventionnelles de 20 % des recettes d'exportation dans la plupart des pays. Ce retournement de situation a mis en évidence la fragilité structurelle de la croissance en Afrique et sa vulnérabilité aux chocs transitoires.[7] La COVID-19 a provoqué une onde de choc dans les secteurs du tourisme, de l'industrie manufacturière et de l'intermédiation financière, compromettant ainsi la reprise. Plusieurs indicateurs issus de diverses études signalaient à l'époque que les économies africaines pourraient subir d'importantes contractions économiques en raison de la pandémie de COVID-19.[8] Les effets de la pandémie de COVID-19 ne se sont pas encore pleinement matérialisés.

ENCADRÉ 3.2 L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'EMPLOI AU MAROC : UNE ANALYSE GENRÉE

Sous les effets néfastes de la crise, le taux de chômage a augmenté au niveau national en 2020 de 2,7 points de pourcentage, passant de 9,2 à 11,9 %. Cette hausse est similaire pour les hommes et les femmes, dont les taux de chômage ont augmenté respectivement de 2,9 et 2,7 points, passant de 7,8 à 10,7 % pour les hommes et de 13,5 à 16,2 % pour les femmes. Le chômage a continué d'augmenter en 2021, bien qu'à des taux inférieurs à ceux de 2020. En fait, il a augmenté de 0,4 point à l'échelle nationale, et de 0,2 et 0,6 point pour les hommes et les femmes, respectivement.

L'évolution du chômage pendant la crise indique que les femmes (et les jeunes) sont les moins résilients. Cela confirme la nécessité de renforcer les programmes visant à améliorer la résilience des groupes marginalisés.

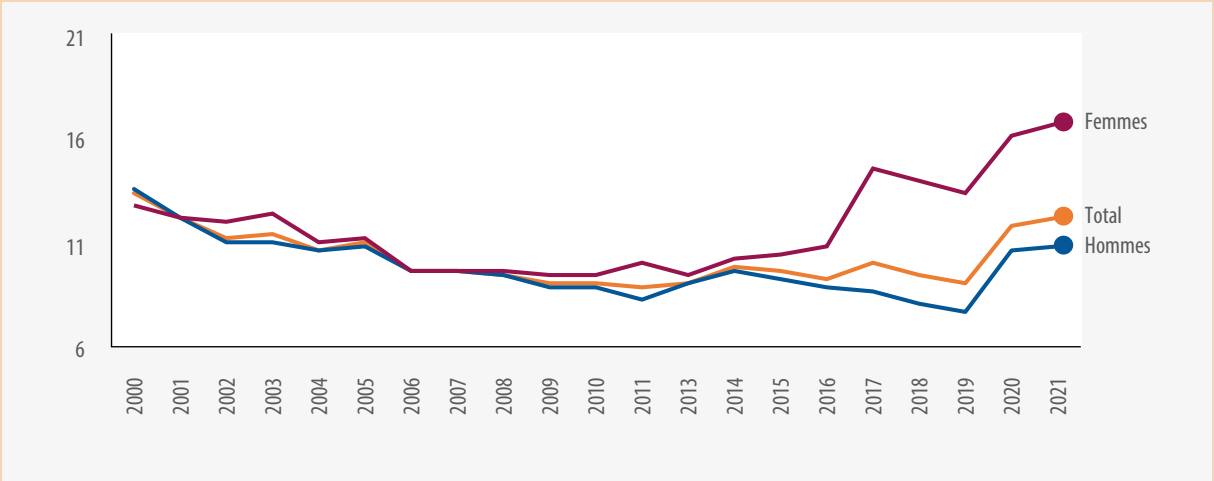

Alors que les pays africains avaient déjà souffert de diverses épidémies, dont l'Ebola et le choléra, la COVID-19 était une tout autre affaire. Ses effets ont été plus profonds, plus étendus et plus durables, avec des risques élevés de séquelles sur les économies africaines. Les caractéristiques uniques de la pandémie risquent de causer aux économies africaines des effets plus amplifiés que d'autres crises. Premièrement, la pandémie est un choc de santé publique qui a donné lieu à un choc économique simultané. Le choc sanitaire a eu des effets directs sur la population active et l'emploi en raison des licenciements et des fermetures d'entreprises, et sur la productivité du travail en raison de la maladie et de l'absentéisme des travailleurs. En 2020, l'emploi formel en Afrique pourrait avoir chuté de jusqu'à 8,5 %.[9] Le choc sanitaire a également eu des effets directs sur les équilibres budgétaires, les gouvernements se sont efforcés d'augmenter les dépenses pour sauver des vies et renforcer la capacité des systèmes de santé, alors même que les recettes diminuaient en raison du ralentissement économique. Les gouvernements ont été contraints de mener une guerre sur plusieurs fronts pour sauver des vies, en luttant à la fois contre les infections virales et contre la famine due aux perturbations de la production et des sources de revenus.

En outre, le choc économique causé par la COVID-19 a entraîné des goulets d'étranglement le long des chaînes d'approvisionnement en raison des confinements et des perturbations des systèmes de transport nationaux et internationaux. On se souviendra du célèbre cas du porte-conteneurs Ever-Green bloqué dans le canal de Suez pendant six jours en mars 2021, paralysant le transport dans la région, avec des ramifications et des effets d'entraînement dans le monde entier.[10] Les effets économiques des chocs liés à la COVID-19 sont plus importants sur certains secteurs que sur d'autres (**FIGURE 3.1** et **FIGURE 3.2**).

FIGURE 3.1 PIB RÉEL DU NIGÉRIA PAR SECTEUR/BRANCHE
(VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)

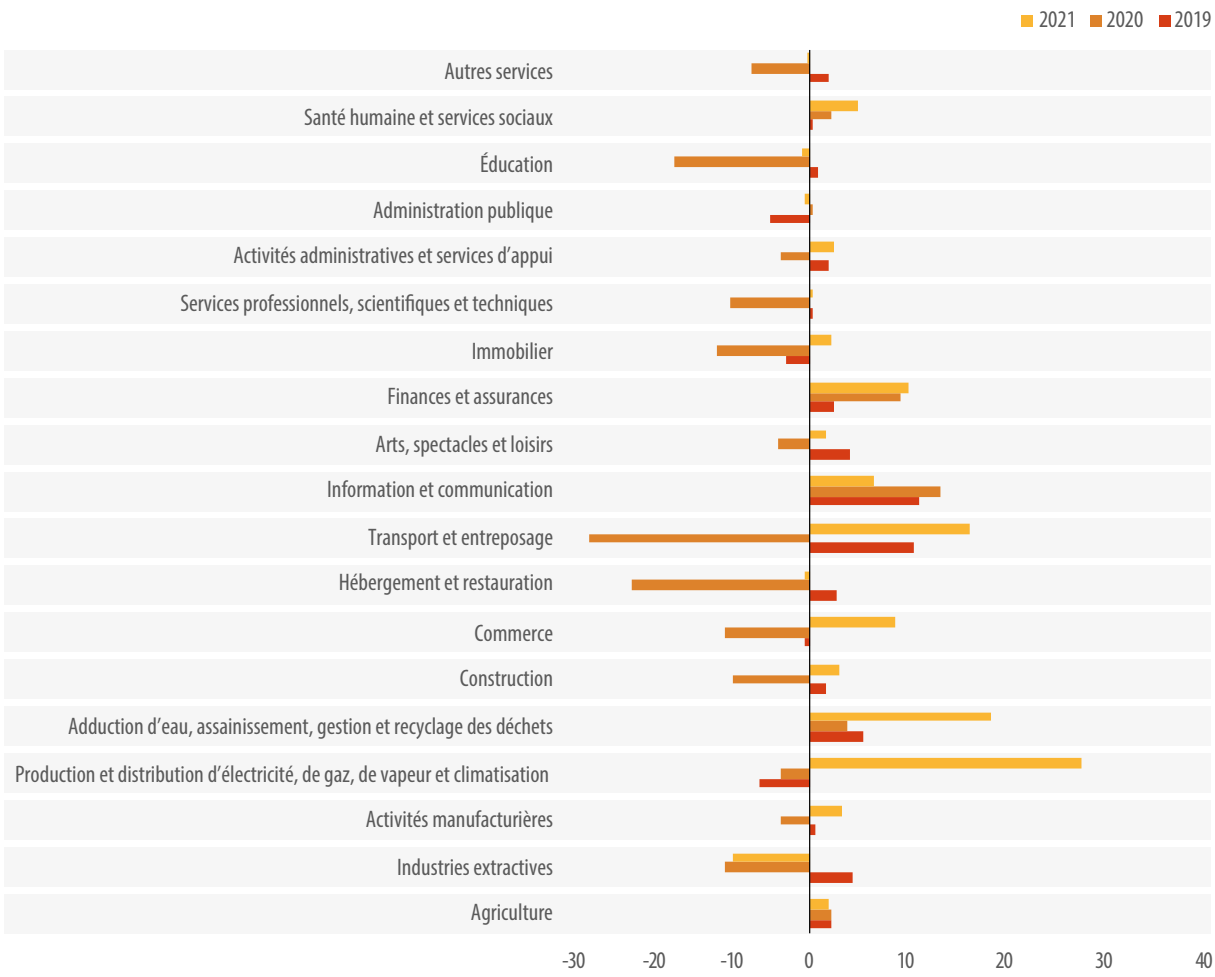

Source : Bureau national des statistiques, Nigéria, 2021, 2022. Produit intérieur brut du Nigéria T4 2021 ; 4e trimestre 2020. Disponible en anglais à l'adresse : https://nigerianstat.gov.ng/elibrary?queries=GDP.

FIGURE 3.2 PIB RÉEL DE L'AFRIQUE DU SUD PAR SECTEUR/BRANCHE
(VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)

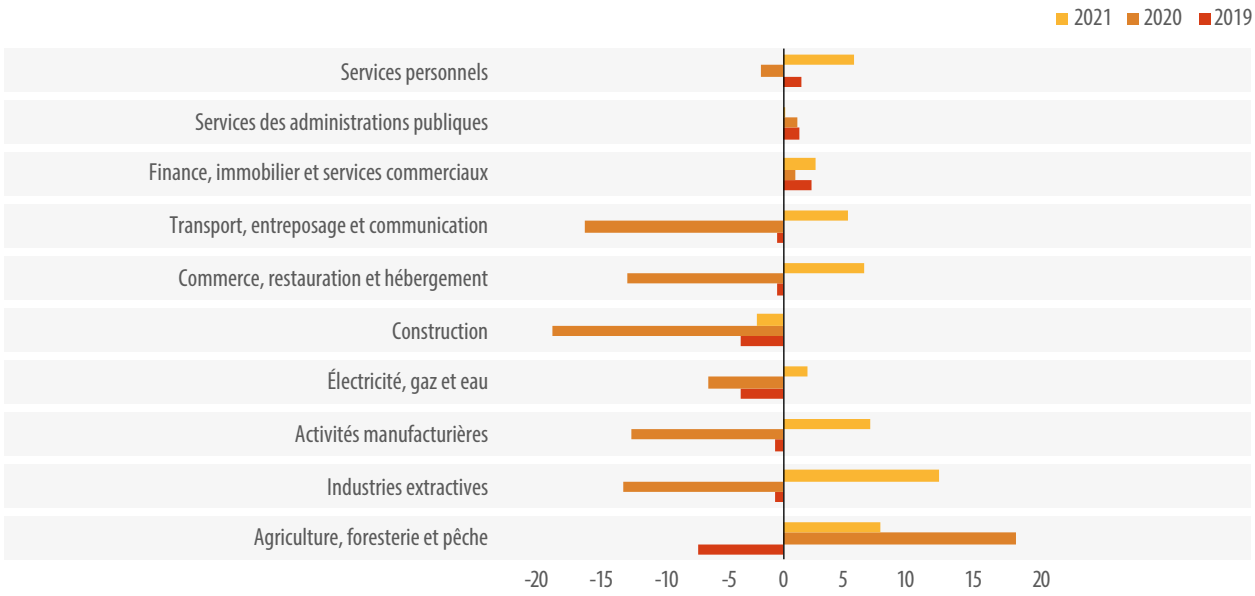

Source : Statistics South Africa, 2023. P0441 – Produit intérieur brut (PIB), 1er trimestre de 2023. Disponible en anglais à l'adresse : https://www.statssa.gov.za/?page_id=1854&PPN=P0441.

Les secteurs les plus exposés ont été ceux qui dépendent du commerce et des voyages, tels les transports et l'hébergement. Le Nigéria et l'Afrique du Sud ont enregistré une baisse de 22,3 % et de 15,3 %, respectivement, dans les transports. Comme les gouvernements africains ne disposaient pas de ressources suffisantes pour lutter contre la pandémie, beaucoup ont sagement choisi d'interdire les voyages aériens internationaux et de surveiller strictement les déplacements transfrontaliers terrestres, avec pour effet immédiat de mettre fin aux activités touristiques, ce qui a nui aux pays tributaires du tourisme et provoqué des pénuries généralisées de produits importés essentiels, tels que le pétrole. Parmi les effets sur l'ensemble de l'économie, on peut citer une montée des pressions inflationnistes due à la hausse des coûts de production et de transport.

> « Une autre raison pour laquelle la pandémie de Covid-19 a été particulièrement difficile pour l'Afrique est qu'elle a directement mis en évidence les faiblesses structurelles des systèmes de santé publique et les « déficits de préparation » de tout le continent. »

Sur le plan des politiques, les gouvernements africains ne disposaient pas de ressources suffisantes pour mettre en œuvre des plans de relance budgétaire comme ceux qui ont aidé les économies avancées à lutter contre la pandémie. Certaines banques centrales africaines ont mis en place des mesures de relâchement monétaire. Il s'agissait de maintenir un équilibre délicat avec la maîtrise de l'inflation induite par la demande (en particulier du point de vue budgétaire). Pour un continent où de nombreuses économies dépendent de l'aide étrangère, la pandémie a mis celle-ci en concurrence directe avec les besoins intérieurs croissants des pays donateurs, exerçant une pression sur les budgets de l'aide. La marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour amortir l'impact de la COVID-19 a donc été sévèrement réduite sur l'ensemble du continent.

Une autre raison pour laquelle la pandémie de COVID-19 a été particulièrement difficile pour l'Afrique est qu'elle a directement mis en évidence les faiblesses structurelles des systèmes de santé publique et les « déficits de préparation » de tout le continent. Les gouvernements africains ont été pris au dépourvu lorsqu'il s'est agi d'acheter des équipements et du matériel de prévention de base, tels que des masques et des désinfectants. Ils n'avaient pas non plus les ressources nécessaires pour se procurer les vaccins qui ont aidé les économies avancées à vaincre le virus grâce à une plus grande immunité collective. De plus, le

continent a été témoin de ce que beaucoup ont qualifié d'« apartheid vaccinal », le laissant dans un véritable désert vaccinal alors que les gouvernements occidentaux continuaient à accumuler des vaccins en prévision de futurs rappels. Des problèmes se sont également posés du côté de la demande, en raison des faiblesses des infrastructures de santé publique en termes de distribution et de la confiance limitée des bénéficiaires potentiels.

Les mesures clés qui ont contribué à lutter contre la pandémie dans les pays avancés n'étaient tout simplement pas viables en Afrique en raison de spécificités et de contraintes structurelles et sociales. Les confinements ne sont pas possibles dans les zones où, pour survivre, les populations dépendent des revenus de leur travail quotidien dans les centres urbains et de leurs activités de subsistance dans les zones rurales. Le travail à distance n'est pas une solution viable lorsqu'il n'y a pas d'internet ou d'électricité ou que le travail est principalement manuel. Les mesures d'hygiène de base, telles que le lavage des mains, sont devenues un luxe là où l'eau potable est rare et où les maisons sont surpeuplées dans les grandes villes du continent, même en dehors des bidonvilles. Dans un continent où les niveaux de pauvreté sont élevés et où un grand nombre de personnes vivent dans des conditions précaires, protéger la population d'un choc sanitaire et économique de l'ampleur de la pandémie de COVID-19 en 2020 s'est avéré quasiment impossible.

Le présent chapitre présente des données probantes sur l'impact de la pandémie de COVID-19 aux niveaux macroéconomique comme microéconomique. Au niveau macroéconomique, on examine les effets de la pandémie sur la croissance économique et ses principaux moteurs, l'inflation et les équilibres macroéconomiques nationaux et internationaux, pour mettre en évidence les principaux facteurs de vulnérabilité des pays et régions les plus touchés par la pandémie. Au niveau microéconomique, le chapitre présente des données probantes sur les effets sur l'emploi et la pauvreté.[11]

PANDÉMIE DE COVID-19 : L'AFRIQUE N'A PAS ÉTÉ ÉPARGNÉE

L'exposition à la COVID-19 en Afrique a évolué et varié considérablement au fil du temps et d'un pays à l'autre. Lorsque le premier cas d'infection par la COVID-19 a été enregistré en Égypte en février 2020, il régnait encore un épais nuage de confusion sur la nature du virus, son mode de transmission, et surtout sur les moyens de le prévenir et de traiter les personnes infectées. Même les économies avancées, censées être dotées de systèmes de santé bien développés et d'institutions en sciences de la santé avancées, ont été prises par surprise et ont découvert douloureusement à quel point elles n'étaient pas préparées à faire face à une épidémie sans précédent.

En fait, le virus a mis du temps à atteindre l'Afrique. Les pays qui ont été les premiers à être exposés, et qui ont fini par enregistrer le plus grand nombre d'infections, sont ceux qui accueillent les principales plaques tournantes des transports aériens : les pays d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie), l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Éthiopie. Ces pays ont connu des vagues d'infections qui ont reflété, avec des retards, celles du reste du monde. Le premier pic a été atteint à la mi-2020 en Égypte et en Afrique du Sud, puis dans les autres pays africains. L'Afrique du Sud a connu de loin les vagues d'infections les plus soutenues en nombre et en fréquence, bien qu'elle ait également mis en place le programme de lutte contre la COVID le plus agressif et le plus complet d'Afrique.

Les effets de la COVID-19 risquent de rester un problème pour l'avenir en Afrique. L'une des leçons à en tirer est que personne n'est jamais suffisamment préparé à une pandémie majeure comme celle-ci. Les gouvernements ne doivent donc épargner ni efforts ni ressources pour renforcer leur capacité de préparation, en investissant dans les infrastructures de santé publique, la recherche scientifique, les systèmes d'alerte précoce et de solides filets de sécurité sociale, afin d'amortir les impacts des chocs et d'être prêts à intervenir dès l'apparition de la prochaine pandémie. Ce qui est incertain, ce n'est pas de savoir si une autre pandémie va frapper le continent, mais quand elle frappera.

MÉCANISMES DE TRANSMISSION DES EFFETS DE LA PANDÉMIE

La COVID-19 a été un véritable choc du côté de l'offre. Mais à la différence d'autres chocs, celui-ci comportait à la fois un choc sanitaire et un choc économique. Il s'est ainsi propagé par un large éventail de canaux de transmission, affectant à la fois directement et indirectement la performance de l'économie et le bien-être, voire la survie, de la population. Dans chaque pays, la gravité et l'ampleur des impacts ont dépendu à la fois du degré d'exposition à la pandémie (cas d'infection ; voir le **CHAPITRE 1** sur le Cadre analytique), ainsi que de la volonté et de la capacité du gouvernement de mettre en place des outils préventifs et curatifs pour minimiser les effets sur l'économie et la population. Il y a deux voies principales de transmission des effets de la COVID-19 : l'une d'entre elles passe par la capacité de production de l'économie ; l'autre par la santé et l'emploi (**FIGURE 3.3**).

Les effets économiques du choc de la COVID-19 se sont répercutés à la fois sur l'offre et la demande, ainsi que sur la santé publique, c'est-à-dire tant l'état de santé des personnes que les coûts de la santé. Du côté de l'offre, la COVID-19 a perturbé les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales, entraînant une flambée des coûts du transport et de l'énergie. Les confinements et autres mesures restrictives imposés en Chine, en Europe et en Amérique du Nord ont non seulement provoqué une contraction de la demande pour les exportations africaines de produits de base, mais aussi un arrêt brutal de nombreux processus de production en raison d'une pénurie d'intrants intermédiaires et d'équipements. En augmentant les coûts de production et de transport, ces perturbations ont gravement affecté l'industrie manufacturière, un moteur essentiel des économies d'échelle et des liens internes à forte valeur ajoutée.

FIGURE 3.3 MÉCANISMES DE TRANSMISSION DES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU CHOC DE LA COVID-19

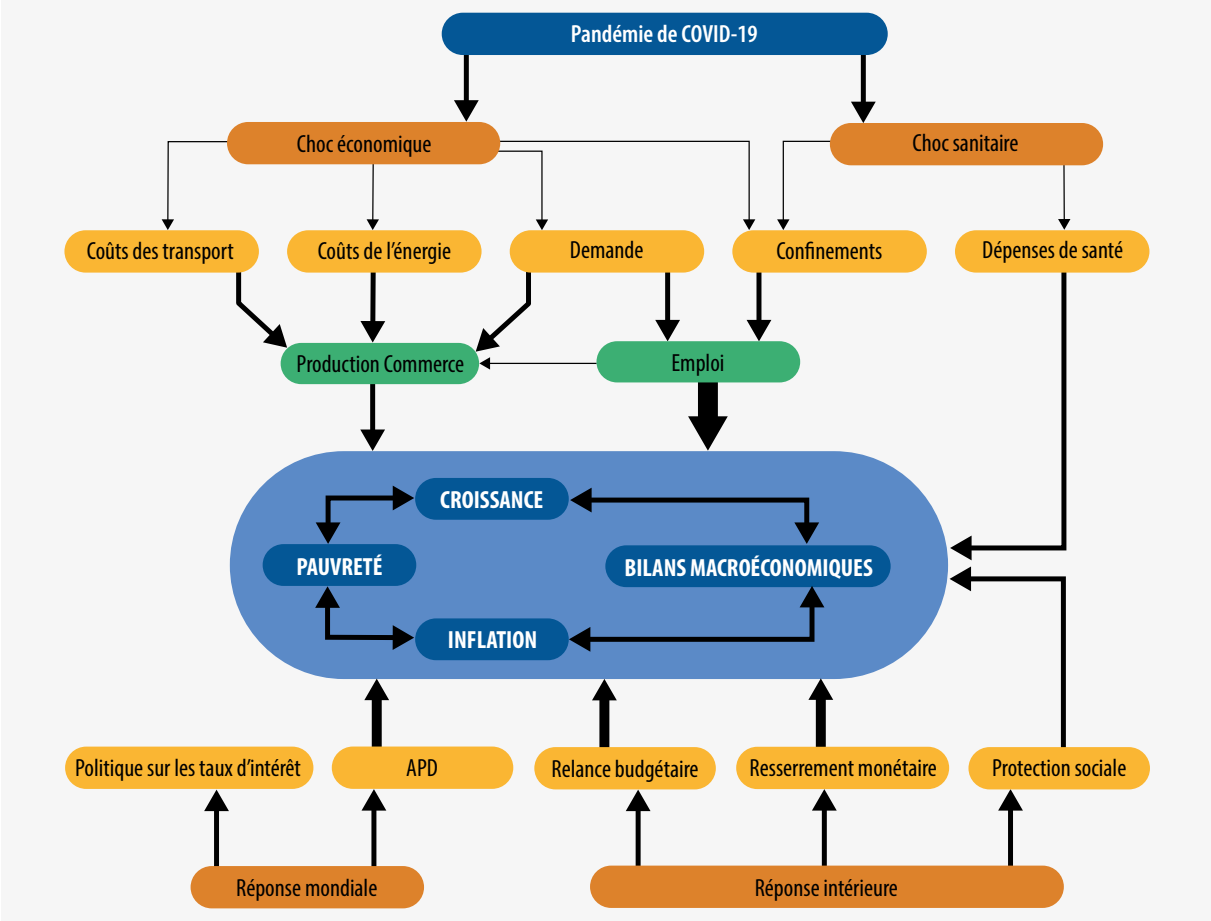

Source : Auteur.

En outre, la pandémie a été la principale cause de la baisse des investissements en Afrique, frappant plus durement les secteurs du pétrole et du tourisme. Au niveau continental, la pandémie a freiné les progrès vers la mise en œuvre effective de l'Accord portant création de la ZLECAf, qui pourrait changer la donne en générant les ressources financières nécessaires au développement économique de l'Afrique et au renforcement de sa résilience dans l'ère postpandémique.[12] Cela signifie que la pandémie risque d'avoir des effets durables sur l'intégration commerciale, la productivité et la croissance à long terme en Afrique. Du côté de la demande, la pandémie a provoqué une contraction de l'économie mondiale, affectant immédiatement les économies africaines du fait de la baisse de la demande extérieure de produits de base et de tourisme, et entraînant un ralentissement de la production, de l'emploi et des recettes en devises.

En tant que choc de santé publique, la pandémie a fait des ravages sur les systèmes de santé, même dans les économies avancées. Pour réduire la transmission des infections, les gouvernements africains ont dû imposer des restrictions sur les voyages internationaux, tout en augmentant les allocations budgétaires pour financer les programmes de prévention. Ces mesures ont exacerbé les effets en termes d'offre d'emplois, tout en augmentant la pression sur les équilibres budgétaires, déjà fragiles avant la pandémie.

Les effets immédiats des chocs économiques et sanitaires provoqués par la COVID-19 ont été aggravés par les mesures prises pour y faire face, qui ont eu des effets indirects ou secondaires sur les économies (voir plus loin dans ce chapitre). Pour tenter de réduire l'impact de la pandémie, les gouvernements ont pris des mesures de relance budgétaire afin de soutenir la demande intérieure à différents niveaux, en fonction de la capacité de chacun d'entre eux. Comme dans les économies avancées, la politique monétaire est restée prudemment accommodante ou plutôt passive dans la plupart des pays africains, ce qui était sage compte tenu des fortes pressions inflationnistes pré-COVID dues à l'inflation sur les produits alimentaires et l'énergie. Les gouvernements ont également mis en place diverses formes de programmes de protection sociale pour soutenir la population. L'Afrique du Sud a probablement mis en place le programme le plus vaste à cet égard (**ENCADRÉ 3.3**).

ENCADRÉ 3.3 PROGRAMME DE L'AFRIQUE DU SUD CONTRE LA COVID-19

L'Afrique du Sud a mis en place un programme de soutien budgétaire et économique d'environ 500 milliards de rand comprenant un soutien aux micro, petites et moyennes entreprises, des reports d'impôts, une protection des salaires et des aides financières. Plus de 80% des fonds ont été mobilisés en interne, tandis qu'environ 19% ont été obtenus auprès du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Nouvelle Banque de développement.

Les services de santé et les autres services de première ligne ont reçu immédiatement 20 milliards de rand pour permettre le traitement des maladies, la gestion des populations, les tests de masse, le traçage des contacts et l'achat d'EPI. Le gouvernement a également rapidement étendu les programmes de transferts d'argent pour aider les personnes à faible revenu à satisfaire leurs besoins de base.

	MILLIONS DE RAND
Système de garantie de crédit	200 000
Création d'emplois et soutien aux PME et aux entreprises informelles	100 000
Mesures de soutien du revenu (reports d'impôts, exonération de la taxe pour la formation professionnelle et prolongation de l'incitation fiscale à l'emploi)	70 000
Soutien aux ménages vulnérables pendant six mois	50 000
Protection salariale (caisse d'assurance-chômage)	40 000
Services de santé et autres services de première ligne	20 000
Soutien aux municipalités	20 000
Total	**500 000**

Source : Trésor national d'Afrique du Sud, 2020.

Les réunions hebdomadaires menées en ligne par les membres chargés des finances du Conseil exécutif provincial, du trésor provincial et des municipalités métropolitaines ne sont qu'un exemple de l'étroite collaboration entre le Trésor national et les administrations provinciales et locales pour coordonner les dépenses entre tous les niveaux de l'administration.

Le Trésor national et la Banque centrale ont également collaboré avec les banques commerciales pour accorder des prêts garantis par l'État aux petites et moyennes entreprises qui risquaient ne pas être en mesure d'honorer leurs obligations financières pendant les confinements et lors de la réouverture de l'économie. L'accord de garantie de prêt a permis d'offrir aux clients existants 200 milliards de rand de nouveaux prêts. C'est l'une des initiatives qui n'a pas donné de bons résultats. La structure des prêts par l'intermédiaire des banques (pour les entreprises) a connu des problèmes, les cotes de crédit n'ayant pas été modifiées pour refléter la situation de la COVID-19.

En outre, la Banque centrale, les organismes de réglementation du secteur financier et les banques du secteur privé ont mis en place des mesures de politique monétaire et de réglementation financière, notamment une réduction des taux d'intérêt, un assouplissement des exigences réglementaires pour soutenir le crédit aux ménages et aux entreprises, ainsi que des congés temporaires de paiement et d'autres mesures de soutien aux débiteurs.

Source : Trésor national d'Afrique du Sud, 2020.

Sur le plan extérieur, la communauté des donateurs est intervenue en apportant un soutien adapté à la lutte contre la pandémie, notamment en finançant des programmes de vaccination, de tests et de systèmes de suivi. Si le montant de l'aide est resté inférieur aux niveaux qui auraient été nécessaires pour répondre aux besoins, il a néanmoins permis de contenir l'impact de la prévention de la COVID-19 sur les équilibres budgétaires nationaux.

L'évolution de l'économie mondiale reste une des principales raisons pour lesquelles les pays africains vont continuer de subir les effets négatifs de la COVID-19 sur leurs économies. La conjonction d'une baisse des exportations et d'une réduction des entrées de capitaux extérieurs va compromettre les équilibres budgétaires et les soldes extérieurs. En effet, certains pays sont confrontés à des risques croissants de crise de leur balance des paiements, nécessitant une aide internationale pressante sous la forme d'un soutien d'urgence à la balance des paiements et de programmes de restructuration de la dette.[13] Les impacts directs et indirects de la pandémie sur la viabilité de la dette sont une préoccupation majeure pour les perspectives de croissance et la stabilité du continent. Les crises de la dette extérieure des années 80 et la décennie perdue qui s'est ensuivie devraient mettre en garde contre les conséquences potentiellement destructrices d'un resserrement international des politiques monétaires et d'une contraction des flux de capitaux extérieurs pour les économies très endettées. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'endettement de l'ensemble du continent était déjà élevé avant même la pandémie.[14]

Pour certaines économies africaines, les effets macroéconomiques de la pandémie ont été aggravés par l'instabilité interne, et vice versa, en particulier en raison de guerres civiles et de troubles sociaux. Par exemple, le conflit dans le nord de l'Éthiopie, qui s'est terminé par des négociations de paix, constitue une menace réelle pour la stabilité politique interne, avec des risques croissants d'instabilité dans la région. La Libye et la République démocratique du Congo sont en proie à des conflits de longue durée qui handicapent leur reprise économique. Ces conflits ont également d'importantes répercussions régionales, notamment en entraînant le déplacement d'un grand nombre de personnes et en perturbant l'activité économique, y compris le commerce intrarégional. De toute évidence, la réalisation de la paix nationale et régionale est une priorité absolue.

Les impacts des chocs économiques et sanitaires provoqués par la pandémie continuent d'évoluer. Il est difficile d'anticiper l'impact total de la pandémie à court et à long terme. Les économies africaines vont probablement subir d'importants séquelles de la pandémie, aggravées par les crises qui ont suivi, comme la guerre en cours en Ukraine. Il s'agit là d'un défi de taille pour toute tentative de mesurer l'impact d'une crise en pleine évolution et d'isoler ses effets de ceux des autres crises en cours.

Il convient d'interpréter l'analyse présentée dans ce chapitre en tenant compte de ces mises en garde. L'objectif n'est pas de présenter des estimations ponctuelles précises des effets marginaux de la pandémie, mais de fournir des informations à propos des pertes immédiates subies par les économies africaines, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique, en raison des effets directs et indirects de la pandémie.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Comme on pouvait s'y attendre, compte tenu de l'ampleur et de la portée des chocs économiques internes et externes, la pandémie a eu un impact profond sur la croissance économique en Afrique, tout en exacerbant les vulnérabilités sous-jacentes des économies africaines. Après une décennie de croissance rapide depuis le début du siècle, principalement grâce au boom des exportations de produits de base, à la bonne performance du secteur agricole et à l'amélioration de la stabilité macroéconomique et politique, la dynamique de croissance de l'Afrique a été brusquement interrompue par la crise financière mondiale de 2008-2009, le taux de croissance passant d'une moyenne de 6,1 % sur la période 2005-2007 à 3,8 % en 2009 (**FIGURE 3.4**). À ce jour, le continent n'a pas encore atteint les niveaux de croissance d'avant la crise financière mondiale, ce qui montre bien l'impact qu'un choc externe important peut avoir sur l'Afrique. Compte tenu de la multiplicité des chocs actuels concomitants, la croissance économique risque d'être durablement compromise.

Alors que l'Afrique se remettait des effets de la crise financière mondiale et des chocs qui l'ont suivie sur les marchés internationaux des produits de base, ainsi que d'autres pandémies et événements climatiques internes, la pandémie de COVID-19 est survenue, portant un coup sévère aux perspectives de croissance du continent. L'année 2020, marquée par la pandémie, a été la première année où l'Afrique a enregistré une perte nette de production (-2,7 %) depuis 1993 (-0,8 %). La COVID-19 a donc eu un impact plus important sur les économies africaines que la crise financière mondiale. Il s'agit de la pire crise depuis près d'un demi-siècle, avec des retombées plus graves que lors des crises de la dette des années 80. Bien que l'Afrique ait été durement touchée par la pandémie, elle s'en est mieux sortie que d'autres régions en développement, enregistrant un recul du PIB plus faible que l'Amérique latine et les Caraïbes (-7,4 %), l'Asie du Sud (-4,5 %) et l'Asie du Sud-Est (-4,4 %).

> **« L'année 2020, marquée par la pandémie, a été la première année où l'Afrique a enregistré une perte nette de production (-2,7 %) depuis 1993 (-0,8 %). La COVID-19 a donc eu un impact plus important sur les économies africaines que la crise financière mondiale. »**

FIGURE 3.4 LA CROISSANCE ET LES CRISES : L'AFRIQUE ET D'AUTRES RÉGIONS AU COURS DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES

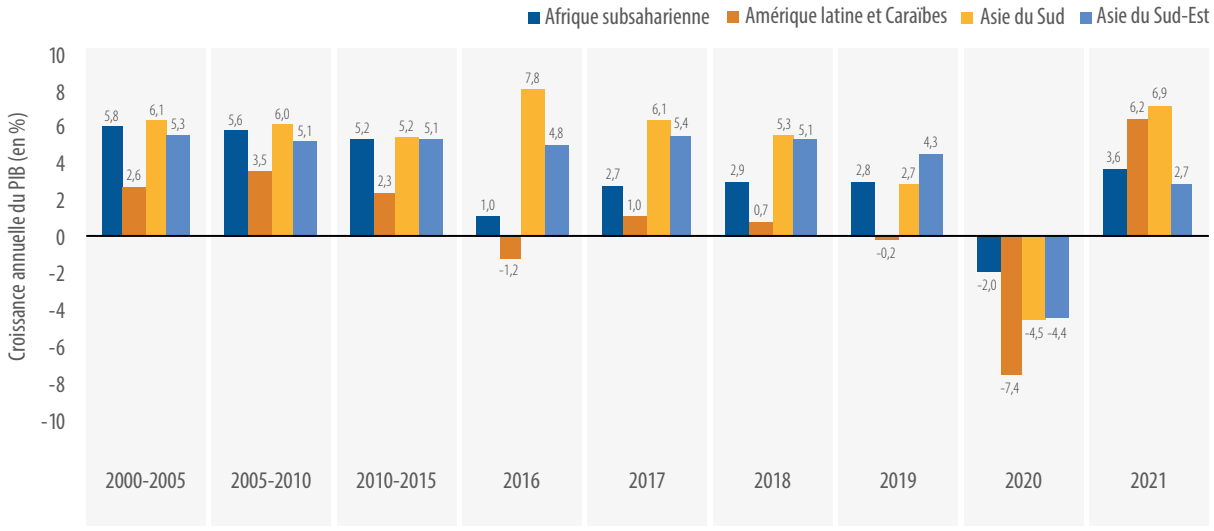

Source : Base de données de la CNUCED, 2023.

L'impact de la COVID-19 sur la croissance a été inégal d'une sous-région à l'autre (**FIGURE 3.5**). L'Afrique australe a été la plus touchée, avec une perte de production nette de 5,8 % en 2020. La sous-région avait également été la plus touchée par la crise financière mondiale, enregistrant une baisse de 3,7 points de pourcentage du taux de croissance en 2009 (1,3 %) par rapport à 2008 (5 %). Cette année-là, tous les pays d'Afrique australe avaient enregistré une baisse de leur PIB, à l'exception du Zimbabwe (+0,8 %).

En revanche, l'Afrique de l'Est a enregistré une croissance de 1,9 % en 2020, grâce à l'Éthiopie (6,1 %) et à la Tanzanie (4,7 %), qui ont compensé les pertes de production des Seychelles (-10,8 %), de Madagascar (-7,8 %) et du Soudan du Sud (-6,6 %). En fait, la région de l'Est a été en tête de la croissance du continent la plupart des années depuis 2009.

L'impact immédiat de la pandémie de la COVID-19 sur la croissance a considérablement varié d'un pays à l'autre (**FIGURE 3.6**). Pour illustrer ce phénomène, on a d'abord mis l'accent sur les pays les plus touchés par la COVID-19 en nombre cumulé d'infections. Les pays les plus touchés ont été la Tunisie, qui a enregistré une perte de production de 8,6 %, suivie par l'Afrique du Sud (-7 %) et le Maroc (-5 %). En revanche, l'Égypte (+3,6 %) et l'Éthiopie (+6,1 %) ont progressé, mais plus lentement qu'en 2019 (5,6 % et 8,4 %, respectivement).

Avec une contraction de près de 60 % en 2020, la Libye a été la plus touchée par la pandémie, principalement en raison de sa forte dépendance à l'égard des exportations de pétrole et de l'intensification de la guerre civile qui a bloqué d'importants champs pétroliers et interrompu la production pendant plusieurs mois. Avec la chute des cours internationaux du pétrole, les comptes budgétaires et courants du pays se sont fortement détériorés, avec des déficits représentant plus de 60 % du PIB.

Trois des pays les plus touchés (Cabo Verde, Maurice et les Seychelles) sont de petites économies qui dépendent fortement du tourisme, l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie. Pour Maurice, le tourisme avait joué un rôle clé dans sa croissance soutenue et son ascension régulière vers le statut de pays à revenu élevé. Mais avec une perte nette de production de 15 % enregistrée en 2020, elle est retombée dans le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cabo Verde a subi le même sort (contraction du PIB de 14,8 %), puisque c'est une économie où le tourisme représente 25 % du PIB, emploie environ 10 % de la population active et est le principal bénéficiaire des investissements directs étrangers.

Les pays les plus touchés comprennent également certaines économies dépendantes du pétrole comme l'Algérie, l'Angola et la République du Congo, ainsi que des exportateurs de minerais comme le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Les économies des pays les plus touchés par la pandémie présentent des faiblesses structurelles qui impliquent une faible résilience face aux chocs externes. Ces pays ont souffert du manque de diversification de leurs structures productives alors qu'ils sont intégrés dans les marchés internationaux.[15]

En tête des pays les plus performants se trouve la Guinée, riche en minerais, avec un taux de croissance de 7,1 % en 2020. Ces

FIGURE 3.5 CROISSANCE DU PIB PAR SOUS-RÉGION EN AFRIQUE PENDANT LES CRISES DES DEUX DERNIÈRES DÉCENNIES

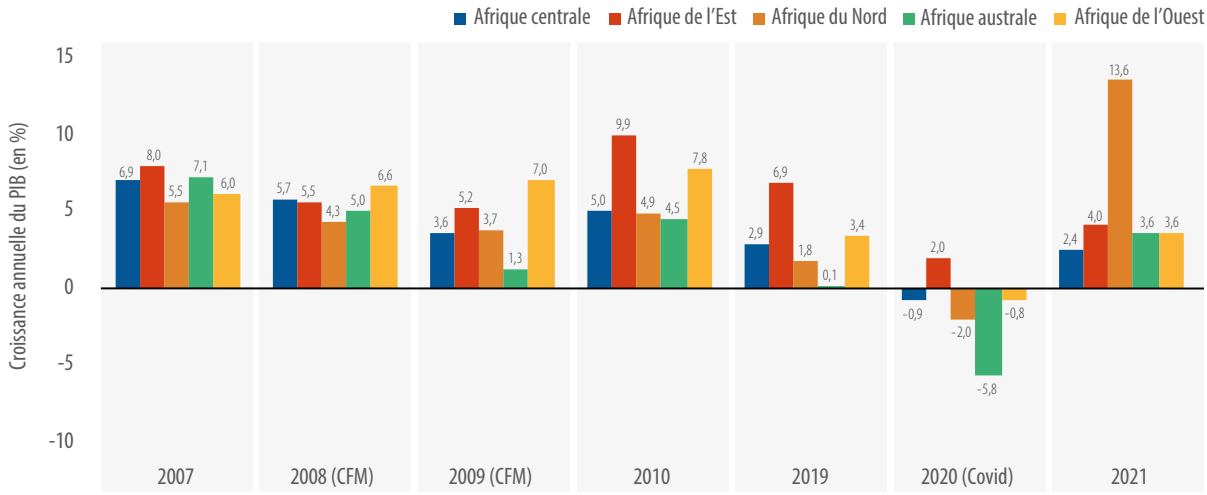

Note : Dans les groupes sous-régionaux de la CEA, le Burundi et la République démocratique du Congo sont classés à la fois en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, tandis que l'Angola est classé en Afrique centrale et en Afrique australe. Les groupements régionaux de la CNUCED diffèrent de ceux de la CEA. Par exemple, l'Afrique de l'Est est un groupe assez étendu dans la classification de la CNUCED, comprenant des pays comme la Zambie et le Zimbabwe, qui sont classés en Afrique australe par toutes les autres institutions internationales.

Source : Base de données de la CNUCED utilisant les sous-régions de la CEA avec reclassification du Burundi (Afrique de l'Est), de la République démocratique du Congo (Afrique centrale) et de l'Angola (Afrique australe). https://ecastats.uneca.org/data/country browse.aspx#3125.

FIGURE 3.6 TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS PLUS ET MOINS TOUCHÉS PAR LA PANDÉMIE EN 2020

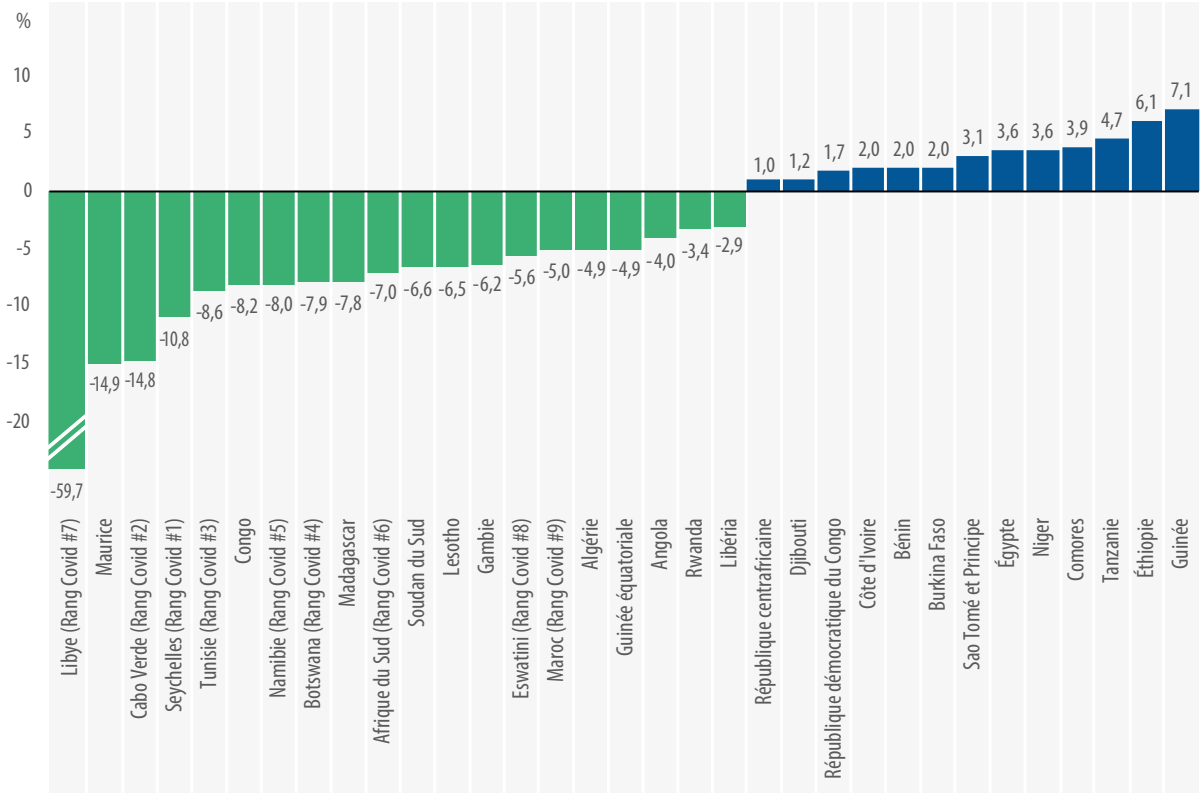

Source : Base de données de la CNUCED.

bons résultats s'expliquent principalement par la reprise de la demande chinoise de bauxite et d'aluminium, deux des principales exportations de la Guinée. Bien que la pandémie ait durement frappé d'autres secteurs, l'expansion du secteur minier a été suffisante pour amortir l'impact global de la pandémie.

Parmi les pays les plus performants vient ensuite celui qui a toujours figuré dans le peloton de tête, l'Éthiopie, dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture, tandis que ses secteurs industriels et de services n'émergent que lentement. Bien que le nombre cumulé de cas de COVID-19 y soit parmi les plus élevés, les chiffres sont faibles en termes de cas par habitant en raison de l'importance de sa population. Comme sa croissance économique était passée de 8,4 % en 2019 à 6,1 % en 2020, l'Éthiopie a mieux résisté à la tempête économique que d'autres pays africains. Ethiopian Airlines a été un autre exemple de réussite (**ENCADRÉ 3.4**). Mais le pays est toujours confronté à d'autres problèmes n'ayant rien à voir avec la COVID, à savoir la lenteur

ENCADRÉ 3.4 ETHIOPIAN AIRLINES S'ENVOLE PENDANT LA COVID

L'industrie aéronautique a été la plus durement touchée par les confinements, qui ont forcé les compagnies aériennes à clouer au sol de nombreux avions et Ethiopian Airlines à opérer à seulement 10 % de sa capacité, créant un énorme fardeau financier pour cette compagnie. Mais Ethiopian Airlines s'était dotée d'une stratégie de croissance basée sur quatre piliers – la mise en valeur des ressources humaines, une flotte moderne, le développement des infrastructures et la technologie – ce qui lui a permis de relever les défis et de saisir les possibilités offertes. Elle a concentré ses activités sur le fret, l'entretien, les réparations et les révisions. Plus de 40 avions de compagnies aériennes d'Afrique et du Moyen-Orient ont bénéficié des services d'Ethiopian, ce qui a permis à la compagnie de continuer à générer des revenus.

La compagnie aérienne a également reconfiguré environ 25 avions passagers en avions-cargos afin d'augmenter la capacité de fret pour répondre à la demande croissante de transport de fournitures médicales et d'équipements de protection individuelle (EPI) dans le monde entier. Elle a effectué plus de 360 vols charter de fret pour transporter des fournitures médicales dans plus de 80 pays. Elle a également effectué plus de 470 vols charter de rapatriement, permettant à plus de 63 000 citoyens de différents pays de retrouver leur famille et leurs proches. Ces vols charter de fret et de rapatriement, ainsi que les mesures d'austérité prises ont joué un rôle déterminant dans la lutte pour survivre à la pandémie. La compagnie aérienne s'est jointe à l'initiative mondiale COVAX pour transporter des vaccins à destination et en provenance de diverses parties du monde.

Source : EUROCONTROL (23 juin 2021), disponible en ligne sur : https://www.eurocontrol.int/article/impact-COVID-19-ethiopian-airlines-recovery-preparedness-and-challenges (17 novembre 2022).

de la mise en œuvre des programmes d'allégement de la dette du G20 et une baisse significative de l'aide publique au développement. Outre l'instabilité politique, les graves sécheresses dans le Sud et les pénuries chroniques de devises continuent d'entraver une reprise économique vigoureuse.[16] Il faut se rendre à l'évidence : la diversification économique favorise la résilience face aux chocs économiques.[17]

REPRISE POST-COVID-19 EN 2021, MAIS PREMIERS SIGNES DE SÉQUELLES

En 2021, les économies africaines ont bénéficié des programmes de vaccination dans les pays partenaires commerciaux et de la levée de la plupart des restrictions de santé publique dans le monde. Cela a entraîné une reprise de l'activité économique mondiale, qui s'est traduite par une hausse des prix des produits de base, notamment le pétrole et les minéraux, ce qui a profité aux pays africains exportateurs de ressources. Les activités touristiques ont aussi repris, ce qui a entraîné une hausse des recettes budgétaires et des recettes en devises des pays de destination. L'activité économique a fortement rebondi et le continent a enregistré une croissance moyenne du PIB de 4,5 %, un taux impressionnant, mais les PIB n'ont pas atteint leurs niveaux de 2019.[18]

L'étude de la croissance moyenne sur la période 2020-2022 (les chiffres de 2022 sont des prévisions) par rapport à la prévalence de la COVID-19, en utilisant les chiffres cumulés au 6 janvier 2023, a permis d'évaluer les premiers signes de ces séquelles. Il existe une relation négative significative entre les deux variables, les données suggérant que la pandémie de COVID-19 a des effets négatifs sur la croissance au-delà de 2020, ce qui laisse présager des dommages persistants sur les économies africaines à moyen terme et même à long terme (**FIGURE 3.7**).

FIGURE 3.7 CROISSANCE MOYENNE DU PIB SUR LA PÉRIODE 2020-2022 ET CAS DE COVID
(CHIFFRES CUMULÉS, POUR 100 000 HABITANTS)

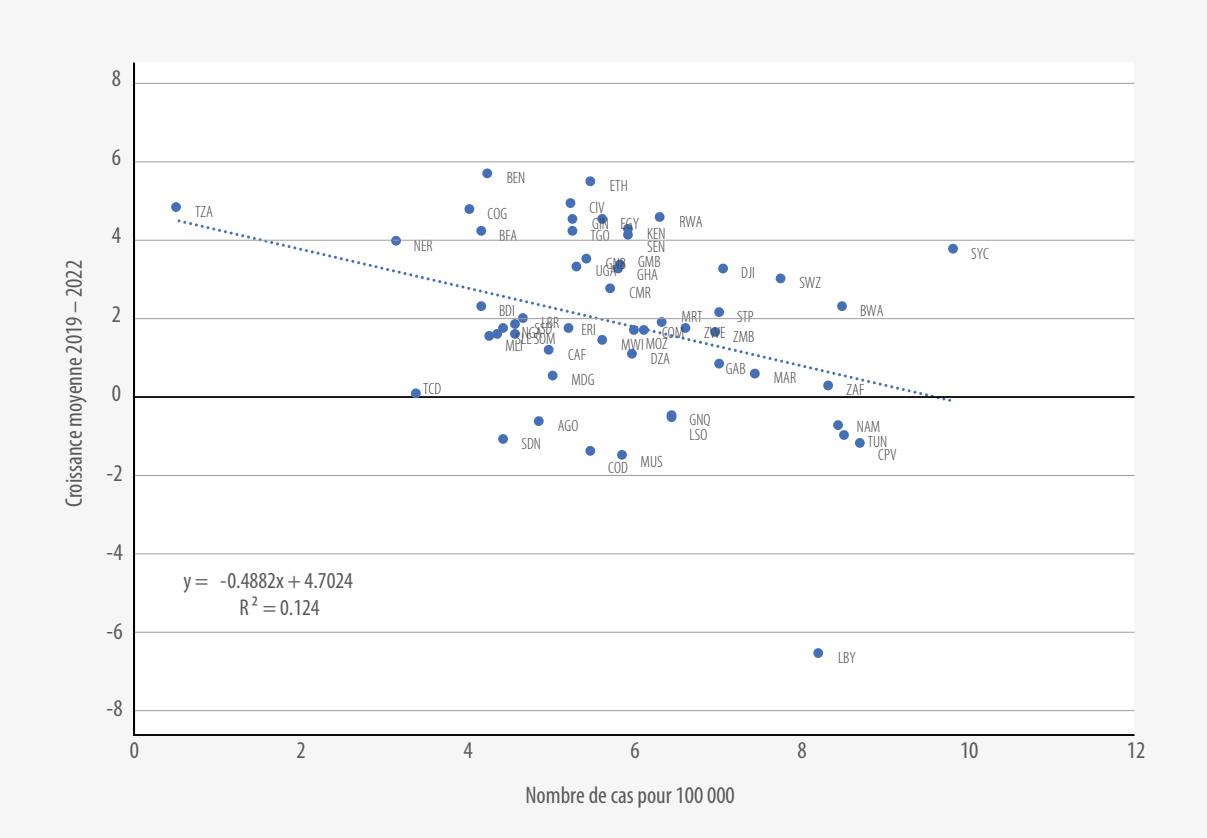

Source : Les données sur la COVID proviennent du tableau de bord du coronavirus de l'Organisation mondiale de la Santé ; les données sur la croissance du PIB proviennent de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, octobre 2022.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES SOLDES BUDGÉTAIRES

On craint généralement que la pandémie de COVID-19 n'ait des effets profonds et durables sur les finances publiques du continent, en pérennisant les faiblesses structurelles dans certaines dimensions, telles que la vulnérabilité due à la concentration des exportations, et en sapant les acquis des réformes macroéconomiques visant à assainir les finances publiques. Ces inquiétudes sont exacerbées par le fait que le continent a été frappé par la pandémie à un moment où il ne disposait déjà que d'une marge de manœuvre budgétaire restreinte, en raison de la faible croissance des recettes et de l'augmentation de la dette souveraine, tant intérieure qu'extérieure. Dans ce contexte, la pandémie risque d'affecter les deux côtés de la balance des finances publiques.

D'une part, la contraction de l'activité économique a réduit les recettes publiques, en particulier pour les pays qui dépendent fortement de l'exportation de quelques produits de base ou d'activités touristiques. D'autre part, les gouvernements ont augmenté les dépenses publiques pour renforcer les systèmes de santé nationaux, pour soulager les ménages gravement touchés par les retombées de la pandémie et pour soutenir les entreprises.

L'augmentation de la dette publique fait peser de graves risques d'insolvabilité et de défaut liés aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, aggravées par la guerre en Ukraine et le resserrement monétaire international. En l'absence de financements extérieurs supplémentaires non générateurs de dette, les marchés pourraient perdre confiance dans la solvabilité des pays africains, ce qui entraînerait l'arrêt brutal des flux de capitaux extérieurs (**ENCADRÉ 3.5**).

ENCADRÉ 3.5 POLITIQUES BUDGÉTAIRES ET MONÉTAIRES MISES EN ŒUVRE PAR CERTAINS PAYS

Ouganda. Le Gouvernement ougandais a adopté en avril 2020 un budget supplémentaire de 304 milliards de shillings ougandais (82,1 millions de dollars des États-Unis), en lançant une plateforme nationale de collecte de fonds appelée « Fonds national de réponse à la COVID-19 » afin de lever des fonds supplémentaires pour la riposte à la COVID-19. Ces fonds ont permis de mettre en place des centres de traitement nationaux et régionaux et de vacciner la population. Pour sauver des entreprises, le gouvernement a accordé des crédits abordables aux PME par le biais des fonds de relèvement des petites entreprises du secteur informel et a recapitalisé les grandes entreprises par l'intermédiaire de la Banque de développement de l'Ouganda. Les mesures d'allègement du crédit comprenaient des guichets de liquidité pour soutenir les entités vulnérables (restructuration des prêts) et les institutions financières dont les bilans étaient faibles, ainsi que des réductions du coefficient de réserves des banques commerciales. Le gouvernement a également soutenu les producteurs de produits de première nécessité et encouragé la substitution des importations. L'aide alimentaire aux personnes vulnérables et des transferts d'argent ont également été mis en œuvre, et des transferts sociaux directs ont été effectués aux familles vulnérables par le biais de la plateforme d'argent mobile. La politique monétaire a été accommodante, la Banque d'Ouganda ayant abaissé son taux d'intérêt de 8 % à 7 % en juin 2020.

Nigéria. L'exécutif, depuis le bureau du Vice-Président, a coordonné une réponse économique holistique à la COVID-19, avec comme principale riposte un plan de durabilité économique de 2 300 milliards de naira. Il s'agissait notamment de mesures fiscales et monétaires, de filets de sécurité sociale pour protéger les plus vulnérables et leur éviter un appauvrissement supplémentaire, de mesures palliatives pour les familles et les entreprises et de soins de santé d'urgence. Le Nigéria a conservé l'accès aux financements au niveau tant national qu'international. Ses importantes ressources intérieures lui ont permis de recourir à l'emprunt intérieur, d'autant plus que, comme dans la plupart des pays, les politiques monétaires et budgétaires étaient expansionnistes et que les taux d'intérêt étaient bas.

IMPACTS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE OUVERTE EN AFRIQUE

IMPACT SUR LES COMPTES COURANTS

La baisse des exportations de produits de base et l'augmentation de la facture des importations due à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont entraîné un profond déficit de la balance courante de -3,6 % du PIB en moyenne pour l'ensemble de l'Afrique (**FIGURE 3.8**). Il s'agit de la deuxième pire situation après l'Asie centrale (-3,7 %). Mais en fait, la pandémie a perpétué une tendance aux déficits des comptes courants : -4,5 % sur 2015-2018 et -4,6 % en 2019. Par rapport à d'autres régions, l'Afrique a également enregistré le déficit des comptes courants le plus important au lendemain de la crise financière mondiale, soit -1,8 %, e l'Asie centrale ayant fait pire (-3,9 %).

Sur les 52 pays africains pour lesquels il existe des données, 41 ont enregistré un déficit de leurs comptes courants en 2020. Les Seychelles ont connu la plus forte détérioration de leur compte courant, avec un déficit stupéfiant de -29,4 %, contre -17,2 % en 2019. La pandémie a affecté leurs deux principales sources de recettes en devises : le tourisme et les exportations de poisson. Le Mozambique a enregistré le deuxième déficit le plus important en 2020, soit –25,8 %, en raison d'une réduction des exportations d'aluminium et de briquettes de charbon. Comme pour les Seychelles, la forte dépendance de Cabo Verde vis-à-vis du tourisme a été le facteur clé de l'effondrement du déficit de son compte courant à -16,7 % en 2020, par rapport à un excédent de 0,3 % en 2019.

En 2020, la Namibie a enregistré un excédent de la balance courante de 2,5 % du PIB, ce qui est remarquable compte tenu des chocs externes causés par la pandémie. Un an plus tard, cependant, elle avait accumulé un déficit de la balance courante de près de -9 % du PIB, en raison de trois facteurs : une chute du tourisme, une baisse des prix internationaux des minerais, en particulier des diamants (qui représentent 70 % de ses exportations de minerais), et une baisse des exportations de poisson et de viande. La situation s'est tellement détériorée que, le 31 mars 2021, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé l'achat de 270 millions de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) pour assurer le refinancement de la balance des paiements de la Namibie, ainsi que des ressources pour accélérer sa campagne de vaccination.[19]

FIGURE 3.8 BALANCE DES COMPTES COURANTS EN AFRIQUE ET DANS D'AUTRES RÉGIONS

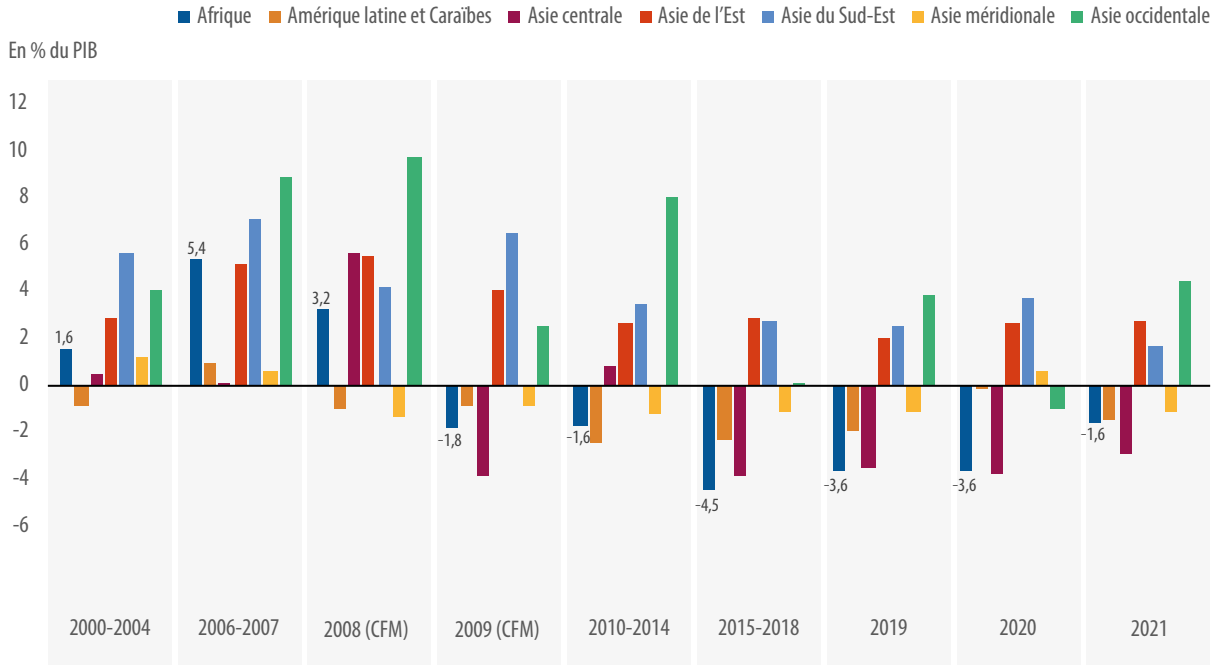

Source : Base de données de la CNUCED.

En 2021, de nombreux pays ont enregistré d'importantes améliorations de leurs comptes courants. Les Seychelles sont en tête de liste avec une amélioration d'un déficit important en 2020 à un équilibre en 2021. L'Algérie a également connu une amélioration considérable à mesure que l'économie mondiale se redressait, augmentant la demande de pétrole et d'autres hydrocarbures. Son déficit courant s'est amélioré pour passer à -2 % du PIB en 2021, contre -12,3 % en 2020. Il en va de même pour le Botswana, dont le déficit du compte courant de -10,3 % du PIB en 2020 s'est presque évaporé en 2021 (avec un léger déficit de -0,5 % du PIB), à mesure que le marché des diamants se redressait. Les petites économies ouvertes qui dépendent fortement du tourisme se situent à l'autre extrémité, en pleine détérioration. À Djibouti, la dépendance vis-à-vis du commerce de transit en provenance d'Éthiopie est une source majeure de vulnérabilité aux chocs. Dans l'ensemble, les données confirment l'importance de la diversification des exportations pour se prémunir contre l'impact des chocs exogènes sur la balance en compte courant.

RÉSERVES EN DEVISES

L'évolution du commerce et du tourisme se reflète également dans l'évolution des réserves de change et donc dans les taux de change, et la reprise du commerce et du tourisme s'est traduite par une amélioration des réserves de change.

Certains pays se sont retrouvés dans des conditions précaires, leurs réserves de change tombant dangereusement bas par rapport à leurs besoins d'importations (**FIGURE 3.9**). Le Zimbabwe disposait de réserves de change équivalant à 0,3 mois d'importations en 2019, lesquelles se sont encore détériorées pour atteindre seulement 0,06 mois d'importations en 2020. Le pays souffre d'une inflation élevée, d'une dette insoutenable (76 % du PIB en 2021), de taux de change multiples et de dépenses publiques incontrôlées. Pour compliquer les choses, en 2021 une grave sécheresse a considérablement réduit la production alimentaire, augmentant la dépendance à l'égard d'importations alimentaires. Malgré la situation macroéconomique lamentable du pays, le FMI a refusé en septembre 2022 de fournir un soutien financier, arguant qu'« un arrangement financier du FMI nécessiterait une voie claire vers une restructuration complète de la dette extérieure du Zimbabwe, y compris l'apurement des arriérés ; un plan de réforme compatible avec la stabilité macroéconomique, la croissance et la réduction de la pauvreté ; un renforcement des filets de sécurité sociale et des réformes de la gouvernance et de la transparence ».[20] Ces conditions rigoureuses seraient une rude pente à gravir pour le pays, présageant une route semée d'embûches à l'avenir.

En République démocratique du Congo, les réserves de change étaient à un niveau précaire de 0,7 mois d'importations en 2019, et elles sont tombées à 0,55 mois d'importations en 2020. Les deux principales sources de vulnérabilité de la RDC sont sa forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières et sa grande insécurité politique. Les guerres sans fin dévorent ses richesses en matières premières, une autre manifestation de la « malédiction des ressources ».

Au Soudan du Sud, dont l'économie est extrêmement dépendante du pétrole (qui représente 70 à 90 % des exportations totales), la chute des prix du pétrole en 2020 a eu un impact profond sur les recettes en devises, les réserves tombant à moins de la moitié

FIGURE 3.9 PAYS AYANT LES RÉSERVES DE CHANGE LES PLUS FAIBLES (MOINS DE 3 MOIS D'IMPORTATIONS) EN 2020

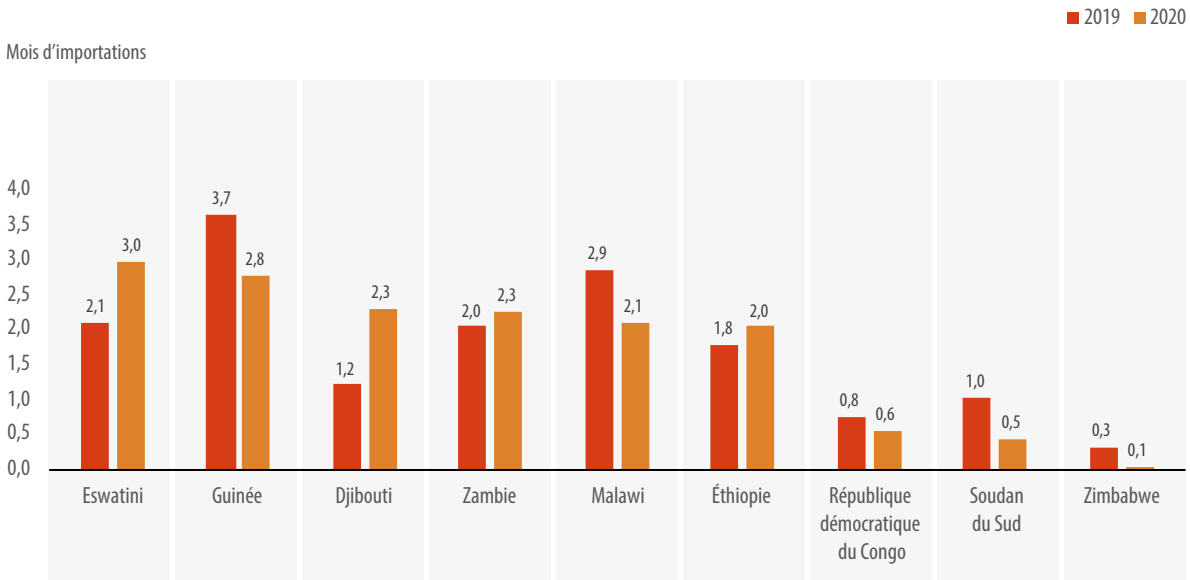

Source : Indicateurs de la Banque mondiale.

d'un mois d'exportations en 2021. Cette situation a été exacerbée par le conflit armé interne qui a forcé la fermeture de certains des sites pétroliers les plus importants, réduisant ainsi la production du pays. Bien que la situation se soit quelque peu améliorée grâce à la stabilisation du marché pétrolier et à la maîtrise du conflit armé, le pays reste confronté à des défis majeurs, notamment le fait qu'environ deux tiers de ses 11,4 millions d'habitants ont besoin d'une aide humanitaire.

DÉPRÉCIATION DES TAUX DE CHANGE

Les chocs externes liés à la pandémie ont eu des répercussions négatives sur les taux de change. Sur la période 2019-2021, 27 monnaies africaines se sont dépréciées par rapport au dollar des États-Unis, tandis que 22 se sont appréciées. Les pays qui ont connu les plus fortes dépréciations monétaires sont le Soudan (712 %) et la Libye (223 %). La structure des exportations des deux pays repose sur les métaux et le pétrole.

Sur les quinze pays qui ont connu les plus fortes dépréciations monétaires, 11 sont fortement tributaires des produits de base ou du tourisme (**FIGURE 3.10**). Une fois de plus, cela souligne le fait qu'une forte dépendance à l'égard de l'exportation de quelques biens et services accroît la vulnérabilité de la structure productive et financière d'un pays. La diversification des exportations devrait donc être une priorité absolue pour ces pays.

FIGURE 3.10 PAYS AYANT CONNU LA PLUS FORTE DÉPRÉCIATION DE LEUR MONNAIE ENTRE 2019 ET 2021

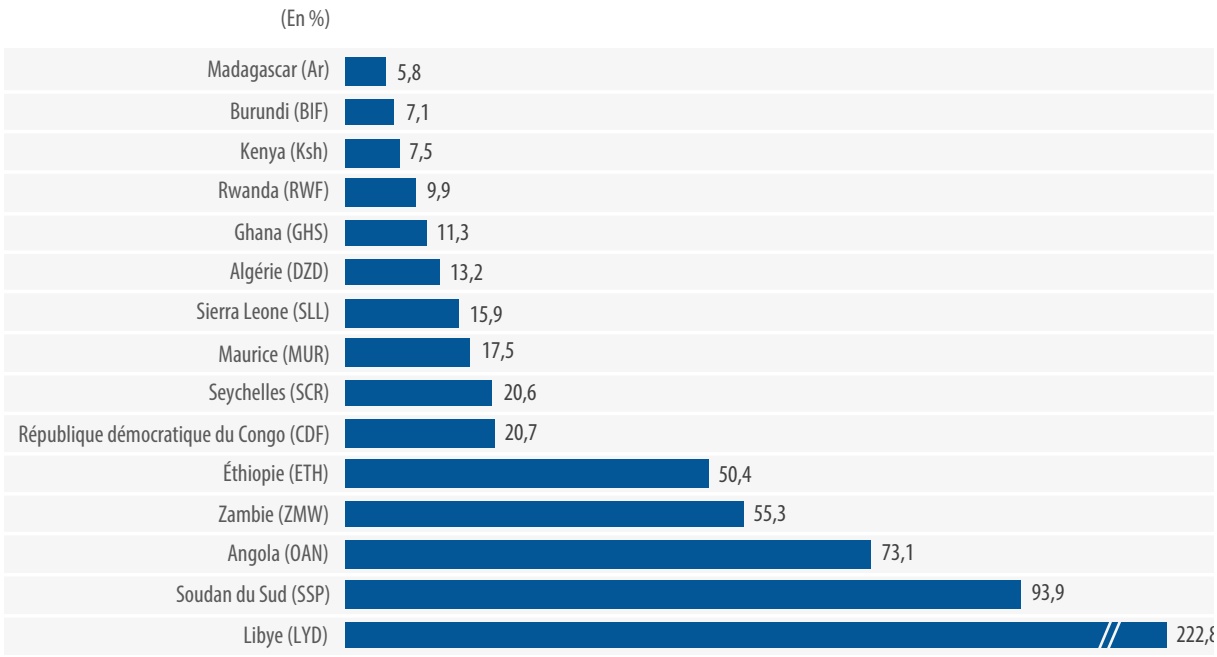

Source : Base de données de la CNUCED.

IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR

On s'attendait que la pandémie de COVID-19 et les chocs qui en ont découlé aient des effets négatifs importants sur les flux de capitaux extérieurs vers l'Afrique, notamment les investissements directs étrangers, l'aide publique au développement (APD) et les envois de fonds. Cependant, ces impacts varient selon les types de flux et d'un pays à l'autre en fonction de leur structure économique, en particulier leur dépendance à l'égard du tourisme et des exportations de produits de base.

> **« Pour le continent, l'impact sur le volume global des flux financiers en 2020 a été atténué, grâce à une augmentation de l'APD ... »**

Pour le continent, l'impact sur le volume global des flux financiers en 2020 a été atténué, grâce à une augmentation de l'APD visant principalement à lutter contre la pandémie mais aussi, et surtout, à soutenir les pays en proie à des conflits et subissant des catastrophes naturelles, telles que les sécheresses dans la Corne de l'Afrique. L'APD a augmenté de 15,8 milliards de dollars en 2020 par rapport à 2019, tandis que les IDE ont diminué de 1,2 milliard de dollars et les envois de fonds de la diaspora de 2,6 milliards, ce qui représente une augmentation totale nette des ressources extérieures de 12,6 milliards de dollars (**FIGURE 3.11** et **TABLEAU 3.1**). En 2021, les entrées de capitaux ont fortement rebondi, tirées par les IDE, qui ont augmenté de 39,6 milliards de dollars par rapport à 2019, suivis de l'APD (+15,4 milliards de dollars) et des envois de fonds (+7,9 milliards de dollars).

La situation varie considérablement d'un pays à l'autre. Alors que la plupart des pays africains ont enregistré une augmentation de l'APD (43 pays sur 54) en 2020 par rapport à 2019, pour les IDE (21/54) et les envois de fonds (24/49), cela n'a été le cas

FIGURE 3.11 FLUX FINANCIERS VERS L'AFRIQUE, 2012–2021

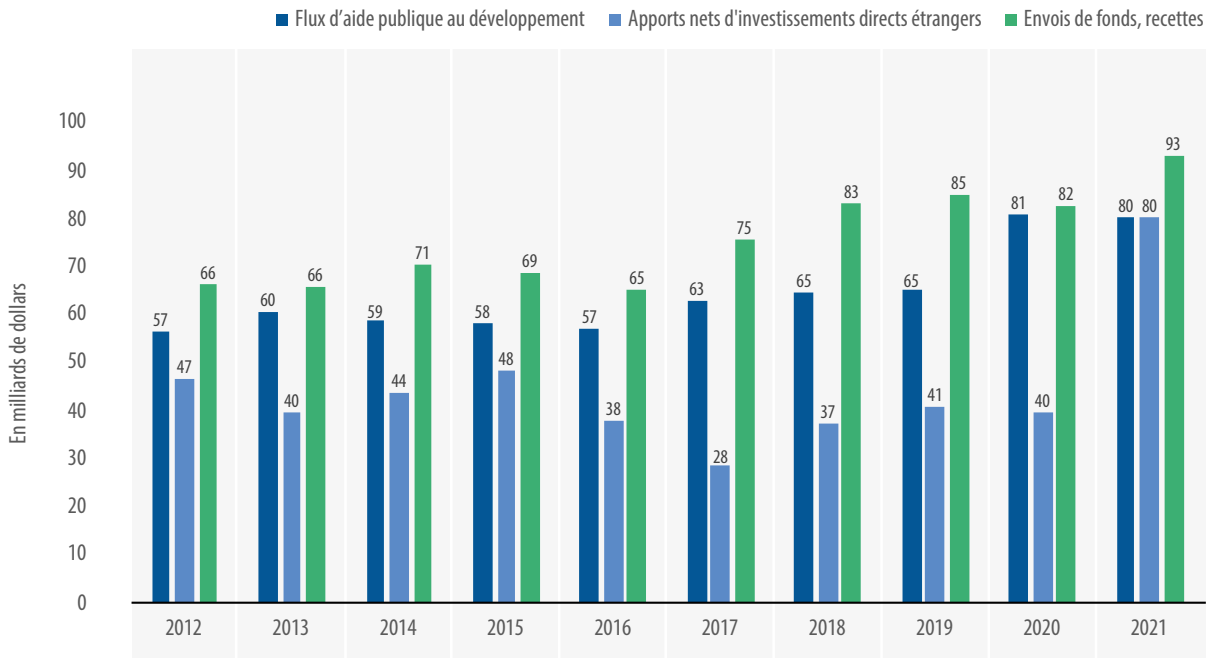

Source : Calculs de la CEA à partir des chiffres des IDE et des envois de fonds de la base de données de la CNUCED et des chiffres de l'APD de la base de données du CAD de l'OCDE (www.stats.oecd.org).

TABLEAU 3.1 VOLUMES ET VARIATIONS DES FLUX DE CAPITAUX VERS L'AFRIQUE, 2019–2021

	2019	2020	2021	2019–20	2020–21
	(EN MILLIARDS DE DOLLARS)			(EN POURCENTAGE)	
APD	64,9	80,7	80,3	15,8	15,4
IDE	40,8	39,6	80,3	-1,2	39,6
Envois de fonds	85,1	82,5	93,0	-2,6	7,9
Tous flux confondus	**190,8**	**202,8**	**253,6**	**12,0**	**62,8**
NOMBRE DE PAYS AYANT ENREGISTRÉ DES FLUX CROISSANTS					
APD				43/54	34/54
IDE				21/54	27/54
Envois de fonds			24/49	28/49	

Source : Calculs de la CEA à partir des chiffres des IDE et des envois de fonds de la base de données de la CNUCED et des chiffres de l'APD de la base de données du CAD de l'OCDE (www.stats.oecd.org).

que pour moins de la moitié des pays. Le nombre de pays ayant enregistré des entrées de capitaux plus élevées en 2021 par rapport à 2019 était plus élevé pour les IDE (27) et les envois de fonds (28) et plus faible pour l'APD (34).

ENVOIS DE FONDS DE LA DIASPORA

Ces dix dernières années, les envois de fonds de la diaspora sont devenus la principale source de financement extérieur pour de nombreux pays, dépassant souvent les IDE et l'APD. En 2020, les envois de fonds représentaient 5,6 % du PIB de l'Afrique. En Afrique, une personne sur cinq envoie ou reçoit des fonds à l'échelle internationale. Pour la Somalie, les envois de fonds représentent environ un tiers du PIB global en 2022.

En ce qui concerne le volume réel des envois de fonds, ce sont des dynamiques qui varient d'un pays à l'autre. Certaines personnes ont émigré vers des pays européens, par exemple, où elles ont été vaccinées, ce qui leur a permis de continuer à travailler. Grâce aux politiques anticycliques agressives mises en œuvre par les gouvernements des pays d'accueil elles ont pu conserver leur emploi et leurs revenus, ce qui leur a permis d'aider leurs proches à surmonter la pandémie en envoyant de l'argent dans leur pays d'origine. De ce fait, les flux d'envois de fonds vers l'Afrique se sont avérés plus résilients. En revanche, les personnes qui se sont installées dans des pays moins développés ont été les plus exposées aux pertes d'emploi, ce qui a réduit leur capacité à envoyer des fonds vers leur pays d'origine.

LA DETTE EXTÉRIEURE : UNE CRISE ANNONCÉE

Avant le début de la pandémie de COVID-19, au début de l'année 2020, les signes d'une catastrophe imminente de la dette en Afrique étaient apparus.[21] En 2020, plusieurs pays d'Afrique étaient gravement endettés, et pour beaucoup d'entre eux les perspectives étaient plutôt lugubres.

Plusieurs facteurs ont poussé la dette extérieure à des niveaux insoutenables. Il y a d'abord le choix des gouvernements africains de passer progressivement d'emprunts concessionnels à des emprunts plus coûteux. Ensuite, alors que les pays accumulaient des proportions plus importantes de leur dette à des taux d'intérêt élevé, d'autres phénomènes ont simultanément aggravé les effets négatifs du fardeau de la dette, à savoir : une hausse des taux d'intérêt mondiaux, les économies avancées cherchant à maîtriser l'inflation ; le fait qu'une part croissante de la dette à long terme était libellée en dollars des États-Unis ; et une appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies africaines. En outre, la capacité des pays africains à assurer le service de la dette s'est progressivement érodée sous l'effet de plusieurs facteurs, notamment la baisse de leurs réserves de change (en raison de la hausse des factures d'importation, de la réduction des recettes d'exportation et de la détérioration des termes de l'échange) et la dépréciation de leur monnaie nationale. Les problèmes de viabilité de la dette extérieure sont répandus sur tout le continent. Mais la gravité des problèmes varie considérablement, certains pays étant déjà contraints au défaut de paiement, comme le Ghana et la Zambie (**ENCADRÉ 3.6**).

ENCADRÉ 3.6 LA CRISE DE LA DETTE EN ZAMBIE

En 2020, la Zambie a manqué une échéance sur ses euro-obligations, devenant ainsi le premier pays à être dans l'incapacité de rembourser sa dette extérieure pendant la crise de la COVID-19, en raison de son niveau élevé d'endettement et de la pression supplémentaire exercée sur les finances publiques par la lutte contre la pandémie. Cela montre bien que les pays doivent renforcer leur résilience face aux chocs pour éviter des situations désastreuses.

SUGGESTIONS DE POLITIQUES POUR PERMETTRE À LA ZAMBIE DE RENFORCER SA RÉSILIENCE

Recettes fiscales et recettes en devises provenant des exportations de minerais. Une partie essentielle de la stratégie de traitement de la dette extérieure de la Zambie a consisté à accroître la mobilisation des recettes fiscales et des rentes provenant de l'exploitation des ressources minières et de leurs exportations, ainsi qu'à améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion des recettes en devises provenant de ces exportations. Le pays doit tirer parti de la demande de minerais et de la flambée des prix pour consolider ses soldes budgétaires et ses réserves de change, réduisant ainsi le besoin d'emprunter tout en augmentant sa capacité à assurer le service de la dette existante.

Assainissement des finances publiques. Rationaliser les dépenses publiques et limiter la monétisation des déficits budgétaires constituent un pilier majeur de la stratégie visant à ramener le pays sur la voie de la viabilité de la dette et d'une croissance forte et soutenue.

Politique monétaire prudentielle. Compte tenu de l'augmentation constante des taux d'intérêt internationaux résultant du resserrement monétaire visant à lutter contre l'inflation dans les économies avancées et de l'appréciation du dollar des États-Unis, la banque centrale zambienne doit trouver un juste équilibre entre, d'une part, le relèvement des taux d'intérêt pour éviter la fuite des capitaux vers la qualité et la dépréciation de la monnaie, et, d'autre part, le soutien à l'investissement intérieur et aux exportations en maintenant une position relativement accommodante en matière de politiques de taux d'intérêt et de taux de change. L'essentiel est d'éviter de contrarier les moteurs nationaux du redressement économique tout en profitant de la reprise de la demande internationale pour ses exportations et en attirant les investissements directs étrangers.

Agriculture et résilience face aux changements climatiques. En fin de compte, la capacité du pays à surmonter la crise de la dette dépend fortement de la performance de l'agriculture, qui est le moteur de toute la croissance en même temps qu'elle est essentielle pour protéger le bien-être de la population. Le gouvernement doit donc résolument augmenter les investissements qui favorisent la productivité et la résilience de l'agriculture face aux changements climatiques, tout en renforçant les programmes de protection sociale en faveur de la population rurale et des ménages à faible revenu dans les zones urbaines.

Restructuration de la dette. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement zambien s'est engagé dans des négociations de haut niveau avec ses bailleurs de fonds en vue d'une restructuration de sa dette. Avec l'abandon progressif des initiatives liées à la COVID-19, telles que l'Initiative de suspension du service de la dette du G20, il est impératif que le Cadre commun des créanciers du G20 tienne ses promesses d'alléger le fardeau de la dette des pays en développement tels que la Zambie. L'un des défis pour la Zambie est de réunir tous les créanciers autour de la table des négociations et de coordonner les conditions et les outils de la restructuration de la dette. Les prêteurs multilatéraux risquent de se méfier d'un scénario où le produit de la restructuration des prêts (y compris les annulations) pourrait finir par subventionner le paiement de prêts privés si les prêteurs privés se montrent plus intransigeants dans les négociations. Le pays aura besoin d'un soutien solide de la part de la communauté des donateurs officiels pour élaborer une stratégie visant à trouver une solution efficace à la crise de la dette.

La restructuration de la dette et le financement du développement durable en Afrique sont parmi les recommandations de la CEA dans le cadre de la réforme de l'architecture financière mondiale. Les réformes spécifiques recommandées, qui pourraient aider des pays comme la Zambie, comprennent, sans s'y limiter, la refonte du Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), une extension de l'ISSD, l'émission d'une deuxième série de droits de tirage spéciaux (DTS) avec des modifications des allocations et de leur fréquence, la mise en place de nouvelles facilités de prêt et la recapitalisation des banques multilatérales de développement (BMD), qui jouent un rôle irremplaçable dans les efforts visant à surmonter les défis actuels du développement mondial. Ces réformes sont préconisées par le Groupe de travail de haut niveau sur l'architecture financière mondiale, qui est coordonné par la CEA et qui comprend les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, l'Union africaine, la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export et le Groupe de la Banque mondiale.

IMPACTS DES MESURES PRISES PAR LES POUVOIRS PUBLICS SUR LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE, LA CROISSANCE ET LE BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES

Cette section du rapport fournit des données probantes qui établissent un lien direct entre les mesures prises par les gouvernements africains pour contenir la propagation du virus et les principaux indicateurs macroéconomiques, tels que la croissance du PIB réel et l'inflation, ainsi que le bien-être des ménages, notamment les pertes d'emplois et de revenus et les pénuries alimentaires. La plupart des gouvernements africains ont réagi en imposant des restrictions à la mobilité des personnes, en fermant des points de passage frontaliers et en limitant les voyages aériens, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux. Ces mesures ont entraîné la fermeture temporaire de nombreuses entreprises et perturbé les chaînes d'approvisionnement, ce qui a provoqué une montée en flèche du chômage et de l'inflation.

PRINCIPALES POLITIQUES ADOPTÉES POUR ENDIGUER LA PANDÉMIE DE COVID-19

La plupart des pays africains ont tenu compte des avis émis par l'OMS au début de la pandémie de COVID-19, préoccupés par le fait que les systèmes de santé et les infrastructures sanitaires n'étaient pas suffisamment solides pour faire face aux infections massives. Au début du mois de mars 2020, la plupart des pays ont commencé à prendre des mesures sérieuses pour restreindre les mouvements des personnes. Les gouvernements africains ont commencé à prendre les mesures de confinement immédiatement après que l'OMS a annoncé, le 11 mars 2020, que le virus SARS-Cov-2 à l'origine de la COVID-19 était une pandémie mondiale. La baisse la plus importante de la mobilité a été enregistrée dans les centres de transit (gares ferroviaires et routières et aéroports), suivie par les déplacements vers les magasins de détail et les lieux de travail. Les gouvernements ont commencé à assouplir les mesures de restriction de la mobilité vers juin 2020, et la plupart d'entre eux les ont supprimées au cours du dernier trimestre de 2020.

Au plus fort des confinements, la perte de moyens de subsistance, y compris de revenus et d'emplois, a été telle que la popularité des mesures administratives a rapidement diminué dans de nombreux pays, entraînant dans certains cas une multiplication des violences liées au confinement, conséquence involontaire des mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer la propagation du virus.

IMPACTS SUR LA CROISSANCE DU PIB RÉEL ET L'INFLATION

L'une des difficultés à établir un lien direct entre les mesures prises par les gouvernements pour endiguer la pandémie et l'activité économique est le manque de données à haute fréquence en Afrique. La plupart des pays africains publient des données sur la croissance du PIB réel sur une base annuelle et très peu sur une base trimestrielle. Aucun pays d'Afrique ne produit de données mensuelles sur l'activité économique. Récemment, cependant, des chercheurs ont commencé à utiliser les données sur les éclairages nocturnes comme source fiable pour estimer la croissance du PIB. Au fur et à mesure que les pays se développent, la source de croissance du PIB par habitant tend à être à forte intensité technologique plutôt qu'à forte intensité de main-d'œuvre. On estime que l'élasticité de la croissance des données sur l'éclairage nocturne par rapport au PIB par habitant pour les pays à faible revenu est d'environ 2,5 %.[22] Si l'on applique cette relation aux pays africains, on constate une

relation négative entre la croissance du PIB et l'évolution de la mobilité des personnes vers les magasins. Plus précisément, les pays qui ont connu des réductions significatives de la mobilité des personnes vers les magasins de détail (une réduction de 20 % ou plus) ont enregistré une croissance négative ou très faible du PIB. Une baisse équivalant à un écart-type de la mobilité (environ 20 %) pourrait entraîner une baisse de 2 % de la croissance du PIB réel. Ainsi, au plus fort de la pandémie, alors que la mobilité avait diminué d'environ 50 % en moyenne, la croissance du PIB réel a chuté de jusqu'à 2 %.

IMPACT SUR LA PAUVRETÉ

Le chapitre utilise deux approches pour estimer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté en Afrique. La première approche consiste à explorer les relations directes entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté, où la pauvreté basée sur le revenu est spécifiée comme fonction du PIB moyen par habitant, du seuil de pauvreté et d'une mesure de l'inégalité des revenus, à savoir le coefficient de Gini. On peut exploiter les paramètres de la fonction de Lorenz qui sous-tendent la distribution des revenus pour estimer le pourcentage de variation de la pauvreté pour une variation de 1 % du revenu par habitant pour un niveau donné d'inégalité des revenus.[23] Il est également possible d'utiliser des modèles de régression entre pays pour générer des estimations de l'élasticité pour des sous-groupes de pays. Une autre méthode commode consiste à prendre simplement le rapport entre le taux de croissance du revenu par habitant et le taux de réduction de la pauvreté pour un pays sur une période donnée et à en faire la moyenne pour obtenir des estimations de l'élasticité. Le présent rapport utilise ces deux dernières méthodes pour estimer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté par le biais de son impact sur le PIB par habitant.

La deuxième approche utilise des enquêtes en temps réel auprès des ménages avant et après la pandémie pour déduire directement auprès des répondants comment la pandémie a affecté leurs revenus, leur emploi, la disponibilité de nourriture dans le ménage et d'autres protections dont ils ont disposé pendant la pandémie.

> **« En 2020, la pauvreté a augmenté de plus de 2 points de pourcentage, faisant basculer environ 20 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Les répartitions par pays montrent que le Mali, le Libéria, le Niger, le Burundi, le Soudan et le Sénégal ont été les pays les plus touchés par la pandémie. »**

Comme indiqué précédemment, la croissance du PIB réel en Afrique en 2020 a considérablement diminué pour s'établir à -3,4 %, ce qui implique une baisse sans précédent du PIB par habitant d'environ 6 %. L'élasticité moyenne correspondante de la pauvreté par rapport à la croissance est estimée à environ -0,98 pour l'Afrique. Cela signifie que la pauvreté a augmenté en 2020 de plus de 2 points de pourcentage, faisant basculer environ 20 millions de personnes dans l'extrême pauvreté.[24] Les répartitions par pays montrent que le Mali, le Libéria, le Niger, le Burundi, le Soudan et le Sénégal ont été, dans cet ordre, les pays les plus touchés par la pandémie.

Un tableau plus lugubre se dessine pour le bien-être des ménages. La Banque mondiale a lancé une enquête téléphonique représentative à haute fréquence à l'échelle nationale dans 10 pays africains pendant la pandémie.[25] Les données montrent que la pandémie a entraîné d'importantes pertes d'emplois, dépassant 50 % dans certains pays. Et parmi les travailleurs indépendants, la perte de revenus a été très importante (**ENCADRÉ 3.6**). Les données montrent également que le chômage et les pertes de revenus ont entraîné une augmentation de la malnutrition et de la faim, quoique la solidarité communautaire ait été une source importante de protection et de sécurité.

ENCADRÉ 3.1 MESURES PRISES PAR LES POUVOIRS PUBLICS POUR PROTÉGER LES PETITES, MICRO ET MOYENNES ENTREPRISES ET LE SECTEUR INFORMEL – AFRIQUE DU SUD

Pendant l'état de catastrophe déclaré en raison de la COVID-19, le Ministère du développement des petites entreprises a lancé un fonds d'allégement de la dette (pour les entreprises affectées, directement ou indirectement, par la pandémie). Il a également lancé un mécanisme pour la croissance et la résilience des entreprises, afin qu'elles puissent tirer parti des possibilités d'approvisionnement résultant de la pandémie ou des pénuries de biens sur le marché local. Il a en outre restructuré les prêts de l'Agence de financement des petites entreprises, en accordant une exonération de remboursement de six mois,[26] allouant 500 millions de rand à cette mesure.[27]

Le ministère, en partenariat avec Nedbank, a aidé les petits magasins de proximité et distributeurs informels touchés par la COVID-19 à hauteur de 7 000 rand chacun.[28] Le programme de revitalisation des townships a également été renforcé pour assurer le bon fonctionnement de leur économie. Toutefois, la plupart des travailleurs informels n'ont reçu aucune aide financière du gouvernement ou des municipalités. Les critères de financement du gouvernement donnaient la priorité aux entreprises enregistrées, notamment auprès du fisc, et ayant publié des comptes de résultats.[29].

CONCLUSION ET ENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE POLITIQUES

La pandémie a mis en évidence la fragilité et la vulnérabilité des économies africaines. Le recul de la croissance du PIB réel a été le plus important des six dernières décennies, dépassant de loin le ralentissement économique subi du fait de la crise financière mondiale de 2008. En conséquence, dans de nombreux pays, les soldes extérieurs et intérieurs ont dépassé toutes les normes, déclenchant un surendettement et, dans certains cas, une crise de la dette. La relation entre la santé et la croissance économique a été démontrée par les effets négatifs de la pandémie, et maintenant, dans cette ère d'après la COVID, il est grand temps de mettre en place des services de santé et des infrastructures sanitaires résilients sur l'ensemble du continent.[30]

DISCERNER LES OPPORTUNITÉS EN TEMPS DE CRISE

La pandémie a anéanti les bilans des gouvernements, des entreprises et des ménages, mais elle a également été l'occasion de générer d'importants enseignements. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux gouvernements africains s'étaient engagés à entreprendre des réformes pour accélérer la transformation structurelle, par le biais de stratégies globales, en mettant l'accent sur les politiques industrielles et la modernisation de l'agriculture. Très peu de pays avaient mis en œuvre ces engagements, laissant leurs économies vulnérables aux chocs. Ils doivent maintenant repenser ces stratégies et prendre des mesures pour mettre en œuvre des réformes qui permettent de renforcer la résilience, de constituer des réserves et de réduire l'exposition aux chocs.

> « La pandémie ... ... a également été l'occasion de générer d'importants enseignements. »

DÉFRAGMENTER LES MESURES DE RIPOSTE DE L'AFRIQUE – RENFORCER LA COORDINATION RÉGIONALE ET SOUS-RÉGIONALE

L'une des caractéristiques de l'expérience de la COVID-19 a été l'hétérogénéité des mesures de riposte. Certains pays ont pris rapidement des mesures exhaustives pour contrecarrer la propagation de la pandémie, tandis que d'autres hésitaient, incertains de ce que devrait être une riposte optimale. Les actions tardives ont coûté la vie à des centaines de milliers de personnes. La leçon qu'il convient d'en tirer est que lors de crises futures, les pays africains gagneraient à coordonner efficacement leurs ripostes et à collaborer à l'échelle régionale.

TIRER PARTI DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

La pandémie a également mis à l'épreuve la détermination de nombreux gouvernements africains qui ont mis en place des mécanismes de surveillance utilisant les technologies numériques. La capacité d'identifier, de suivre et d'isoler les personnes touchées s'est avérée très efficace dans certains pays, offrant des informations précieuses pour préparer les systèmes de santé, choisir avec soin les mesures de rigueur et cibler les transferts d'argents vers les plus démunis. Les gouvernements africains ont également trouvé des solutions collectives pour faire face aux divers impacts secondaires de la pandémie, comme l'illustre l'*Africa Trade Exchange* (ATEX),[31] une plateforme numérique entre entreprises et entre entreprises et gouvernements créée pour permettre la mise en commun des achats de produits agricoles, d'engrais et autres produits alimentaires et boissons de première nécessité. En outre, le Système de paiement et de règlement panafricain [32] a pris en charge les paiements

en temps réel dans le commerce de gros et de détail et assuré la connectivité des banques et des prestataires de services de paiement. Ces initiatives vont renforcer les efforts déployés dans le cadre de la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique de l'Union africaine pour 2020-2030 [33]. Tirer parti de cette expérience est une étape importante dans la mise en place d'un système efficace et résilient pour lutter contre les maladies infectieuses à l'avenir. Les pays doivent harmoniser leurs systèmes de collecte de données, mettre en place une interopérabilité des plateformes entre les organismes opérant dans la production de données et légiférer pour concevoir des politiques de gouvernance des données.

RENFORCER LES PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE

Le partage des risques au sein des communautés a joué un rôle important pendant la pandémie. Les personnes qui avaient perdu leur emploi, leurs revenus et leurs moyens de subsistance se sont principalement appuyées sur leurs proches et les membres de leur communauté pour survivre aux perturbations créées par la pandémie. Les gouvernements africains pourraient tirer parti de ces accords informels de partage des risques et les soutenir par des programmes formels de protection sociale.

MUTUALISER LES RISQUES GRÂCE À UNE MEILLEURE INTÉGRATION RÉGIONALE ET À L'INFORMATION COMMERCIALE

La pandémie a également mis en évidence la fragilité des chaînes de valeur africaines, qui sont principalement liées à des économies situées en dehors du continent. La mise en place de chaînes de valeur régionales tirant parti de la ZLECAf devrait permettre non seulement d'accélérer les perspectives de développement, mais aussi d'offrir un mécanisme de mutualisation des risques, ce qui est d'une importance cruciale, car les effets d'entraînement des chocs mondiaux ont tendance à s'aggraver et à s'amplifier en l'absence de mesures efficaces d'atténuation des risques. La Plateforme africaine de fournitures médicales, marché en ligne unique pour les produits médicaux liés à la COVID-19 en Afrique, illustre bien la façon dont une approche continentale peut réduire les risques communs.

L'initiative pharmaceutique ancrée sur la ZLECAf est une autre illustration des avantages de la mutualisation des risques. Mise à l'essai dans 10 pays africains pilotes sélectionnés, son approche repose sur trois piliers : la gestion des achats groupés de produits pharmaceutiques, la facilitation de la production locale de certains produits pharmaceutiques et la garantie de normes réglementaires harmonisées et d'assurance qualité des médicaments et des produits médicaux connexes.

Plusieurs initiatives similaires sont en cours. L'Équipe spéciale africaine d'acquisition de vaccins complémente le COVAX et les accords bilatéraux d'achat. L'Agence africaine du médicament est une étape importante vers la création de normes et politiques réglementaires harmonisées pour les produits pharmaceutiques et les équipements médicaux fabriqués en Afrique. Les Partenariats pour la production de vaccins en Afrique visent à développer, produire et fournir plus de 60 % de toutes les doses de vaccins nécessaires sur le continent d'ici 2040. Le Mécanisme commun d'achats groupés en Afrique doit aider à mieux planifier et pérenniser l'accès universel à des produits agricoles et pharmaceutiques appropriés. Et l'Union africaine est en train de mettre en place un instrument pour les achats groupés afin de mettre en commun des achats de produits médicaux, ce qui permettrait de réaliser des économies d'échelle.

Les avantages de telles initiatives peuvent être maximisés lorsqu'elles sont associées à des plateformes numériques. Dans le même ordre d'idées, l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf doit être au premier plan de la reprise économique et du développement de l'Afrique. La crise de la COVID-19 a mis en évidence la nécessité de renforcer les liens entre le commerce et la santé sur le continent. La ZLECAf doit être le principal moteur de l'incorporation de la sécurité sanitaire dans les efforts d'intégration régionale et commerciale, ce qui est essentiel pour mieux se prémunir contre les futures crises sanitaires et garantir les progrès vers l'ODD 3 – Bonne santé et bien-être.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alter, R. 1991. « Lessons from the Export Processing Zone in Mauritius. *Finance & Development* 28." (Leçons tirées de la zone franche d'exportation à Maurice. *Finances et développement* 28) (2004).

Anyanwu, J. C, et A. O. Salami. 2021. « The Impact of COVID-19 on African Economies: An Introduction » (L'impact de la COVID-19 sur les économies africaines : une introduction). *African Development Review* 33 (Suppl 1) : S1.

Banga, K., J. Keane, M. Mendez-Parra et L. Pettinotti. 2020. « Africa Trade and COVID-19: The Supply Chain Dimension » (Le commerce en Afrique et la COVID-19 : la dimension de la chaîne d'approvisionnement). Document de travail 586 de l'ODI, Overseas Development Institute, Londres.

Banque africaine de développement. 2020. *Perspectives économiques en Afrique 2020.* Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque africaine de développement. 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique.* Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque africaine de développement. 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022.* Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque mondiale. 2020. High Frequency Monitoring Surveys (Enquêtes de surveillance à haute fréquence). Washington : Banque mondiale. Disponible en anglais à l'adresse : https://www.worldbank.org/en/topic/poverty/brief/high-frequency-monitoring-surveys.

Bigsten, A., et A. Shimeles. 2007. « Can Africa Reduce Poverty by Half in 2015? » (L'Afrique peut-elle réduire la pauvreté de moitié en 2015 ?) *Development Policy Review* 25 (2) : 147-166.

Capasso, M. 2020. « The War and the Economy: The Gradual Destruction of Libya » (La guerre et l'économie : la destruction progressive de la Libye). *Review of African Political Economy* 47 (166) : 545-567.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2019. *Santé et croissance économique en Afrique I.* Addis-Abeba : CEA.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2021. *Vers la mise en place d'une zone d'investissement commune au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine.* Addis-Abeba : CEA. https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/46747/b1199907x.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022. *Rapport économique sur l'Afrique 2022*. Addis-Abeba : CEA.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2021. « La contribution potentielle de la ZLECAf à une croissance inclusive ». CNUCED : Genève.

Coulibaly, B., Gandhi, D., et Senbet, L. 2019. « Is sub-Saharan Africa facing another systemic sovereign debt crisis? » (L'Afrique subsaharienne est-elle confrontée à une nouvelle crise systémique de la dette souveraine ?) Brookings Africa Growth Initiative.

Dasgupta, N. (2022). « Using satellite images of nighttime lights to predict the economic impact of COVID-19 in India ». (Utilisation d'images satellites d'éclairages nocturnes pour prédire l'impact économique de la COVID-19 en Inde) Advances in Space Research, 70(4), 863-879.

DESA (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU). 2023. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2023*. New York : DAES.

Edwards, S. 2007. « Capital Controls, Sudden Stops, and Current Account Reversals » (Contrôles de capitaux, arrêts soudains et retournements de compte courant.) Dans *Capital Controls and Capital Flows in Emerging Economies: Policies, Practices, and Consequences* (pp. 73–120). University of Chicago Press.

FMI (Fonds monétaire international). 2020. *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : COVID-19 : une menace sans précédent pour le développement, avril 2020.* Washington : Fonds monétaire international.

FMI (Fonds monétaire international). 2021a. *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : faire face à une longue pandémie*. Washington : Fonds monétaire international.

FMI (Fonds monétaire international). 2021b. « Le Conseil d'administration du FMI approuve un décaissement de 270,83 millions de dollars en faveur de la Namibie pour faire face à la pandémie de COVID-19 ». Communiqué de presse 21/95, Washington. https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/04/01/pr2195-namibia-imf-executive-board-approves-disbursement-to-address-COVID-19-pandemic.

FMI (Fonds monétaire international). 2022. « Les services du FMI concluent leur visite au Zimbabwe ». 19 septembre. https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/09/19/pr22310-zimbabwe-imf-staff-concludes-virtual-staff-visit.

Gladstone, R., et M. Specia. 2021. « What to Know About the Suez Canal and the Cargo Ship That Was Stuck », (Ce qu'il faut savoir sur le canal de Suez et le cargo qui était coincé) *New York Times*, 25 mars. https://www.nytimes.com/2021/03/25/world/middleeast/suez-canal-container-ship.html.

Groupe des Nations Unies pour le développement durable (GNUDD). 2020. « Note de synthèse : L'impact de la COVID-19 sur les femmes et les filles ». https://unsdg.un.org/fr/resources/note-de-synthese-limpact-de-la-COVID-19-sur-les-femmes-et-les-filles.

Hale, T., J. Anania, N. Angrist, T. Boby, E. Cameron-Blake, M. Di Folco, L. Ellen, R. Goldszmidt, L. Hallas, B. Kira, M. Luciano, S. Majumdar, R. Nagesh, A. Petherick, T. Phillips, H. Tatlow et S. Webster. 2021. « Variation in Government Responses to COVID-19 ». (Variation des réponses gouvernementales à la COVID-19) Version 12.0. Document de travail n° 11, Blavatnik School of Government, Université d'Oxford.

Hu, Y., et J. Yao. 2019. « Illuminating Economic Growth ». (Éclairer la croissance économique) Document de travail WP/19/77, Fonds monétaire international, Washington.

Khambule, I. 2022. « COVID and the Informal Economy in South Africa ». (La COVID et l'économie informelle en Afrique du Sud) https://www.wits.ac.za/media/wits-university/research/coe-human/documents/COVID-19-and-the-informal-economy-in-South-Africa.pdf.

Määttä, I., Ferreira, T. et Leßmann, C. 2022. Nighttime lights and wealth in very small areas (Éclairages nocturnes et richesse dans de très petites zones). Rev Reg Res 42, 161–190. https://doi.org/10.1007/s10037-021-00159-6.

Mbiba, B., et D. Mupfumira. 2022. « Rising to the Occasion: Diaspora Remittances to Zimbabwe during the COVID-19 Pandemic » (À la hauteur de la situation : les envois de fonds de la diaspora au Zimbabwe pendant la pandémie de COVID-19). *World Development Perspectives* 27 : 100452.

Mendez-Parra, M. 2020. « Trade and the Coronavirus: Africa's Commodity Exports Expected to Fall Dramatically. » (Le commerce et le coronavirus : les exportations de produits de base de l'Afrique devraient chuter de façon spectaculaire) SET Paper, Overseas Development Institute, Londres. https://set.odi.org/tradeandthecoronavirusafricascommodityexports/.

Ndikumana, L., T. Mannah-Blankson A. E. Njuguna. 2020. « Looming Debt Crisis in Sub-Saharan Africa: Drivers, Implications and Policy Options. » (Crise imminente de la dette en Afrique subsaharienne : moteurs, implications et possibilités d'action) Document de travail PERI 529, Institut de recherche en économie politique, Université du Massachusetts - Amherst.

Ndung'u, N., et A. Shimeles. 2020. « Africa COVID-19 Update: Revisiting Policy Responses and the Long Road to Recovery ». (Mise à jour sur la COVID-19 en Afrique : réexaminer les réponses politiques et le long chemin vers la reprise) Nairobi : African Economic Research Consortium.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020. « L'Afrique face au COVID-19 : implications socioéconomiques et priorités politiques ». Réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19) https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/l-afrique-face-au-COVID-19-implications-socio-economiques-regionales-et-priorites-politiques-5b743bd8/.

ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2023. « Poverty Is Not Gender-neutral » (La pauvreté n'est pas neutre sur le plan du genre.) Disponible en anglais à l'adresse : https://sdg-action.org/poverty-is-not-gender-neutral/.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. « Crisis, Resilience, and Opportunity: Poverty, Human Development, and the Macroeconomy in Ethiopia, 2020–2023 » (Crise, résilience et opportunités : pauvreté, développement humain et macroéconomie en Éthiopie, 2020-2023) Documents de travail sur l'Éthiopie, série 1, PNUD, New York.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2023. « COVID-19 Pandemic » (La pandémie de COVID-19) https://www.undp.org/asia-pacific/COVID-19-pandemic.

Trésor national d'Afrique du Sud. 2020. « SMME Assistance during COVID-19 » (L'assistance aux PME pendant la pandémie de COVID-19) . https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202005/SMME %20assistance %20during %20COVID %2019 %20pandemic.pdf.

NOTES DE FIN

1 CEA, 2022.

2 Groupe des Nations Unies pour le développement durable, 2020.

3 ONU-Femmes, 2023.

4 PNUD, 2023.

5 BAD, 2020.

6 DAES, 2023.

7 Ndung'u et Shimeles, 2020.

8 Voir divers rapports régionaux de la Banque mondiale et du FMI. Voir aussi OCDE (2020).

9 Estimations de l'OIT.

10 Gladstone et Specia, 2021.

11 Faute de données, il est difficile de procéder à une évaluation définitive des effets de la pandémie sur le développement social, car il y a des retards dans la collecte des indicateurs.

12 CEA, 2021 ; CNUCED, 2021.

13 FMI, 2020 ; Banque africaine de développement, 2021.

14 Ndikumana et al., 2020.

15 Banga et coll., 2020 ; Mendez-Parra, 2020.

16 PNUD, 2022.

17 Alter, 1991.

18 DAES, 2023. WESP (en anglais seulement)

19 FMI, 2021b.

20 FMI, 2022.

21 Ndikumana et al., 2020 ; Coulibaly, 2019.

22 Hu et Yao, 2019. Les éclairages urbains nocturnes fournissent également des indications sur l'activité économique (Dasgupta, 2022 ; Määttä et al., 2021).

23 Bigsten et Shimeles, 2006.

24 En 2019, l'extrême pauvreté (population vivant avec moins de 1,90 dollar (en PPA par jour et par adulte) pour l'Afrique était d'environ 35%. L'impact de la COVID-19 a fait grimper ce taux à 37%, principalement en raison de la baisse du PIB par habitant dans plusieurs pays africains. Ce chiffre sous-estime l'augmentation réelle de la pauvreté, car il suppose que les inégalités sont restées inchangées au cours de cette période.

25 Banque mondiale, 2020.

26 Trésor national d'Afrique du Sud, 2020.

27 Ministère sud-africain du développement des petites entreprises, 2020.

28 Trésor national d'Afrique du Sud, 2020.

29 Khambule, 2022.

30 CEA 2019

31 Pour plus d'informations, consulter la page officielle ATEX : https://www.atex.africa/.

32 Pour plus d'informations, consulter la page officielle du Système : https://papss.com/.

33 Pour plus d'informations, consulter la page suivante de l'Union africaine : https://au.int/sites/default/files/documents/38507-doc-dts-english.pdf.

CHAPITRE 4

IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE

Pour la communauté internationale, la guerre en Ukraine est une préoccupation stratégique et géopolitique majeure. La guerre oppose deux grandes puissances agricoles qui fournissent des produits essentiels, principalement le blé et le pétrole. Le commerce mondial pourrait s'en trouver transformé à jamais, l'Europe s'efforçant de se sevrer de sa dépendance à l'égard du pétrole (et des minerais) en provenance de Russie, tandis que l'Occident se livre à une course effrénée aux ressources pétrolières et minérales de l'Afrique. Il s'agit d'une crise dont les impacts sont particulièrement difficiles à évaluer. La guerre a éclaté immédiatement après une pandémie majeure dont les effets se répercutent encore sur l'économie mondiale. Pour l'Afrique, cette crise s'est traduite par des équilibres macroéconomiques particulièrement fragiles, une marge de manœuvre budgétaire limitée, un endettement croissant et une insécurité alimentaire. Compte tenu de tous ces éléments, il est difficile de distinguer les effets de la guerre de ceux des crises antérieures et des chocs chroniques, notamment les catastrophes d'origine climatique. Par conséquent, les économies africaines risquent fortement de se retrouver « figées dans la transition »[1], incapables de se remettre complètement des crises précédentes, et de se tasser sur une trajectoire de croissance inférieure pendant une période prolongée.

Le présent chapitre examine les principales manifestations macroéconomiques et microéconomiques de la guerre en Ukraine. Sur le plan conceptuel, il examine les principaux canaux de transmission de l'impact de la guerre : l'augmentation des prix des produits de base, notamment des denrées alimentaires (blé) et de l'énergie, qui exerce une pression à la hausse sur l'inflation intérieure, déflatant le pouvoir d'achat des revenus et freinant la demande globale ; les perturbations du commerce, des chaînes d'approvisionnement et des envois de fonds ; et l'optimisme ébranlé des milieux d'affaires et l'incertitude accrue des investisseurs, qui ont des effets négatifs sur les prix des actifs, entraînant un durcissement des conditions financières et des sorties de capitaux.

L'impact particulier de la guerre sur l'Afrique résulte de la forte dépendance du continent à l'égard des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine. L'Afrique importe jusqu'à 85 % de son approvisionnement en blé, dont un tiers fourni par la Russie et de l'Ukraine[2] à elles seules. Ainsi, tant la perturbation de l'approvisionnement en provenance des deux pays (du fait de la baisse de la production et des goulets d'étranglement commerciaux) que l'augmentation générale des prix de ces produits ont des répercussions directes sur l'inflation intérieure, sur la consommation alimentaire et sur le bien-être des personnes qui dépendent du blé importé. La première section traite de ces mécanismes de transmission. Vient ensuite une analyse montrant que la situation de l'Afrique avant la guerre était bien plus fragile que sa situation avant les crises précédentes, notamment la crise financière mondiale et la pandémie de COVID-19, ce qui laisse supposer que les effets de la guerre pourraient être très marqués si celle-ci se prolongeait. L'impact de la guerre sur l'inflation est ensuite analysé, l'accent étant mis sur la hausse des prix des denrées alimentaires importées en tant que moteur de l'inflation globale. L'impact potentiel de la guerre en Ukraine sur l'extrême pauvreté est ensuite examiné.

MÉCANISMES DE TRANSMISSION DES EFFETS DE LA GUERRE SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Les effets considérables et complexes de la guerre en Ukraine sur les économies africaines se matérialiseront par divers moyens. Cette guerre a pour principale caractéristique d'impliquer deux pays qui produisent et vendent deux produits de base stratégiques importants : le pétrole (Russie) et les céréales, en particulier le blé (les deux pays). L'impact de la guerre sur l'Afrique découle donc des chocs sur la production, le commerce et les prix de ces produits de base. Trois principaux canaux sont en jeu : les effets quantitatifs résultant des chocs sur la production et le commerce du pétrole et du blé, la répercussion des prix à l'importation sur les prix intérieurs, et la dépréciation de la monnaie résultant de l'épuisement des réserves de change causé par l'augmentation de la facture des importations de pétrole et de blé (**FIGURE 4.1**).

L'incidence nette de la guerre en Ukraine sur les économies africaines variera d'un pays à l'autre en fonction de la structure de

FIGURE 4.1 MÉCANISMES DE TRANSMISSION DE L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

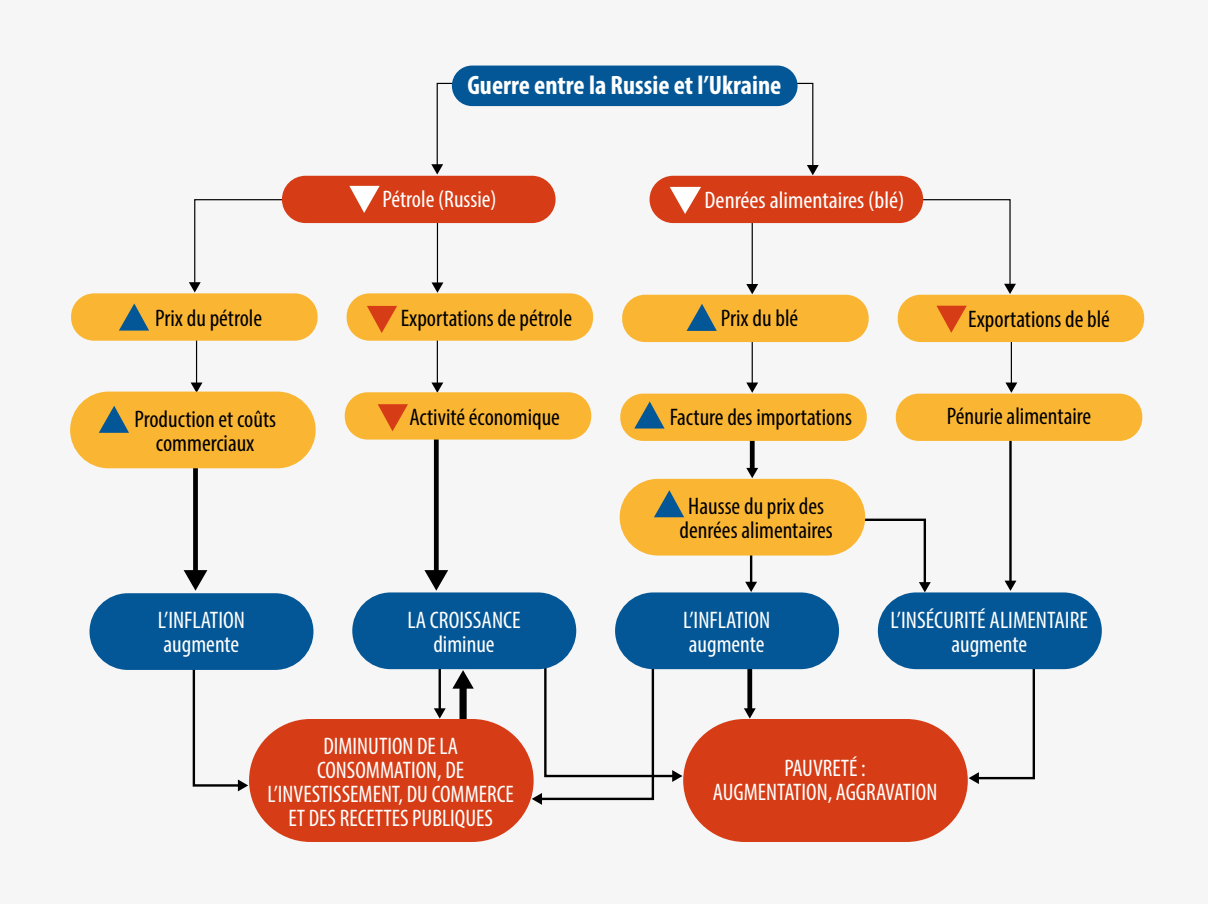

Source : Construction de la CEA.

leur économie locale, de leur degré d'exposition par le biais du commerce avec la Russie et l'Ukraine, de conditions préexistantes, en particulier les équilibres macroéconomiques (équilibre budgétaire, réserves de change, niveaux d'endettement, etc.), ainsi que de la capacité et de l'empressement des gouvernements à atténuer les impacts (au moyen de subventions des prix, de stocks régulateurs des aliments et autres). S'agissant du pétrole, la guerre a exercé une pression à la hausse sur les prix, tant en raison des pénuries d'approvisionnement suite aux sanctions sur les exportations de pétrole de la Russie que de l'anticipation par les marchés d'une augmentation des prix. Des mesures correctives ciblées, notamment la décision des États-Unis de puiser dans leurs réserves stratégiques, ont contribué à atténuer les pressions et même à faire baisser les prix internationaux du pétrole au cours des derniers mois (**FIGURE 4.2**).

> « L'impact particulier de la guerre sur l'Afrique résulte de la forte dépendance du continent à l'égard des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine. L'Afrique importe jusqu'à 85 % de son approvisionnement en blé, dont un tiers provient de ces deux seuls pays. »

Pour les pays africains exportateurs de pétrole, la hausse des prix du pétrole est une aubaine puisqu'elle leur permet d'accumuler des réserves de change et des recettes budgétaires qui peuvent être utilisées pour soutenir la croissance et financer des initiatives visant à réduire au minimum les répercussions de la guerre sur leurs économies. Mais pour la majorité des pays africains, cela se traduit par une augmentation des coûts de production et des coûts commerciaux, entraînant une hausse de l'inflation. L'augmentation du taux d'inflation déprime la consommation,

FIGURE 4.2 PRIX MONDIAUX DU PÉTROLE, BRUT BRENT

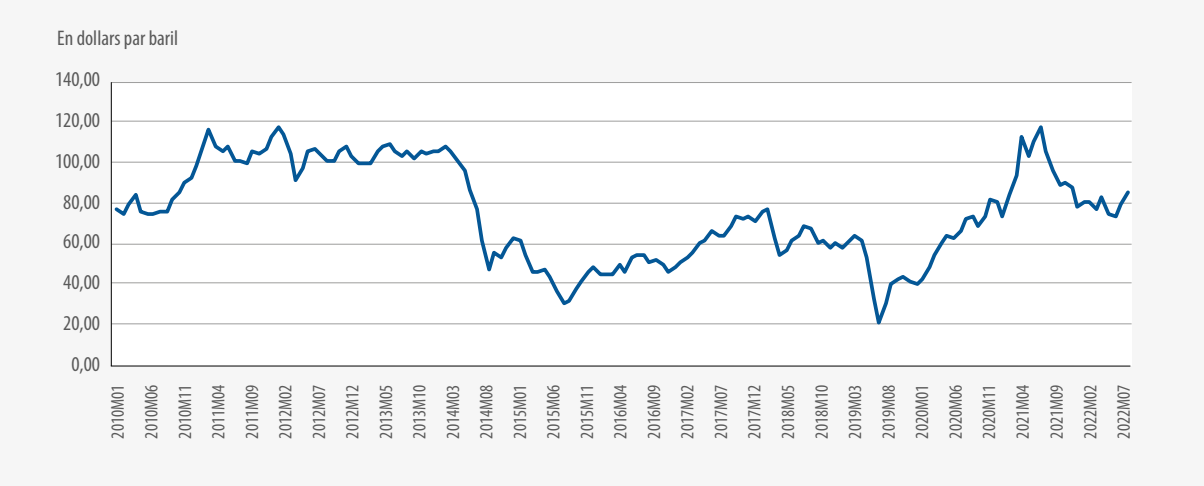

Source : Banque mondiale, base de données du marché des produits de base (Pink Sheets).

l'investissement et le commerce du fait de l'accumulation des incertitudes et de taux d'intérêt plus élevés résultant des mesures anti-inflationnistes prises par les banques centrales en Afrique et dans les pays avancés. Outre les effets du prix du pétrole, la réduction de la quantité de pétrole entraîne un choc négatif du côté de l'offre, qui ralentit l'activité économique et réduit les perspectives de croissance du continent.

L'impact se fait également sentir sur le prix et la quantité du blé importé de Russie et d'Ukraine. Les prix mondiaux des céréales étaient déjà en hausse avant la guerre, et demeurent beaucoup plus élevés que par le passé (**FIGURE 4.3**). Les prix plus élevés du blé importé exercent une pression à la hausse sur les prix du blé produit localement, d'autres céréales et d'autres aliments en général. En outre, la réduction de la production de blé, conséquence immédiate de la guerre sur l'agriculture ukrainienne, fait grimper davantage le prix du blé et d'autres produits alimentaires, entraînant des effets dramatiques sur l'inflation intérieure.

Au-delà de l'inflation, la perturbation de la production et du commerce du blé a des effets désastreux sur les ménages africains, car elle réduit la consommation globale de blé ainsi que l'apport en calories et en protéines[3]. La pénurie de blé et d'autres céréales, de même que la hausse de leurs prix, ont des conséquences désastreuses sur la sécurité alimentaire en Afrique. Cela s'avère particulièrement crucial dans la mesure où les céréales représentent une part importante du panier alimentaire de la plupart des ménages du continent. Les effets sont plus prononcés pour les pays qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires et pour ceux qui dépendent le plus des importations en provenance de Russie et d'Ukraine.

FIGURE 4.3 PRIX MONDIAL DU BLÉ

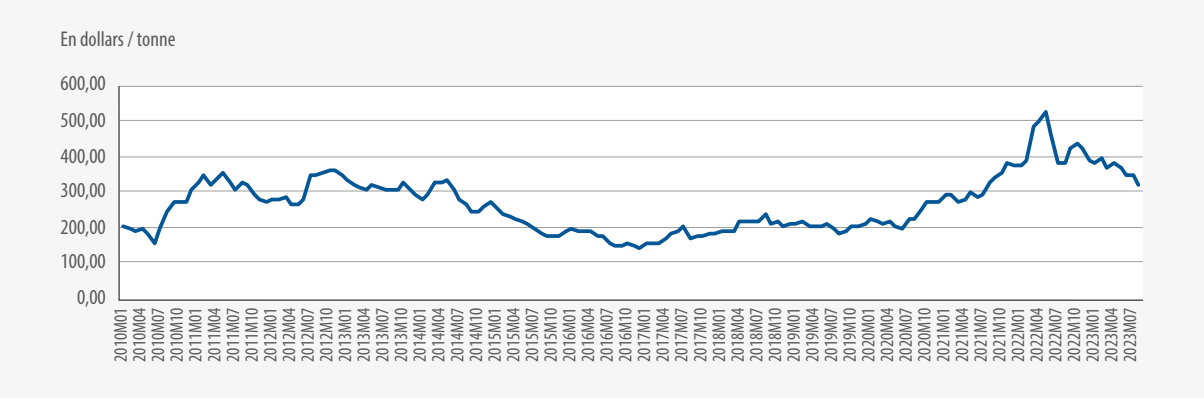

Note : Prix à l'exportation du blé de force rouge d'hiver (blé acheminé par les ports du Golfe).

Source : Banque mondiale, base de données du marché des produits de base (Pink Sheets).

VULNÉRABILITÉS DES ÉCONOMIES AFRICAINES AVANT LA CRISE

UNE TRANSITION FIGÉE : DES FONDAMENTAUX MACROÉCONOMIQUES PLUS FAIBLES QUE DURANT LES CRISES PRÉCÉDENTES

Lorsque la Russie a envahi l'Ukraine en février 2022, l'Afrique avait encore du mal à se remettre des effets de la pandémie actuelle de COVID-19 et des impacts à long terme des crises précédentes, notamment la crise financière mondiale de 2008 et les chocs des prix des produits de base de 2014 à 2016. Le continent était donc bloqué dans la sortie de ces crises et a donc affronté la crise induite par la guerre dans des conditions bien pires que lors des crises précédentes. Cela se reflète à la fois dans les indicateurs de résultats intérieurs et dans les soldes extérieurs. Avant la guerre en Ukraine, la croissance moyenne du PIB en Afrique était de 4,7 %, ce qui représente un gain notable par rapport au taux de croissance de 3,2 % enregistré avant la COVID-19, mais bien en deçà des 6,2 % enregistrés au cours de la période précédant la crise financière mondiale. En d'autres termes, la guerre en Ukraine et la pandémie de COVID-19 ont fait dérailler la reprise en Afrique, ralentissant ainsi le retour aux taux de croissance antérieurs à la crise financière mondiale.

Les équilibres macroéconomiques nationaux avant la guerre en Ukraine étaient remarquablement plus faibles que ceux d'avant les crises précédentes. L'inflation était déjà en hausse, en partie à cause des goulets d'étranglement du côté de l'offre provoqués par la COVID-19 et des programmes de stimulation de la demande mis en place pour soutenir l'économie. Elle a atteint 11 % en moyenne en 2021, contre 9,1 % durant la période antérieure à la COVID-19 (moyenne sur 2017-2019) et 7,4 % au cours de la période antérieure à la crise financière mondiale (moyenne sur 2005-2007). Les déficits budgétaires se sont creusés pour atteindre une moyenne de -2,2 % du PIB en 2021, contre -1,6 % avant la COVID-19 et un excédent de 3,7 % avant la crise financière mondiale. Le compte courant a suivi un schéma de dégradation similaire.

L'affaiblissement des équilibres macroéconomiques coexistait avec l'aggravation du fardeau de la dette extérieure. Avant la guerre, le ratio de la dette par rapport au produit intérieur brut

FIGURE 4.4 SITUATION DE L'AFRIQUE AVANT LA GUERRE EN UKRAINE ET AVANT LES CRISES PRÉCÉDENTES

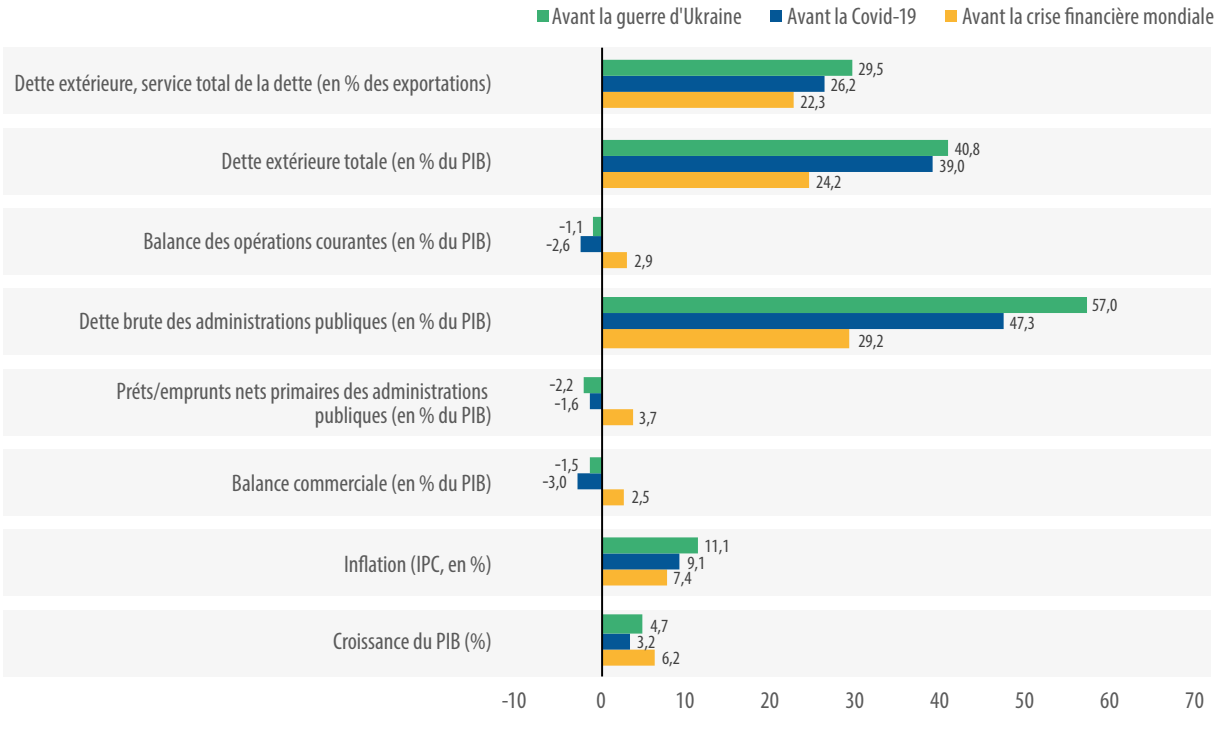

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

avait atteint le taux alarmant de 57 % en moyenne sur le continent, contre 47 % avant la pandémie de COVID-19 et 29 % avant la crise financière mondiale.

Les données indiquent clairement que l'Afrique était très mal placée pour faire face aux effets néfastes de la guerre en Ukraine. Compte tenu de la détérioration des équilibres macroéconomiques, les pays africains disposaient d'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour intervenir et absorber les chocs de la guerre, dont les graves conséquences se font déjà sentir sur tout le continent. Et le pire est peut-être encore à venir.

DISPARITÉS ENTRE LES PAYS : CERTAINS SONT PLUS TOUCHÉS QUE D'AUTRES

Le tableau continental dans la **FIGURE 4.4** masque d'importantes disparités entre les pays du continent. Certains pays ont souffert plus que d'autres de la crise financière mondiale et de la pandémie de COVID-19, ce qui les a rendus plus vulnérables aux conséquences négatives de la guerre en Ukraine. Sont présentés, dans ce qui suit, les cas des pays qui se situent au bas de l'échelle en termes de détérioration des conditions d'avant-crise. La **FIGURE 4.5** présente les pays africains dont les résultats en matière de croissance se sont dégradés au cours de la période précédant la crise financière mondiale, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. Tout en affichant des taux de croissance relativement élevés, l'Éthiopie, le Mali et le Rwanda ont subi la plus forte détérioration de croissance durant les crises. Cela tient principalement à leur dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires et de pétrole, ainsi qu'aux effets néfastes des politiques de prévention de la COVID-19 (les confinements dans le cas du Rwanda). La liste de la **FIGURE 4.5** est très variée et comprend des pays riches en ressources (République démocratique du Congo, Égypte, Zambie), des pays ne disposant pas de ressources, des petites et grandes économies, des États fragiles (Somalie, Mali) ainsi que des pays stables.

L'Éthiopie, le Nigéria et la Zambie figurent en tête de liste des pays africains qui ont connu la hausse la plus marquée de l'inflation avant la crise (**FIGURE 4.6**), tous caractérisés par une forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, exception faite de la Zambie. Le cas de la Zambie est particulier

FIGURE 4.5 DÉTÉRIORATION CUMULATIVE DE LA CROISSANCE DU PIB AVANT LA CRISE
(EN POURCENTAGE ANNUEL)

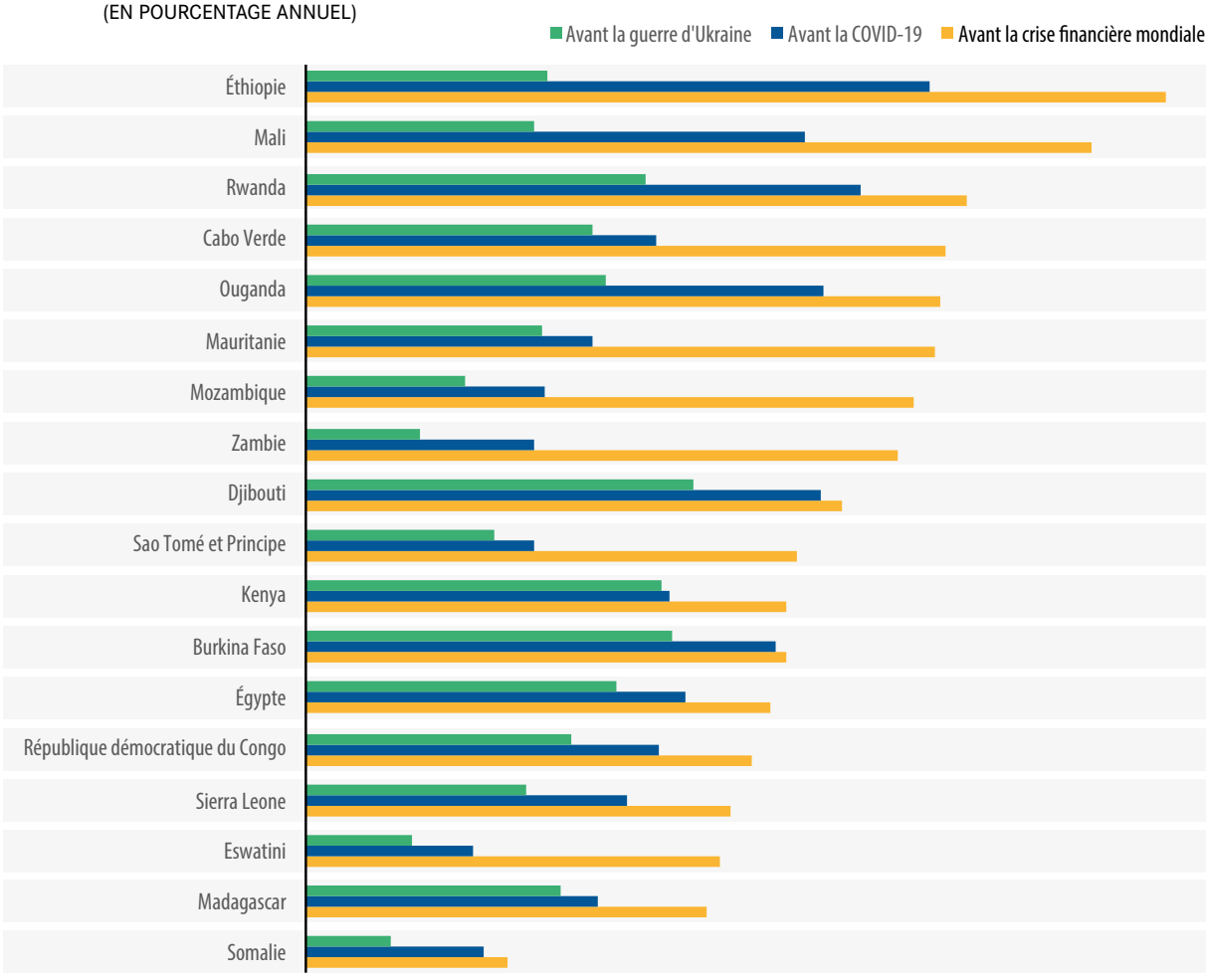

Source : Base de données de la CNUCED.

FIGURE 4.6 INFLATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION PLUS ÉLEVÉE AVANT LA GUERRE PAR RAPPORT AUX PÉRIODES ANTÉRIEURES À LA COVID-19 ET À LA CRISE FINANCIÈRE MONDIALE.
(EN POURCENTAGE ANNUEL)

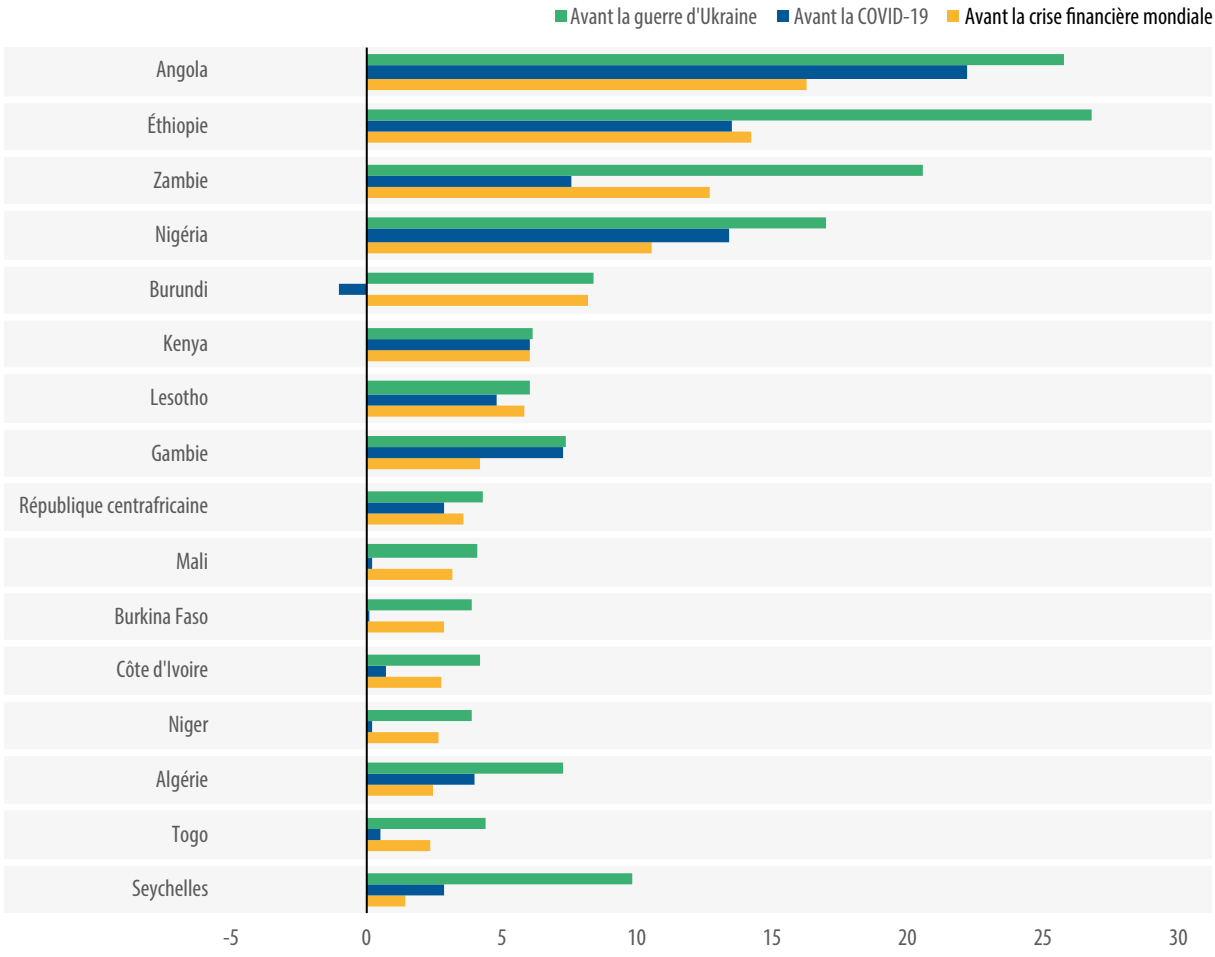

Source : Base de données de la CNUCED.

puisque son taux d'inflation a diminué au cours de l'année 2022, en grande partie grâce à la baisse de l'inflation des denrées alimentaires. Une fois encore, il s'agit d'un groupe mixte comprenant à la fois les exportateurs nets de pétrole (Algérie, Angola et Nigéria) et les importateurs nets de pétrole. La plupart d'entre eux ont connu une forte hausse des prix des denrées alimentaires, qui a entraîné une inflation globale.

La guerre en Ukraine a trouvé de nombreux pays africains dans une situation budgétaire gravement détériorée en raison de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses, en partie motivées par les efforts déployés pour soutenir les économies dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (**FIGURE 4.7**). Certains sont passés d'excédents budgétaires importants avant la crise financière mondiale à de profonds déficits budgétaires durant les périodes antérieures à la COVID-19 et à la guerre (Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Zambie). La liste comprend des exportateurs de minerais et de pétrole tels que l'Afrique du Sud, le Ghana, le Nigéria et la Zambie. En raison des soldes budgétaires fragiles, les gouvernements de ces pays disposaient d'une marge de manœuvre budgétaire limitée au moment d'aborder la crise provoquée par la guerre, et donc d'une capacité restreinte à atténuer l'impact de la guerre sur leur économie.

Pour de nombreux pays africains, les positions extérieures étaient également plus faibles avant la guerre en Ukraine (**FIGURE 4.8**). Fait remarquable, certains pays sont passés d'excédents courants importants (Botswana, Gabon, Guinée-Bissau, Namibie et Nigéria) avant la crise financière mondiale à des déficits avant la pandémie de COVID-19 et avant la guerre en Ukraine. Tous ces pays sont des exportateurs nets de ressources naturelles. Les pays pauvres en ressources naturelles dominent la liste, certains d'entre eux affichant des ratios de la balance courante par rapport au PIB pires que -10 % avant la guerre (Burundi, Érythrée, Mozambique, Rwanda et Sénégal).

FIGURE 4.7 DÉTÉRIORATION CUMULATIVE DES SOLDES BUDGÉTAIRES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (AVEC UN RATIO PIRE QUE 5 % EN 2021)
(EN POURCENTAGE DU PIB)

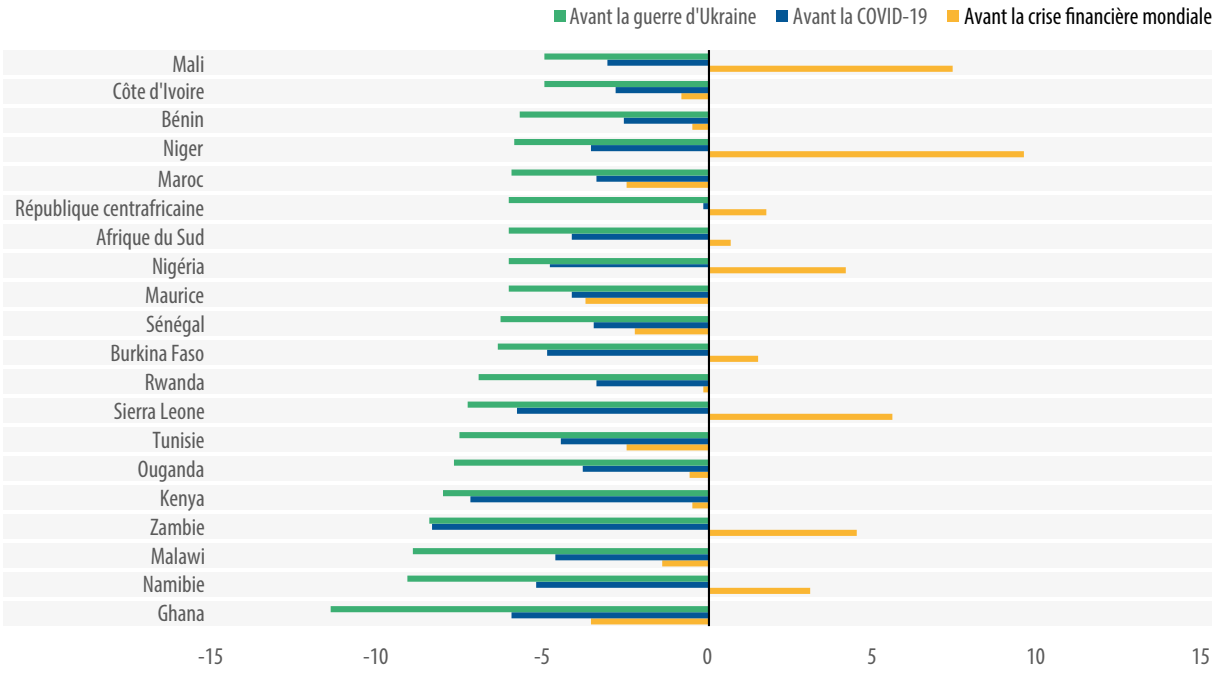

Source : Base de données de la CNUCED.

FIGURE 4.8 DÉTÉRIORATION CUMULATIVE DES BALANCES DES OPÉRATIONS COURANTES AVANT LES CRISES
(EN POURCENTAGE DU PIB)

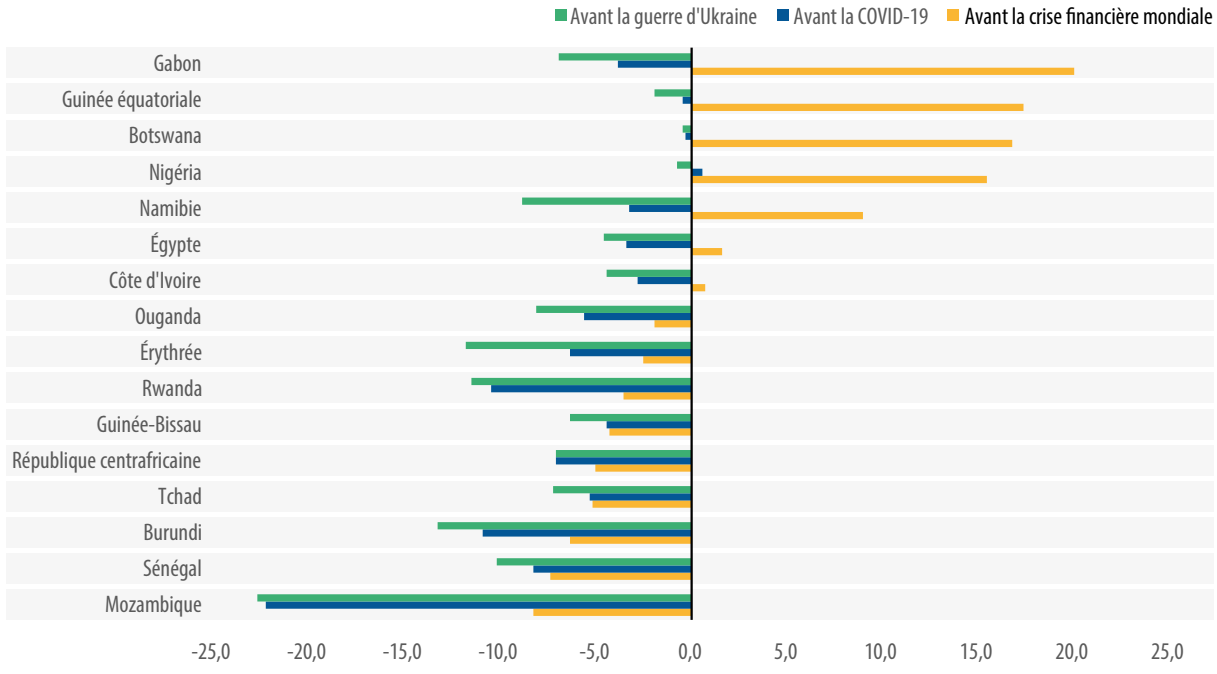

Source : Base de données de la CNUCED.

La faible position extérieure des pays africains avant la guerre se reflète également dans la dette extérieure (**FIGURE 4.9**). Certains ont enregistré des ratios de la dette par rapport au PIB qui étaient beaucoup plus élevés durant la période antérieure à la COVID-19 et qui se sont encore détériorés avant que la guerre n'éclate en Ukraine. Diverses études ont soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation du fardeau de la dette extérieure dans les pays africains avant la pandémie de COVID-19, mettant en garde contre une « crise de la dette imminente » sur le continent.[4]

Les pays africains lourdement endettés depuis la période précédant la guerre ont peu de marge de manœuvre pour mobiliser des ressources extérieures, y compris des investissements directs étrangers (du fait de la détérioration des notations de crédit) pour financer des programmes d'atténuation de la crise, et des investissements intérieurs nécessaires pour soutenir la reprise économique. L'endettement élevé signifie donc que les répercussions de la guerre en Ukraine et de la pandémie de COVID-19 sur les économies africaines risquent de s'aggraver et de durer plus longtemps que celles des crises précédentes.

> « En 2021, 2,2 milliards de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde. Parmi ces personnes, 743,5 millions se trouvaient en Afrique, ... »

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PRÉCAIRE AVANT MÊME LA GUERRE

Outre la faiblesse des conditions macroéconomiques générales préexistantes, l'Afrique était prédisposée à subir de manière disproportionnée les conséquences de la guerre en raison de son insécurité alimentaire, même avant la guerre. En 2021, 2,2 milliards de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans le monde.[5] Parmi ces personnes, 743,5 millions se trouvaient en Afrique, dont 322 millions étaient en situation d'insécurité alimentaire grave. La majeure partie de l'insécurité alimentaire mondiale se situe en Afrique subsaharienne, qui comptait 667 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021, dont 293,8 millions étaient confrontées à une insécurité alimentaire grave.

Outre le nombre absolu plus élevé de personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire en Afrique, les taux d'insécurité alimentaire sont beaucoup plus élevés que ceux des autres régions (**FIGURE 4.10**) : 55,5 % en Afrique et 60,9 % en Afrique subsaharienne, soit le double de la moyenne mondiale de 28,1 %. L'insécurité alimentaire est la plus prononcée en Afrique centrale (71,9 % en moyenne triennale sur la période 2019-2021) et en Afrique de l'Est (65,8 %). En Afrique centrale, la République

FIGURE 4.9 DÉTÉRIORATION DE LA DETTE BRUTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AVANT LA CRISE (AVEC UN RATIO SUPÉRIEUR À 60 % EN 2021)
(EN POURCENTAGE DU PIB)

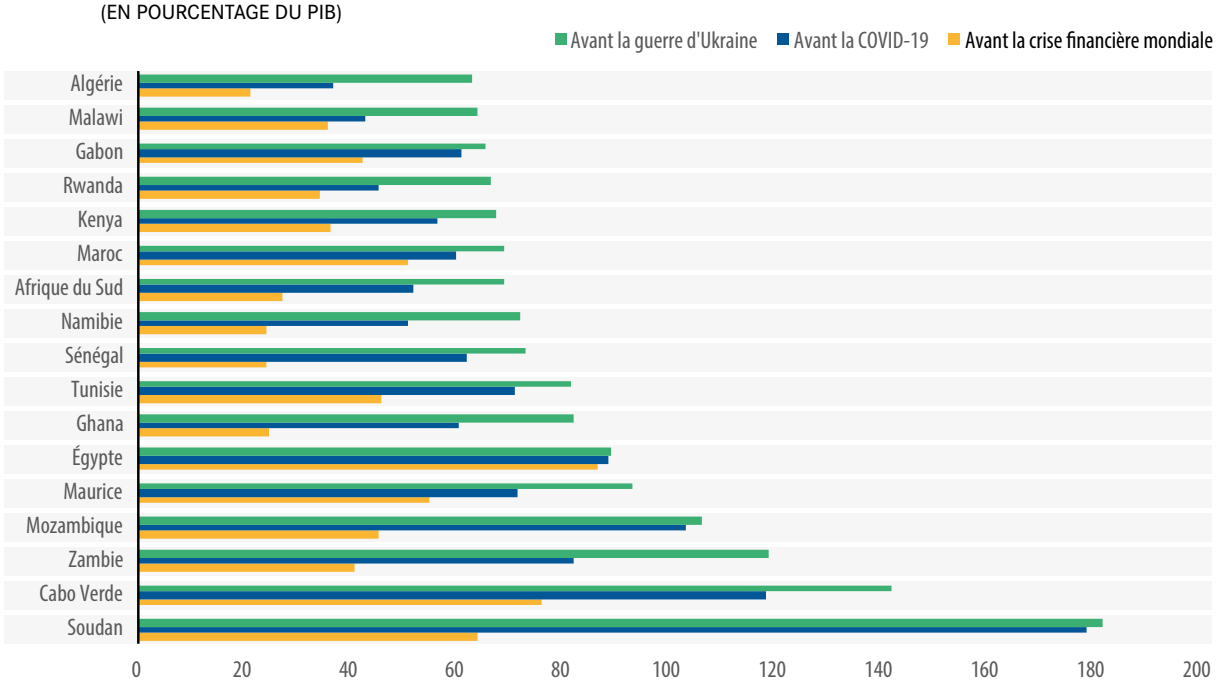

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

FIGURE 4.10 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LA POPULATION TOTALE, DE 2019 À 2021
(EN POURCENTAGE, SUR UNE MOYENNE TRIENNALE)

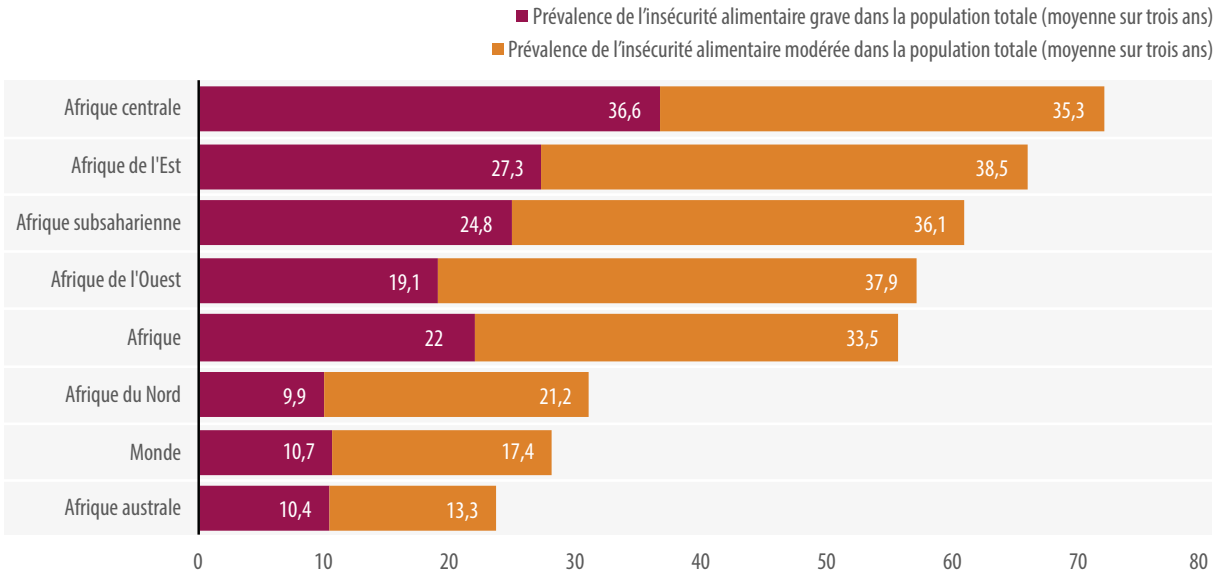

Source : FAOSTAT.

centrafricaine est la plus touchée, puisqu'environ 62 % de sa population souffre d'une grave insécurité alimentaire. En Afrique de l'Est, les pays les plus touchés sont les Comores, où l'insécurité alimentaire modérée ou grave atteint 79,7 % de la population, la République démocratique du Congo (72 %) et l'Éthiopie (57 %).

L'insécurité alimentaire était en hausse en Afrique même avant la pandémie de COVID-19 (**FIGURE 4.11**), la part de la population vivant dans l'insécurité alimentaire modérée ou grave ayant augmenté d'un point de pourcentage, pour passer de 46,5 % en 2014-2016 à 47,5 % en 2019-2021. Cette situation est très préoccupante en Afrique du fait de l'absence de programmes officiels de protection sociale. L'OIT estime que seuls 7 % de la population africaine sont couverts par une prestation de protection sociale sous une forme ou une autre, dont seulement 2 % des enfants en bénéficient. Cela signifie qu'un trop grand nombre d'enfants en Afrique sont exposés à une grave insécurité alimentaire, entraînant des effets néfastes sur leur bien-être, tels que la malnutrition et les retards de croissance.

Les simulations de la FAO laissent à penser que, dans le contexte de la guerre en Ukraine, le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde pourrait augmenter de 8 à 13 millions en 2022-2023, les hausses les plus prononcées se situant dans la région de l'Asie-Pacifique, suivie par l'Afrique. Si la guerre se poursuit, les effets se feront sentir bien au-delà de 2022-2023. Selon un scénario plus extrême simulant les graves perturbations des exportations de l'Ukraine et de la Fédération de Russie en 2022 et 2023, le nombre de personnes sous-alimentées pourrait augmenter de près de 19 millions en 2023[6], dans l'hypothèse où il n'y a pas de réponse de la production mondiale, faute de moyens financiers et d'accès aux engrais.

FIGURE 4.11 PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE ET GRAVE EN AFRIQUE

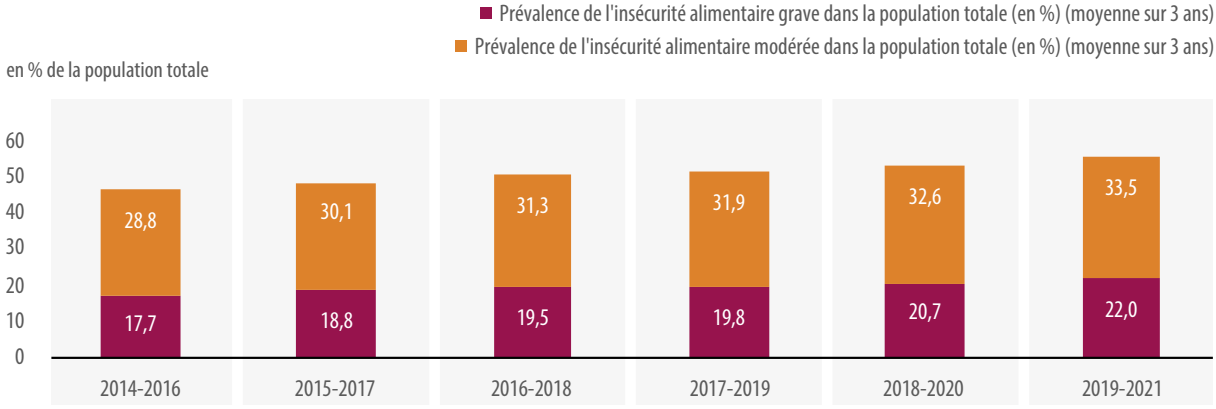

Source : FAOSTAT.

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE DE L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

Le FMI résume les perspectives de croissance mondiale comme suit : « L'économie mondiale continue d'être confrontée à des défis de taille, subissant les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, d'une crise du coût de la vie provoquée par des pressions inflationnistes qui se prolongent et s'étendent, et d'un ralentissement en Chine ».[7]

LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'AFRIQUE

S'il est encore trop tôt pour évaluer avec précision l'impact de la guerre en Ukraine sur la croissance économique en Afrique, certains signes indiquent que les pertes de production risquent d'être importantes[8]. Les prévisions de croissance pour le continent ont déjà été fortement revues à la baisse depuis le début de la guerre. En octobre 2021, les prévisions de croissance moyenne pour l'Afrique étaient de 3,8 % pour 2022 (**FIGURE 4.12**). Ce chiffre est inférieur de plus d'un point de pourcentage aux 4,9 % enregistrés en 2021. En avril 2022, le FMI prévoyait une croissance de 3,9 % en 2022, sans tenir compte de l'impact de la crise ukrainienne, tandis qu'en octobre 2022, l'estimation avait été révisée à la baisse à 3,7 %, reflétant l'écart de croissance résultant principalement de la guerre. En avril 2023, la projection de croissance a été légèrement revue à la hausse à 3,8 %, avec une croissance attendue de 3,7 % en 2023.

Les moyennes continentales masquent de profondes disparités en termes de perspectives de croissance des économies africaines. La moyenne générale est tirée par les résultats des plus grandes économies du continent. On peut aisément constater ces disparités lorsque l'on se concentre sur les 15 plus grandes économies et sur les projections de croissance consécutives pour 2022 publiées en octobre 2021, en avril 2022, en octobre 2022 et en avril 2023 dans les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (**FIGURE 4.13**). Les prévisions se répartissent en trois groupes. Le premier groupe – la catégorie « détérioration de la croissance » – comprend les pays qui ont connu une dégradation systématique de leur croissance depuis l'année dernière. La plus forte dégradation en termes absolus a été subie par le Maroc, dont le taux de croissance a été revu à la baisse de 2 points de pourcentage, passant de 3,1 % (octobre 2021) à 1,1 % (avril 2023). La plus forte baisse de croissance après le début de la guerre a cependant été enregistrée au Ghana, son taux ayant chuté de 5,2 % à 3,2 % entre avril 2022 et avril 2023.

FIGURE 4.12 PROJECTIONS DE CROISSANCE POUR 2022 ET CROISSANCE RÉELLE EN 2021, PAR RÉGION

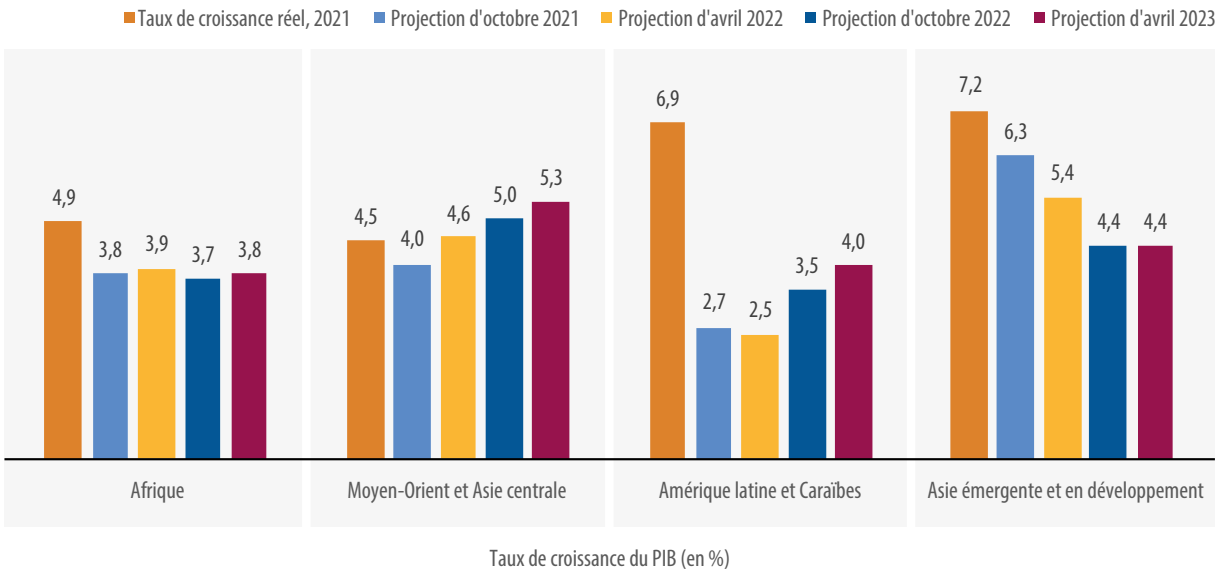

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale.

FIGURE 4.13 PROJECTIONS DE CROISSANCE DANS LES 15 PLUS GRANDES ÉCONOMIES AFRICAINES POUR 2022

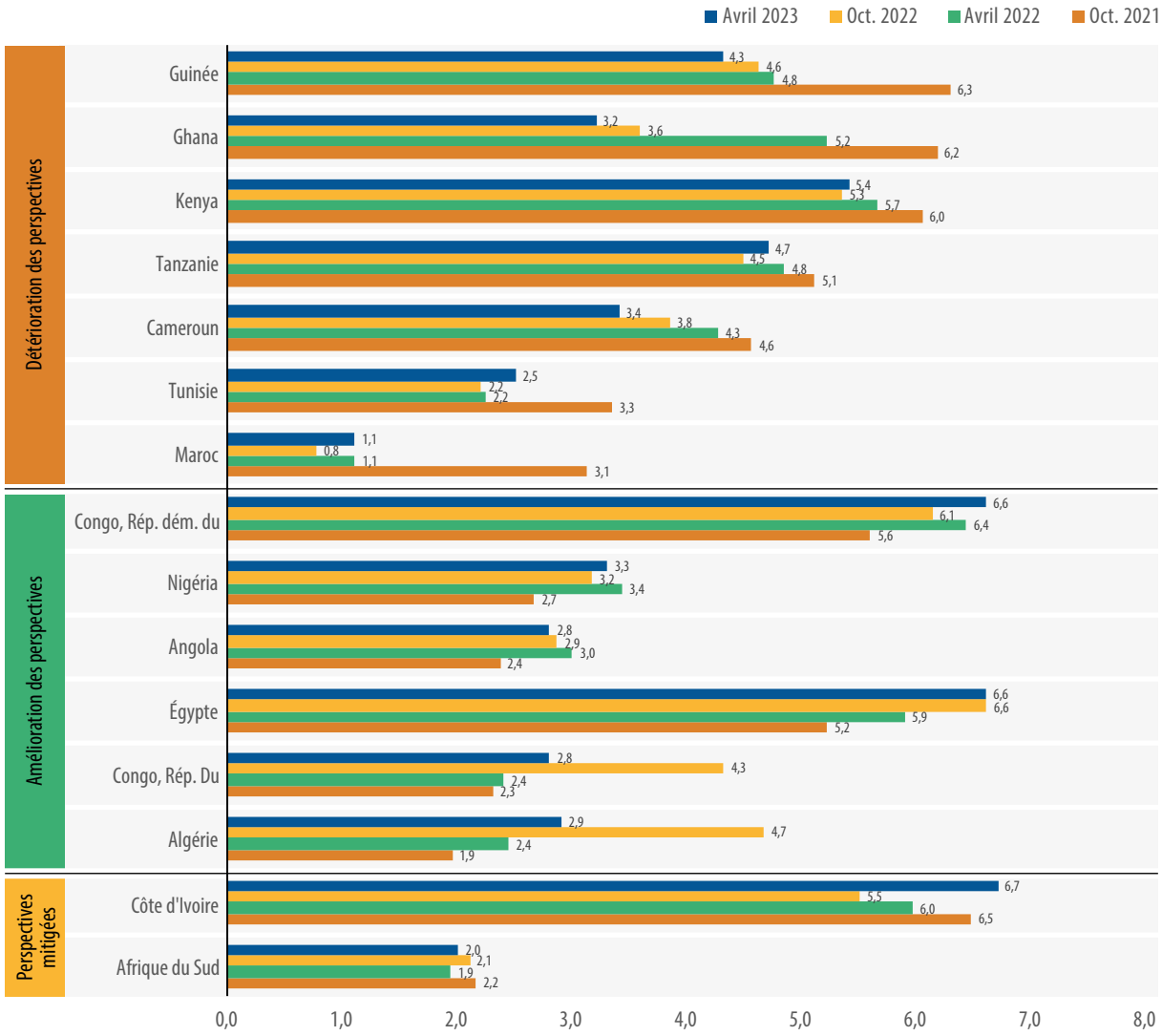

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, prévisions d'octobre 2021, d'avril 2022, d'octobre 2022 et d'avril 2023.

Le deuxième groupe – la catégorie « amélioration de la croissance » – comprend les pays dont les projections de croissance ont été revues à la hausse entre octobre 2021 et avril 2023. Les perspectives de croissance de l'Algérie, de la République démocratique du Congo et de l'Égypte ont été systématiquement revues à la hausse et ont atteint leur point culminant dans les prévisions d'octobre 2022. La croissance a été légèrement revue à la baisse en avril 2023, mais reste supérieure aux prévisions d'octobre 2021 et d'avril 2022 précédant le déclenchement de la guerre en février 2022.

La Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud appartiennent à une catégorie à part, avec une évolution « mitigée » des projections de croissance. Il existe certainement d'autres pays qui présentent un schéma similaire en dehors de cet échantillon. En avril 2022, la croissance de l'Afrique du Sud a été ramenée à 1,9 %, contre 2,2 % en octobre 2021. En octobre 2022, cependant, ses perspectives de croissance ont été revues à la hausse, à 2,2 %. Ce chiffre représente moins de la moitié de la croissance de 4,9 % enregistrée en 2021, qui constitue un incroyable rebond après la contraction de -6,4 % enregistrée en 2020, année où l'économie avait été gravement touchée par l'impact de la pandémie de COVID-19. Il convient de noter qu'en dehors de 2021, le taux de croissance de l'Afrique du Sud n'a pas franchi la barre des 2 % depuis 2013. La guerre en Ukraine risque de perpétuer la croissance anémique que le pays a enregistrée au cours de la dernière décennie.

EXPOSITION PAR LE BIAIS DU COMMERCE AVEC LA RUSSIE ET L'UKRAINE

Les effets à court terme de la guerre en Ukraine sur les économies africaines peuvent déjà être observés de diverses manières sur le continent. Ils se manifestent de la façon la plus flagrante

par une hausse systématique de l'inflation dans le contexte de niveaux déjà élevés du fait de la pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs structurels propres à chaque pays. De toute évidence, les effets de la guerre ne se manifesteront pleinement qu'à moyen terme. Et certains impacts se feront sentir encore plus tardivement, notamment les effets persistants qui risquent d'affaiblir les tendances de la productivité et de la croissance en l'absence de mesures d'atténuation rigoureuses et d'investissements robustes dans la reconstruction après la crise.

Les effets inflationnistes résultent de l'exposition des économies africaines au commerce avec la Russie et l'Ukraine. En particulier, la dépendance à l'égard des importations de blé en provenance des deux pays constitue un canal majeur de transmission des chocs sur les prix et la production du blé. L'Égypte est le premier importateur de blé au monde. Environ 79,6 % de ses importations proviennent de Russie (57,5 %) et d'Ukraine (21,5 %) (**FIGURE 4.14**, **TABLEAU 4.1** et **ENCADRÉ 4.1**). Pour le Soudan, les deux pays représentent jusqu'à 83 % de ses importations totales de blé. D'autres pays importent également une part importante de blé en provenance de Russie et d'Ukraine : la Tanzanie (60,5 %), le Sénégal (57,2 %), le Cameroun (51,1 %) et l'Éthiopie (42,5 %).

> « L'Égypte est le premier importateur de blé au monde. »

FIGURE 4.14 PART DE LA RUSSIE ET DE L'UKRAINE DANS LES IMPORTATIONS DE BLÉ DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE BLÉ EN AFRIQUE, DE 2017 À 2021
(EN POURCENTAGE DES IMPORTATIONS TOTALES DE BLÉ DU PAYS)

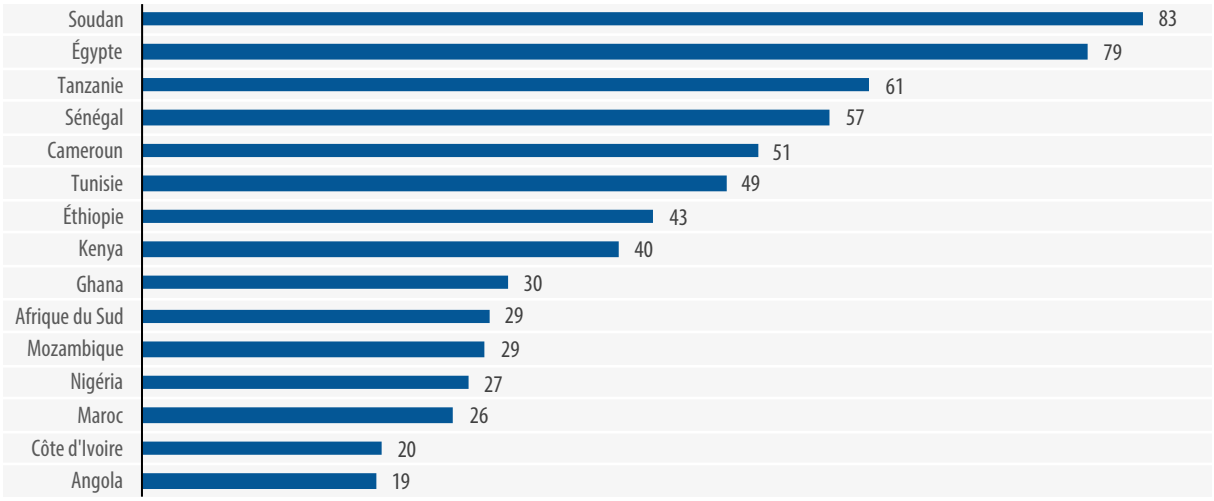

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base de données Comtrade de l'ONU.

ENCADRÉ 4.1 LA GUERRE ENTRE LA RUSSIE ET L'UKRAINE ET LA CRISE DU BLÉ EN ÉGYPTE

La Russie étant le premier exportateur mondial de blé et l'Ukraine le cinquième, représentant ensemble 30 % des exportations mondiales de blé, les prix resteront probablement élevés pendant toute la durée de la guerre.[9] La guerre a porté les prix à des niveaux insoutenables pour l'Égypte, augmentant le prix du blé de 44 % et celui de l'huile de tournesol de 32 % pratiquement du jour au lendemain. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'elle menace également l'approvisionnement matériel de l'Égypte, puisque 85 % de son blé provient de Russie et d'Ukraine, de même que 73 % de son huile de tournesol. L'activité des ports ukrainiens étant complètement à l'arrêt, l'Égypte a besoin d'autres fournisseurs.

Le coût pour l'Égypte va au-delà du prix de l'importation. Le pays alloue cinq pains subventionnés par jour à chaque bénéficiaire participant à son système de rationnement. Le prix de vente subventionné de l'eish baladi (pain plat égyptien) est de 0,05 livre égyptienne (environ 0,3 cent des États-Unis au taux de change du 1er mars 2022), ce qui représente moins d'un dixième du coût réel. La compensation accordée par le gouvernement aux boulangeries égyptiennes lui coûte 0,60 livre égyptienne (3,8 cents) par pain baladi.[10] Avec plus de 88 % de la population égyptienne inscrite au système de rationnement du pain, Le Caire a affecté 3,3 milliards de dollars aux subventions sur le pain dans son budget 2021-2022, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente. Les nouveaux achats de blé et les subventions de l'Égypte alourdiront davantage la charge fiscale du Trésor public.

TABLEAU 4.1 SOURCES DES IMPORTATIONS DE BLÉ DES PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE BLÉ EN AFRIQUE, DE 2017 À 2021
(PART DES IMPORTATIONS TOTALES DE BLÉ, EN POURCENTAGE)

COUNTRY	SOURCE 1	SOURCE 2	SOURCE 3	SUM TOP 3 SOURCES	RUSSIA + UKRAINE
Angola	France	Russie	Argentine		
	56,9	19,4	7,6	83,9	19,4
Côte d'Ivoire	France	Russie	Ukraine		
	70,8	15,8	4,1	90,7	19,9
Cameroun	Russie	Canada	France		
	51,1	20,6	19	90,7	51,1
Égypte	Russie	Ukraine	France		
	57,1	21,5	3,4	82	78,6
Éthiopie	Ukraine	États-Unis	Roumanie		
	29,4	28,4	16,4	74,2	42,5
Ghana	Canada	Russie	Suisse		
	54,4	30,4	3,7	88,5	30,4
Kenya	Russie	Argentine	Ukraine		
	29,7	23,1	9,9	62,7	39,6
Maroc	Canada	France	Ukraine		
	26,9	25,4	19,8	72,1	25,9
Mozambique	Russie	Canada	Pologne		
	22,4	15,4	7,5	45,3	28,5
Nigéria	États-Unis	Russie	Canada		
	25,9	20,3	17,3	63,5	27,1
Sénégal	Russie	France	Ukraine		
	49,5	26,9	7,7	84,1	57,2
Afrique du Sud	Russie	Lituanie	Pologne		
	25,7	12,6	12	50,3	28,8
Soudan	Russie	Roumanie	Argentine		
	79,4	6,1	4,1	89,6	83,2
Tanzanie	Russie	Argentine	Ukraine		
	51,3	13,1	9,2	73,6	60,5
Tunisie	Ukraine	Canada	Russie		
	41,7	13,1	6,8	61,6	48,5

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base de données Comtrade de l'ONU.

HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET INFLATION GLOBALE

Tous les pays africains, sauf 10, ont connu une hausse de l'inflation depuis le début de la guerre en Ukraine (**FIGURE 4.15**). Les pays ayant connu une forte inflation avant la guerre subissent toujours le même sort aujourd'hui. Cela laisse supposer que la guerre a exacerbé les pressions inflationnistes qui sévissaient déjà dans la plupart des pays africains en raison des impacts de la pandémie de COVID-19, de facteurs structurels et des mesures de lutte contre l'inflation en Afrique et dans les pays avancés. Les dix exceptions sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Guinée, la Libye, le Niger, le Togo et la Zambie, où l'inflation se maintient à un niveau stable ou est en baisse. L'Angola et l'Éthiopie ont connu des taux d'inflation particulièrement élevés, atteignant respectivement 36,5 % en octobre et 39,9 % en novembre. L'inflation en Éthiopie était déjà très élevée (30,7 %) avant le début de la guerre en Ukraine en raison des pénuries alimentaires et de la hausse des prix des produits de base, notamment des denrées alimentaires, du conflit dans le Nord et des sécheresses prolongées.

En général, la hausse des prix des denrées alimentaires a été l'un des principaux moteurs de l'inflation globale dans les pays africains. C'était déjà le cas avant la guerre en Ukraine, mais celle-ci a aggravé la situation en provoquant une hausse des prix du blé et d'autres denrées alimentaires. La **FIGURE 4.16** révèle une forte corrélation entre la variation de l'inflation globale en novembre 2022 et l'inflation précédant le début de la guerre.

FIGURE 4.15 INFLATION GLOBALE DANS LES PAYS AFRICAINS EN NOVEMBRE 2022 ET EN JANVIER 2022

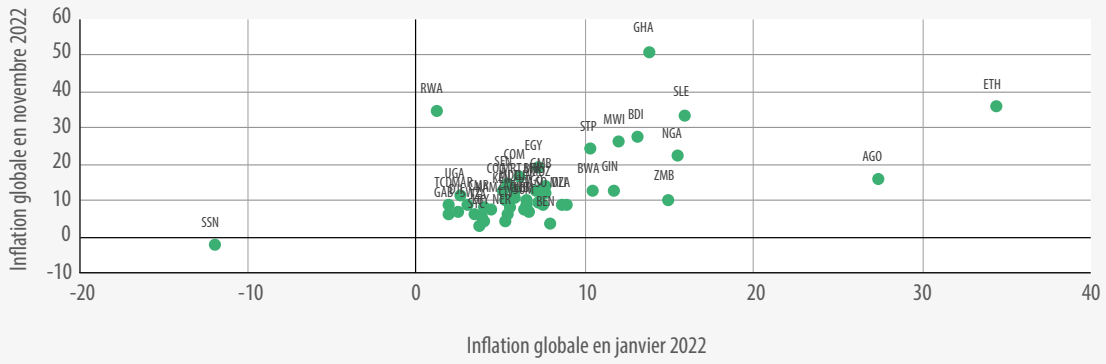

Source : Trading Economics,[11] données extraites initialement des services statistiques nationaux.

Note : Le graphique exclut le Zimbabwe pour des raisons d'échelle : l'inflation y a bondi de 63,3 % à 376 % entre janvier et novembre 2022.

FIGURE 4.16 ÉVOLUTION DE L'INFLATION GLOBALE ET DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE 2022

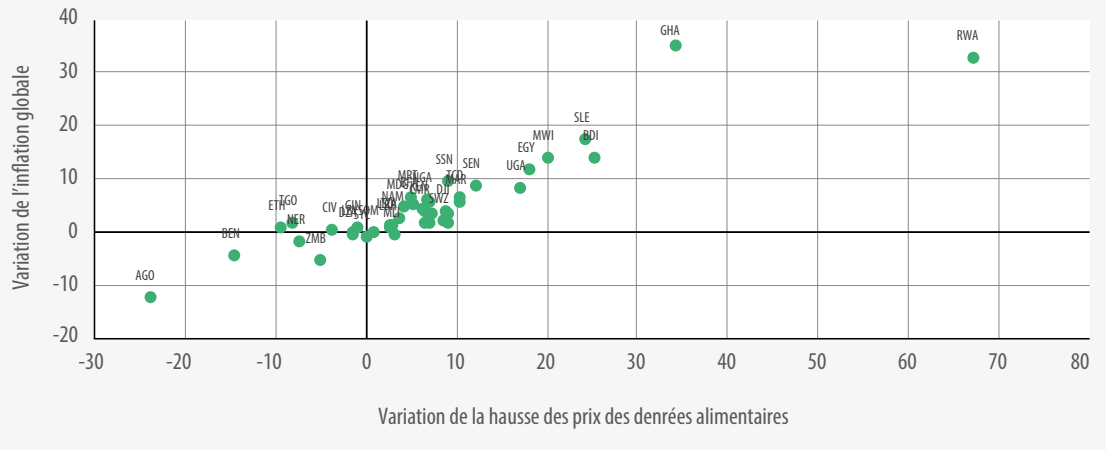

Source : Trading Economics, données extraites initialement des services statistiques nationaux.

Les données indiquent que les pays qui subissent une envolée des prix des denrées alimentaires ont également connu une hausse de l'inflation globale au cours de l'année.

Les prix du pétrole étaient en hausse dans le monde entier avant l'escalade de la guerre. Lorsque la Russie a attaqué l'Ukraine, le prix du pétrole brut sur le marché mondial a grimpé en flèche, passant d'environ 76 dollars le baril au début de janvier 2022 à plus de 130 dollars le baril en mars 2022 (**ENCADRÉ 4.2** et **ENCADRÉ 4.3**).

Les expériences des pays en matière d'inflation varient considérablement, en particulier en ce qui concerne la hausse des prix des denrées alimentaires (**APPENDICE 4.1**). De nombreux pays ont connu une hausse constante des prix des denrées alimentaires en 2022. Pour la majorité d'entre eux, l'inflation était déjà élevée et croissante avant même la guerre en Ukraine du fait de la pandémie de COVID-19 et de contraintes structurelles propres à chaque pays, en particulier les goulets d'étranglement dans la production et les chocs climatiques affectant l'agriculture. Le Burundi, le Rwanda, le Ghana, l'Ouganda (panel a) et le Zimbabwe se distinguent par des hausses fortes et régulières des prix des denrées alimentaires. Les autres pays d'Afrique ont connu une évolution contrastée des prix des denrées alimentaires. Pour l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et la Zambie, la hausse des prix des denrées alimentaires a suivi une tendance stable et faible. Pour le Burkina Faso, l'inflation a augmenté au cours du premier semestre de l'année avant de diminuer depuis le mois de juillet. L'Éthiopie se distingue par une inflation particulièrement élevée, mais qui s'inscrit dans une tendance à la baisse depuis le mois de mai.

« Lorsque la Russie a attaqué l'Ukraine, le prix du pétrole brut sur le marché mondial a grimpé en flèche, passant d'environ 76 dollars le baril au début de janvier 2022 à plus de 130 dollars le baril en mars 2022. »

L'une des principales causes structurelles de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la dépendance vis-à-vis des importations de produits alimentaires, en particulier de céréales, réside dans l'incapacité à accroître la productivité de l'agriculture. En effet, le continent reste à la traîne des autres régions en développement en ce qui concerne les rendements des principales céréales, à savoir le blé, le riz, le maïs et le sorgho (**APPENDICE 4.2**). Le déclin de la productivité résulte du manque d'investissements dans les infrastructures, de l'absence de régénération systématique de plantes et de semences, et du faible taux de pénétration des technologies modernes dans le secteur de l'agriculture. Les gouvernements africains ne consacrent toujours qu'une part insuffisante de leur budget à l'agriculture, bien en deçà des objectifs fixés dans les différentes conventions. Par exemple, la décision clé de la Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée en 2003 par la Conférence de l'Union africaine, était de convenir « d'adopter des politiques saines de développement agricole et rural et d'allouer chaque année au moins 10 % de nos budgets nationaux à leur mise en œuvre, dans un délai de cinq ans ».[12] Cet objectif est devenu l'un des 20 objectifs (objectif 5) de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Les résultats

ENCADRÉ 4.2 LE NIGÉRIA ET LA HAUSSE DU PRIX DU PÉTROLE INDUITE PAR LA GUERRE EN UKRAINE

Le Nigéria dépend du pétrole brut pour l'essentiel de ses devises et pour les deux tiers de ses recettes publiques. Il est le premier producteur de pétrole brut d'Afrique, se classant au deuxième rang des réserves prouvées de pétrole sur le continent, et était le septième exportateur mondial de pétrole en 2020. Le Nigéria a exporté pour 30 milliards de dollars de pétrole, soit environ 4,7 % du total mondial.

Au fil des ans, cependant, l'influence du Nigéria en tant que pays producteur de pétrole a été continuellement remise en cause par son incapacité à raffiner le pétrole brut pour la consommation intérieure locale. Le pays n'a pu profiter de la hausse des prix mondiaux résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en raison de vols, de vandalisme et d'insécurité dans les chaînes d'approvisionnement. La remontée des prix du pétrole s'est traduite par une augmentation des recettes d'exportation de pétrole brut pour le pays, mais celle-ci a été compensée par une hausse des coûts des subventions sur le pétrole encourus par la société Nigerian National Petroleum Company. En outre, le Nigéria dépend fortement des importations de pétrole raffiné. Les deux pays à partir desquels le Nigéria importe la majeure partie de son pétrole raffiné, les Pays-Bas et la Belgique, importent une grande partie de leur pétrole brut de Russie, comme la plupart des pays européens. Par conséquent, le Nigéria a connu quelques ruptures d'approvisionnement en pétrole raffiné. De fin janvier à début avril de cette année, de longues files d'attente se sont formées dans les stations-service à cause d'une pénurie d'approvisionnement en produits pétroliers, qui sont en grande partie importés du fait de l'état désastreux des raffineries locales. Le pays gagne plus d'argent en vendant du brut, mais en perd autant, voire plus, en important des produits raffinés.

En août 2022, l'OPEP a relevé le quota de production de pétrole brut du Nigéria, pour passer de 1,77 million de barils par jour à 1,83 million de barils par jour pour le mois de septembre. Le pays a toutefois enregistré des pertes économiques considérables et une baisse de sa production pétrolière en raison de vols de pétrole, d'infrastructures vieillissantes et d'un recul des investissements. En effet, il n'a pas été en mesure d'atteindre ce quota et d'augmenter les recettes pétrolières.

Source : Ajala, 2022.

obtenus par le continent concernant cet objectif occupent l'avant-dernier rang (8 %), ne devançant que ceux concernant l'objectif 12 « Des institutions capables et un leadership transformé sont en place à tous les niveaux » (4 %).[13] Il est évident que la mise en œuvre des objectifs de développement reste un enjeu majeur pour la réalisation d'une croissance vigoureuse et soutenue et pour la maîtrise des pressions inflationnistes dues aux importations de denrées alimentaires sur le continent.

Les trois canaux de l'impact de la guerre sur le secteur agroalimentaire – prix mondiaux des denrées alimentaires, des carburants et des engrais – affectent différentes composantes du système agroalimentaire. Le choc des engrais est la cause principale des pertes du système agroalimentaire car il exerce l'impact le plus direct sur les coûts et le rendement de la production agricole primaire.[14] Cela entraîne des problèmes en aval dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire. Étant donné que l'envolée des prix des denrées alimentaires augmente le coût des intrants

ENCADRÉ 4.3 AUGMENTATION DES FRAIS DE TRANSPORT, EN PARTICULIER POUR LES PETITS PAYS INSULAIRES

La pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont entraîné des perturbations logistiques, des restrictions au commerce et une augmentation des prix du carburant. Elles ont également rendu le transport maritime et l'environnement commercial plus coûteux et moins fiables. De nombreux pays ont été contraints de prospecter sur de plus longues distances pour s'approvisionner en céréales, en gaz et en pétrole. En conséquence, les distances d'expédition, les temps de transit et les dépenses ont augmenté (**FIGURE D'ENCADRÉ 1**). Le Baltic Dry Index, qui mesure les taux de fret mondiaux du vrac sec, a augmenté de 59 % au premier semestre 2022. Cela pourrait entraîner une augmentation globale supplémentaire de 3,7 % du coût des denrées alimentaires pour les consommateurs. Les dépenses plus élevées de transport, dues à la hausse des taux de fret et à l'allongement des distances, représentent environ la moitié de cette augmentation.

FIGURE D'ENCADRÉ 1 L'INDICE CLARKSEA MONTE EN FLÈCHE
(EN DOLLARS PAR JOUR)

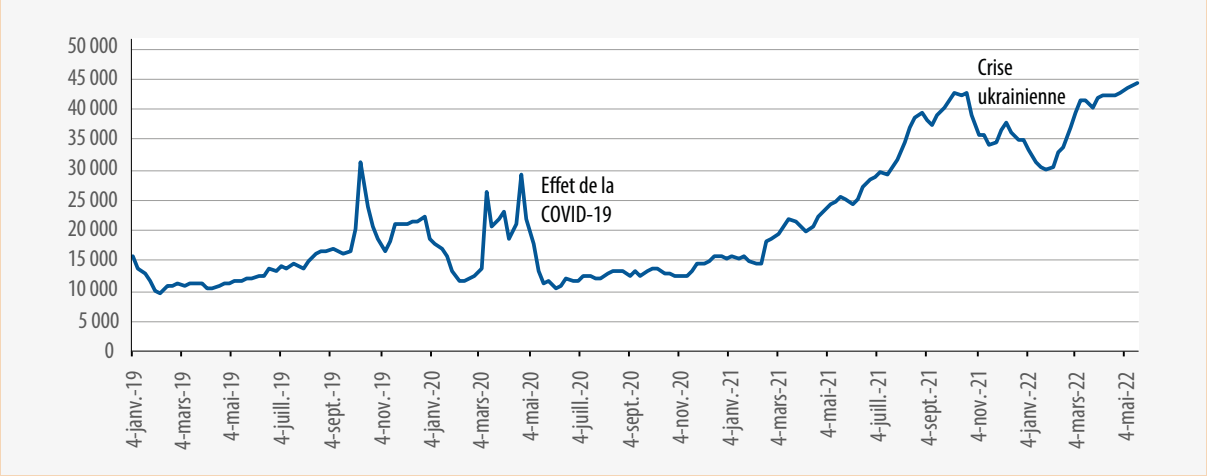

Source : CNUCED, basé sur les données de Clarksons Research jusqu'au 8 avril 2022.

Note : La série recense les revenus moyens des navires dans les principaux secteurs du transport maritime, y compris les bateaux-citernes, les vraquiers, les porte-conteneurs et les transporteurs de gaz, pondérés par le nombre de navires dans chaque secteur.

Les petits États insulaires en développement (PEID) sont les plus touchés par la hausse des coûts du transport maritime. Leurs volumes d'échanges sont modestes et ils sont confrontés à de graves déséquilibres commerciaux (les navires naviguent souvent à vide au retour). Les PEID sont desservis par un petit nombre de compagnies maritimes. Ils dépendent fortement des importations d'énergie et de biens de consommation, et dépensent deux à trois fois plus pour le transport des importations que le reste du monde.

Maurice est l'un des pays les plus durement touchés par la flambée des coûts de transport. Le pays est un importateur net de denrées alimentaires, de produits manufacturés et de carburants, et l'augmentation du coût du fret, du carburant et des denrées alimentaires due à la guerre entre la Russie et l'Ukraine pourrait fortement alourdir ses factures d'importation et le coût de la vie. L'indice des prix à la consommation du transport a culminé à 141 en juin 2022, soit une augmentation de 20 % par rapport à janvier 2022. La Chine et l'Inde représentent respectivement 18 % et 16 % des importations totales de Maurice. Le coût du transport d'un conteneur de la Chine vers Maurice a plus que quintuplé, passant de 1 300 dollars en janvier 2020 à 7 500 dollars en février 2022.[15] L'affaiblissement de la roupie a, à son tour, alourdi les coûts de fret. La roupie mauricienne s'est dépréciée vis-à-vis du dollar depuis le début de la COVID-19. Entre fin mars 2020 et fin septembre 2022, elle s'est dépréciée de 15 %.

Source : CNUCED 2022.

importés (tels que la mouture du grain de blé local), elle a un effet plus direct et disproportionné sur l'agro-industrie. En revanche, l'acheminement des denrées alimentaires en général est touché de manière disproportionnée par les hausses de prix des carburants. L'augmentation du coût des denrées alimentaires et de l'essence a également un impact direct sur l'agriculture primaire. Par exemple, comme les consommateurs se tournent vers les produits agroalimentaires d'origine locale, l'augmentation des coûts des denrées alimentaires peut être avantageuse pour l'agriculture primaire. Toutefois, les prix des carburants augmentent les coûts de production agricole dans les pays où l'agriculture recourt largement à des motoculteurs, à des tracteurs ou à des systèmes d'irrigation alimentés au carburant.

DÉPRÉCIATION DES MONNAIES

Les pays africains ont subi d'importantes dépréciations monétaires depuis la pandémie de COVID-19, qui ont été exacerbées par la guerre en Ukraine. Pour certains d'entre eux, la monnaie nationale est en chute libre et la dépréciation devrait persister pendant un certain temps du fait de faiblesses structurelles préexistantes (**ENCADRÉ 4.4**).

Les sections précédentes ont décrit en détail les principaux indicateurs macroéconomiques susceptibles d'être affectés par les effets d'entraînement de la guerre en Ukraine. L'**APPENDICE 4.3** reprend les résultats d'un modèle vectoriel autorégressif global comprenant 44 pays africains et 30 partenaires commerciaux non africains pour la période 1980-2022. Le modèle simule les réactions des principaux indicateurs macroéconomiques, notamment la croissance du PIB réel, l'inflation et les taux de change.

ENCADRÉ 4.4 LE GHANA, PAYS TRÈS ENDETTÉ QUI EST AUX PRISES AVEC DES CRISES IMBRIQUÉES LES UNES DANS LES AUTRES

Pour le Ghana, la guerre en Ukraine a refroidi davantage les élans de reprise après la pandémie de COVID-19. Le pays a connu un vif rebond en 2021, affichant une croissance de 7 % au quatrième trimestre. Mais la guerre en Ukraine a changé la donne, affectant des secteurs clés de l'économie, notamment l'agriculture par l'augmentation des coûts des engrais et des équipements importés, ce qui a conduit à une flambée des prix des denrées alimentaires. Les secteurs les plus touchés étaient le tourisme, l'activité bancaire et les finances.

LA GUERRE EN UKRAINE A EXACERBÉ LES PRESSIONS INFLATIONNISTES

Les pressions à la hausse sur l'inflation dues à la perturbation de la logistique mondiale et de l'approvisionnement en produits de base essentiels tels que le blé et les engrais ont fait exploser les prix des denrées alimentaires. La hausse des prix des denrées alimentaires a franchi la barre des deux chiffres en 2020, s'est ralentie en 2021, puis est remontée en 2022, atteignant un niveau record de 60 % en décembre. Outre l'augmentation du coût des importations du fait des contraintes en matière de logistique et d'approvisionnement, la dépréciation du cedi exerce une pression supplémentaire sur ce dernier. Étant donné que la pression provient essentiellement de l'offre, la politique monétaire peut difficilement intervenir, si ce n'est pour éviter d'aggraver la récession par une politique restrictive en matière de taux d'intérêt.

LES PRESSIONS EXERCÉES PAR LA DÉPRÉCIATION DE LA MONNAIE ONT FAIT SAUTER LE COUVERCLE

Au début de 2022, le cedi a entamé une chute libre après une longue période de stabilité (figure d'encadré 1). Les causes en sont l'augmentation de la demande et du coût des importations, la diminution des réserves de change, le renforcement du dollar des États-Unis et la hausse des taux d'intérêt mondiaux lorsque les économies avancées ont entrepris de freiner la demande globale et de maîtriser l'inflation. La dépréciation du cedi exacerbe les pressions inflationnistes par le biais de l'inflation importée, créant ainsi une spirale de dépréciation. Vu les incertitudes qui pèsent sur l'économie et la faiblesse de la position financière internationale due à une dette insoutenable et à des déficits commerciaux importants, les pressions exercées par la dépréciation sont susceptibles de persister et la politique monétaire ne disposera probablement que d'un pouvoir limité pour les atténuer.

CONTINUATION ENCADRÉ 4.4

FIGURE D'ENCADRÉ 2 TAUX DE CHANGE DU CEDI GHANÉEN PAR RAPPORT AU DOLLAR DES ÉTATS-UNIS, DE 2021 À 2023
(EN CEDIS PAR DOLLAR)

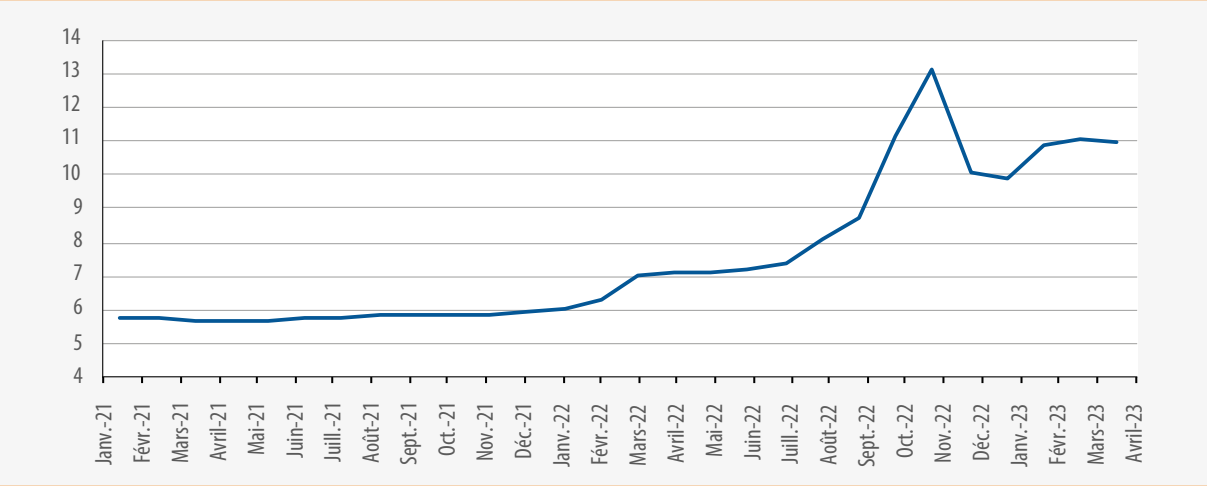

Source : Banque centrale du Ghana.

EFFETS MICROÉCONOMIQUES ET SECTORIELS DE LA GUERRE SUR L'EXTRÊME PAUVRETÉ

Il existe, dans une première approximation de l'impact, une relation directe entre les indicateurs macroéconomiques et le bien-être des ménages, et donc la pauvreté. Il se peut que l'impact soit encore amplifié par des effets secondaires, lorsque les chocs se propagent par d'autres canaux tels que les marchés du travail, l'investissement privé et les variations de la productivité. La présente section n'est pas axée sur ces effets d'équilibre général, mais sur les impacts immédiats, afin de saisir la trajectoire de la pauvreté au lendemain des chocs macroéconomiques.

La relation directe entre la pauvreté et les indicateurs macroéconomiques peut être estimée à l'aide de modèles linéaires. Les principaux indicateurs macroéconomiques retenus à cette fin sont la croissance du PIB réel (approximée par les dépenses de consommation réelles par habitant), l'inflation, le solde budgétaire primaire, la balance des opérations courantes et la dette publique (**TABLEAU 4.2**).[16]

Les résultats de l'analyse de régression montrent que la croissance de la consommation réelle par habitant influe considérablement sur la pauvreté. Une augmentation de 1 % des dépenses par habitant pourrait entraîner une réduction de 1,13 % de l'extrême pauvreté. L'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance de la consommation par habitant mesure l'efficacité de la croissance dans la réduction de la pauvreté.[17] En raison des niveaux élevés d'inégalité initiale et du faible taux de PIB par habitant, l'élasticité de la pauvreté tend à être faible pour les pays africains. Une augmentation du fardeau de la dette et une détérioration de la balance courante accroissent la pauvreté, quoique leur impact soit relativement faible. Ces résultats peuvent être utilisés pour déduire l'ordre de grandeur de l'impact de la guerre en Ukraine sur la pauvreté.

Il convient toutefois de reconnaître qu'il serait très difficile d'isoler l'impact de la guerre en Ukraine d'autres chocs tels que la pandémie persistante de COVID-19, les changements

TABLEAU 4.2 ASSOCIATION ENTRE LE TAUX DE VARIATION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE (1980-2019) : RÉGRESSIONS À EFFETS FIXES SUR DONNÉES DE PANEL, PONDÉRÉES PAR LE CHIFFRE DE LA POPULATION

VARIABLE EXPLICATIVE	COEFFICIENT (STATISTIQUES t)
Dépenses de consommation par habitant	-1,132***
	(-28,98)
Dette publique (en pourcentage du PIB)	0,000178*
	(-2,18)
Balance des opérations courantes	-0,00144***
	(-3,88)
Effets fixes pays	Oui
Effets temporels	Oui
Dans la limite de R2	0,46
Entre R2	0,29
R2 global	0,48
Observations totales	1127
Nombre de pays	51

Note : La variable dépendante est le taux de variation de l'extrême pauvreté.

Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données PovcalNet et de l'édition 2016 des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

climatiques et d'autres bouleversements particuliers en l'absence d'un modèle macroéconométrique structurel. Au lieu de cela, la présente section examine une méthode descriptive qui repose sur les écarts de projection des principaux indicateurs macroéconomiques du FMI avant la guerre (octobre 2021) et après la guerre (octobre 2022). Comme indiqué dans la section précédente, les écarts de projection des principaux indicateurs macroéconomiques tels que la croissance du PIB réel, l'inflation, le déficit budgétaire et la balance des opérations courantes se sont considérablement détériorés en 2022 et 2023. En utilisant ces écarts et les résultats de la régression dans le TABLEAU 4.2, il est possible d'estimer l'impact potentiel, sur l'extrême pauvreté, de l'évolution des indicateurs macroéconomiques due à la guerre.

> « Les indicateurs macroéconomiques montraient quelques signes de reprise en 2021 alors que les pays commençaient à rouvrir leurs frontières, à assouplir les restrictions à la mobilité et à permettre aux entreprises de reprendre leurs activités normales suite à la mise à disposition de vaccins contre la COVID-19. »

TABLEAU 4.3 TENDANCES ET ÉVOLUTION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ EN AFRIQUE, DE 2019 À 20233

	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)	3,07	-2,50	4,7	3,5	4,4
Écart de projection (en pourcentage)	-0,46	0,70	-1,09	-0,92	-0,45
Niveaux et évolution de l'extrême pauvreté (en pourcentage)	39,8	43,6	38,8	39,2	39,5

Note : La croissance du PIB réel est basée sur l'édition d'octobre 2022 des Perspectives de l'économie mondiale du FMI. Les écarts de projection sont des différences entre les projections d'octobre 2022 (après la guerre en Ukraine) et d'octobre 2021 (avant la guerre), qui donnent une approximation de l'impact potentiel sur la croissance du PIB réel. L'extrême pauvreté est le taux d'incidence pondéré par le chiffre de la population pour 51 pays africains.

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites des Perspectives de l'économie mondiale du FMI et de la base de données PovcalNet.

Les indicateurs macroéconomiques indiquaient quelques signes de reprise en 2021, à mesure que les pays commençaient à rouvrir leurs frontières, à assouplir les restrictions à la mobilité et à permettre aux entreprises de reprendre leurs activités normales suite à la mise à disposition de vaccins contre la COVID-19. En conséquence, il était prévu en 2021 que la croissance du PIB réel rebondisse après la récession de 2020 (**TABLEAU 4.3**). La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté pour passer d'environ 39,8 % en 2019 à 43,6 % en 2020 du fait de la pandémie, et a régressé légèrement pour atteindre environ 38,8 % en 2021. La guerre a toutefois entraîné une détérioration des perspectives de croissance du PIB réel d'environ 1 point de pourcentage en 2022 et de 0,5 point de pourcentage en 2023, conduisant à une hausse du taux de l'extrême pauvreté, à environ 39,2 % en 2022 et 39,5 % en 2023.

Le Mali, la République centrafricaine, la Sierra Leone, le Soudan et d'autres pays qui entretiennent des relations commerciales importantes avec la Russie ou l'Ukraine ont eu tendance à souffrir davantage des effets d'entraînement de la guerre (**FIGURE 4.17**). La composition des pays censés être les plus touchés par la guerre en cours en Ukraine a quelque peu changé en 2023. La Mauritanie, le Mozambique, le Niger, le Sénégal et le Soudan devraient connaître une hausse significative du taux de pauvreté extrême à cause de la guerre (**FIGURE 4.18**).

FIGURE 4.17 VARIATION DE LA PAUVRETÉ EXTRÊME EN AFRIQUE EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE, 2022
(EN POINTS DE POURCENTAGE)

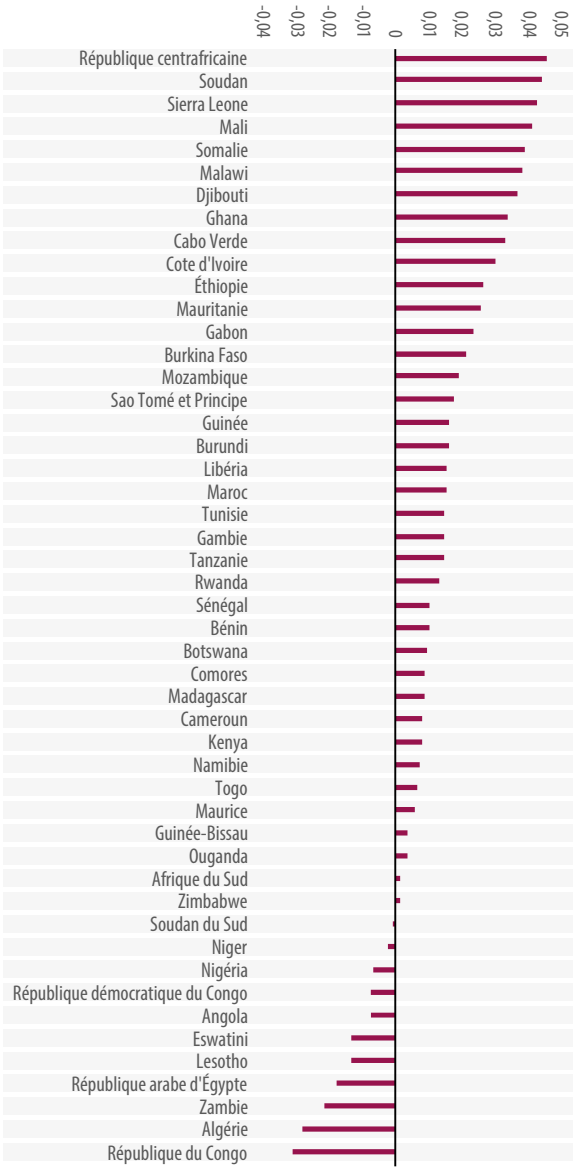

FIGURE 4.18 VARIATION PRÉVUE DE LA PAUVRETÉ EXTRÊME EN AFRIQUE EN RAISON DE LA GUERRE EN UKRAINE, POUR 2023
(EN POINTS DE POURCENTAGE)

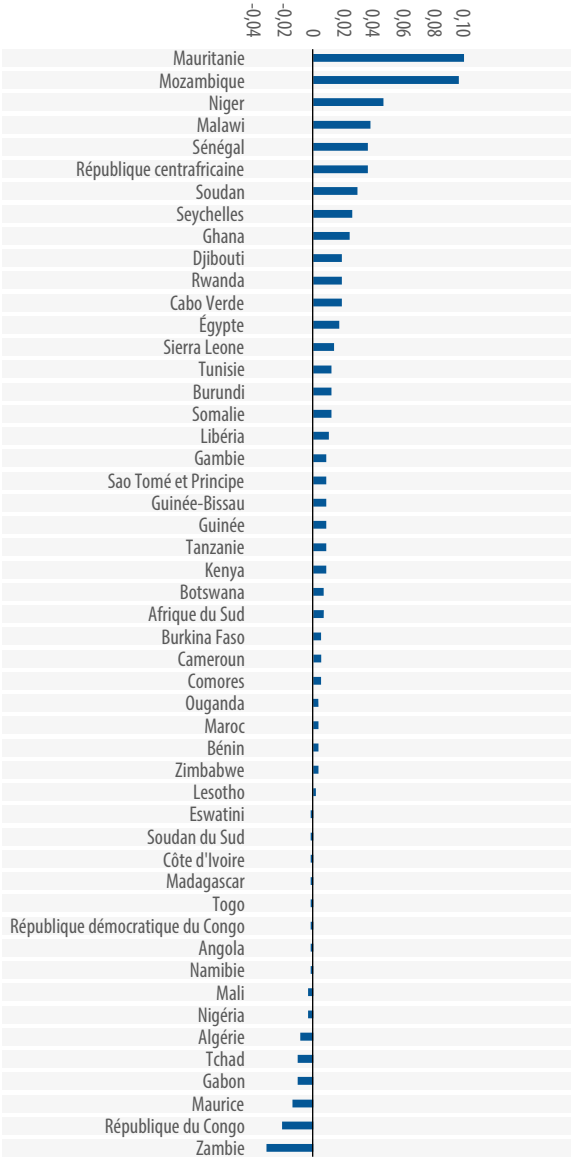

À chaque fois qu'un choc survient, ce sont les femmes et les jeunes qui sont les plus touchés, en particulier lorsqu'un plus grand nombre de personnes sont replongées dans la pauvreté. Alors que la guerre en Ukraine se poursuit, des millions d'enfants en Afrique du Nord sont exposés à un risque accru de malnutrition en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Les entreprises qui utilisent le gaz naturel comme combustible pour fabriquer des produits chimiques ou des engrais sont confrontées à des difficultés en raison de l'augmentation des prix. Suite aux problèmes permanents liés à la fiabilité du réseau national, de nombreuses entreprises qui produisent elles-mêmes de l'électricité ont été contraintes de supporter des coûts supplémentaires. Alors que les consommateurs sont confrontés à une baisse de leur pouvoir d'achat, les producteurs, les détaillants et les petites entreprises du secteur informel ont dû augmenter les prix des biens et des services. Ces entreprises dépendent de l'essence et du diesel pour faire fonctionner leurs machines.[18]

En résumé, le lien entre l'extrême pauvreté et les indicateurs macroéconomiques témoigne de la vulnérabilité de nombreux pays africains face à la guerre en cours. En outre, d'autres indicateurs macroéconomiques susceptibles d'être affectés par la guerre ont des effets indépendants sur l'extrême pauvreté. Par exemple, les déficits budgétaires et la détérioration des balances des opérations courantes tendent à aggraver l'extrême pauvreté par d'autres canaux tels que les transferts, les subventions et les prix. Il est donc très probable que l'évaluation présentée ici sous-estime l'incidence totale des ondes de choc de la guerre sur l'extrême pauvreté dans les pays africains.

Certains pays tendent à bénéficier sur une base nette de la guerre, en particulier les pays exportateurs de pétrole tels que l'Algérie, l'Angola, le Congo, le Gabon et le Nigéria. Pour l'Égypte, les prix élevés du pétrole ont permis de compenser partiellement l'impact négatif de sa forte dépendance à l'égard des importations de blé en provenance d'Ukraine. En outre, après la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud est le deuxième producteur mondial de palladium. Elle est donc bien placée pour tirer profit des sanctions imposées à la Fédération de Russie, à l'heure où l'approvisionnement suscite bien des inquiétudes. Le prix des métaux précieux a également atteint des sommets en raison des sanctions imposées à la Russie.[19] Comme beaucoup se tournent vers l'or comme valeur refuge, cette tendance pourrait profiter à l'Afrique du Sud, qui est un important exportateur d'or.[20] L'Union européenne a élaboré des mesures pour faire face aux imprévus afin de ne plus dépendre de la Russie et de se tourner vers le Sud, étant donné que l'Afrique possède également des réserves de gaz et de charbon.

INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

La guerre en Ukraine a exacerbé les effets des crises précédentes, notamment la pandémie de COVID-19. Les économies africaines qui seront les plus touchées sont celles qui sont les plus exposées au commerce avec la Russie et l'Ukraine pour des produits de base essentiels, notamment le pétrole et le blé. Ce constat est porteur d'enseignements quant aux stratégies africaines à adopter pour promouvoir une croissance durable.

Une leçon clé à tirer de l'analyse présentée dans ce chapitre est que les pays africains doivent élaborer des politiques nationales et régionales pour réduire leur dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires de base, notamment de céréales, et d'énergie (pétrole et gaz). La réduction des hausses de prix des denrées alimentaires nécessitera une augmentation sensible et durable de la productivité des principales denrées alimentaires de base. Pour ce faire, il convient d'intensifier les investissements matériels et la pénétration des technologies dans l'agriculture afin de financer les infrastructures nécessaires à la production, à la conservation, au développement des chaînes de valeur, à l'intégration des marchés et au transport des produits agricoles et des produits connexes. Aujourd'hui, la plupart des gouvernements africains dépensent bien moins que le minimum auquel ils se sont engagés dans diverses conventions continentales. L'allocation budgétaire de 10 % à l'agriculture énoncée dans la Déclaration de Maputo devrait être considérée comme un minimum de base pour chaque pays.

Le deuxième aspect de la stratégie consiste à accroître les échanges intra-africains de produits alimentaires. On estime que la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) augmentera de 49 % le commerce intra-africain dans le secteur agroalimentaire en 2045 par rapport à ce que serait la situation en l'absence de l'Accord. Dans le secteur agroalimentaire, les produits tels que

ENCADRÉ 4.5 MESURES PRISES PAR LE CAMEROUN POUR FAIRE FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Une réduction de 80 % de la valeur de référence du fret pour le calcul des tarifs douaniers et des frais de douane a été décidée, et des mesures spécifiques supplémentaires, en particulier pour les importateurs de blé, ont été fixées pour atténuer les effets à court terme de la flambée des prix. Des quotas d'importation ont été accordés pour certains produits de base comme les oléagineux afin de compenser le déficit de la production locale. Le gouvernement a également décidé de maintenir les subventions pour stabiliser les prix du pétrole à la pompe malgré la forte augmentation des prix internationaux. La Banque centrale a décidé de resserrer sa politique monétaire en augmentant, à partir du 28 mars 2022, ses taux d'intérêt de 50 points de base afin de maintenir la stabilité monétaire et de limiter les pressions inflationnistes.

les céréales et autres cultures, le lait et les produits laitiers, le sucre, les aliments transformés, le riz et la viande ont connu les augmentations les plus notables.[21] L'Accord portant création de la ZLECAf représente donc une occasion cruciale d'optimiser les avantages potentiels de diverses plateformes par la réduction et l'élimination progressives des obstacles tarifaires et non tarifaires (**ENCADRÉ 4.5**). Les pays africains peuvent réduire considérablement leur facture des importations alimentaires en réorientant leurs sources d'importation vers le commerce intra-africain.

L'un des moyens d'accroître le commerce intra-africain des produits alimentaires serait de créer et d'exploiter une plateforme d'échange de produits alimentaires africains. Parmi ses principaux avantages, cette plateforme commerciale faciliterait la mise en commun des excédents de production entre les pays afin de mieux répondre à la demande alimentaire à l'échelle du continent ainsi que le stockage des récoltes pour minimiser les pénuries alimentaires pendant les périodes de soudure. De plus, fait très important, elle rendrait anonyme la source des produits, ce qui permettrait d'éliminer les contraintes liées aux questions économiquement et politiquement sensibles (par exemple, les pays ne souhaitant pas acheter des récoltes provenant d'États politiquement antagonistes). Autre avantage important de cette plateforme : elle permettrait de tirer parti des unions monétaires sous-régionales afin d'éviter les problèmes liés aux dépréciations monétaires qui alourdissent la facture des importations de denrées alimentaires.

Cette initiative novatrice pourrait donner l'élan nécessaire pour accélérer les dispositions en faveur de monnaies régionales communes, notamment en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Le renforcement de l'intégration monétaire au niveau du continent contribuera à maximiser les bénéfices de l'intégration commerciale. Une intégration régionale réussie des marchés commerciaux et financiers constituerait une solution potentielle aux problèmes d'inflation et d'insécurité alimentaire de l'Afrique.

L'exploitation des technologies de l'information sera essentielle pour assurer le succès de l'intégration régionale et continentale du commerce et de la finance. La plateforme *Africa Trade Exchange* (ATEX) a été conçue par la CEA, en collaboration avec l'Union africaine, pour servir de marché numérique interentreprises et entre entreprises et gouvernements.[22] À moyen terme, cette plateforme entend répondre à la pénurie de produits agricoles et d'intrants résultant du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Elle vise à accélérer la souveraineté alimentaire en reliant la demande des principaux produits agricoles et intrants aux principaux fournisseurs. Elle constitue un bon exemple de solution africaine pour rendre la chaîne de valeur régionale plus résiliente et accroître le commerce intra-africain, deux éléments essentiels à la croissance économique durable du continent.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ajala, S. 2022. *« How the Ongoing Russia-Ukraine War Affects Nigeria's Subsidy and Energy Prices »* (Répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les subventions et les prix de l'énergie au Nigéria). *Energy Transition*, 23 juin. https://energytransition.org/2022/06/how-the-ongoing-russia-ukraine-war-affects-nigerias-subsidy-and-energy-prices/.

Arndt, C., X. Diao, P. Dorosh, K. Pauw et J. Thurlow. 2023. *« The Ukraine War and Rising Commodity Prices : Implications for Developing Countries »* (La guerre en Ukraine et la hausse des prix des produits de base : Implications pour les pays en développement). Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Washington. https://doi.org/10.1016/j.gfs.2023.100680.

Bigsten, A. Kebede, B. et Shimeless, A., 2007. *« Can Africa Reduce Poverty by Half? »* (L'Afrique peut-elle réduire de moitié la pauvreté ?). *Development Policy Review,* vol. 27, p. 147 à 166.

Bloomberg, 2022. « *World Bank Urges Mauritius to Restore Debt Cap Dropped in 2020* » (La Banque mondiale exhorte Maurice à rétablir le plafond de sa dette, qui a été abaissé en 2020). 26 janvier. https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-01-26/world-bank-urges-mauritius-to-restore-debt-cap-dropped-in-2020#xj4y7vzkg.

Coulibaly, B.S., D. Gandhi et L. W. Senbet, 2019. « *Is Sub-Saharan Africa Facing Another Systemic Sovereign Debt Crisis?* » (L'Afrique subsaharienne est-elle confrontée à une nouvelle crise systémique de la dette souveraine?). Note d'orientation, rapport de la CEA et Initiative pour la croissance en Afrique de la Brookings Institution, avril.

Duho, K. C. T., S. A. Abankwah, D. A. Agbozo, G. Yonmearu, B. N. A. Aryee et O. Akomanin, 2022. « *Exploring the Russo-Ukrainian War and Its Impact on African Countries: A Timeline Analysis* » (Étude de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et de son impact sur les pays africains : Une analyse chronologique). Note d'orientation n° 5 de Dataking, Dataking Consulting, Accra.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2022. « *Lancement de la plateforme Africa Trade Exchange (ATEX) pour faciliter les échanges dans le cadre de la ZLECAf* ». Communiqué de presse, 16 mai. https://www.uneca.org/fr/stories/lancement-de-la-plate-forme-africa-trade-exchange-%28atex%29-pour-faciliter-les-%C3%A9changes-dans-le

CEA et CIREM, à paraitre

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), 2022. « *Maritime Trade Disrupted : The War in Ukraine and Its Effects on Maritime Trade Logistics* » (Le commerce maritime perturbé : la guerre en Ukraine et ses effets sur la logistique du commerce maritime), 28 juin. Genève : CNUCED.

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2022. « *The Importance of Ukraine and the Russian Federation for Global Agricultural Markets and the Risks Associated with the War in Ukraine* » (L'importance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie pour les marchés agricoles mondiaux et les risques associés à la guerre en Ukraine). Note d'information, 10 juin, Rome. https://www.fao.org/3/cb9013en/cb9013en.pdf.

FMI (Fonds monétaire international), 2022. « *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022 : Riposter à la crise du coût de la vie* ». Washington : FMI

Fosu, A. 2008. « *Inequality and the impact of Growth on Poverty: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa* » (Inégalité et impact de la croissance sur la pauvreté : Données comparatives pour l'Afrique subsaharienne). *The Journal of Development Studies*, vol. 45, p. 726 à 745.

Kammer, A., J. Azour, A. A. Selassie, I. Goldfajn et C. Rhee, 2022. « *Comment la guerre en Ukraine se répercute dans toutes les régions du monde* ». Blog du FMI, 15 mars. https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2022/03/15/blog-how-war-in-ukraine-is-reverberating-across-worlds-regions-031522.

Lopes, C., 2022. « *The Untamed Impact of a Faraway Shock: Africa and the War in Ukraine* » (L'impact peu maîtrisé d'un choc lointain : l'Afrique et la guerre en Ukraine). *Strategic Review for Southern Africa,* vol. 44 (1), p. 9 à 24.

Mottaleb, K. A., G. Kruseman et S. Snapp. 2022. « *Potential Impacts of Ukraine–Russia Armed Conflict on Global Wheat Food Security: A Quantitative Exploration* » (Effets potentiels du conflit armé entre l'Ukraine et la Russie sur la sécurité alimentaire mondiale du blé : une étude quantitative). *Global Food Security,* vol. 35, article 100659.

Ndikumana, L., T. Mannah-Blankson et A. E. Njuguna. 2020. « *Looming Debt Crisis in Sub-Saharan Africa: Drivers, Implications and Policy Options* » (La crise imminente de la dette en Afrique subsaharienne : Facteurs, implications et possibilités d'action). Document de travail nº 529, Political Economy Research Institute, University of Massachusetts. https://peri.umass.edu/publication/item/1369-looming-debt-crisis-in-sub-saharan-africa-drivers-implications-and-policy-options.

Ndulu, B. J., et S. A. O'Connell. 2021. « *Africa's Development Debts* » (La dette de l'Afrique liée au développement). *Journal of African Economies,* vol. 24, Supplément nº 1, p. i32 à i45.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2022. « *L'impact de la guerre en Ukraine sur le développement durable en Afrique* ». Évaluation rapide par le Bureau régional pour l'Afrique, PNUD, mai 2022.

Tanchum, M. 2022. « *The Russia–Ukraine War Has Turned Egypt's Food Crisis Into An Existential Threat to the Economy* » (La guerre entre la Russie et l'Ukraine a transformé la crise alimentaire égyptienne en une menace existentielle pour l'économie). Washington : Middle East Institute. https://mei.edu/publications/russia-ukraine-war-has-turned-egypts-food-crisis-existential-threat-economy.

Union africaine (AU) et Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), 2003. NEPAD : Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Union africaine.

APPENDICE 4.1 ÉVOLUTION DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES EN 2022 DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS

Panel a : Hausse constante des prix des denrées alimentaires

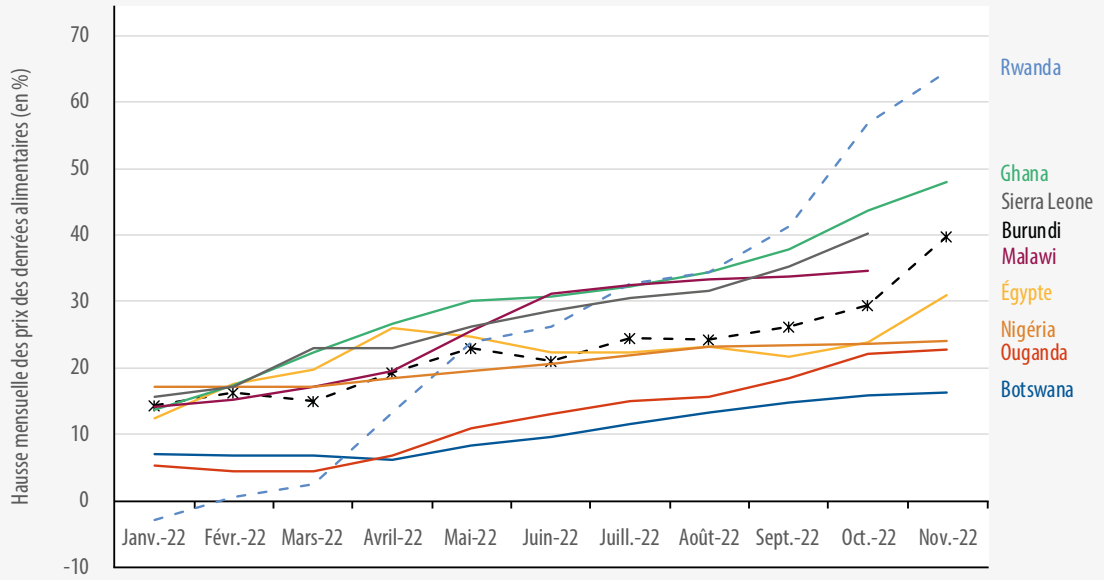

Panel b : Zimbabwe : Hausse de l'inflation des denrées alimentaires

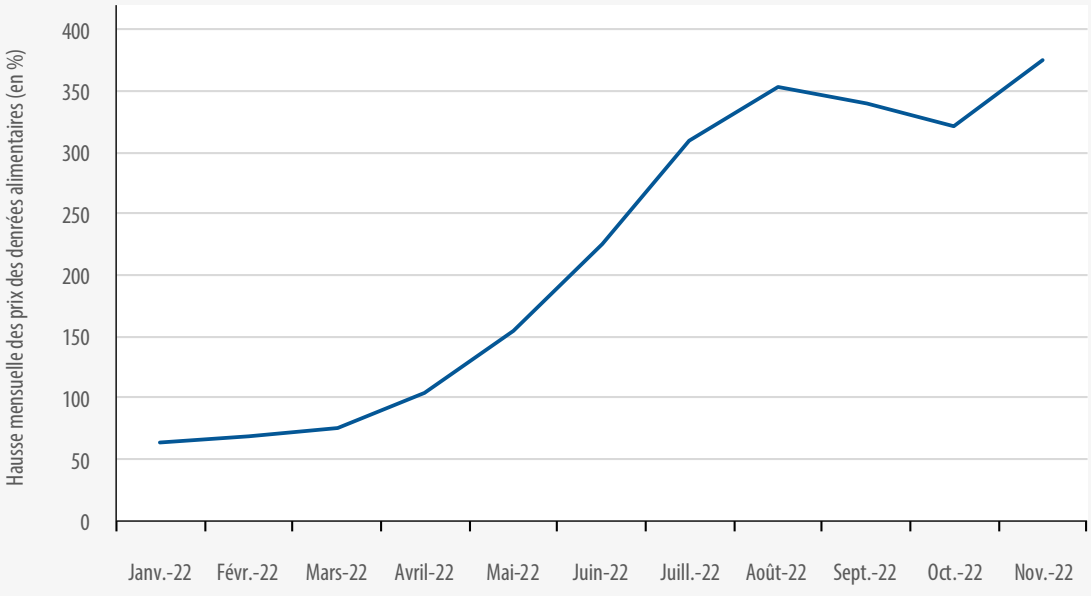

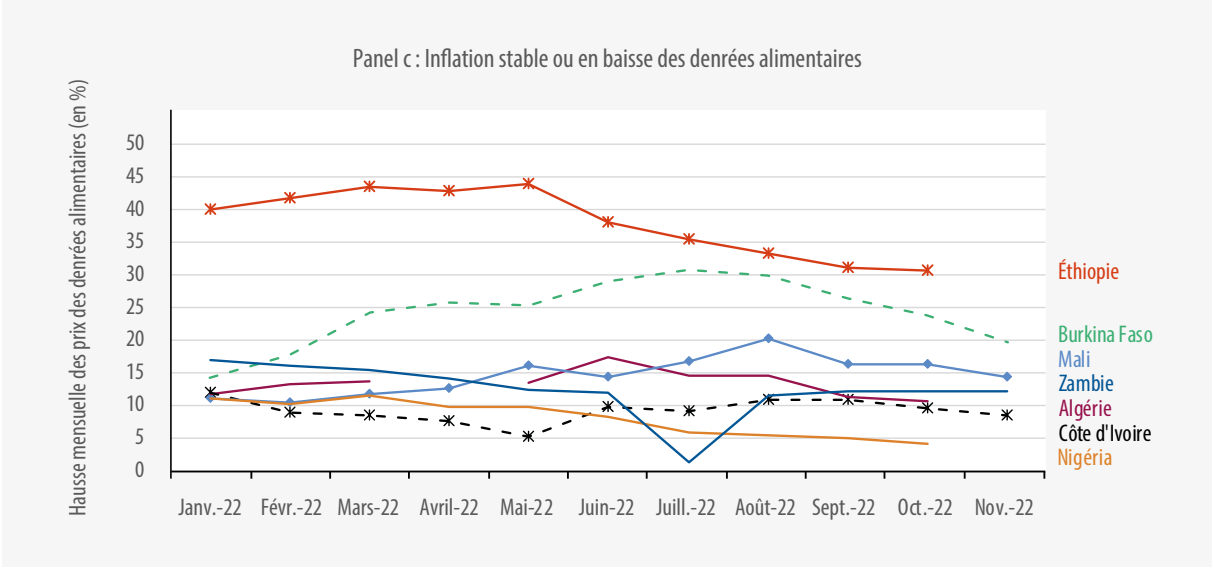

Source : Trading Economics, données extraites initialement des services statistiques nationaux.

APPENDICE 4.2 ÉVOLUTION DES RENDEMENTS CÉRÉALIERS EN AFRIQUE ET DANS D'AUTRES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT

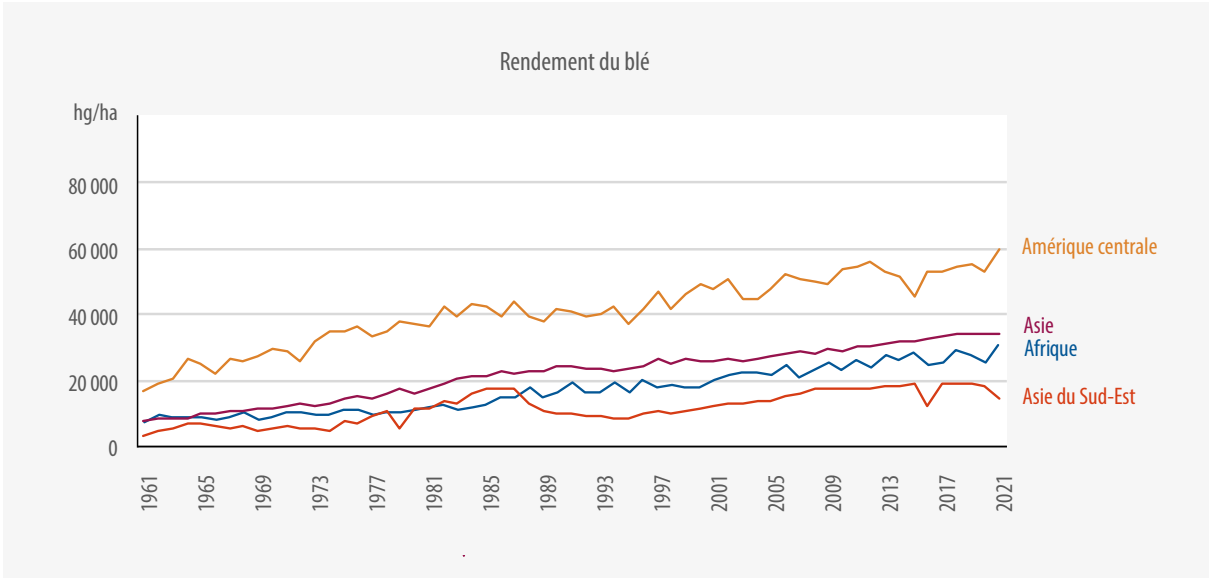

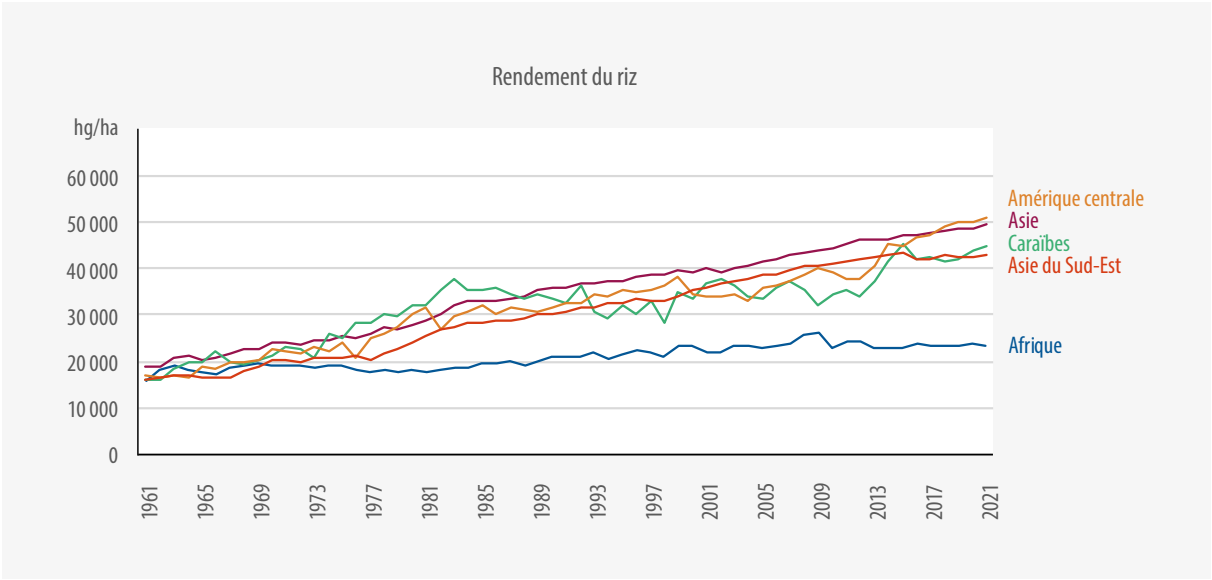

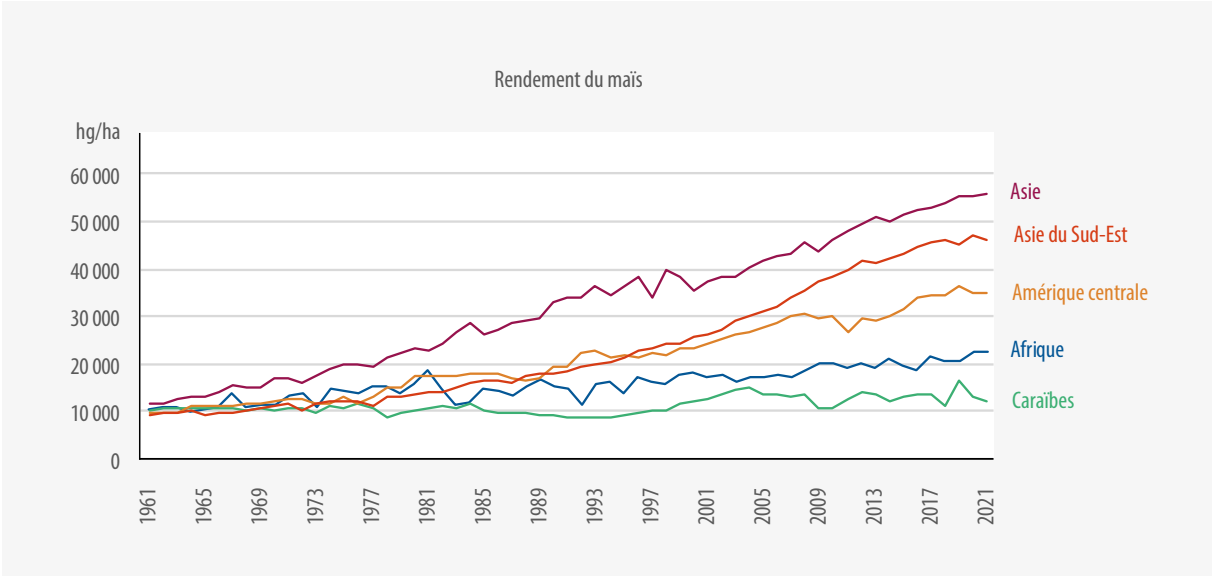

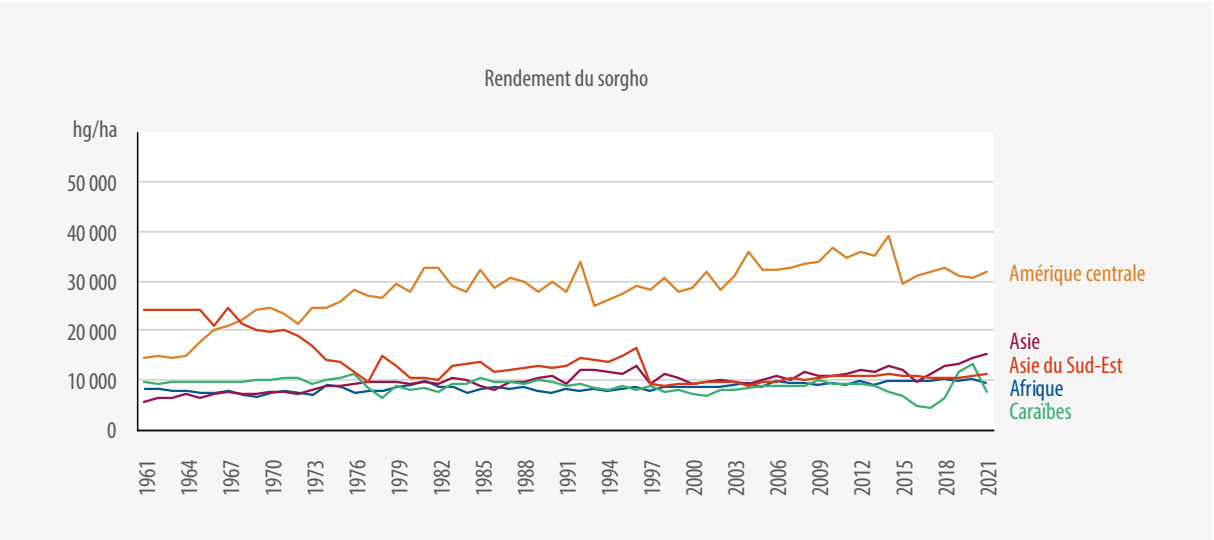

Source : Statistiques de la FAO.

APPENDICE 4.3 L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE SUR L'AFRIQUE : RÉSULTATS D'UN MODÈLE VECTORIEL AUTORÉGRESSIF (VAR) MONDIAL

Gurara *et al.* (2023) ont appliqué le modèle VAR à 44 pays africains et à 30 partenaires commerciaux non africains afin de saisir les impacts de la guerre en Ukraine sur les économies africaines. L'analyse a essentiellement couvert près de 90 % de l'économie mondiale en supposant que les principaux indicateurs macroéconomiques sont déterminés dans le cadre du modèle, notamment la croissance du PIB réel, l'inflation et les taux de change. Les modèles simulent les réactions des termes de l'échange des produits de base, de l'inflation des prix à la consommation, du PIB réel et du taux de change du dollar déflaté au niveau national face aux chocs mondiaux des prix des denrées alimentaires, du pétrole et des engrais.

Les modèles VAR se sont révélés de puissants outils permettant de saisir la transmission internationale des chocs dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée. Ces modèles sont conçus pour prendre en compte non seulement les conditions économiques nationales, mais aussi les influences des partenaires commerciaux extérieurs et les décisions des grandes puissances économiques qui jouent sur les principaux indicateurs macroéconomiques mondiaux. L'étude suppose que ces augmentations de prix sont entièrement dues à la guerre, et les principaux résultats qui ressortent des estimations sont les suivants :

- À la suite du choc pétrolier : Les pays exportateurs de pétrole connaîtront une amélioration de leurs termes de l'échange des produits de base, qui persistera au-delà de trois ans. Toutefois, les retombées négatives de l'économie mondiale sur la croissance contrebalanceront probablement l'augmentation des recettes d'exportation du pétrole qui en résultera, ce qui entraînera une diminution nette du PIB réel. D'autre part, les pays importateurs de pétrole seront confrontés à une détérioration des termes de l'échange de leurs produits de base, qui s'étendra sur une période allant de trois trimestres à plus de trois ans. L'inflation est appelée à augmenter dans la plupart des pays et à persister au-delà de trois ans. Le pouvoir d'achat intérieur du dollar des États-Unis (mesuré par le taux de change déflaté au niveau national) devrait diminuer dans la plupart des pays en raison de l'effet combiné de l'inflation et de la détérioration des termes de l'échange des produits de base.
- S'agissant du choc des prix des produits alimentaires : la plupart des pays seront confrontés à une détérioration prolongée des termes de l'échange de leurs produits de base, car ils sont des importateurs nets de produits alimentaires. Cet effet persistera probablement pendant plus de trois ans. L'inflation augmentera dans environ la moitié des pays pour lesquels des données sont disponibles, tandis que tous les pays connaîtront un faible recul de leur PIB réel. Comme pour le choc pétrolier, le pouvoir d'achat intérieur du dollar des États-Unis diminuera dans presque tous les pays.
- Enfin, le choc des prix des engrais aura des effets insignifiants sur les termes de l'échange des produits de base pour la plupart des pays, à savoir une hausse de l'inflation, quoique transitoire, dans quelques pays et des conséquences légères sur le PIB réel dans le court terme, mais qui deviendront plus prononcées sur le long terme.

Dans l'ensemble, ces résultats témoignent de la vulnérabilité accrue des pays africains aux chocs extérieurs, en particulier face aux hausses des prix mondiaux de produits de base essentiels tels que le pétrole, les denrées alimentaires et les engrais. Les messages sont clairs. Pour renforcer leur résilience, les pays africains doivent poursuivre l'objectif de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaires, diversifier leurs sources d'énergie, remplacer leurs importations d'engrais par la production nationale, mettre en œuvre des politiques monétaires anticycliques et renforcer l'intégration économique régionale.

NOTES DE FIN

1 Duho *et al.*, 2022, p. 1.

2 Kammer *et al.*, 2022, p. 5

3 Mottaleb *et al.*, 2022.

4 Ndikumana *et al.*, 2020. Voir aussi, entre autres, Coulibaly et al. (2019) et Ndulu et O'Connell (2021).

5 FAOSTAT : https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS.

6 FAO, 2022.

7 FMI, 2022

8 Voir, entre autres, Kammer *et al.* (2022) et divers rapports du FMI.

9 Tanchum, 2022.

10 Tanchum, 2022.

11 https://tradingeconomics.com/country-list/inflation-rate?continent=africa, données provenant initialement des services statistiques nationaux et des banques centrales.

12 Bloomberg, 2022.

13 UA et NEPAD 2003.

14 https://www.nepad.org/caadp/publication/au-2003-maputo-declaration-agriculture-and-food-security.

15 Arndt *et al.*, 2023.

16 Les rapports du tableau reprennent les résultats d'un modèle linéaire dans lequel le taux de variation de la pauvreté est censé être affecté directement par la croissance de la consommation réelle par habitant, la dette publique en tant que ratio du PIB (pour approximer le solde budgétaire primaire), et la balance des opérations courantes en tant que part du PIB. Les données sur l'extrême pauvreté proviennent de l'outil de calcul PovcalNet de la Banque mondiale, qui contient des données sur la pauvreté pour la période 1980-2019. Dans ce rapport, l'extrême pauvreté est définie comme le pourcentage d'une population vivant en deçà du seuil de pauvreté de 2,15 dollars par jour et par personne, en parité de pouvoir d'achat (PPA). Les dépenses de consommation par habitant proviennent de la même source de données, reposant sur des enquêtes sur le budget des ménages (https://pip.worldbank.org/home). Un modèle à effets fixes sur données de panel est estimé, en tenant compte des effets non observés propres aux pays et des effets temporels, créant une relation à court terme entre les variations de la pauvreté et les indicateurs macroéconomiques dans chaque pays d'Afrique.

17 Fosu, 2008. Bigsten et Shimeles, 2006.

18 PNUD, 2022.

19 https://www.reuters.com/markets/europe/gold-prices-dip-russia-ukraine-ceasefire-talks-underway-2022-03-01/.

20 https://www.nasdaq.com/articles/south-african-rand-set-for-weekly-gain-as-ukraine-crisis-lifts-gold.

21 CEA et CIREM (à paraître)

22 « Lancement de la plate-forme Africa Trade Exchange (ATEX) pour faciliter les échanges dans le cadre de la ZLECAf », https://www.uneca.org/fr/stories/lancement-de-la-plate-forme-africa-trade-exchange-%28atex%29-pour-faciliter-les-%C3%A9changes-dans-le..

CHAPITRE 5

L'ENVIRONNEMENT, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE

À la 27e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) qui s'est tenue en 2022 à Charm el-Cheikh (Égypte), le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a clairement affirmé que l'humanité, en l'absence de mesures correctives décisives, était menacée de conséquences catastrophiques imminentes des changements climatiques. Il a souligné que les systèmes de production et de consommation actuels n'étaient pas durables et qu'ils accéléraient considérablement la marche vers un scénario catastrophique : « Nous sommes sur l'autoroute vers l'enfer climatique, avec le pied toujours sur l'accélérateur ».[1]

Soulignant les risques liés au réchauffement climatique du fait de la pollution et d'autres dommages causés à l'environnement, le Secrétaire général a déclaré : « La science est claire : tout espoir de limiter la hausse de la température à 1,5 degré signifie atteindre la neutralité carbone à l'échelle mondiale d'ici 2050 ».[2] Il a ajouté que les divers efforts, dont ceux entrepris dans le cadre de partenariats pour une transition énergétique juste, permettaient certes d'espérer un changement positif, mais davantage devrait être fait. Pour atteindre les objectifs énoncés dans l'Accord de Paris (COP21 de 2016), il faudrait que les émissions mondiales de gaz à effet de serre atteignent leur maximum avant 2025, puis diminuent de 43 % d'ici à 2030, pour finalement atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.[3]Selon le scénario actuel d'engagements nationaux volontaires en faveur de l'action climatique, les émissions de gaz à effet de serre sont susceptibles d'augmenter de près de 14 % d'ici à 2030.[4] De toute évidence, la communauté mondiale ne peut se contenter de faire comme si de rien n'était si elle veut éviter les pires conséquences des changements climatiques.

Conscient de l'urgence d'une action décisive, le Secrétaire général a saisi l'occasion de la COP27 pour lancer son appel à la création d'un pacte historique pour la communauté mondiale, un *pacte de solidarité climatique*. Ce pacte appelle chaque pays individuellement et tous les pays collectivement à investir dans des programmes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre l'objectif de 1,5 degré. Selon le Secrétaire général, « il s'agit soit d'un pacte de solidarité climatique, soit d'un pacte de suicide collectif ».[5]

Ces déclarations du Secrétaire général reflètent clairement l'urgence de faire face aux changements climatiques. C'est dans ce contexte que le Rapport économique sur l'Afrique 2023 aborde ce sujet en examinant les résultats des économies africaines dans un passé récent ainsi que leurs perspectives de croissance à moyen terme. Les changements climatiques et la préservation de l'environnement sont devenus des enjeux encore plus urgents en raison des nouveaux chocs majeurs auxquels sont confrontés les pays en développement et qui exacerbent davantage les défis posés par les chocs climatiques. Le Rapport économique sur l'Afrique 2023 se penche sur la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. L'analyse de l'impact de ces chocs exige la prise en compte des effets conjoints et simultanés sur les économies africaines, ce qui implique l'identification et l'élaboration de mesures efficaces pour faire face à ces chocs.

Le présent chapitre aborde deux aspects de l'interaction entre les changements climatiques et le développement économique de l'Afrique. Le premier aspect couvre les relations à long terme et transitoires entre l'activité économique et l'environnement en général, et les changements climatiques en particulier, ce qui signifie la poursuite d'un double objectif : accélérer la croissance sur un continent qui est à la traîne dans la plupart des objectifs de développement, tout en protégeant l'environnement. Il couvre aussi la transition d'économies basées sur les produits primaires vers les secteurs de l'industrie et des services de moyenne et haute technologie, ainsi que des implications en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de stratégies pour les atténuer. Le deuxième aspect porte sur les répercussions à court terme et les éventuelles implications à long terme de chocs climatiques spécifiques auxquels les économies africaines sont exposées de manière disproportionnée en raison de leur situation géographique (déserts, zones arides, zones côtières sujettes aux inondations), et de la nature de leurs systèmes de production (tels que l'agriculture pluviale).

LIENS À LONG TERME ET DE TRANSITION ENTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

LE DOUBLE OBJECTIF DE LA CROISSANCE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour les pays en développement et les pays africains en particulier, la décarbonation de la croissance est un défi particulièrement difficile à relever compte tenu de leur situation et de leurs impératifs de développement. Tout d'abord, les pays en développement contribuent relativement peu à la dégradation de l'environnement mondial liée à l'activité économique. Mais ils subissent aussi de manière disproportionnée les coûts de la pollution et d'autres dégradations du climat, surtout parce qu'ils sont moins bien équipés pour atténuer les effets des changements climatiques. Au cours de la période 2010-2019, l'Afrique, à l'exclusion de la sous-région de l'Afrique du Nord, ne représentait que 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, alors qu'elle abrite 13 % de la population mondiale (**FIGURE 5.1**). À titre de comparaison, l'Asie de l'Est et le Pacifique représentaient 38 %, l'Europe et l'Asie centrale 19 % et l'Amérique du Nord 15 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, alors que ces régions abritent respectivement 31 %, 12 % et 5 % de la population mondiale.

Bien que les pays africains ne contribuent que très peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, ils se doivent de répondre à l'appel en faveur d'efforts mondiaux concertés pour atténuer le rythme des changements climatiques et protéger l'environnement. Cela signifie que, dans le cadre de la formulation de leurs stratégies d'industrialisation et de croissance, les pays africains ne peuvent se permettre le luxe de suivre la voie des économies qui se sont industrialisées plus tôt. En effet, les pays avancés ont développé leur base industrielle à une époque où l'on se préoccupait peu de l'impact de l'activité économique sur l'environnement ; ils ont pu tirer pleinement parti de leur patrimoine naturel pour accroître leur capacité productive et accélérer leur croissance.

En revanche, les pays africains doivent aujourd'hui poursuivre le double objectif consistant à accélérer la croissance tout en protégeant l'environnement ou, plus précisément, à accélérer la croissance tout en réduisant l'impact négatif de l'activité économique sur l'environnement. Ces défis ont toutefois été exacerbés par les reculs occasionnés par les crises récentes. Cela soulève de sérieuses questions quant à la voie et au rythme de la transformation structurelle, à la nature de la politique industrielle et

FIGURE 5.1 RÉPARTITION RÉGIONALE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE LA POPULATION, 2010-2019
(EN POURCENTAGE DU TOTAL MONDIAL)

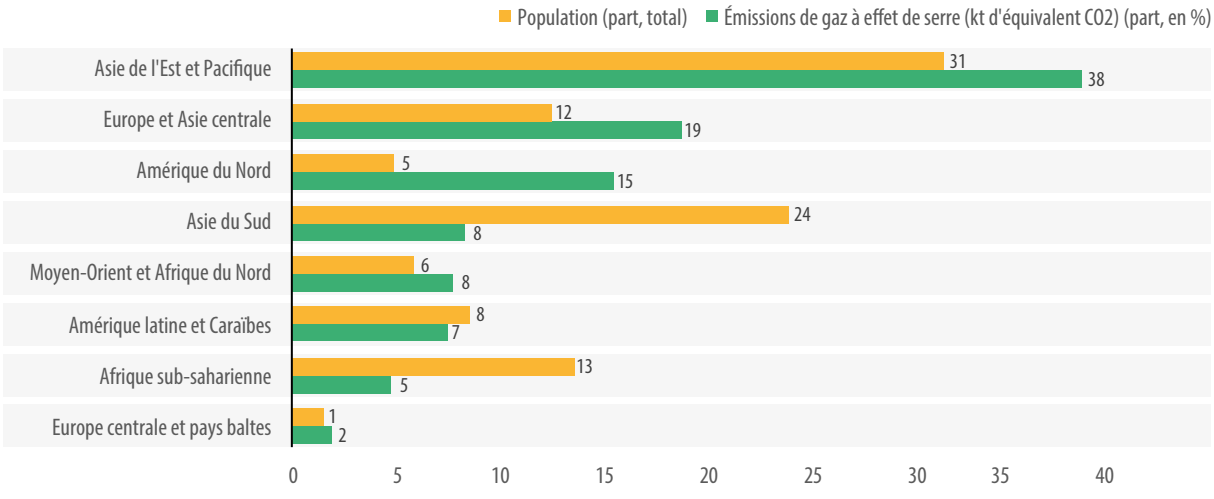

Source : Indicateurs du développement dans le monde.

à la stratégie visant à tirer parti du patrimoine naturel pour stimuler la croissance et la transition vers une croissance verte.

LE PATRIMOINE NATUREL, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ENVIRONNEMENT

Les défis inhérents au double objectif de croissance économique soutenue et de protection de l'environnement sont encore plus complexes dans les pays dotés de ressources naturelles épuisables. La majorité des pays africains sont classés dans la catégorie des « pays en développement tributaires des produits de base, dans la mesure où ces produits représentent plus de 60 % de leurs exportations totales de marchandises »[6].

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PRODUITS PRIMAIRES

Comme indiqué plus haut, les relations réciproques entre la dépendance à l'égard des produits de base et les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des considérations très importantes. L'exploitation et la transformation des produits primaires ont un impact négatif sur la biodiversité, l'eau et les sols, et augmentent les émissions de GES. Or, les changements climatiques et l'obligation qui en résulte de faire face à la dégradation de l'environnement mettent en péril la viabilité du modèle de croissance fondé sur les produits de base. Les changements climatiques entraînent une baisse de la productivité, ce qui, en fin de compte, réduit les recettes fiscales et les recettes d'exportation provenant de l'exploitation des produits primaires. En outre, la capacité des produits primaires à stimuler la croissance est entravée par la réduction de la demande mondiale de ces produits due à la substitution des produits traditionnels à forte intensité de carbone par des produits de remplacement à moindre intensité de carbone, ainsi que par la pression exercée par les militants de la préservation de l'environnement et de l'atténuation des effets des changements climatiques.

Cela soulève la question empirique du lien entre le patrimoine naturel, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Pour étudier cette question, on détermine de manière empirique s'il existe une corrélation entre la croissance tirée par les produits de base et les émissions de GES. C'est ainsi que le présent chapitre examine l'élasticité des émissions de GES par rapport à la croissance de la production afin de déterminer si les pays africains tributaires des produits de base présentent des élasticités ou une intensité d'émission de carbone liée à la croissance plus élevées.

DONNÉES EMPIRIQUES : ÉLASTICITÉS DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE

Cette section étudie l'élasticité des émissions de GES par rapport à la croissance du PIB dans les économies africaines, par pays et par type de dépendance à l'égard des produits de base (agriculture, combustibles, ressources minières).

Dans la première étape de l'analyse, le PIB réel et les GES (tous deux en logarithmes) sont décomposés en leurs composantes tendancielles et cycliques respectives, au moyen du filtre de Hodrick-Prescott.[7] Dans la deuxième étape, on estime les élasticités tendancielles et cycliques sont estimées à l'aide du modèle de régression simple des moindres carrés ordinaires (MCO) et de la régression à effets fixes pour les estimations par groupe, et en utilisant le modèle de régression simple MCO pour les estimations par pays, respectivement. Les tendances en matière d'élasticité sont obtenues grâce à l'estimation du modèle empirique suivant :

$$GHG_{it}^{\tau} = \beta_0 + \beta^{\tau} y_{it}^{\tau} + \varepsilon_{it}^{\tau} \qquad (1)$$

Où, pour le pays i au moment t, GHG^{τ} et y^{τ} sont les composantes tendancielles du logarithme des émissions de gaz à effet de serre et du logarithme de la production réelle, β^{τ} est l'élasticité tendancielle estimée des émissions de gaz à effet de serre par rapport à la production et ε_t^{τ} est un terme d'erreur aléatoire. L'intercept β_0 tient compte du fait que les pays peuvent commencer à des niveaux différents de production et d'émissions au cours de la période d'échantillonnage.

Le modèle suivant a été estimé pour obtenir les élasticités cycliques :

$$GHG_{it}^{c} = \beta^{c} y_{it}^{c} + \varepsilon_{it}^{c} \qquad (2)$$

où GHG^{c} et y^{c} sont, respectivement, les composantes cycliques du logarithme des émissions de GES et du logarithme de la production réelle pour un pays, et β^{c} est l'élasticité cyclique estimée des émissions de GES par rapport à la production.

Les données sur les émissions de GES proviennent de la base de données EDGAR (base de données sur les émissions pour la recherche atmosphérique mondiale) de la Commission européenne.[8] Les données sur le PIB sont extraites de la base de données statistiques de la CNUCED.[9]

ESTIMATIONS DE L'ÉLASTICITÉ PAR GROUPE

La **FIGURE 5.2** présente les estimations de l'élasticité des émissions de GES par rapport au produit, obtenues à l'aide de la méthode de régression MCO, tandis que les estimations de la **FIGURE 5.3** sont obtenues au moyen du modèle de régression à effets fixes. Les résultats de la méthode de régression MCO donnent à penser que, pour les économies dépendantes de l'agriculture, la croissance entraîne à long terme une augmentation des émissions de GES et qu'il n'y a aucun signe de découplage, comme l'illustre le coefficient qui est supérieur à l'unité (1,11). Pour les économies tributaires de combustibles et de ressources minières, en revanche, les coefficients sont inférieurs à l'unité, ce qui indique que la croissance économique n'entraîne pas d'augmentation des émissions de GES. Aucune distinction n'est établie entre le groupe des économies dépendantes des ressources minières et les pays non tributaires des produits de base en ce qui concerne l'intensité de l'impact de la croissance économique sur les émissions de GES.

> « ... les pays africains doivent aujourd'hui poursuivre le double objectif consistant à accélérer la croissance tout en protégeant l'environnement ou, plus précisément, à accélérer la croissance tout en réduisant l'impact négatif de l'activité économique sur l'environnement. »

FIGURE 5.2 ESTIMATIONS À L'AIDE DU MODÈLE DE RÉGRESSION SIMPLE DES MOINDRES CARRÉS ORDINAIRES DE L'ÉLASTICITÉ DES ÉMISSIONS DE GES

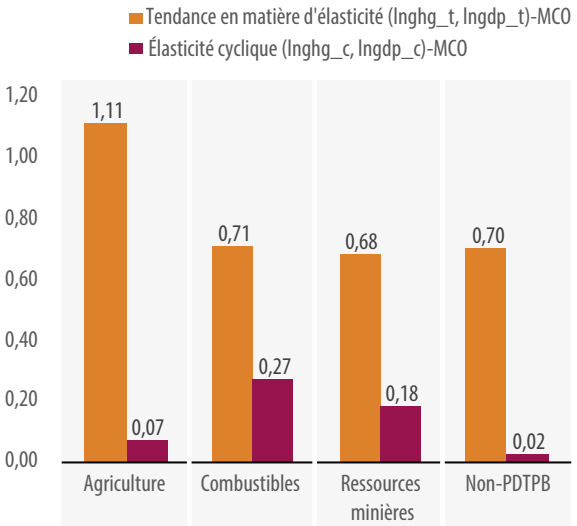

FIGURE 5.3 ESTIMATIONS À L'AIDE DU MODÈLE À EFFETS FIXES DE L'ÉLASTICITÉ DES GES PAR RAPPORT À LA PRODUCTION

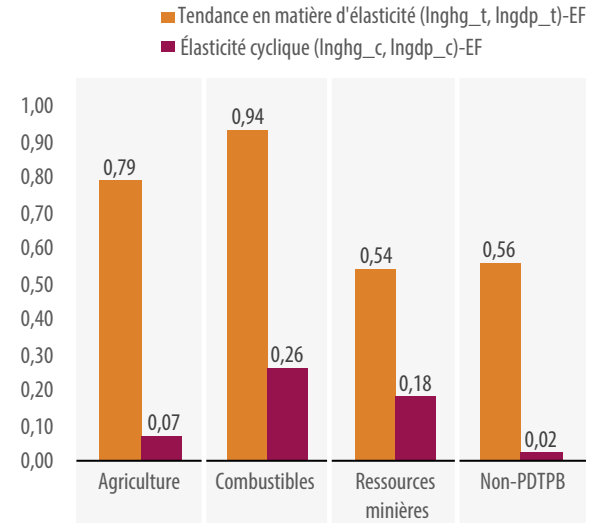

Source : Estimations des auteurs, 2023.

Lorsque les effets fixes des pays sont incorporés dans les régressions, aucun groupe ne présente une élasticité estimée supérieure à l'unité, ce qui donne à penser que les émissions de GES n'augmentent pas en raison de la croissance économique (**FIGURE 5.3**). Dans ce cas, les économies tributaires des combustibles fossiles affichent l'estimation la plus élevée (0,94), quoique inférieure à l'unité. Une fois de plus, les estimations de l'élasticité sont similaires pour le groupe des économies tributaires des ressources minières et pour les pays non tributaires des produits de base.

ESTIMATIONS DE L'ÉLASTICITÉ PAR PAYS

Les estimations de l'élasticité de groupe ne donnent que des tendances moyennes et masquent donc les disparités entre les pays. La **FIGURE 5.4** présente les estimations pour chaque pays de l'échantillon et le **TABLEAU 5.1** montre les résultats pour les pays représentatifs de chaque groupe.

Les estimations par pays montrent en effet des écarts importants en termes d'intensité des liens entre les GES et la croissance. Dans environ 14 pays, l'élasticité des émissions de GES par rapport à la croissance de la production est supérieure à l'unité, ce qui implique une intensification des émissions de GES en raison de l'accélération de la croissance. Hormis la Somalie et Cabo Verde, ces pays sont tributaires des produits de base et combinent les trois types de produits, à savoir, l'agriculture, les combustibles fossiles et les ressources minières.

Les élasticités estimées des émissions de GES par rapport à la production varient même au sein des groupes de produits de base (voir **TABLEAU 5.1** et **FIGURE 5.3**). Ainsi, dans le groupe tributaire de l'agriculture, Madagascar affiche la deuxième estimation d'élasticité la plus élevée (1,7) après la Somalie, et son estimation est trois fois plus élevée que celle de l'Éthiopie, qui dépend également de l'agriculture. Dans le groupe des pays dépendant

TABLEAU 5.1 ÉVOLUTION TENDANCIELLE ET CYCLIQUE DE L'ÉLASTICITÉ DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT À LA PRODUCTION DANS CERTAINS PAYS, PAR TYPE DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT TRIBUTAIRE DES PRODUITS DE BASE (PRODUIT)

AGRICULTURE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT TRIBUTAIRES DES PRODUITS DE BASE (PDTPB)	TENDANCES EN MATIÈRE D'ÉLASTICITÉ	ELASTICITÉS CYCLIQUES
Côte d'Ivoire	0,957	0,255
Éthiopie	0,527	-0,181
Kenya	0,72	0,333
Madagascar	1,668	0,139
Ouganda	0,496	-0,078
COMBUSTIBLES FOSSILES DES PDTPB	**TENDANCES EN MATIÈRE D'ÉLASTICITÉ**	**ELASTICITÉS CYCLIQUES**
Algérie	1,033	0,665
Angola	0,521	0,162
Gabon	1,444	0,414
Nigéria	0,641	0,223
RESSOURCES MINIÈRES DES PDTPB	**TENDANCES EN MATIÈRE D'ÉLASTICITÉ**	**ELASTICITÉS CYCLIQUES**
Botswana	0,583	0,138
Rép. dém. du Congo	0,234	0,126
Ghana	0,552	0,431
Zambie	0,639	0,624
PAYS N'APPARTENANT À LA CATÉGORIE DES PDTPB	**TENDANCES EN MATIÈRE D'ÉLASTICITÉ**	**ELASTICITÉS CYCLIQUES**
Égypte	0,794	0,502
Maurice	-0,070	0,286
Maroc	0,941	0,185
Afrique du Sud	0,661	0,871
Tunisie	0,901	0,478

Source : Estimations des auteurs.

FIGURE 5.4 TENDANCES EN MATIÈRE D'ÉLASTICITÉ DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR RAPPORT AU PIB

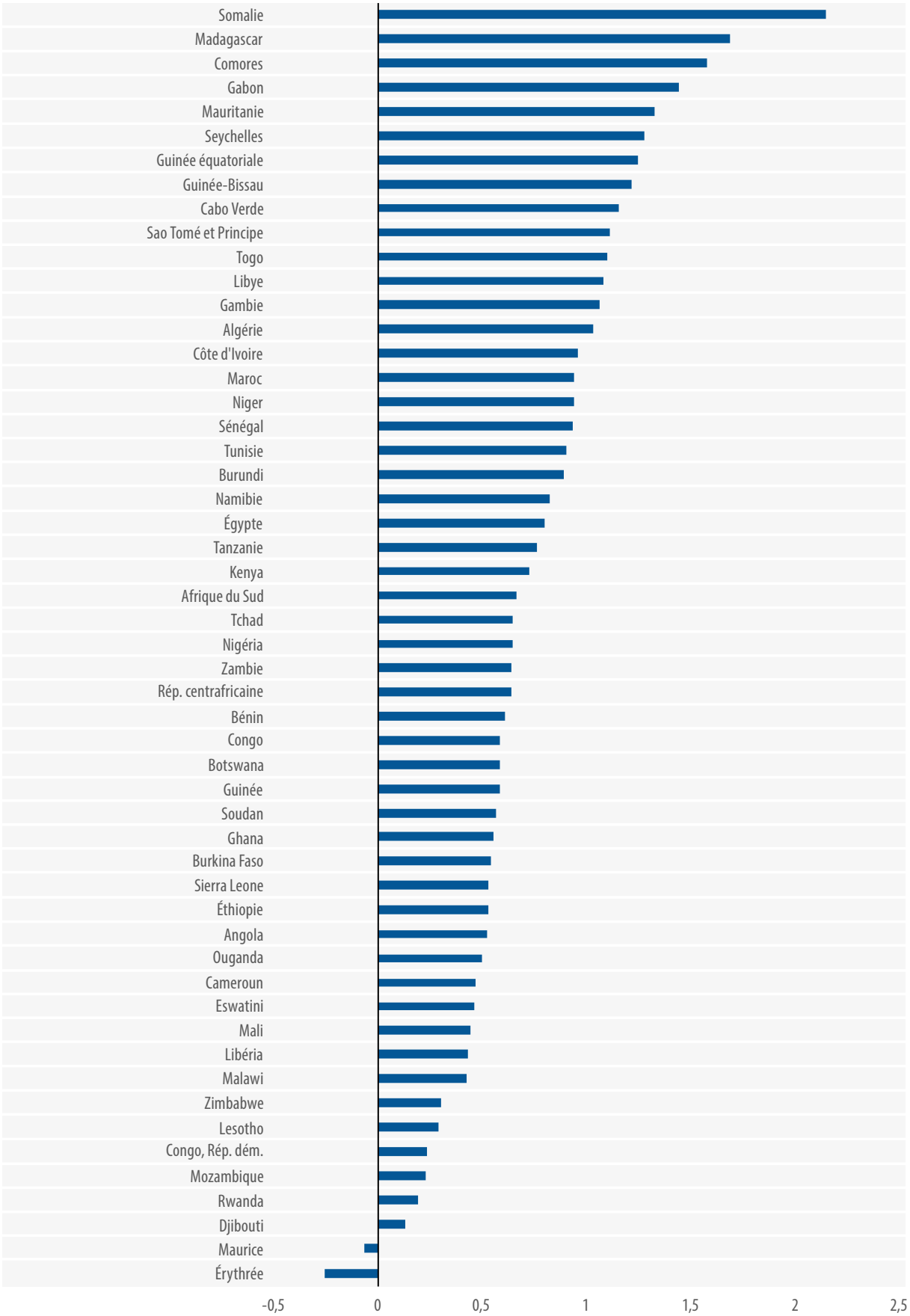

Source : Estimations des auteurs.

des ressources minières, l'élasticité de la République démocratique du Congo est très faible (0,2), soit un tiers de celle de la Zambie (0,6). Le faible taux d'élasticité de la République démocratique du Congo est dû à la tendance fortement non linéaire du PIB réel, tandis que pour Maurice, une tendance stable des émissions de GES et une tendance à la hausse du PIB réel ont entraîné une estimation négative de l'élasticité, indiquant un découplage.

Dans l'ensemble, les résultats donnent à penser que les liens entre la carbonisation et la croissance économique en Afrique sont plutôt faibles, comme l'illustrent les faibles élasticités des émissions de GES par rapport à la croissance de la production. Cela est vrai lorsque l'on effectue l'analyse en regroupant les pays sur la base de leur dépendance à l'égard des produits de base, ainsi que sur une base pays par pays. Ces éléments ne laissent toutefois pas entendre que les pays africains devraient ignorer les changements climatiques dans leurs stratégies de croissance à long terme. Ils devraient plutôt s'inquiéter, car ce qui compte, ce n'est pas seulement l'impact de leurs propres activités économiques sur le climat, mais aussi les effets de la carbonisation des autres régions. Le fait de se situer à l'échelle inférieure de la carbonisation et d'être « en retard sur la voie de l'industrialisation » suppose que les pays africains ont la possibilité d'innover dans la conception de leur politique industrielle pour réduire au minimum l'impact de leur industrialisation sur le climat – en d'autres termes, de faire mieux que les pays qui se sont industrialisés plus tôt.

IMPACT DES CHANGEMENTS ET DES CHOCS CLIMATIQUES SUR LES ÉCONOMIES AFRICAINES

EXPOSITION ET VULNÉRABILITÉ AUX CHOCS CLIMATIQUES

La plupart des pays africains sont exposés et très vulnérables aux chocs climatiques en raison de leur géographie, de leur structure économique et de leur capacité limitée à prévenir et à atténuer les chocs climatiques. Le risque de dommages dus au climat que court un pays dépend de facteurs tels que l'exposition, la vulnérabilité et la sensibilité aux chocs climatiques, ainsi que le manque de capacités de réaction et d'adaptation aux changements climatiques et aux catastrophes.

L'Afrique présente un risque plus élevé avec un score médian de 4,33, qui est supérieur au risque mondial moyen (médiane de 4,11).[10] L'Afrique se caractérise en particulier par des indices élevés de vulnérabilité, de sensibilité et de manque de capacités de réaction, et par un indice remarquablement élevé de manque de capacité d'adaptation. L'Afrique du Nord présente le risque le

TABLEAU 5.2 RISQUE, EXPOSITION ET VULNÉRABILITÉ AUX CHOCS CLIMATIQUES EN AFRIQUE, PAR RÉGION

	INDICE MONDIAL DE RISQUE	EXPOSITION	VULNÉRABILITÉ	SENSIBILITÉ	MANQUE DE CAPACITÉS DE RÉACTION	MANQUE DE CAPACITÉS D'ADAPTATION
Monde	4,11	1,05	20,39	15,86	11,77	44,35
Afrique	4,33	0,7	31,26	30,18	14,8	60,43
Afrique centrale	4,72	0,86	51,21	33,12	58,49	62,89
Afrique de l'Est	3,86	0,55	32,74	34,12	15,38	61,93
Afrique du Nord	10,21	3,91	37,38	21,72	49,12	47,74
Afrique du Sud	1,82	0,14	25,04	26,37	11,96	54,19
Afrique de l'Ouest	3,58	0,44	29,74	30,79	13,46	61,3

Source : Données compilées à partir du Rapport sur les risques mondiaux (2022 : 47).

plus élevé (médiane de 10,21), suivie de l'Afrique centrale (4,72) et de l'Afrique de l'Est (3,86). L'indice de vulnérabilité le plus élevé se trouve en Afrique centrale, l'indice d'exposition en Afrique du Nord et l'indice de sensibilité en Afrique de l'Est. L'Afrique australe est la moins exposée et la moins vulnérable, et dispose de la capacité d'adaptation la plus élevée du continent (**TABLEAU 5.2**).

DOMMAGES CAUSÉS PAR LES CATASTROPHES LIÉES AU CLIMAT EN AFRIQUE

Les changements climatiques imposent des coûts socioéconomiques substantiels aux pays africains, notamment en raison des pertes agricoles et matérielles importantes dues aux catastrophes naturelles. Les pays de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest ont, de tout temps, connu des catastrophes naturelles plus intenses que ceux de l'Afrique centrale et de l'Afrique du Nord.[11] Les principaux types de catastrophes liées aux changements climatiques en Afrique sont les inondations, les tempêtes, les sécheresses et les infestations d'insectes. Depuis 2000, l'Afrique a connu 760 sécheresses, 207 tempêtes, 157 sécheresses et 157 infestations d'insectes.[12]

En fonction de leur situation géographique, certains pays connaissent plus de catastrophes naturelles que d'autres. Selon la base de données EM-DAT, l'Afrique du Sud a connu 71 catastrophes naturelles après 2000, suivie du Kenya et du Mozambique (65 chacun) et de Madagascar (63).

Les catastrophes climatiques ont provoqué de graves crises humanitaires. Entre 2000 et 2022, les données EM-DAT indiquent qu'un total de 407,5 millions de personnes en Afrique ont été touchées par des catastrophes naturelles. Au cours de cette période, 4,2 millions de sans-abri, 53 610 décès et 52 205 blessés ont été recensés. L'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Niger et la Somalie sont les cinq pays qui comptent le plus grand nombre de personnes touchées par des catastrophes naturelles.

Bien qu'il soit difficile d'obtenir des estimations exactes, le coût élevé des catastrophes naturelles est bien réel. L'Afrique du Sud a supporté le coût le plus élevé parmi les pays africains, avec environ 7,5 milliards de dollars de dommages totaux, suivie par l'Algérie, avec environ 6,5 milliards de dollars. Le Mozambique a subi un coût d'environ 3 milliards de dollars, et l'Éthiopie environ 2 milliards de dollars de dommages totaux (**FIGURE 5.5**).

IMPACT DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES CHOCS CLIMATIQUES SUR LA CROISSANCE DU PIB

Les catastrophes naturelles ont des effets néfastes qui peuvent durer longtemps et se répercuter sur l'ensemble du pays, voire de la région. La tendance du PIB réel des pays ayant subi une catastrophe grave est inférieure de 15,8 % à celle des pays n'ayant pas connu de catastrophe naturelle.[13] Les pertes de production sont dues à des perturbations de l'activité économique, aux effets multiplicateurs et à des déplacements de populations. Par exemple, les

FIGURE 5.5 COÛTS CUMULÉS DES ÉVÉNEMENTS CATASTROPHIQUES EN AFRIQUE AU COURS DE LA PÉRIODE 2000-2022 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

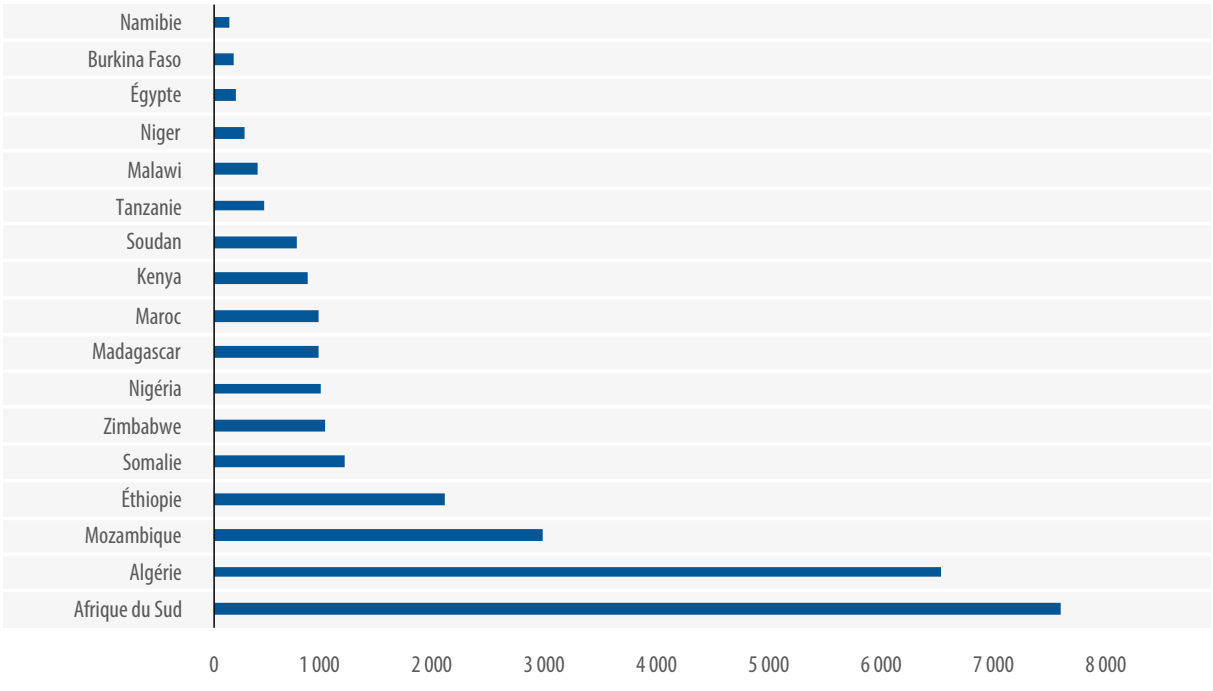

Source : Compilation à partir de l'EM-DAT et de la base de données du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (2022).

catastrophes provoquées par les changements climatiques sont responsables de la plupart des déplacements internes en Afrique de l'Est et dans la région des Grands Lacs. En 2019, il est estimé que 60 % de tous les déplacements internes en Afrique de l'Est étaient dus à de telles catastrophes.[14]

Les effets néfastes de la hausse des températures sont une autre cause importante des contractions de la croissance. Les anomalies de température par rapport à la moyenne de 1910 à 2000 ont fluctué entre 0,45 et 1,46 degré Celsius, celles de l'Afrique suivant de près les moyennes mondiales.[15]

Les changements climatiques freinent la croissance en raison de leurs effets néfastes sur les systèmes de soins de santé, l'agriculture, les écosystèmes, les infrastructures et les ressources en eau et en énergie.[16] Selon un rapport de la CEA (2021), les pays africains ont dépensé entre 2 et 9 % de leur PIB en 2019 pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Le rapport indique également qu'une augmentation de la température de 1 degré Celsius entraînera une perte de 2,2 % du PIB de l'Afrique en 2030 (**TABLEAU 5.3**). Les pays d'Afrique de l'Ouest sont les plus touchés, alors que ceux d'Afrique du Nord le sont le moins.

TABLEAU 5.3 PERTES DE PIB DUES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PRÉVUES D'ICI 2030 DANS LE CAS DE HAUSSES DE TEMPÉRATURE COMPRISES ENTRE 1 ET 4 DEGRÉS CELSIUS

SOUS-RÉGION	PIB (VARIATION EN POURCENTAGE/AN) EN CAS D'AUGMENTATION DE LA TEMPÉRATURE ENTRE 1 °C ET 4 °C.
	1°C
Afrique du Nord (7 pays)	-0,76 ± 0,16
Afrique de l'Ouest (15 pays)	-4,46 ± 0,63
Afrique centrale (9 pays)	-1,17 ± 0,45
Afrique de l'Est (14 pays)	-2,01 ± 0,20
Afrique australe (10 pays)	-1,18 ±0,64
Afrique	-2,25 ± 1,52

Source : CEA, 2021 : 13.

L'agriculture est le secteur le plus durement touché par les changements climatiques en Afrique, principalement en raison de sa dépendance à l'égard des précipitations.[17] L'agriculture étant la principale activité économique et la source de subsistance de sept Africains sur dix, les conséquences des changements climatiques sont désastreuses, notamment lorsque les chocs provoquent de mauvaises récoltes. Les chocs climatiques affectent l'Afrique de manière disproportionnée par rapport à d'autres régions en raison du pourcentage plus élevé de la population qui dépend de l'agriculture et qui y est exposée : 55 à 62 % de la main-d'œuvre africaine travaille dans le secteur agricole et 95 % des terres cultivées sont des terres pluviales. Dans les zones rurales d'Afrique, les ménages pauvres et dirigés par des femmes voient leurs moyens de subsistance davantage menacés par les aléas climatiques.[18]

Les chocs climatiques sont un facteur clé du déclin séculaire observé de la productivité africaine, qui a chuté de plus de 31 % depuis le début des années 1960. On s'attend que la production agricole diminue de 5 % pour chaque augmentation de température de 1 degré Celsius.[19] Selon les prévisions, la production de maïs, de sorgho et de millet en Afrique diminuerait de 22 %, 17 % et 17 % respectivement d'ici à 2050.[20] Une augmentation de la température de 4 degrés Celsius réduirait, en outre, la durée des campagnes agricoles de 20 %. L'effet de la hausse des températures est moins prononcé sur la production de millet et de sorgho, mais plus marqué sur le blé et le riz.[21]

Les hausses de température affectent également la production agricole en favorisant les parasites agricoles et les maladies des cultures. Une hausse de 2 degrés Celsius de la température en Afrique pourrait entraîner une baisse de 8 % de la production de maïs et d'environ 1 % de la production de blé et de riz[22]. À l'échelle mondiale, il est prévu que les pertes de rendement du blé, du maïs et du riz augmenteront de 10 à 25 % par degré de réchauffement de la température mondiale moyenne à la surface du globe.

Il s'agit là de prévisions inquiétantes compte tenu du rôle majeur que joue l'agriculture en tant que source d'emploi, de nutrition et de moyens de subsistance en Afrique. En effet, le continent est confronté à une menace majeure d'insécurité alimentaire en raison des effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes environnementales. Selon le Global Food Security Index (indice mondial de sécurité alimentaire) de *The Economist*, la plupart des pays africains se classent au bas de la liste en

matière de sécurité alimentaire. Les 82e à 110e places des classements mondiaux sont principalement occupées par des pays africains, à l'exception du Pakistan et du Venezuela. Les pays d'Afrique présentant l'environnement le moins favorable à la sécurité alimentaire sont le Burundi, Madagascar, le Nigéria et la Sierra Leone, qui se classent respectivement en 108e, 110e, 108e et 110e positions.

L'indice répartit l'environnement de la sécurité alimentaire et classe les pays en fonction de l'accessibilité financière, de la disponibilité, de la qualité et la sécurité des aliments, de la durabilité alimentaire et de l'adaptation de la nourriture. Parmi les pays africains, l'Afrique du Sud, le Botswana et le Ghana ont une meilleure accessibilité économique de l'alimentation, alors que la disponibilité alimentaire est meilleure en Afrique du Sud, au Bénin et en Tanzanie. Le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Éthiopie sont en tête de liste pour ce qui est de la qualité et de la sécurité des aliments, tandis que le Malawi, l'Ouganda et la Guinée sont mieux classés en termes de durabilité et d'adaptation.

L'alimentation est la moins abordable au Nigéria, suivi de la Zambie et du Burundi, et la moins disponible au Cameroun, suivi de la Sierra Leone et du Nigéria. La qualité et la sécurité alimentaires sont relativement moins bonnes à Madagascar, en Guinée et en Sierra Leone. En ce qui concerne la durabilité et l'adaptation, le Botswana, le Soudan et le Tchad se classent en queue de peloton des pays africains.

IMPACTS DES CHOCS CLIMATIQUES SUR LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE, LA CROISSANCE, LA DETTE ET LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE

Comment les chocs climatiques pourraient-ils affecter la croissance du PIB réel, la pauvreté et la stabilité politique en Afrique ? L'analyse présentée ici amène à comprendre que le monde et l'Afrique sont à la veille de catastrophes climatiques irréversibles et que la procrastination n'est donc plus une stratégie viable.

IMPACT SUR LA CROISSANCE DU PIB RÉEL

La hausse des températures moyennes au fil du temps est l'un des indicateurs des changements climatiques qui provoque des conditions météorologiques extrêmes telles que les sécheresses, les inondations et d'autres chocs climatiques. La température moyenne augmente rapidement et régulièrement en Afrique, le taux d'augmentation ayant franchi la barre de 1 °C en 2010. Si la situation n'est toujours pas maîtrisée, les économies africaines seront lourdement perturbées. Par exemple, jusqu'à 15 % de la croissance du PIB par habitant pourrait être perdue en raison des risques liés au climat.[23] Au cours de la période 1960-2009, une élévation de la température de plus de 1 °C a réduit la croissance du PIB réel d'environ 0,67 point de pourcentage.[24]

La présente section du rapport apporte de nouveaux éléments en utilisant les données les plus récentes (1990-2021) et en décomposant la croissance du PIB réel en composantes cycliques et à long terme. L'hypothèse est qu'une augmentation de la composante cyclique de la croissance du PIB est plus à risque d'être influencée par les aléas climatiques, tels que les sécheresses, les inondations, les tremblements de terre et autres catastrophes, que la tendance à long terme. L'analyse est basée sur le modèle linéaire suivant :

$$g_{it} = \alpha + \beta T_{it} + \theta T_{it}^2 =+ X_{it}\Gamma + \vartheta_i + \varphi_t - \varepsilon_{it} \qquad (3)$$

Où g_{it} représente la croissance du PIB réel, T_{it} est le changement annuel de température par rapport à la ligne de base,[25] et son carré T_{it}^2, et X_{it} sont des variables de contrôle qui incluent la stabilité politique et la qualité des institutions.[26] Le terme d'erreur composite comprend des facteurs non observés variables dans le temps φ_t et invariants dans le temps ϑ_i, ainsi qu'un bruit blanc ε_{it}.

La croissance du PIB réel réagit négativement à une hausse de la température au-delà d'un certain niveau (**TABLEAU 5.4**). Fait plus important, les chocs climatiques sont généralement fortement corrélés avec la composante cyclique de la croissance du PIB et non pas avec la tendance à long terme ou les chiffres réels, ce qui donne à penser qu'une partie de la volatilité de la croissance émane des chocs induits par le climat. Les résultats de la colonne 2 donnent à penser qu'une augmentation de la température au-delà d'un seuil de 1,05° commence à réduire la croissance du PIB réel (colonne 2). Un changement de température d'environ 2°, qui devrait se produire d'ici 2030 si les tendances actuelles persistent, pourrait entraîner une baisse de 0,2 point de pourcentage de la croissance du PIB réel, érodant les bénéfices des chocs positifs tels que la flambée des prix des produits de base et amplifiant l'impact des chocs négatifs.

> **"En Afrique, les changements climatiques tendent à faire dérailler la réduction de la pauvreté et, dans certains cas, à détruire les moyens de subsistance de millions de personnes qui dépendent principalement de l'agriculture et des petites entreprises."**

La relation entre l'augmentation de la température et la croissance du PIB réel peut aller dans les deux sens, de sorte que l'identification de la causalité nécessite la spécification d'un modèle économétrique structurel. Afin de réduire au minimum les problèmes éventuels d'endogénéité, la régression présentée au **TABLEAU 5.4** utilise le changement annuel de température décalé d'un an, exprimé en degrés centigrades. L'hypothèse de travail est que l'augmentation de la température provoque des conditions météorologiques extrêmes telles que des sécheresses, des inondations et d'autres formes de catastrophes naturelles susceptibles de perturber les moyens de subsistance et d'affecter les activités économiques.

IMPACT SUR LA PAUVRETÉ

En Afrique, les changements climatiques tendent à faire dérailler la réduction de la pauvreté et, dans certains cas, à détruire les moyens de subsistance de millions de personnes qui dépendent principalement de l'agriculture et des petites entreprises (**ENCADRÉ 5.1**). Les sécheresses, les inondations, les gelées et autres événements naturels qui entraînent de mauvaises récoltes affectent le bien-être des ménages dans les zones rurales et les petites villes. À des fins de formulation de politiques, il importe de faire la distinction entre les impacts à court et à long terme, alors que les ménages s'efforcent de répondre aux besoins immédiats

TABLEAU 5.4 EFFET DU CHANGEMENT DE TEMPÉRATURE SUR LA CROISSANCE DU PIB RÉEL EN AFRIQUE, DE 1990 À 2021

	VARIABLE DÉPENDANTE		
VARIABLE EXPLICATIVE	**CROISSANCE DU PIB RÉEL**	**CROISSANCE CYCLIQUE DU PIB RÉEL**	**CROISSANCE À LONG TERME DU PIB RÉEL**
Changement tardif des températures	0,0209	0,0186**	0,00231
	(1,4)	(2,93)	-0,16
Changement tardif des températures au carré	-0,0119	0,00884**	-0,00304
	(-1,71)	(-3,00)	(-0,46)
Constante	0,0229	0,00766	0,0152
	(1,89)	(1,49)	(1,32)
Contrôles liés à la politique économique	Yes	Yes	Yes
Effets fixes de pays et d'année	Yes	Yes	Yes
Observations	990	990	990
R-carré global	0,061	0,062	,051
Dans la limite de R au carré	0,02	0,01	0,01
Entre R au -carré	0,10	0,02	0,08

Note : La variable dépendante est la croissance du PIB réel avec ses composantes cycliques et à long terme obtenues au moyen du filtre de Hodrick-Prescott ; les statistiques t sont entre parenthèses ; la signification est indiquée par * p<0,05, ** p<0,01 et *** p<0,001.

et de se remettre des pertes subies à long terme. Par exemple, de graves sécheresses peuvent entraîner d'importantes pertes en vies humaines, en particulier chez les nourrissons et les enfants, ainsi que des pertes de récoltes, de bétail et d'autres sources de revenus, plongeant les ménages ruraux dans la faim, la malnutrition et d'autres risques pour la santé. Pour se remettre des chocs, les ménages peuvent à long terme avoir recours à la vente d'actifs, retirer leurs enfants de l'école et prendre d'autres mesures drastiques qui seraient susceptibles de transmettre la pauvreté d'une génération à l'autre en l'absence d'un soutien suffisant de la part du gouvernement.

La **FIGURE 5.6** illustre ces relations potentielles entre les catastrophes naturelles et la pauvreté en Afrique à l'aide d'une analyse de corrélation entre l'incidence moyenne des catastrophes naturelles et l'incidence moyenne de la pauvreté. Cette analyse tient compte des variations du PIB réel et d'autres dimensions importantes de la résilience telles que le PIB réel, la marge de manœuvre budgétaire du gouvernement et la gouvernance globale (efficacité du gouvernement, corruption, état de droit). La forte corrélation entre l'extrême pauvreté et la fréquence des catastrophes naturelles donne à penser qu'une hausse d'une unité de la fréquence des catastrophes naturelles augmenterait de 4,4 points de pourcentage la proportion de ménages vivant dans l'extrême pauvreté.

FIGURE 5.6 EXTRÊME PAUVRETÉ ET FRÉQUENCE DES CATASTROPHES NATURELLES EN AFRIQUE, DE 1995 À 2020

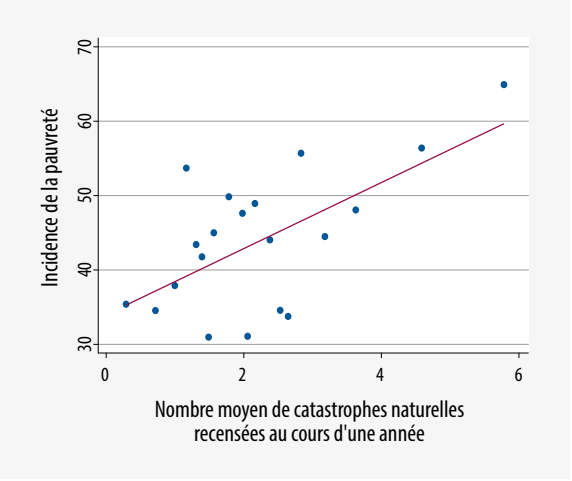

Source : Calculs des auteurs à partir des données de FAOSTAT et de la base de données PovcalNet de la Banque mondiale.

ENCADRÉ 5.1 VULNÉRABILITÉ DES FEMMES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les femmes sont considérées comme étant plus vulnérables que les hommes face aux changements climatiques. Un examen plus approfondi de la vulnérabilité des hommes et des femmes africains aux changements climatiques révèle une différence significative au-delà de la position géographique de l'Afrique.

Les femmes représentent le plus grand pourcentage des pauvres en Afrique et sont les plus touchées par les changements climatiques. Les jeunes filles et les femmes âgées y sont particulièrement vulnérables. Avec la dégradation accrue des écosystèmes résultant des extrêmes climatiques, les charges domestiques pesant sur les femmes et les jeunes filles augmenteront probablement, les obligeant à chercher des ressources dans des zones peu sûres, ce qui les exposera davantage à la pauvreté. Ces risques sont encore plus élevés lorsque les familles sont déplacées en raison de catastrophes liées aux changements climatiques, telles que les inondations et les sécheresses. Dans 46 pays africains, les femmes représentent 40 % ou plus de la main-d'œuvre agricole. Les activités agricoles sont, par ailleurs, particulièrement vulnérables parce que l'agriculture pluviale en Afrique est sensible aux changements climatiques, sans compter le fait que les travailleurs agricoles se heurtent souvent à un manque d'emplois formels assortis de contrats et d'une sécurité de revenus. Dans ce contexte, les menaces que recèlent les changements climatiques pour l'être humain sont majeures et peuvent être plus graves pour les femmes dans certaines professions et dans certaines régions.

C'est pourquoi la prise en compte et l'analyse de la problématique hommes-femmes doivent être incluses à tous les stades des plans nationaux de développement, des politiques et des projets sur les changements climatiques. Les institutions nationales devraient accorder une plus grande priorité à la problématique hommes-femmes et y consacrer des ressources pour l'analyse des risques, les stratégies d'atténuation et les budgets nationaux. Les femmes ont déjà recours à des stratégies d'atténuation locales telles que les groupes villageois d'épargne et de crédit, qui constituent des filets de sécurité en cas d'impact climatique. Les plans d'adaptation et d'atténuation peuvent tous deux s'appuyer sur ces compétences communautaires, et il est essentiel que les femmes dirigent ces efforts.

Source : CEA, 2020a.

IMPACT SUR LA STABILITÉ POLITIQUE

La **FIGURE 5.7** présente la corrélation entre le nombre de catastrophes naturelles[27] majeures recensées en Afrique chaque année depuis les années 90 et l'incidence des conflits et de l'instabilité politique. Les pays qui subissent des catastrophes naturelles fréquentes affichent également une forte incidence de la violence et de l'instabilité politique, facteur favorisant la perturbation de l'activité économique par les catastrophes naturelles induites par les changements climatiques (**ENCADRÉ 5.2**).

FIGURE 5.7 NOMBRE DE CATASTROPHES NATURELLES MAJEURES, INSTABILITÉ POLITIQUE ET CONFLITS EN AFRIQUE

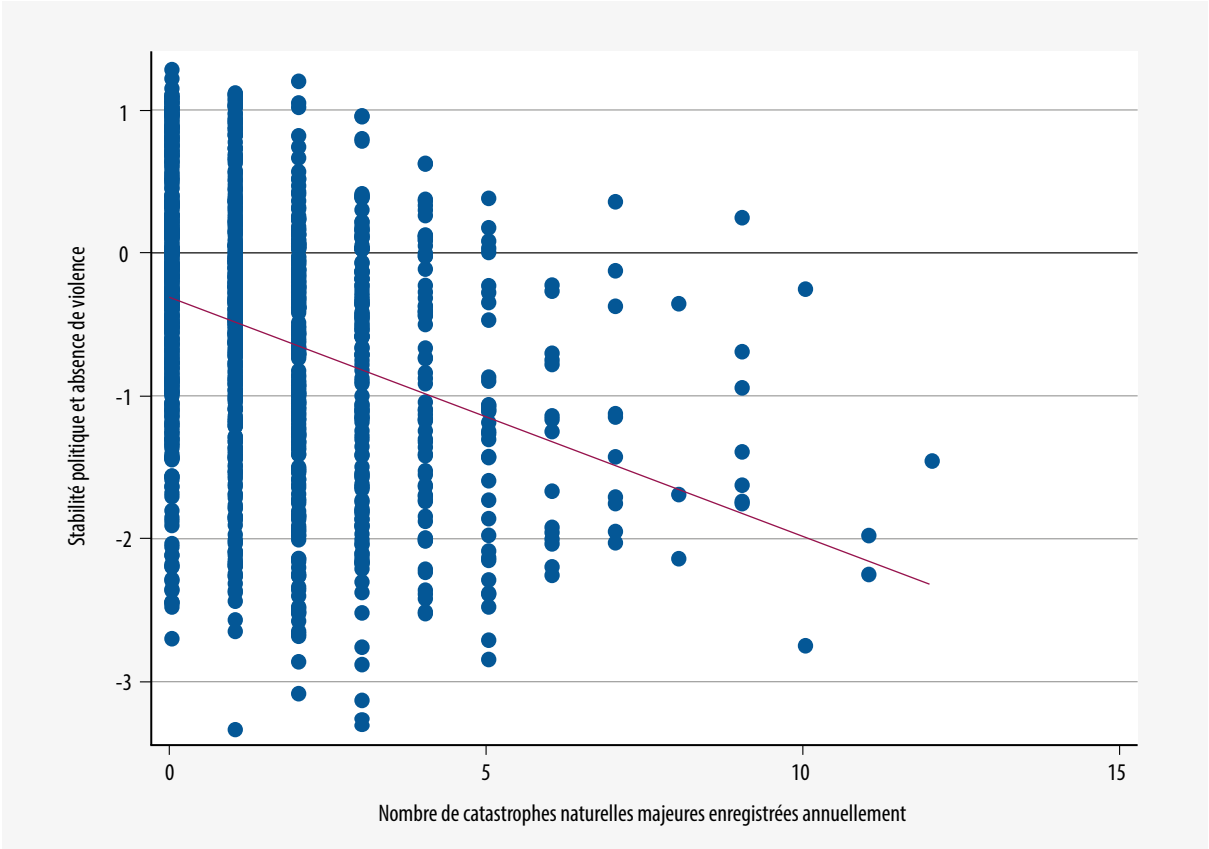

Source : Calculs des auteurs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

ENCADRÉ 5.2 CRISES GÉOPOLITIQUES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE – UN TRIO DE CHOCS INTÉRIEURS AU NIGÉRIA

L'insurrection et les conflits importants dans de nombreuses régions du Nigéria entraînent des déplacements massifs, une insécurité alimentaire et de nombreuses victimes de la violence, notamment des luttes dans le delta du Niger, des actes de banditisme dans le nord-ouest, des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans le nord et le conflit contre Boko Haram dans le nord-est, qui s'est étendu au-delà des frontières, ainsi que d'autres instabilités transfrontalières, en particulier avec le Cameroun.

Les conflits et les luttes pour les ressources aggravent également les chocs extérieurs. Les crises pétrolières au Nigéria sont tant internes qu'internationales puisque le militantisme et le vol de pétrole dans le delta du Niger ont réduit la production de pétrole, de sorte que le Nigéria est incapable d'atteindre son quota OPEP (celui-ci est passé de 1,2 million de barils par jour à 1 million).

La dynamique des conflits est également exacerbée par les changements climatiques, qui aggravent les conflits traditionnels par l'effet des sécheresses et des inondations sur l'agriculture pluviale. Cette situation est liée à des conflits identitaires non résolus, alors que la désertification dans le nord augmente le déplacement des éleveurs de bétail vers le sud, parfois même depuis le Mali, ce qui entraîne de fréquents affrontements entre éleveurs et agriculteurs, qui sont déjà en situation de crise. Dans d'autres régions, les conflits aggravent encore l'insécurité alimentaire, comme dans l'État de Bornéo, dans le bassin du lac Tchad, où la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP) et Boko Haram contrôlent des zones agricoles, laissant les populations dans l'incapacité de cultiver leurs terres.

IMPACT SUR LA MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE

Les chocs induits par les changements climatiques épuisent les ressources financières des gouvernements à mesure qu'ils interviennent face à des événements catastrophiques et à d'autres risques moins évidents, tels que la pollution, qui ont des effets néfastes sur la santé. Les chocs érodent les recettes publiques en perturbant l'activité économique, réduisant ainsi la marge de manœuvre budgétaire. Pour saisir l'ensemble des effets de ces chocs sur les finances publiques, il faut disposer d'un modèle à l'échelle de l'économie et de données détaillées établissant un lien entre les déficits budgétaires et les chocs, ce qui sort du cadre du présent rapport. Les résultats préliminaires montrent toutefois que la fréquence des catastrophes naturelles a pour effet direct d'augmenter la dette publique. Une augmentation d'une unité des catastrophes naturelles pourrait entraîner une augmentation de 0,25 point de pourcentage du ratio de la dette publique nette par rapport au PIB (**TABLEAU 5.5**).

> « Les résultats préliminaires montrent toutefois que la fréquence des catastrophes naturelles a pour effet direct d'augmenter la dette publique. »

TABLEAU 5.5 IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES SUR LA DETTE PUBLIQUE EN AFRIQUE, DE 1995 À 2020

	DETTE PUBLIQUE (EN POURCENTAGE DU PIB)) (MODÈLE DE RÉGRESSION SIMPLE DES MOINDRES CARRÉS ORDINAIRES)	DETTE PUBLIQUE (EN POURCENTAGE DU PIB) (MODÈLE DE RÉGRESSION À EFFETS FIXES SUR DONNÉES DE PANEL)
Nombre de catastrophes décalé d'une période	0,210*	0,254*
	(2,34)	(2,36)
Inflation	0,000106	0,0000138
	(1,83)	(0,08)
Taux de croissance du volume des exportations de biens et de services	0,00751	0,0102
	(0,52)	(1,43
Constant	-2,951***	-3,051***
	(-9,66)	(-10,17)
Observations	850	850
(F (3, 846) (Valeurs P)	0,01	0,04
R^2	0,007	0,01

Source : Calculs **des auteurs basés sur les données de FAOSTAT et des Indicateurs du développement dans le monde**.

L'impact sur la croissance du PIB réel à long terme, étant donné la relation positive entre la croissance du PIB et les soldes budgétaires, est une autre voie par laquelle les finances publiques risqueraient de se dégrader du fait des chocs induits par les changements climatiques : les pertes de croissance aggraveraient les déficits budgétaires et vice-versa (**FIGURE 5.8**).

FIGURE 5.8 CORRÉLATION ENTRE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL ET LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN AFRIQUE, DE 1990 À 2020

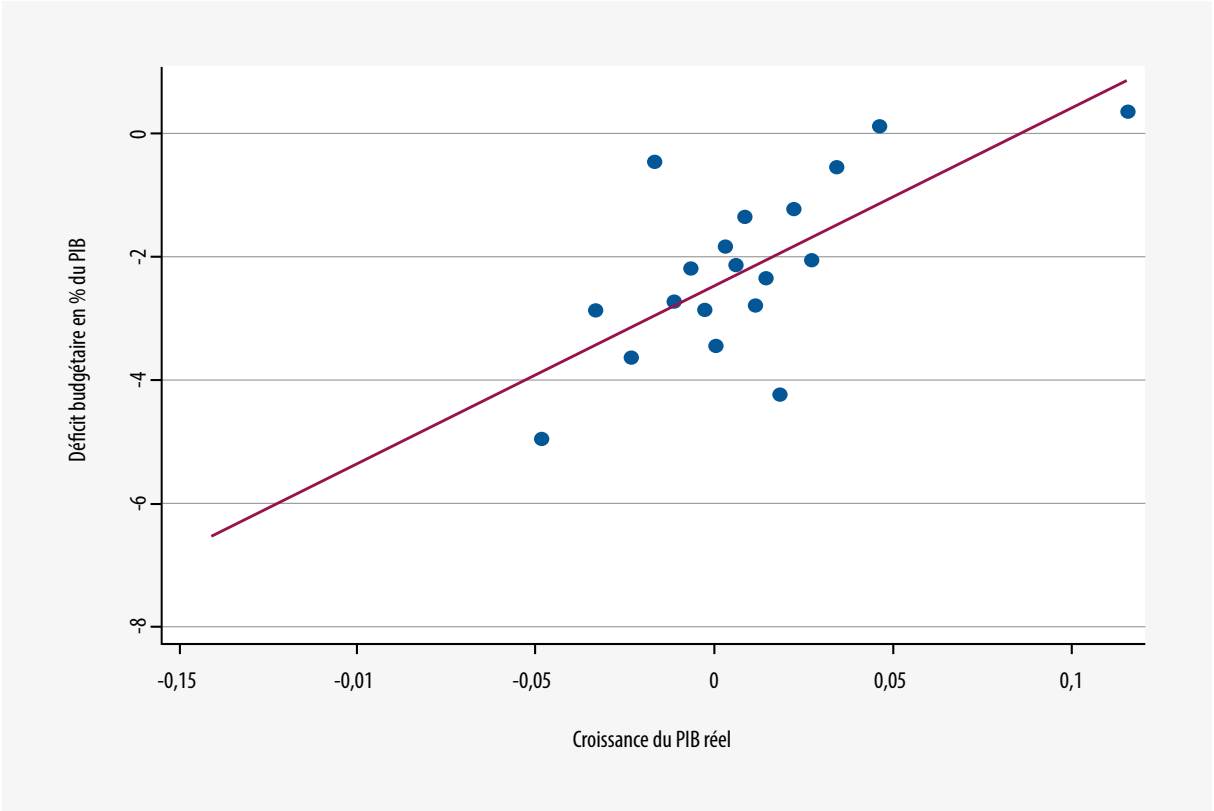

INCIDENCES SUR LES POLITIQUES

Les chocs induits par les changements climatiques compromettent la stabilité macroéconomique, réduisent la croissance à long terme, menacent la viabilité de la dette, aggravent les conditions de pauvreté et provoquent l'instabilité politique. L'analyse présentée dans cette section permet de tirer de précieux enseignements tout en soulevant d'importantes questions sur la manière dont les pays africains doivent intégrer les changements climatiques dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies de croissance à long terme. Ils doivent tirer parti de leurs ressources naturelles pour stimuler la croissance économique tout en réduisant progressivement l'intensité de la carbonisation associée à l'activité économique, notamment dans le domaine de la production, des transports et de la consommation. Pour ce faire, ils doivent souscrire à une politique industrielle verte lorsqu'ils conçoivent et mettent en œuvre leurs stratégies nationales de développement.

ASSURER UNE TRANSFORMATION VERTE

LA TRANSITION VERS L'ÉNERGIE VERTE

De nombreux pays africains ont élaboré et transmis des contributions déterminées au niveau national (CDN) qui décrivent leur vision et leurs actions connexes liées aux changements climatiques, y compris les objectifs en matière d'énergies renouvelables. Tous les pays, exception faite de l'Angola, de l'Érythrée, de la Libye et du Soudan du Sud, ont ratifié l'Accord de Paris en présentant des CDN ambitieuses dont la mise en œuvre nécessiterait, selon leurs propres estimations, près de 3 000 milliards de dollars de financements avec ou sans conditionnalité, soit une somme représentant l'équivalent du PIB annuel de l'Afrique.[28]

Pour les pays africains, il est impératif de combler le déficit en infrastructures énergétiques et d'accélérer la transition énergétique, ce qui nécessite des ressources financières adéquates. Bien que les investissements à grande échelle dans les énergies renouvelables contribuent à une croissance économique soutenue, notamment en renforçant les chaînes de valeur locales, en soutenant l'emploi local, en développant les capacités énergétiques et en élargissant l'accès à l'énergie, la généralisation des énergies renouvelables nécessite en Afrique des sources de financement plus généreuses et abordables, et qui soient souvent accordées à des conditions préférentielles[29]. Des investissements supplémentaires dans l'amélioration du réseau, les interconnexions, le stockage de l'énergie et les solutions de flexibilité sont requis de toute urgence pour permettre un déploiement efficace et accéléré des énergies renouvelables.

Ces défis ne sont pas impossibles à relever. Toutefois, pour résoudre efficacement les problèmes de financement, un effort synchronisé et résolu est nécessaire de la part tant du secteur public que du secteur privé. Le besoin d'une véritable transformation est pressant afin de mobiliser efficacement des sources de financement aussi bien publiques que privées. La répartition des risques entre les secteurs public et privé permettrait de consacrer une plus grande proportion des actifs financiers mondiaux à des projets de transition vers l'énergie verte.

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE VERTE

La politique industrielle verte dans les pays africains se justifie par le fait que la voie traditionnelle de l'industrialisation à forte intensité de carbone, suivie par les pays ayant connu l'industrialisation plus tôt lors du décollage de leur croissance, n'est plus viable. Or, pour se diversifier en mettant un terme à leur dépendance à l'égard des ressources naturelles, les pays africains doivent s'industrialiser. Ils doivent cependant le faire différemment, c'est-à-dire passer à des économies à faibles émissions de carbone en transformant radicalement les systèmes de production dans les secteurs de l'industrie, de la fabrication, de l'énergie et des transports.

Cela implique des changements des modes d'investissement dans les systèmes de production, à l'échelle des secteurs et dans l'ensemble du système, le tout étant soutenu par une innovation technologique permettant d'accroître la productivité et de réduire les émissions de carbone. Les investissements dans l'exploitation des ressources naturelles doivent chercher à optimiser les gains directs et indirects de la décarbonation au fil du temps. Par exemple, la Zambie et la République démocratique du Congo, riches en cuivre, chercheraient à attirer des investissements non seulement dans l'extraction du cuivre, mais aussi dans la fabrication locale de batteries électriques au lithium. Cela réduirait la pollution associée au transport des minerais vers l'Europe et l'Asie pour y être traités. Cette démarche contribuerait également à développer les capacités locales de production de technologies vertes, donnant ainsi à l'Afrique les moyens de se développer tout en réduisant l'impact de la croissance sur les émissions de gaz à effet de serre.

La pression grandissante en faveur de la décarbonation dans les économies avancées et émergentes entraînera une réduction progressive de la valeur marchande de l'exploitation des ressources naturelles à forte intensité de carbone. Ainsi, l'investissement dans de nouvelles technologies et de nouveaux

ENCADRÉ 5.3 LA TRANSITION MONDIALE VERS L'ÉNERGIE VERTE ET LA DÉCARBONATION RAPIDE

Les métaux de l'Afrique sont essentiels à la transition rapide des systèmes énergétiques en vue de l'abandon des combustibles fossiles. Le continent détient 19 % des réserves mondiales de métaux nécessaires à la fabrication d'un véhicule électrique standard alimenté par batterie. Il possède au moins un cinquième des réserves mondiales d'une douzaine de minerais essentiels à la transition énergétique, le Maroc détenant 70 % des réserves mondiales de phosphate, la République démocratique du Congo 50 % du cobalt, le Gabon jusqu'à 15 % des réserves mondiales du manganèse, et l'Afrique du Sud 91 % du platine, 46 % de l'yttrium, 22 % du manganèse, 35 % du chrome et 16 % du vanadium.[30] En outre, la République démocratique du Congo et la Zambie abritent d'importantes ressources inexploitées en lithium, utilisées principalement dans la production de batteries au lithium-ion pour les véhicules électriques et le stockage à l'échelle du réseau.

La transition vers l'énergie propre devrait entraîner une augmentation considérable de la demande de ces minéraux à mesure que le secteur de l'énergie s'impose comme une force majeure sur les marchés des minéraux. La production de graphite, de lithium et de cobalt devra être portée à 3,1 milliards de tonnes d'ici à 2050, soit une augmentation de plus de 450 % par rapport à 2019 pour les technologies de l'énergie et du stockage d'énergie.[31]

Pour tirer pleinement parti de cette explosion de la demande de métaux critiques, l'Afrique doit investir dans trois étapes cruciales de la chaîne de valeur. Tout d'abord, elle doit développer des projets miniers de qualité pour répondre à l'augmentation de la demande mondiale (multiplication par 20 de la demande estimée pour le lithium et le graphite d'ici 2030, par 10 pour le cobalt et par 5 pour le manganèse). Elle doit, en deuxième lieu, développer ses capacités de raffinage. Troisièmement, elle doit fabriquer sur le sol africain les batteries nécessaires à la transition énergétique.

L'initiative sur les batteries entre la République démocratique du Congo et la Zambie, soutenue par la CEA, peut les aider à gravir les échelons des chaînes de valeur mondiales, notamment dans la production de précurseurs de batteries (271 milliards de dollars d'ici 2025) et de cellules de batteries (387 milliards de dollars d'ici 2025), l'assemblage de cellules (1 180 milliards de dollars d'ici 2025) et, en fin de compte, la fabrication de véhicules électriques (7 000 milliards de dollars d'ici 2025).[32]

systèmes de production respectueux de l'environnement préservera la valeur marchande des ressources naturelles de l'Afrique et renforcera leur capacité à soutenir l'industrialisation verte.

FACILITER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS LA TRANSITION VERTE

Plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour accroître la participation du secteur privé à la transition verte. Ces initiatives définissent des normes communes et proposent des plateformes de coopération pour les investissements privés. Le *Green Bond Tool Kit* (boîte à outils d'obligations vertes) donne aux marchés de capitaux africains la possibilité de mobiliser des capitaux privés, bien que le marché des obligations vertes n'ait pas encore atteint son plein potentiel. L'Initiative des bourses de valeurs pour un investissement durable, à laquelle 16 pays africains ont adhéré, encourage les investissements dans la durabilité. L'Afrique du Sud, le Botswana, l'Égypte, le Kenya et le Nigéria publient des rapports annuels sur le développement durable, et l'Afrique du Sud, la Namibie, le Nigéria et le Zimbabwe ont fait de l'établissement de rapports sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance une condition préalable à la cotation en bourse.

Les institutions financières internationales, les investisseurs privés et les gouvernements africains ne touchent qu'à la surface le potentiel d'innovation financière. Les institutions financières africaines devraient élargir et diversifier leur offre de produits verts, en prenant pour exemple les actions vertes. Les partenariats public-privé combinent les compétences et les ressources des secteurs public et privé tout en répartissant les risques qui en découlent. Les pays africains devraient également mettre au point une tarification du carbone, que la plupart des gouvernements ont inscrite dans leurs contributions déterminées au niveau national, car elle recèle un grand potentiel. L'adoption de cadres réglementaires de premier ordre pour la finance verte ouvrira la voie à l'innovation financière.

MOBILISER DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les obligations vertes et bleues orientent le financement vers des projets ayant des effets positifs sur le climat et l'environnement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la construction, de l'agriculture et de l'eau (**ENCADRÉ 5.4**). Elles permettent de mobiliser des fonds pour des projets et des actifs associés à des effets sociaux positifs, ainsi que pour des projets et des actifs sociaux et environnementaux qui sont alignés sur la réalisation des objectifs de développement durable. Les obligations vertes en Afrique et au Moyen-Orient ne représentent que 1 % du total des émissions mondiales.

Les échanges dette-nature –des transactions sur le climat et la nature qui ont un impact positif sur l'environnement – peuvent également contribuer à la soutenabilité de la dette de l'Afrique et fournir aux pays une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire leur permettant d'investir dans des actions de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. Ces échanges faciliteraient la vente de créances avec décote, et la réémission à des taux moins élevés serait un facteur clé pour permettre aux pays de restructurer durablement leur dette existante coûteuse et d'investir les économies réalisées dans la résilience face aux changements climatiques.

ENCADRÉ 5.4 L'EXPÉRIENCE RÉCENTE DE L'ÉGYPTE EN MATIÈRE D'OBLIGATIONS VERTES

L'Égypte a émis sa première obligation verte souveraine en septembre 2020. L'obligation à cinq ans a conduit à un carnet de commandes de plus de 3,7 milliards de dollars, soit une sursouscription de sept fois par rapport à la transaction de 750 millions de dollars. Grâce à la demande des investisseurs, le taux d'intérêt nominal a été réduit de 50 points de base, ouvrant à 5,75 % et clôturant à 5,25 %. Le prix de l'obligation a été fixé à 12,5 points de base en dessous du prix de la prime d'émission ordinaire et le taux nominal pour l'Égypte, d'une durée de cinq ans, a été le plus bas jamais atteint.[33]

L'émission est le résultat d'un long processus de préparation qui a débuté en 2019, lorsqu'un comité conjoint a été formé sous la présidence du Vice-Ministre des finances chargé de la macrofinance et des réformes institutionnelles, et du Vice-Ministre de la planification et du développement économique, avec des représentants de haut niveau du Ministère des finances, du Ministère de l'environnement, du Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables, et du Ministère du pétrole.

La première obligation verte souveraine de l'Égypte a servi de référence aux autres pays africains sur le marché du financement vert. Il est néanmoins difficile de définir des cadres de divulgation communs pour chaque catégorie d'actifs des obligations vertes, sans compter la nature technique des points de données pour la divulgation d'informations « vertes ». De nombreuses juridictions ne disposent pas d'une définition juridique claire de ce qui constitue une obligation verte. En outre, les émetteurs devraient, en tant que pratique courante, divulguer des informations rigoureuses sur les facteurs de risque dans les offres d'obligations vertes afin d'atténuer les préoccupations concernant la responsabilité imposée par la loi sur les valeurs mobilières.

Source : Ministère égyptien des finances (2022).

Le financement mixte attire des capitaux privés et les associe à des fonds de développement afin d'augmenter le financement des projets de développement. Les pays développés peuvent utiliser l'aide publique au développement pour réduire les risques et mobiliser d'importants flux financiers mixtes et concessionnels vers les marchés émergents et périphériques de l'Afrique, ce qui entraînera un effet financier, environnemental et social positif sur les investisseurs et les pays bénéficiaires. La CEA apporte un appui à la mise en place de l'initiative Coalition de la dette durable, qui contribue à résoudre les problèmes de gestion de la dette auxquels l'Afrique est confrontée.

Dans le cadre des mesures d'atténuation, la participation aux marchés internationaux du carbone et aux systèmes de compensation [tels que REDD-plus et le Mécanisme pour un développement propre (MDP)] nécessite un système crédible de mesure, de déclaration et de vérification des émissions. De nombreux pays africains n'ont cependant pas été capables de mesurer avec précision le carbone séquestré dans leurs forêts et d'en faire rapport. Aussi l'Afrique doit-elle continuer à faire pression en faveur d'un renforcement des capacités et d'une assistance technique dans les cadres de concertation et forums de décision mondiaux. Des améliorations sont également nécessaires dans le domaine de la gouvernance forestière et de l'occupation des terres. La gouvernance forestière en Afrique pâtit de la faiblesse des capacités et de la performance institutionnelles, ainsi que des régimes fonciers et forestiers non garantis ou fragiles des communautés locales. Selon les estimations, moins de 2 % des forêts africaines appartiennent légalement ou sont réservées à des communautés locales.[34] Des réformes foncières sont nécessaires de toute urgence pour permettre aux communautés autochtones et locales de revendiquer des droits de propriété sur les terres forestières afin de bénéficier des paiements découlant des systèmes d'échange et de compensation de droits d'émission de carbone.

Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Rwanda et le Sénégal ont exprimé leur volonté de promouvoir la tarification du carbone au niveau national. Cette tarification suscite également de l'intérêt au niveau régional. Par exemple, deux nouveaux groupes régionaux, à savoir l'Alliance ouest-africaine sur les marchés carbone et la finance climat et l'Alliance est-africaine sur les marchés carbone et la finance climat ont exprimé un intérêt pour des initiatives régionales de tarification du carbone. Cela pourrait aboutir à la mise en œuvre d'une taxe régionale sur le carbone, qui nécessiterait néanmoins une collaboration et un leadership régionaux importants. Par exemple, une collaboration régionale serait requise pour modifier et améliorer les régimes juridiques afin de faciliter la mise en œuvre et l'administration du système. Des capacités et une expertise sont nécessaires pour évaluer les options de tarification du carbone et mettre en œuvre les mécanismes.

> « Les échanges dette-nature — des opérations liées au climat et à la nature qui ont des effets positifs sur l'environnement — peuvent également contribuer à la soutenabilité de la dette de l'Afrique et fournir aux pays une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire leur permettant d'investir dans des actions de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abiad, A., et D. Ostry. 2005. « *Primary Surpluses and Sustainable Debt Levels in Emerging Market Countries* » (Excédents primaires et niveaux d'endettement viables dans les pays émergents). Document de travail, Fonds monétaire international, Washington.

Abidoye, B. O., et A. F. Odusola. 2015. « *Climate Change and Economic Growth in Africa: An Econometric Analysis* » (Changements climatiques et croissance économique en Afrique : une analyse économétrique). *Journal of African Economies,* vol. 24 n° 2, p. 277 à 301. https://doi.org/10.1093/jae/eju033.

Ackerman, F. 2017. « *Worst-case Economics: Extreme Events in Climate and Finance* » (Le scénario du pire pour l'économie : les événements extrêmes dans le domaine du climat et de la finance). Anthem Press.

Allen, D.W., 2011. « *Legalising land rights local practices, state responses, and tenure security in Africa, Asia and Latin America* » (Légalisation des droits fonciers : pratiques locales, réponses de l'État et sécurité des droits fonciers en Afrique, en Asie et en Amérique latine). *Agricultural History*, vol. 85 n° 1, p. 119 à 120.

Altenburg, T., et D. Rodrik. 2017. « *Green Industrial Policy: Accelerating Structural Change towards Wealthy Green Economies* » (Politique industrielle verte : accélérer la transition structurelle vers des économies vertes prospères). Dans T. Altenburg et C. Assmann (rédacteurs), « *Green Industrial Policy: Concept, Policies, Country Experiences* » (Une politique industrielle verte : Concept, politiques et expériences nationales). Nairobi : PNUE.

Altenburg, T., C. Assmann, D. Rodrik, E. Padilla, S. Ambec, M. Esposito, A. Haider, W. Semmler, D. Samaan et A. Cosbey. 2017. « *Green Industrial Policy: Concept, Policies, Country Experiences* » (Une politique industrielle verte : Concept, politiques et expériences nationales). Genève et Bonn : PNUE et Institut allemand de développement. https://www.unep.org/resources/report/green-industrial-policy-concept-policies-country-experiences.

Anzolin, G., et A. Lebdioui. 2021. « *Three Dimensions of Green Industrial Policy in the Context of Climate Change and Sustainable Development* » (Trois dimensions de la politique industrielle verte dans le contexte des changements climatiques et du développement durable). *The European Journal of Development Research,* vol. 33 n° 2, pages 371 à 405.

Appiah, K., M. Yeboah et R. Appiah. 2019. « *Causal Relationship between Industrialisation, Energy Intensity, Economic Growth and Carbon Dioxide Emissions: Recent Evidence from Uganda*. » (Lien de causalité entre l'industrialisation, l'intensité énergétique, la croissance économique et les émissions de dioxyde de carbone : données récentes de l'Ouganda). *International Journal of Energy Policy*, vol. 9 n° 2, p. 237 à 245.

Avenyo, E. K., et F. Tregenna. 2022. « *Greening Manufacturing : Technology Intensity and Carbon Dioxide Emissions in Developing Countries* » (L'écologisation de l'industrie manufacturière : intensité technologique et émissions de dioxyde de carbone dans les pays en développement). *Applied Energy*, vol. 324, 119726.

Baarsch, L., J. R. Granadillos, W. Hare, M. Knaus, M. Krapp, M. Schaeffer et H. Lotze-Campen. 2020. « *The Impact of Climate Change on Incomes and Convergence in Africa* » (L'impact des changements climatiques sur les revenus et la convergence en Afrique). *World Development,* vol. 126.

Banque mondiale. 2022. Plateforme Pauvreté et inégalités. https://pip.worldbank.org/poverty-calculator.

Battiston, S., Y. Dafermos et I. Monasterolo. 2021. « *Climate Risks and Financial Stability* » (Risques climatiques et stabilité financière). *Journal of Financial Stability*, vol. 54, 100867.

BloombergNEF, 2021. « *Producing Battery Materials in the DRC Could Lower Supply-Chain Emissions and Add Value to the Country's Cobalt* » (La production de matériaux pour batteries en RDC pourrait réduire les émissions de la chaîne d'approvisionnement et ajouter de la valeur au cobalt du pays). https://about.bnef.com/blog/producing-battery-materials-in-the-drc-could-lower-supply-chain-emissions-and-add-value-to-the-countrys-cobalt/.

Broad, R., et J. Cavanagh. 2021. « *The Water Defenders : How Ordinary People Saved a Country from Corporate Greed* » (Les défenseurs de l'eau : comment des gens ordinaires ont sauvé un pays de la cupidité des entreprises). *Beacon Press*.

Carleton, T. A., et S. M. Hsiang. 2016. « *Social and Economic Impacts of Climate* » (Impacts sociaux et économiques du climat). *Science,* vol. 353, n° 6304.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2020a. Sur l'objectif de développement durable 7 (ODD7) : « *L'initiative ODD7 pour l'Afrique : accélérer les investissements dans les énergies propres pour tous et répondre à l'ambition climatique en Afrique* ». Forum des entreprises africaines, 2020. Addis-Abeba : CEA.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2020b. « *Gender equality in climate change. Analysis report on Gender in Climate Change Policies, Programs and NDC Processes* » (Égalité femmes-hommes et changements climatiques. Rapport d'analyse sur l'égalité des sexes dans les politiques, les programmes et les processus des contributions déterminées au niveau national en réponse aux changements climatiques). Deuxième version. Addis-Abeba : CEA.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2021. « *Construire l'avenir pour une relance verte en Afrique* ». Addis-Abeba : CEA.

Chang, H.-J. 2011. « *Industrial Policy: Can We Go Beyond an Unproductive Confrontation?* » (Politique industrielle : pouvons-nous aller au-delà d'une confrontation improductive ?). Dans J. Lin et B. Pleskovic (rédacteurs), « *Annual World Bank Conference on Development Economics, 2010 : Lessons from East Asia and the Global Financial Crisis* » (Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement, 2010 : Leçons tirées de l'Asie de l'Est et de la crise financière mondiale) (p. 83 à 109). Washington: Banque mondiale.

Chang, H.-J., et A. Andreoni. 2021. « *Bringing Production back into Development: An Introduction* » (Ramener la production dans le développement : une introduction). *The European Journal of Development Research*, vol. 33 n° 2, pages 165 à 178.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2019. « *Commodity Dependence, Climate Change and the Paris Agreement* » (La dépendance à l'égard des produits de base, les changements climatiques et l'Accord de Paris). Genève : CNUCED.

Cohen, G., J. T. Jalles, P. Loungani et R. Marto. 2018. « *The Long-Run Decoupling of Emissions and Output: Evidence from the Largest Emitters* » (Le découplage à long terme entre les émissions de carbone et la production : l'exemple des plus gros émetteurs). Document de travail, Fonds monétaire international, Washington.

CRED (Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes), 2022. EM-DAT : Base de données internationale sur les catastrophes du CRED. Bruxelles : CRED. https://www.emdat.be/.

Deutsch C. A., J. J. Tewksbury, M. Tigchelaar, D. S. Battisti, S. C. Merrill, R. B. B. Huey et R. L. Naylor. 2018. « *Increase in Crop Losses to Insect Pests in a Warming Climate* » (Augmentation des pertes de récoltes dues aux insectes ravageurs dans un climat en réchauffement). *Science*, vol. 361, pages 916 à 919.

Diop, S., S. Asongu et V. S. Tchamyou. 2021. « *Mitigating the Macroeconomic Impact of Severe Natural Disasters in Africa: Policy Synergies* » (Atténuer l'impact macroéconomique des catastrophes naturelles graves en Afrique : synergies politiques). European Xtramile Centre of African Studies, WP/21/094. https://doi.org/10.2139/ssrn.3991506.

Égypte, Ministère des finances. 2022. Entretien de la CEA avec le Ministère des finances.

Jarmuzek, M. et Y. Miao. 2013. « *A Primer on Estimating Indicative Public Debt Thresholds* » (Un document d'introduction à l'estimation des seuils indicatifs de la dette publique). Document de travail, Fonds monétaire international, Washington.

Kijima, M., K. Nishide et A. Ohyama. 2010. « *Economic Models for the Environmental Kuznets Curve: A Survey* » (Étude des modèles économiques pour la courbe environnementale de Kuznets). *Journal of Economic Dynamics and Control,* vol. 34, n° 7, pages 1187 à 1201.

Koidu. 2022. « *How Africa Can Reduce Its Reliance on Commodities* » (Comment l'Afrique peut-elle réduire sa dépendance à l'égard des produits de base ?). *The Economist.*

Monasterolo, I. 2020. « *Embedding Finance in the Macroeconomics of Climate Change: Research Challenges and Opportunities ahead* » (Intégrer la finance dans la macroéconomie du changement climatique : Défis et opportunités de recherche à venir). *Forum CESifo*, vol. 21, n° 4, p. 25 à 32.

Nkurunziza, J. D., K. Tsowou et S. Cazzaniga. 2017. « *Commodity Dependence and Human Development* » (Dépendance à l'égard des produits de base et développement humain) *African Development Review*, vol. 29, n° 1, p. 27 à 41.

NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). 2022. National Centers for Environmental Information, « *Climate at a Glance : Global Time Series* » (Coup d'œil sur le climat : séries chronologiques mondiales). https://www.ncei.noaa.gov/access/monitoring/climate-at-a-glance/global/time-series/globe/land/12/12/2000-2022.

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). 2016. « *L'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés. Stimuler la croissance, créer des emplois, promouvoir le principe d'inclusion et la durabilité : Rapport au Groupe de travail du G20 sur le développement* ». Vienne : ONUDI.

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel). 2019. « *The G20 Initiative on Supporting Industrialisation in Africa and LDCs: Review of Progress* » (L'initiative du G20 sur le soutien à l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés : examen des progrès accomplis). Vienne : ONUDI.

Organisation des Nations Unies. 2022. *« Les objectifs de développement durable : une feuille de route pour sortir de la crise ».* New York : Organisation des Nations Unies. https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/.

Oyekale, T. O., et A. S. Oyekale. 2019. « *Endogenous-Switching Regression Modeling of Farmers' Exposure to Climate Hazards and Reforestation in Selected Villages in Africa* » (Modèle de régression à changement endogène de l'exposition des agriculteurs aux risques climatiques et au reboisement dans certains villages en Afrique). *Journal of Physics : Conference Series,* vol. 1378, n° 3, 032018.

Parker, M. 2018. « *The Impact of Disasters on Inflation* » (L'impact des catastrophes sur l'inflation). *Economics of Disasters and Climate Change*, vol. 2, p. 21 à 48. https://doi.org/10.1007/s41885-017-0017-y.

Pickbourn, L. J., J. D. Nkurunziza et L. Ndikumana. 2022. « *Growing the Good and Shrinking the Bad : Output-emissions Elasticities and Green Industrial Policy in Commodity-dependent Developing Countries* » (Cultiver le bon et réduire le mauvais : élasticités de la production par rapport aux émissions de carbone et politiques industrielles vertes dans les pays en développement tributaires des produits de base). Document de recherche n° 84, CNUCED, Genève.

Rankin, N. et B. Roffia. 2003. « *Maximum Sustainable Government Debt in the Overlapping Generations Model* » (La dette publique maximale soutenable dans le modèle à générations imbriquées). *The Manchester School*, vol. 71 n° 3, p. 217 à 241.

Rapport sur les risques mondiaux, 2022. Rapport sur les risques mondiaux, 2022. Bochum, Allemagne : Bündnis Entwicklung Hilft, Ruhr University Bochum-Institute for International Law of Peace and Armed Conflict. https://reliefweb.int/report/world/worldriskreport-2022-focus-digitalization.

Roberts, T. R., et P. E. Grimes. 1997. « *Carbon Intensity and Economic Development 1962–1991: A Brief Exploration of the Environmental Kuznets Curve* » (Intensité de carbone et développement économique 1962-1991 : une brève exploration de la courbe de Kuznets environnementale). *World Development*, vol. 25. n° 2, p. 191 à 198.

Sanchez, L. F. et D. I. Stern. 2016. « *Drivers of Industrial and Non-industrial Greenhouse Gas Emissions* » (Facteurs d'émissions industrielles et non industrielles de gaz à effet de serre). *Ecological Economics*, vol. 124, p. 17 à 24.

Secrétaire général de l'ONU. 2022. « *United Nations Secretary-General's remarks to High-Level opening of COP27 in Sharm El Sheikh, Egypt, 6–18 November 2022* » (Remarques du Secrétaire général de l'ONU à l'occasion de l'ouverture de la COP27 à Charm el-Cheikh (Égypte), du 6 au 18 novembre 2022). https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2022-11-07/secretary-generals-remarks-high-level-opening-of-cop27-delivered-scroll-down-for-all-english-version?_gl=1*ul3sm*_ga*NjA4Mjc4MjI2LjE2NjgxMDE0ODA.*_ga_TK9BQL5X7Z*MTY2ODEwMTYzOC4xLjAuMTY2ODEwMTYzOC4wLjAuMA (*en anglais*).

Schlenker, W., et D. B. Lobell. 2010. « *Robust Negative Impacts of Climate Change on African Agriculture* » (L'incidence négative profonde des changements climatiques sur l'agriculture africaine). *Environmental Research Letters*, vol. 5, n° 1, article 014010.

Schultz, K. A., et J. S. Mankin. 2019. « *Is Temperature Exogenous? The Impact of Civil Conflict on the Instrumental Climate Record in Sub-Sahara Africa* » ((La température est-elle exogène ? L'impact des conflits civils sur les données climatiques instrumentales en Afrique sub-saharienne). *American Journal of Political Science*, vol. 63, n° 4, p. 723 à 739.

Stern, N. 2013. « *The Structure of Economic Modeling of the Potential Impacts of Climate Change : Grafting Gross Underestimation of Risk onto already Narrow Science Models* » (La structure de la modélisation économique des effets potentiels du changement climatique : Greffer une sous-estimation grossière du risque sur des modèles scientifiques déjà étroits). *Journal of Economic Literature*, vol. 51, p. 838 à 859.

Tongwane, M. I., et M. E. Moeletsi. 2018. « *A Review of Greenhouse Gas Emissions from the Agriculture Sector in Africa* » (Un examen des émissions de gaz à effet de serre générées par le secteur agricole en Afrique). *Agricultural Systems*, vol. 166, p. 124 à 134.

Trisos, C.H., I.O. Adelekan, E. Totin, A. Ayanlade, J. Efitre, A. Gemeda, K. Kalaba, C. Lennard, C. Masao, Y. Mgaya, G. Ngaruiya, D. Olago, N.P. Simpson et S. Zakieldeen. 2022. « Africa » dans « *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* » (Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du GIEC), p. 1285 à 1455. Cambridge (Royaume-Uni) et New York : Cambridge University Press.

Tröster, B. 2020. « *Commodity-dependent Countries in the Covid-19 Crisis* » (Les pays tributaires des produits de base durant la crise de COVID-19). Document d'information de l'ÖFSE, Fondation autrichienne pour la recherche et l'aide au développement, Vienne.

Tubiello, F., M. Salvatore, S. Rossi, A. Ferrara, N. Fitton et P. Smith. 2013. « *The FAOSTAT Database of Greenhouse Gas Emissions from Agriculture* » (La base de données FAOSTAT sur les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture). *Environmental Research Letters*, vol. 8.

Vermeulen, S. J., B. M. Campbell et J. S. I. Ingram. 2012. « *Climate Change and Food Systems* » (Changements climatiques et systèmes alimentaires). *Annual Reviews – Environment and Resources*, vol. 37, p. 195 à 222.

NOTES DE FIN

1 Secrétaire général de l'ONU, 2022.
2 Secrétaire général de l'ONU, 2022.
3 Voir www.unfcc.int.
4 ONU, 2022.
5 Nkurunziza et al., 2017 ; CNUCED, 2019.
6 Voir également Koidu (2022).
7 L'analyse suit le modèle empirique et la méthodologie utilisés dans Cohen et al. (2018) et Pickbourn et al. (2022).
8 https://edgar.jrc.ec.europa.eu/dataset_ghg70.
9 https://unctad.org/fr/statistics.
10 Rapport sur les risques mondiaux, 2022.
11 Diop, 2021.
12 CRED, 2022.
13 Diop et al., 2021.
14 CEA, 2021.
15 Données NOAA.
16 Asafu-Adjaye, 2022.
17 Asafu-Adjaye, 2022. Trisos et al., 2022.
18 Trisos et al., 2022, p. 1289.
19 Trisos et al., 2022.
20 Schlenker et Lobell, 2010 ; Carleton et Hsiang, 2016 ; Asafu-Adjaye, 2022.
21 CEA, 2021.
22 Deutsch et al., 2018.
23 Baarsch et al., 2020.
24 Abidoye et Odusola, 2015.
25 Les données de température reflètent le changement annuel en degrés par rapport à la climatologie de référence en vigueur entre 1951 et 1980.
26 Les facteurs de contrôle de l'économie politique comprennent l'état de droit, la stabilité politique et la stabilité macroéconomique (inflation).
27 La fréquence des catastrophes naturelles et les émissions de gaz à effet de serre sont fortement corrélées : une augmentation de 1 % des émissions de CO2 par habitant est associée à une augmentation d'environ 0,75 % des catastrophes naturelles, ce qui indique un lien entre les catastrophes naturelles et les changements climatiques (calculs de la CEA, 2023).
28 CEA 2022b
29 CEA 2022b
30 NRGI, 2022
31 Banque mondiale, 2020.
32 BloombergNEF, 2021.
33 Ministère des finances, 2021.
34 Allen, 2011.

CHAPITRE 6

RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS : DÉFIS ET PERSPECTIVE

Au cours des deux dernières décennies, les économies africaines ont traversé des périodes difficiles du fait de chocs mondiaux multiples et récurrents qui ont affecté les principaux indicateurs macroéconomiques, avec des reprises fragiles dans de nombreux cas. La crise financière et économique mondiale de 2008-2009, l'effondrement des prix des produits de base en 2014-2016, la pandémie de COVID-19 qui a commencé au début de 2020 et la guerre en Ukraine (depuis 2022 à aujourd'hui) ont conduit à différents modèles de reprise dans les économies africaines, certains pays se redressant plus rapidement et plus vigoureusement que d'autres. Dans le cas de la pandémie de COVID-19, les économies africaines sont passées d'une récession d'environ -1,8 % en 2020 à un taux de croissance du PIB estimé à 4,6 % en 2021 et à 3,6 % en 2022.[1] La même tendance à la reprise est attendue de la guerre en Ukraine. Cependant, la fréquence et l'intensité des chocs multiples pourraient éroder les fondamentaux économiques et causer des dommages à long terme qui prendraient des années à se résorber. La guerre en Ukraine, survenue dans le sillage de la COVID-19, a précipité les pressions inflationnistes, alourdi le fardeau du service de la dette, perturbé davantage les chaînes de valeur mondiales et accru le risque d'une nouvelle récession dans de nombreux pays africains.

Et surtout, la fréquence et la gravité des chocs climatiques sont en hausse en Afrique. En 2015, la température moyenne en Afrique a franchi le seuil de 1 degré centigrade de hausse annuelle par rapport à la climatologie de référence de la période 1950-1980, et ne cesse d'augmenter. L'impact sur la croissance du PIB est conséquent et significatif. Une hausse de la température de 1 °C au-delà de 30 °C pourrait entraîner une baisse de 2 points de pourcentage de la croissance du PIB réel, ce qui compromettrait les bénéfices des chocs positifs, tels que l'envolée des prix des produits de base, amplifierait l'impact des chocs négatifs[2], réduirait la mobilisation des ressources nationales et, partant, alourdirait la dette.

Le fait que les fondamentaux économiques de la plupart des pays africains n'ont pas beaucoup évolué au cours des trois dernières décennies suscite de vives préoccupations quant à la capacité du continent à résister aux chocs et à s'en remettre. L'investissement, l'épargne intérieure, les recettes publiques et les structures économiques sont restés inchangés, alors que l'urbanisation, la densité de population et le chômage ont augmenté.[3] On observe également aujourd'hui des ressources sollicitées à l'excès pour atténuer les effets de la COVID-19, une faible productivité dans l'agriculture due en partie aux changements climatiques, une faible valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière et des obstacles commerciaux persistants dans la région. Il en résulte une baisse de l'activité économique et une aggravation de la pauvreté et des inégalités. En effet, la COVID-19 a anéanti les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies dans la lutte contre l'extrême pauvreté. À cet égard, la réalisation des cibles clés prioritaires des objectifs de développement durable, telles que l'élimination de l'extrême pauvreté, de la malnutrition et de la faim, ainsi que l'accès universel aux soins de santé et à l'éducation, est devenue de plus en plus improbable.

Le présent chapitre se penche sur les défis liés au renforcement de la résilience face aux chocs et présente les stratégies à court et à long terme qui pourraient aider les pays africains à lutter contre les chocs transitoires (pandémies, guerres) et les chocs chroniques (changements climatiques, instabilité politique) sous l'angle des perspectives de mutualisation des risques, des réformes structurelles, de la coopération globale et de la mise en place de programmes de protection sociale. Il met également en évidence les incidences sur les politiques.

> **« ... fait plus important encore, les dommages causés par les chocs peuvent en provoquer d'autres, tels que l'instabilité politique et les conflits, compromettant ainsi le rétablissement et la résilience future. »**

LES DÉFIS LIÉS AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS

Les chapitres précédents ont présenté des faits démontrant l'impact de chocs multiples et récurrents sur les économies africaines, dont les conséquences sur le renforcement de la résilience sont considérables. Le premier enseignement est que les chocs ont joué un rôle majeur dans l'évolution des résultats économiques au cours des dernières décennies, contrariant les aspirations de l'Afrique à une croissance soutenue et à une transformation économique rapide qui pourraient tirer parti de l'évolution des mégatendances démographiques (explosion démographique de la jeunesse) et géographiques (urbanisation). Cela apparaît clairement au **TABLEAU 6.1**, où les chocs expliquent plus de 20% de la variation de la croissance du PIB par habitant au cours de la période 1998-2022. Les chocs négatifs de 1995 à 2000 et de 2013 à 2020, caractérisés par une détérioration des termes de l'échange, un lourd fardeau de la dette et d'autres bouleversements, notamment la pandémie de COVID-19, ont contribué à des taux de croissance par habitant négatifs (**FIGURE 6.1**). En revanche, les chocs positifs, favorisés par le supercycle des prix des produits de base (2002 à 2013), l'allègement de la dette, les faibles taux d'intérêt et la forte demande chez les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique, ont soutenu la croissance du PIB par habitant, qui s'est interrompue vers 2009.

TABLEAU 6.1 CORRÉLATION ENTRE LA CROISSANCE DU PIB RÉEL PAR HABITANT ET SA COMPOSANTE CYCLIQUE (RÉGRESSION À EFFETS FIXES SUR DONNÉES DE PANEL)

Composante cyclique de la croissance du PIB par habitant	1,175***
	(16,49)
Constante	-0,0272
	(-0,15)
Nombre d'observations	1232
Nombre de pays	54
R-carré	0,30

Note : La composante cyclique du PIB par habitant (en pourcentage) a été calculée à l'aide du filtre de Kalman sur les séries de PIB par habitant de tous les pays africains pour la période 1998-2022. Le tableau présente les résultats d'une régression à effets fixes sur données de panel, où la variable dépendante est la croissance annuelle du PIB réel par habitant et la variable indépendante est la composante cyclique de la croissance du PIB réel par habitant. La régression tient compte de facteurs non observés fixes dans le temps et variant dans le temps ; les statistiques t sont entre parenthèses ; le degré de signification est indiqué par * p<0,05, ** p<0,01 et *** p<0,001.

Source : Calculs de la CEA basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde.

Le deuxième enseignement est que les chocs successifs ont eu des effets dévastateurs, ce qui fait qu'il est difficile pour les économies africaines de se redresser complètement, même après un choc de courte durée comme la crise financière mondiale. Fait plus important encore, les dommages causés par les chocs peuvent en provoquer d'autres, tels que l'instabilité politique et les conflits, compromettant ainsi le rétablissement et la résilience future.[4] Le troisième enseignement est que les chocs mondiaux récents se multiplient et se répètent, de sorte qu'il est difficile d'isoler les impacts individuels pour en tirer des incidences spécifiques sur les politiques. Par exemple, la guerre en Ukraine est survenue alors que les pays s'efforçaient de se remettre de la pandémie de COVID-19, dont les séquelles perdurent et se font encore sentir dans certains secteurs économiques. Dans le même ordre d'idées, certains pays ont dû faire face simultanément aux risques posés par les catastrophes naturelles telles que les sécheresses extrêmes, les invasions de criquets, les inondations et les conflits. Les caractéristiques de ces chocs rendent le renforcement de la résilience très difficile, tout en offrant la possibilité d'élaborer une stratégie globale et solide pour faire face aux chocs futurs.

ANALYSE COMPARATIVE DE LA RÉSILIENCE FACE AUX CHOCS EN AFRIQUE

La conceptualisation et la mesure de la résilience aident à élaborer des stratégies qui permettent aux pays de contrer et de gérer les chocs futurs. La résilience peut être définie de manière générale comme la capacité des pays, des ménages et des entreprises à réduire au minimum les impacts des chocs exogènes sur les vies humaines et les activités économiques, à s'en remettre rapidement, et à se préparer à anticiper et à atténuer les chocs futurs. La résilience constitue donc un large éventail de mesures de riposte, dont la capacité à amortir les chocs en temps voulu (instantanéité) afin de réduire les pertes en vies humaines, en production et en consommation ainsi que l'épuisement des actifs. Elle englobe également le dynamisme nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de redressement qui comprennent aussi des mesures visant à atténuer l'occurrence de chocs futurs.[5] Dans un sens, les chocs et la vulnérabilité à ceux-ci sont en partie des

caractéristiques inhérentes à un pays, sur lesquelles il n'a qu'un contrôle limité, tandis que la résilience est avant tout le résultat de choix de politique générale.

Le paradoxe de Singapour en est un exemple classique : ce pays est l'un des plus vulnérables aux chocs fréquents (en particulier ceux induits par les changements climatiques), mais il a atteint l'un des taux de croissance les plus rapides sur plusieurs décennies grâce à la résilience de son économie face aux chocs.[6] Sa résilience est donc le résultat de mesures prises en toute conscience par les décideurs et le public pour gérer les impacts des chocs de manière efficace et efficiente.

Parmi les marqueurs de résilience figurent de bonnes institutions (efficacité des pouvoirs publics, état de droit, qualité des réglementations, etc.), la disponibilité de ressources publiques et privées adéquates (part des recettes publiques dans le PIB, épargne) et des politiques de redistribution comprenant un système de protection sociale qui fournit des marges de sécurité aux ménages pendant les périodes de ralentissement économique causées par

FIGURE 6.1 INDICE DE RÉSILIENCE DES PAYS AFRICAINS : MOYENNE SUR LA PÉRIODE 1996-2020

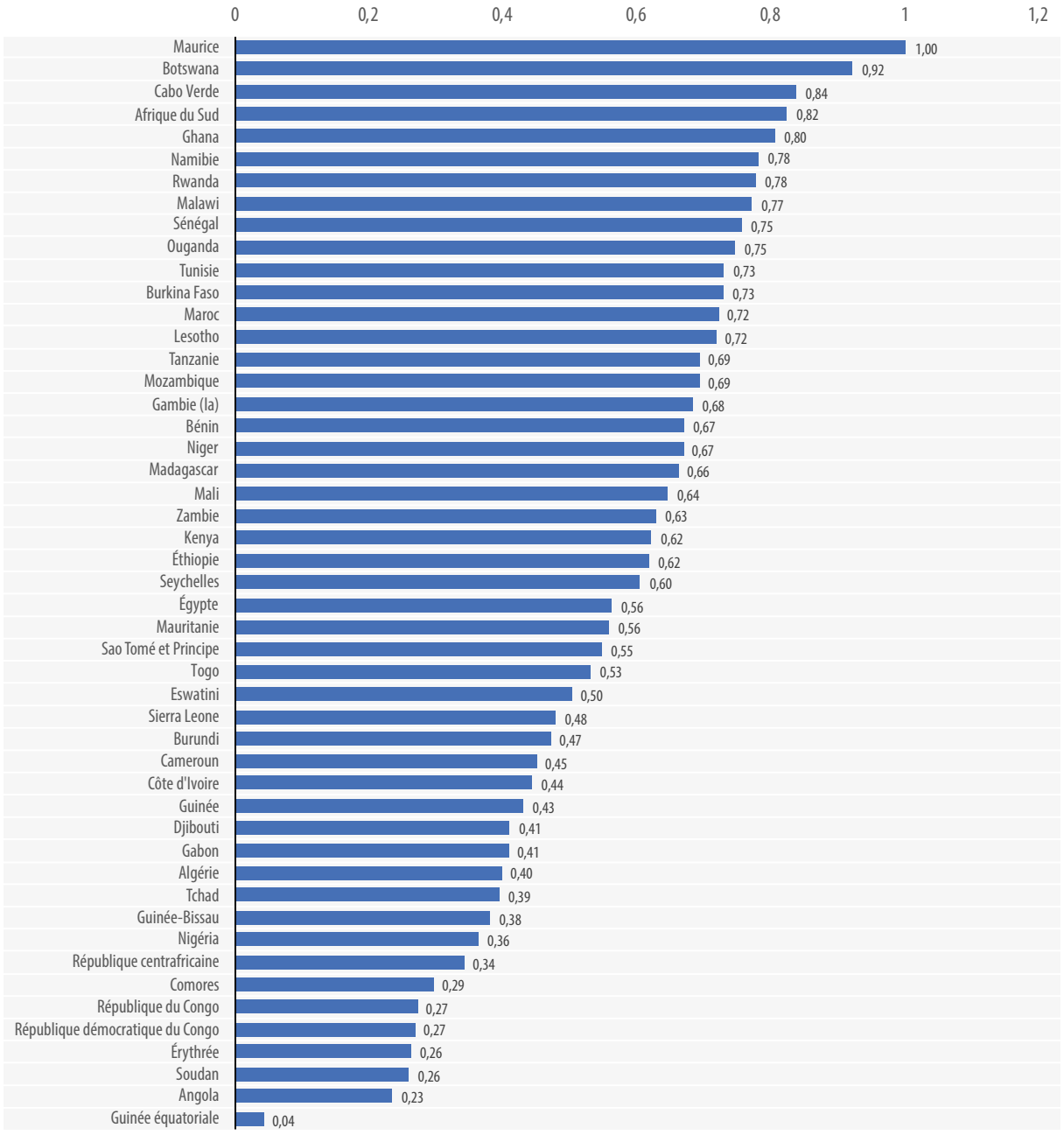

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites des Indicateurs du développement dans le monde, des Perspectives de l'économie mondiale et de la base de données PovcalNet.

des chocs. Un indice de résilience couvrant ces indicateurs pour les pays africains sur la période 1996-2020 est normalisé entre 0 (pas de résilience) et 1 (forte résilience) (**FIGURE 6.1**). L'indice de résilience est exempt de biais potentiels liés aux écarts de PIB par habitant, et tous les indicateurs individuels sont comparables d'un pays à l'autre.[7] Maurice, le Botswana, le Cabo Verde et l'Afrique du Sud ont la capacité de résilience la plus élevée selon la mesure de leur force institutionnelle. La Guinée équatoriale, l'Angola, l'Érythrée, la République démocratique du Congo et la République du Congo ont une très faible résilience. Des illustrations similaires présentées au **CHAPITRE 1**, utilisant la fréquence des catastrophes naturelles comme mesure de chocs, ont indiqué des relations étroites avec l'indice de résilience conçu ici.

Il est également possible de voir comment s'est traduite la capacité de résilience durant la pandémie de COVID-19. Les pays les plus résilients ont mieux appliqué les mesures de confinement. On constate aussi une hétérogénéité dans la réussite des confinements pour un même niveau de résilience. Par exemple, Cabo Verde et le Maroc avaient un indice de résilience plus proche de celui de la Namibie, de l'Afrique du Sud et du Botswana, mais ils sont parvenus à imposer des confinements (**FIGURE 6.2**). Certaines de ces variations pourraient également s'expliquer par des divergences dans les mesures prises à l'égard des confinements et autres restrictions à la mobilité. Toujours en moyenne, il existe un lien étroit entre la résilience et les mesures de riposte.

L'efficacité de la résilience pour réduire la propagation de la COVID-19 indique que le taux d'infection au plus fort de la pandémie (toute l'année 2020) était beaucoup plus faible dans les pays présentant un degré de résilience élevé (**FIGURE 6.3**). Il peut certainement y avoir d'autres facteurs de confusion tels que la géographie, la sous-déclaration des cas confirmés, etc. Par ailleurs, l'hétérogénéité des résultats obtenus par des pays ayant la même capacité de résilience révèle un lien complexe entre les chocs et la résilience.

Tout cela soulève la question suivante : quels sont les facteurs qui empêchent les pays d'atteindre une forte résilience face aux chocs ?

FIGURE 6.2 RÉSILIENCE ET MESURES POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS CERTAINS PAYS AFRICAINS

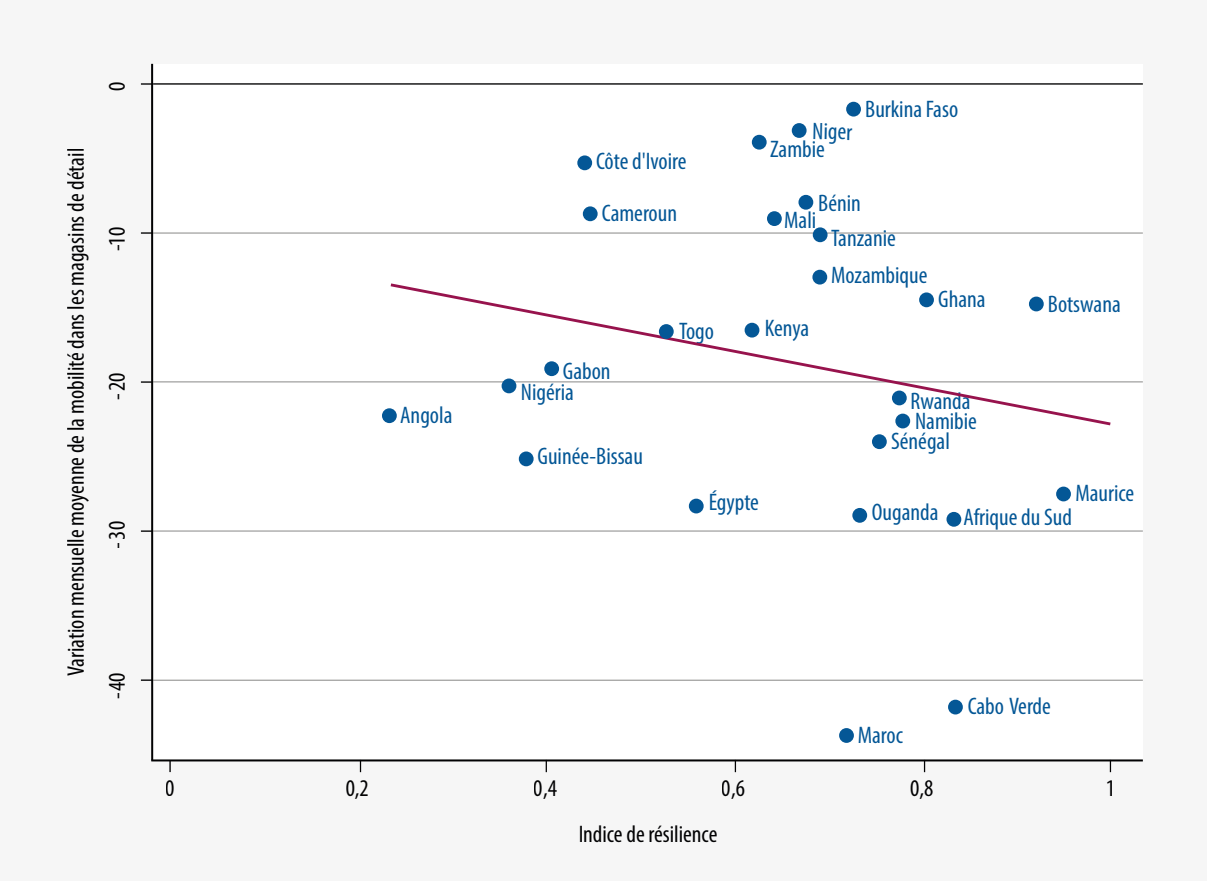

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites de Google, de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale, des indicateurs économiques mondiaux et de la base de données PovcalNet.

FIGURE 6.3 PROPAGATION DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET RÉSILIENCE DES PAYS

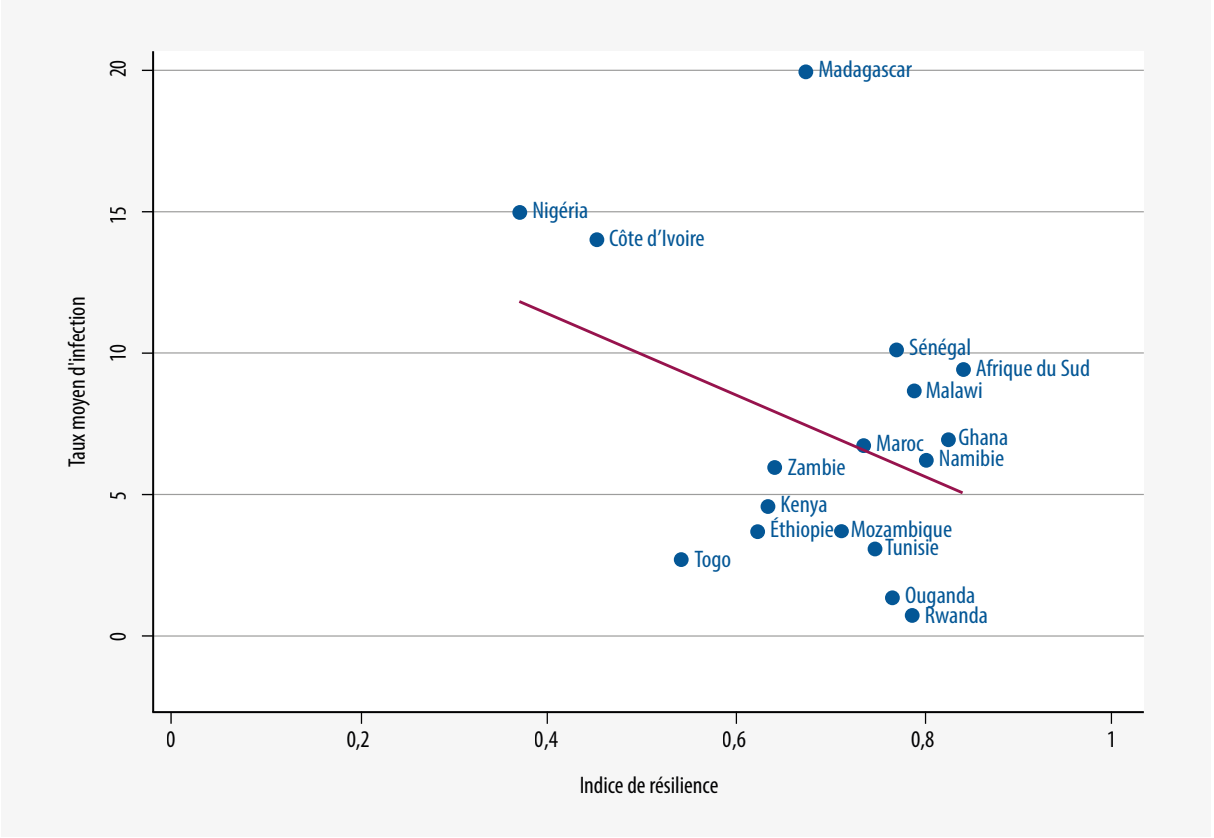

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites de Worldometer, de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale, des indicateurs économiques mondiaux et de la base de données PovcalNet.

DÉFIS LIÉS AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

FRAGILITÉ DES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES ET DES INSTITUTIONS

De bonnes institutions sont nécessaires pour renforcer la résilience face aux chocs dans une perspective de développement durable. Des travaux de recherche menés dans un premier temps sur les économies africaines ont attribué la fragilité des systèmes économiques et la mauvaise gestion macroéconomique à des politiques gouvernementales marquées par des activités de maximisation de la rente qui ont sapé le développement du marché et affaibli les incitations à investir et à gérer efficacement les ressources limitées de l'Afrique.[8] Du fait de la faiblesse des institutions, la plupart des pays sont incapables de surmonter les chocs et de tirer parti des possibilités offertes par la mondialisation et les progrès technologiques pour promouvoir la transformation économique. La corruption chronique est omniprésente et est à l'origine de la mauvaise gestion des richesses naturelles par le biais de politiques macroéconomiques procycliques.

Les pays riches en ressources ont connu des augmentations sans précédent des prix de leurs produits d'exportation entre 2002 et 2013, mais la plupart d'entre eux se sont retrouvés en situation de surendettement lorsque les prix ont commencé à chuter. Pourquoi ? La plupart des gains provenant de termes de l'échange favorables ont été utilisés pour des activités non productives, y compris la consommation et des projets d'investissement public inefficaces.[9] Néanmoins, des progrès notables ont été réalisés au cours des dernières décennies en matière de réforme des institutions et de renforcement de la responsabilité politique dans toute l'Afrique, et ces progrès doivent être maintenus et renforcés.[10] La création d'institutions fortes et résilientes est l'un des fondamentaux de la croissance nécessaires à la transformation économique[11].

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES RESSOURCES ET ÉCHEC DE L'INDUSTRIALISATION

La capacité de l'Afrique à renforcer sa résilience face aux chocs est mise à mal par sa dépendance à l'égard des industries extractives, qui sont à forte intensité de capital et ont une capacité limitée à créer des emplois décents pour répondre aux besoins d'une main-d'œuvre croissante, et à transformer le reste de l'économie par le biais de liens en amont et en aval. L'abondance des ressources naturelles de l'Afrique, dont les taux d'actualisation sont élevés, représente un défi de taille pour les décideurs

lorsqu'il s'agit d'investir dans un avenir tourné vers l'industrialisation en utilisant les revenus tirés des ressources naturelles.[12] Une certaine forme de changement structurel s'est opérée principalement dans les pays peu tributaires des secteurs d'extraction de ressources naturelles, déplaçant la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité (agriculture) vers les secteurs à forte productivité (industrie manufacturière). Les efforts d'industrialisation menés par les gouvernements au cours des premières décennies qui ont suivi l'indépendance ont cruellement échoué, car ils étaient fondés sur des subventions et des mesures de protection contre la concurrence non viables.[13]

Les deux dernières décennies ont été marquées par un regain d'intérêt pour la politique industrielle ancrée dans l'expérience des pays asiatiques, notamment par la création de zones industrielles visant à contourner les blocages institutionnels et infrastructurels. L'impact de ces politiques reste à déterminer. Des signes de désindustrialisation prématurée se manifestent toutefois dans plusieurs pays africains, où la part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier tant dans l'emploi que dans le PIB a baissé.[14] La plupart des économies africaines sont faiblement intégrées dans les chaînes de valeur mondiales, lesquelles ont subi d'importantes perturbations du fait de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine. De nombreuses économies africaines dépendent encore des exportations de produits primaires, ce qui se traduit par des termes de l'échange défavorables. Ainsi, l'établissement d'un secteur moderne prospère (avec ou sans cheminée) en Afrique est à la fois une nécessité et une urgence absolue.

FAIBLES CAPACITÉS BUDGÉTAIRES

La capacité à mobiliser des impôts, qui constituent la source de revenus la plus importante, permettra aux gouvernements africains de progresser au même rythme que le développement économique.[15] En règle générale, les pays mobilisent davantage d'impôts par dollar de PIB à mesure qu'ils s'enrichissent.[16]. Sur un échantillon de pays africains, la même tendance est observée sur le long terme, puisque les pays plus pauvres ont tendance à mobiliser moins d'impôts en pourcentage du PIB que les pays à revenu élevé (**FIGURE 6.4**).

FIGURE 6.4 RECETTES FISCALES EN POURCENTAGE DU PIB POUR CERTAINS PAYS AFRICAINS, PAR GROUPE DE REVENUS, DE 1980 À 2021

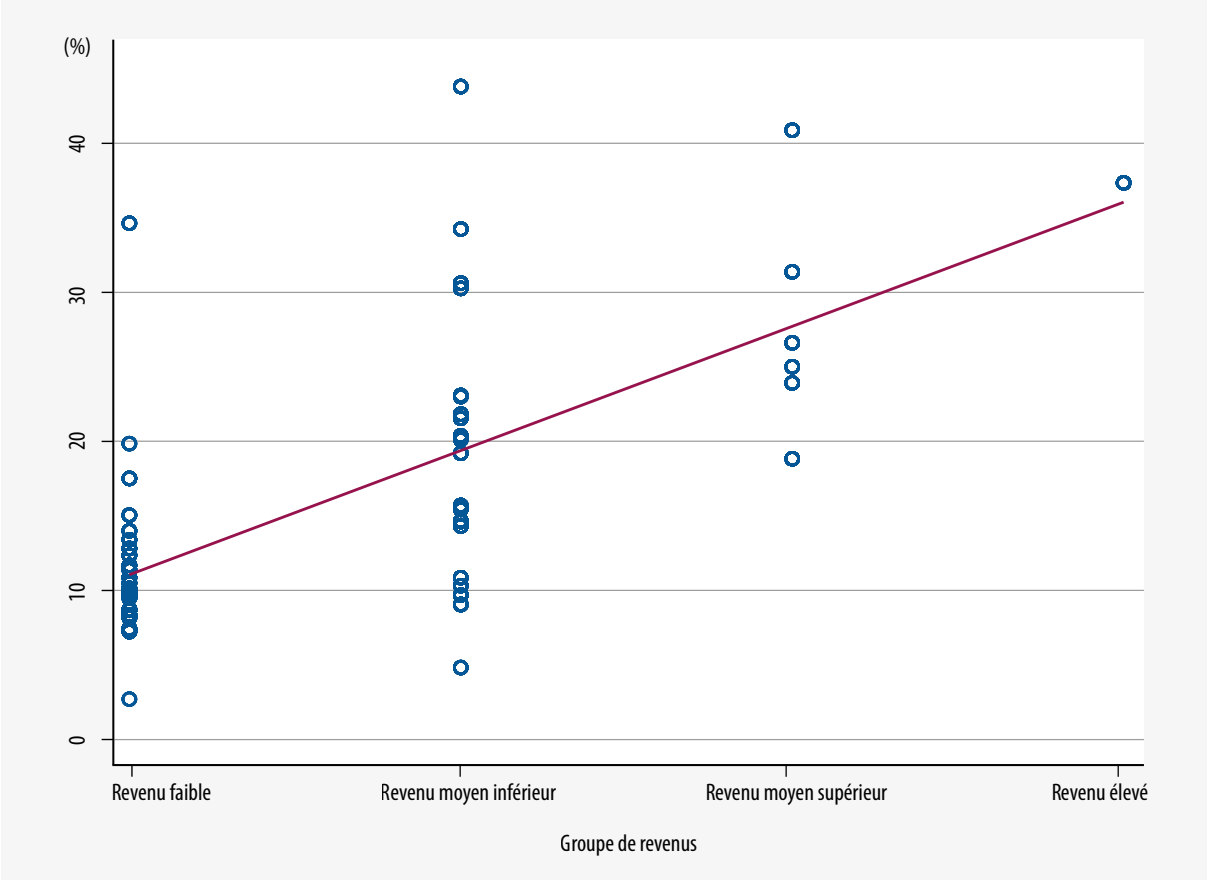

Note : Le ratio recettes fiscales/PIB (hors subventions et cotisations sociales) pour chaque pays est la moyenne sur 41 ans. La classification des pays est la plus récente selon le jeu de données de l'UNU-WIDER.

Source : Calculs de la CEA basés sur les données fiscales de l'UNU-WIDER disponibles à l'adresse https://www.wider.unu.edu/project/government-revenue-dataset

Deux facteurs principaux tendent à affecter la capacité des gouvernements à mobiliser les impôts. L'un d'entre eux tient à la structure de l'économie, qui dépend du stade de développement économique, et l'autre concerne l'ensemble des préférences institutionnelles façonnées par l'histoire et les précédents politiques, bien que ces deux facteurs s'alimentent mutuellement dans une certaine mesure.[17] Pour de nombreux pays à faible revenu, la prépondérance du secteur informel, dont les capacités de transformation des produits et l'organisation du marché sont limitées, constitue un obstacle aux efforts déployés par les gouvernements pour mettre en place un système de mobilisation fiscale efficace. Cette situation devrait se résoudre d'elle-même au cours du développement économique, comme en témoignent les pays développés d'aujourd'hui. La transformation structurelle ne va cependant pas de soi, et son rythme et sa portée sont déterminés par des institutions et les régimes d'incitations de la classe politique. Il se peut donc que l'informalité reste la position par défaut plus longtemps que nécessaire. En conséquence, une part importante des activités économiques échappe au filet fiscal et, ce faisant, crée les conditions d'une économie politique réfractaire à la transformation en une économie moderne, compétitive et formelle, avec des droits de propriété, un état de droit et des mesures incitatives bien définis.

De nombreux pays d'Afrique mobilisent beaucoup moins d'impôts que ne le justifie le potentiel de l'économie, et les citoyens, qui considèrent généralement que les gouvernements sont corrompus, ne se sentent donc pas obligés de payer des impôts.[18] Cela a conduit de nombreux gouvernements des pays pauvres à dépendre principalement de subventions, de prêts et d'autres sources de revenus pour financer leur budget, de sorte que les déficits structurels chroniques ont compromis la stabilité macroéconomique (**FIGURE 6.5**).

La propagation de la COVID-19 et la guerre en Ukraine ont mis en évidence les faiblesses sous-jacentes des finances publiques dans de nombreux pays africains. Les déficits ont grimpé en flèche car les gouvernements ont perdu une part importante de leurs recettes, mis en place des allègements fiscaux et subventionné les produits de première nécessité afin d'atténuer l'impact des chocs.

FIGURE 6.5 PART DES SUBVENTIONS DANS LE TOTAL DES RECETTES FISCALES POUR CERTAINS PAYS AFRICAINS, PAR GROUPE DE REVENUS, DE 1980 À 2021

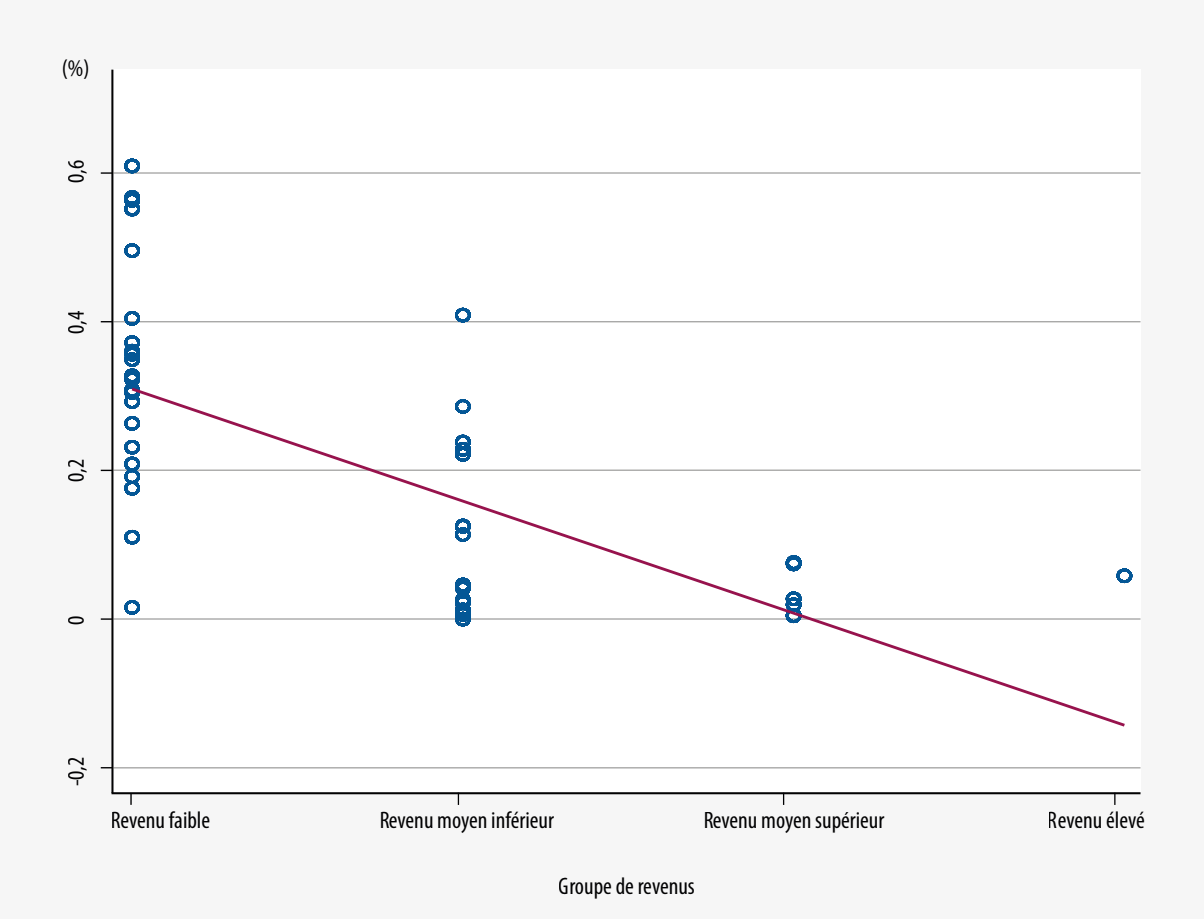

Source : Calculs de la CEA basés sur les données fiscales de l'UNU-WIDER. À consulter à l'adresse suivante : https://www.wider.unu.edu/project/government-revenue-dataset

> « Une nouvelle approche de la viabilité de la dette doit tenir compte de la gravité des chocs cumulés et récurrents subis par les pays africains. »

En ce qui concerne les dépenses, l'opinion générale des experts est que les gouvernements africains tendent à se montrer moins efficaces et moins équitables dans la prestation des services publics.[19] La pandémie a également permis aux gouvernements et aux citoyens d'apprécier et de reconnaître l'importance d'avoir des systèmes de soins de santé solides, y compris leur financement, et des programmes de protection sociale complets.

L'érosion de la capacité budgétaire a entraîné un endettement important pour de nombreux pays africains. Le ratio moyen de la dette par rapport au PIB pour l'Afrique est passé d'environ 63 % en 2019 à plus de 73 % en 2020, mais devrait retomber à environ 61 % d'ici 2024.[20] Le nombre de pays présentant un risque élevé de surendettement et de défaut de paiement a augmenté de manière considérable. L'approche suivie jusqu'à présent par les créanciers est celle du statu quo : restructuration et reprofilage de la dette suivis d'un programme du FMI, approche qui a échoué à de multiples reprises. Une nouvelle approche de la viabilité de la dette doit tenir compte de la gravité des chocs cumulés et récurrents subis par les pays africains.

SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE FAIBLES OU INEXISTANTS

Les systèmes de protection sociale sont d'importants amortisseurs de chocs qui réduisent au minimum les souffrances des ménages et des entreprises. Selon les données de l'OIT, près de 83 % des Africains vivaient sans aucune forme de protection sociale en 2020, soit une légère amélioration par rapport au taux de 87 % de 2019.[21] Le contraste est saisissant avec l'Asie et l'Amérique latine, où près de 50 % de la population bénéficie d'au moins une forme de protection sociale. L'Afrique affiche des résultats médiocres dans le domaine de la couverture de la protection sociale parce que le continent est pauvre.

Indépendamment du niveau du PIB par habitant, qui permet de prédire la capacité d'un pays à offrir une protection sociale à ses citoyens, l'Afrique a enregistré des résultats médiocres par rapport à l'Asie et à l'Amérique latine. Ce seul fait indique un manque de préparation au niveau des institutions et des politiques pour protéger les ménages contre les chocs, plutôt qu'une pénurie de ressources. Mais cela démontre également l'énorme potentiel dont disposent les gouvernements africains pour mobiliser davantage de ressources, notamment au moyen de la fiscalité, afin de mettre en place des programmes de protection sociale vigoureux et efficaces à l'avenir.

FIGURE 6.6 COUVERTURE SOCIALE DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT, PAR PIB PAR HABITANT

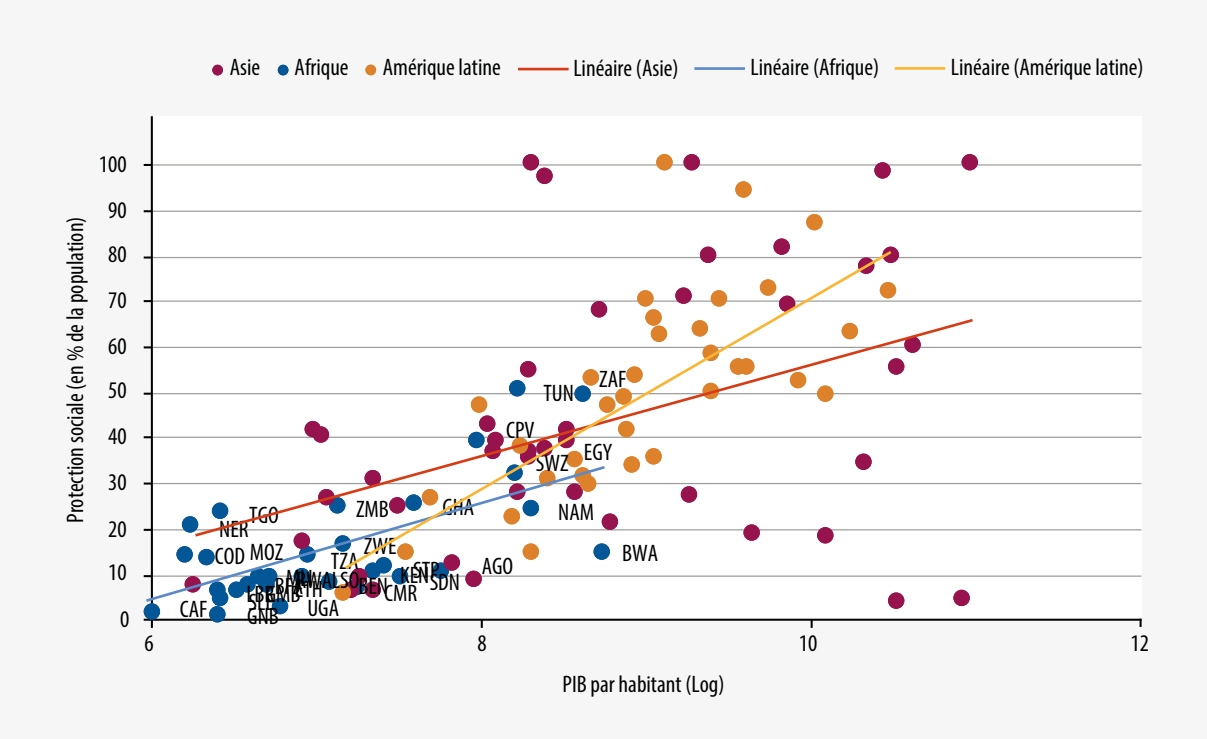

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites des Perspectives de l'économie mondiale.

STRATÉGIES POUR AMÉLIORER LA RÉSISTANCE FACE AUX CHOCS

Quelles sont les réformes d'orientation qui pourraient amener progressivement les pays africains à réduire au minimum l'impact des chocs par le biais de divers mécanismes régulateurs, tout en réduisant leur récurrence à l'avenir ? Conformément au cadre analytique proposé au début du rapport, tout doit tourner autour de l'élaboration de stratégies qui permettent aux pays africains de progresser vers un état où l'ampleur et la récurrence des chocs sont réduites au minimum par des mesures d'atténuation et d'adaptation, et de renforcer la résilience afin d'atténuer les impacts des chocs et d'accélérer la reprise. Plus les pays seront nombreux à évoluer vers un scénario de faibles chocs et de forte résilience, mieux le continent pourra gérer et surmonter les chocs. Les éléments du financement du développement définis dans le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en 2015 à Addis-Abeba comprennent les ressources publiques nationales, la coopération internationale au développement, le commerce et le financement internationaux, y compris l'intégration régionale, et la transformation économique soutenue par la science et la technologie.[22]

PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE

Le renforcement de la résilience d'un pays face aux chocs requiert le renforcement des capacités à concevoir des plans de développement qui anticipent les chocs et à mettre au point des mesures d'intervention proactives. Les plans nationaux de développement constituent un cadre coordonné permettant aux pays de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies qui favorisent leurs priorités de développement conformément à leurs engagements mondiaux, et d'en assurer le suivi. Des plans bien conçus doivent anticiper les chocs et y faire face de manière proactive, avec des stratégies d'intervention adaptées à la nature du choc.

> **« Des plans bien conçus doivent anticiper les chocs et y faire face de manière proactive, avec des stratégies d'intervention adaptées à la nature du chock. »**

Les chocs systémiques ou connus sont prévisibles et se prêtent à des mesures d'atténuation et d'adaptation. Ces chocs peuvent être traités par des interventions stratégiques et des politiques industrielles qui favorisent la création de valeur ajoutée, créent des emplois, génèrent des revenus et réduisent la pauvreté. Dans la mesure où ces actions réduisent au minimum l'exposition aux chocs systémiques, elles peuvent être considérées comme des mesures d'atténuation des chocs sur les prix des produits de base. Toutefois, même dans le meilleur des cas, certaines couches de la société seront touchées par les chocs systémiques. Les mesures d'atténuation peuvent donc être complétées par des mesures d'adaptation telles que des programmes de prévoyance sociale pour protéger les groupes vulnérables à court et à moyen terme.

Les chocs non anticipés (les « inconnus connus » tels que la pandémie de COVID-19) sont difficiles à prévoir ou à contrer. Cependant, par le biais d'une planification des interventions d'urgence fondée sur la modélisation de scénarios, les décideurs peuvent concevoir des programmes pour évaluer la probabilité de tels événements ainsi que leurs impacts. Sur la base de ces informations, des mesures peuvent être conçues pour atténuer l'impact de ces chocs et leurs effets sur les groupes vulnérables. Toutefois, en cas d'échec de ces mesures prévisionnelles, la résistance à de tels chocs dépend de la solidité des infrastructures et des institutions existantes dans des domaines clés tels que la santé et l'éducation. En Afrique, la pandémie de COVID-19 et le conflit entre l'Ukraine et la Russie ont dévoilé des lacunes béantes dans les capacités productives des pays, en particulier dans les domaines de l'agriculture, de la santé et des produits pharmaceutiques.

Il est pratiquement impossible de prévoir les chocs caractérisés par des événements rares (« inconnus inconnus ») qui sont complètement invisibles aux yeux des décideurs. Les principales mesures sont donc essentiellement de nature adaptative et comprennent la conception de programmes de lutte contre les risques de catastrophe et la création de fonds d'urgence.

Quelle que soit la nature du choc, les plans nationaux de développement visant à renforcer la résilience sont ceux qui s'appuient sur un diagnostic du paysage socioéconomique et environnemental d'un pays. Ces évaluations comprennent une analyse des facteurs de choc, des obstacles structurels à la riposte aux chocs, et des interventions susceptibles de changer la donne en atténuant l'exposition à ces chocs ainsi que leur impact. Sur la base de ces évaluations, des stratégies de croissance inclusive et résiliente peuvent être élaborées, financées et suivies en permanence. Il convient de noter que les chocs peuvent être négatifs ou positifs. Les plans de développement doivent donc se soucier de renforcer la résilience face aux chocs défavorables tout en tirant parti stratégiquement des avantages des chocs positifs.

La conception de plans nationaux de développement axés sur le renforcement de la résilience repose essentiellement sur un certain nombre de facteurs. Le premier facteur tient à la capacité d'entreprendre une analyse solide de la nature et de la source (intérieure et extérieure) des chocs et d'établir la mesure de référence de la résilience d'un pays pour ce qui est de son exposition historique aux chocs. Cela nécessite des données crédibles, bien que les lacunes en matière de données dans la planification puissent être atténuées par une meilleure coordination parmi les entités nationales de planification et entre les entités nationales et infranationales de planification. Souvent, les entités infranationales ont accès à des données qui ne sont pas facilement accessibles aux entités nationales. Le renforcement de la coordination peut améliorer l'accès aux données. Parallèlement, l'investissement dans l'aménagement de l'espace peut permettre de mieux cibler les interventions visant à améliorer la situation des groupes vulnérables et à tirer parti des ressources locales pour le développement.

Comme on l'a dit dans les chapitres précédents, les chocs et la résilience sont dynamiques et non statiques. La gravité et la fréquence des chocs peuvent changer au fil du temps, ce qui nécessite des mesures adaptatives et proactives pour renforcer la résilience. Dans ce contexte, le renforcement des capacités dans le cadre de la modélisation des causes et des impacts potentiels des nouveaux chocs peut améliorer la base scientifique sur laquelle reposent l'identification, la hiérarchisation et l'échelonnement d'interventions de nature catalytique qui se renforcent mutuellement et qui sont adaptatives et compatibles avec la réalisation d'un développement durable.

En effet, le renforcement de la résilience peut être intégré au cadre national de planification à travers la conception de stratégies macroéconomiques et sectorielles éclairées par une analyse des risques. Il est important que les stratégies macroéconomiques soutiennent la croissance sectorielle sans accroître la vulnérabilité de la dette. Les stratégies de croissance sectorielle doivent promouvoir et soutenir la croissance sans pour autant compromettre la stabilité macroéconomique.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE PAR LE BIAIS DE POLITIQUES INDUSTRIELLES INTELLIGENTES

Comme indiqué dans le chapitre consacré au cadre analytique, la réalisation d'une croissance durable et le renforcement de la résilience requièrent un processus de transformation structurelle qui favorise la mobilité de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers les secteurs à forte productivité. Ces initiatives sont résumées dans l'ODD 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) et l'ODD 9 (Promouvoir une industrialisation durable). Elles impliquent également l'évolution suivante : 1) une réduction de la part de l'agriculture dans le PIB et l'emploi, 2) une urbanisation rapide résultant de la migration des zones rurales vers les zones urbaines, 3) l'essor d'une économie moderne de l'industrie et des services, et 4) la transition démographique, caractérisée par le passage de taux de natalité et de mortalité élevés à des niveaux plus faibles.[23] Les économies africaines ont rempli les deux premières conditions, mais pas les deux dernières. Ainsi, la transformation structurelle est restée dans les limbes.

Dans bon nombre de pays africains, la main d'œuvre a abandonné l'agriculture de subsistance à faible productivité pour se tourner vers le secteur des services à faible productivité, qui est essentiellement informel. L'industrie manufacturière n'en est toutefois qu'à ses débuts. L'engagement en faveur de l'industrialisation est évident au vu de la pléthore de politiques industrielles déployées à travers le continent et du soutien institutionnel des organisations régionales telles que l'Union africaine (Agenda 2063), la Banque africaine de développement (2017) et l'ONU (Programme 2030), qui se rallient fermement à cette idée. La question n'est donc pas de savoir si l'Afrique doit s'industrialiser, mais comment.

Des études menées sur des politiques industrielles réussies suggèrent les conditions suivantes :[24]

- Un règlement politique efficace entre les groupes d'intérêt qui mettent en œuvre le programme d'industrialisation et qui y participent. Il s'agit notamment de coalitions crédibles entre les élites politiques, la bureaucratie de l'État et les investisseurs.
- Une coordination entre les différents ministères et services gouvernementaux.
- Une sélection minutieuse des sous-secteurs et des industries à fort potentiel de réussite et d'expansion.
- Des instruments ou moyens d'intervention qui sont pratiques et de nature à amener les entrepreneurs et les entreprises à rester concentrés sur les intérêts à long terme plutôt que sur la recherche de rentes à court terme.

> **« … l'architecture économique mondiale actuelle, en dépit de ses nombreux défis, offre également aux pays africains la possibilité de sauter certaines étapes de l'industrialisation et de l'accélérer, en étudiant attentivement ce qui a fonctionné ailleurs pour l'adapter ensuite à leurs conditions locales. »**

On peut en déduire qu'une politique industrielle réussie nécessite à la fois une orientation sectorielle et une bonne maîtrise des fondamentaux. La distinction entre les deux peut s'avérer difficile, mais il est essentiel pour les pays d'identifier les combinaisons optimales de mesures pour soutenir un programme industriel. Comme leçons générales, on doit retenir le fait que l'architecture économique mondiale actuelle, en dépit de ses nombreux défis, offre également aux pays africains la possibilité de sauter certaines étapes de l'industrialisation et de l'accélérer, en étudiant attentivement ce qui a fonctionné ailleurs pour l'adapter ensuite à leurs conditions locales. La survie et la croissance des entreprises en Afrique sont étroitement liées à l'exportation, aux investissements directs étrangers et aux entreprises internationales ou mondiales qui contribuent au transfert de connaissances et à l'adoption de normes de gestion. Ces

éléments se déclinent en différentes nuances selon les types d'entreprise et les intensités technologiques. D'une manière générale, cependant, trois lacunes économiques fondamentales requièrent une attention particulière pour que les éléments de base soient réunis : les lacunes en matière de compétences, les lacunes en matière d'infrastructures et les écarts dans la qualité globale des institutions.[25]

CHAÎNES DE VALEUR RÉGIONALES

Plus d'un milliard de personnes en Afrique sont reliées par une immense étendue de terre. Le continent africain présente l'un des taux de migration intrarégionale et de mobilité de main-d'œuvre les plus élevés au monde. Mais il est aussi l'un des continents les plus fragmentés, où l'identité nationale l'emporte sur le panafricanisme. Par conséquent, les chocs covariants ont tendance à être plus fatals et persistants qu'ils ne le seraient si le potentiel de l'intégration économique régionale était pleinement exploité. Depuis l'indépendance, les dirigeants africains aspirent à une plus grande intégration économique et politique. Cette aspiration reste encore à réaliser, mais les expériences des récents chocs mondiaux pourraient donner un coup d'accélérateur à cette vision. Il est impératif de promouvoir les chaînes de valeur et de renforcer la coopération mondiale pour améliorer la résistance aux chocs.

L'aspiration de l'Afrique à une plus grande intégration a trouvé un écho dans l'Accord portant création de la ZLECAf signé en 2018 par les États membres de l'Union africaine.[26] L'Accord comporte cinq éléments clés : l'élimination progressive des droits de douane et des obstacles non tarifaires au commerce des marchandises ; la libéralisation progressive du commerce des services ; la coopération en matière d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de politique de concurrence ; la coopération dans tous les domaines liés au commerce ; la coopération sur les questions douanières. Il s'appuie sur les efforts précédents pour promouvoir le commerce intra-africain en proposant une intégration profonde dans les domaines du commerce et de l'investissement, qui pourrait créer des millions d'emplois et réduire la pauvreté de manière significative. Telles sont les attentes exprimées dans divers rapports et études publiés par des organisations régionales et spécialisées de l'ONU,[27] par des institutions multilatérales de financement du développement et par d'autres organisations internationales.[28] Il existe pourtant d'autres possibilités, moins explorées dans le cadre de la ZLECAf, de renforcer considérablement la résistance aux chocs et d'accélérer la progression vers l'industrialisation et la transformation agricole de l'Afrique.

La première possibilité est la participation aux chaînes de valeur régionales, qui revêt une grande importance dans le contexte actuel où les chaînes de valeur mondiales ont été gravement perturbées par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. En outre, la géopolitique multipolaire latente pourrait engendrer d'éventuelles perturbations, auxquelles les pays africains devront se préparer, sachant qu'ils doivent tirer parti des possibilités émergentes plutôt que d'en subir les retombées.

Certains secteurs se prêtant à des chaînes de valeur, où l'on pourrait tirer parti de collaborations dans le domaine des services, en particulier ceux axés sur des innovations technologiques, sont déjà en train d'émerger. Les pays africains disposent d'un avantage comparatif pour se livrer au commerce des services, avantage qui pourrait être exploité dans le cadre de collaborations pour créer des services d'avant-garde par l'intermédiaire de centres régionaux des technologies de l'information.[29]

> **« La ZLECAf s'appuie sur les efforts précédents pour promouvoir le commerce intra-africain en proposant une intégration profonde dans les domaines du commerce et de l'investissement, qui pourrait créer des millions d'emplois et réduire la pauvreté de manière significative. »**

Les chaînes de valeur régionales dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'industrie légère et moyenne présentent également un bon potentiel. Dans le système commercial actuel, le continent est extrêmement exposé aux chocs qui proviennent de l'extérieur de ses frontières, bien plus qu'il n'est nécessaire. Par exemple, près de 65 % des terres arables mondiales non cultivées se trouvent sur le continent africain, qui est pourtant un importateur net de denrées alimentaires et qui souffre d'une grave insécurité alimentaire. Juste avant le début de la guerre, la Russie et l'Ukraine fournissaient plus de 80 % des importations de blé, d'engrais et d'autres produits de base de certains pays africains, dont on mesure ainsi la vulnérabilité. À l'avenir, les pays pourraient collaborer à la création de marchés régionaux de produits agricoles qui contribueraient à relier les économies excédentaires aux importateurs nets de produits de base clés tels que le blé, le sucre et le riz. Cela réduirait la dépendance à l'égard de la Russie et de l'Ukraine.

L'intégration financière pourrait protéger le continent du cercle vicieux du surendettement et des pénuries de liquidités grâce au développement de marchés obligataires régionaux, qui renforceraient la mobilisation de l'épargne, la mutualisation des risques et le financement des infrastructures régionales et nationales.

COOPÉRATION MONDIALE

L'Afrique pourrait renforcer sa capacité de résilience en créant un front commun pour bénéficier de la coopération économique mondiale. Les pays entretiennent actuellement des relations bilatérales avec le reste du monde, dans un contexte où l'aide au développement se détourne de plus en plus des activités productives pour s'orienter vers la gestion des crises humanitaires. Si l'aide au développement peut, dans le meilleur des cas, catalyser le développement, elle ne le soutient pas. Une coopération mondiale axée sur l'équité et le partenariat égalitaire pourrait donc profiter à l'Afrique. Le monde est en train de se rendre compte que les risques liés aux changements climatiques sont tout aussi catastrophiques et que les pandémies ne font aucune distinction entre les régions pauvres et les régions riches. Par conséquent, une bonne occasion s'offre à l'Afrique de forger un nouveau cadre de coopération mondiale qui soit porteur de prospérité et de progrès collectifs.

> **« Les pays africains doivent réfléchir à un nouveau cadre de soutenabilité de la dette qui soit tourné vers l'avenir et qui tienne compte de leur potentiel et de leur vulnérabilité aux chocs futurs, de sorte que le coût de l'emprunt soit proportionnel au potentiel de développement et de ressources. »**

Dans la situation actuelle, les économies africaines ont gravement souffert des chocs mondiaux, exposant de nombreux pays à un risque élevé de surendettements, alors que le monde regorge encore de liquidités excédentaires. Il est temps de chercher et d'étudier de nouveaux mécanismes pour régler la dette de l'Afrique. La guerre en Ukraine a compliqué encore la situation en augmentant les risques liés au remboursement de la dette, conduisant de nombreux pays à un risque de défaut de paiement.

Comment le débat en cours sur l'architecture financière mondiale[30] peut-il aider les pays à accélérer la reprise et à s'engager sur la voie d'une croissance inclusive ? Le moment est venu pour l'Afrique de participer aux discussions visant à réinventer et à réaménager l'architecture financière mondiale actuelle afin qu'elle soit à la hauteur des défis et des aspirations du continent dans le domaine du développement. Les pays africains doivent réfléchir à un nouveau cadre de soutenabilité de la dette qui soit tourné vers l'avenir et qui tienne compte de leur potentiel et de leur vulnérabilité aux chocs futurs, de sorte que le coût de l'emprunt soit proportionnel au potentiel de développement et de ressources.

STRATÉGIES D'EMPLOI, EN PARTICULIER POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET L'EMPLOI RURAL NON AGRICOLE

L'Afrique ne compte que 7,8 % de l'emploi salarié mondial, mais abrite 14,3 % de la population active mondiale.[31] En outre, 62 % des travailleurs pauvres de la planète vivent en Afrique, ce qui représente la plus grande concentration au monde.[32] L'emploi salarié est concentré dans quelques pays, comme l'Afrique du Sud. La part moyenne de l'emploi salarié en Afrique subsaharienne n'est que de 13 %, ce qui indique que l'emploi indépendant est la principale source d'emploi en Afrique. Il est bien établi que les jeunes sont les plus touchés par le chômage, qu'ils sont mal payés et qu'ils ne tirent que de faibles revenus de leur activité indépendante. Le défi de l'emploi consiste donc avant tout à créer des emplois qui soient aussi rémunérés de manière décente.

Les décideurs en Afrique ont mené des politiques actives du marché du travail visant à promouvoir l'emploi des jeunes et à relever les défis liés à la création d'emplois décents par le biais de formations professionnelles, de subventions salariales, d'une aide à la recherche d'emploi et à l'adéquation professionnelle, et d'autres programmes. De telles mesures sont axées sur l'offre du marché du travail, la scolarisation, l'amélioration des compétences et d'autres interventions similaires. Il serait toutefois utile que les gouvernements s'intéressent à la demande sur le marché du travail, où l'élimination des contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises pourrait s'avérer très rentable en termes de qualité et de quantité d'emplois créés.

La concurrence et l'innovation régissent le modèle de sortie et d'entrée des entreprises, permettant aux plus productives de prospérer, tandis que les plus inefficaces se réajustent ou quittent le marché. Ce processus crée également les conditions nécessaires à la création et à la suppression d'emplois, dont le résultat net dépend de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles les obstacles à la croissance des entreprises sont abordés et résolus. Selon une étude portant sur 18 pays africains, les problèmes d'accès au financement et à l'électricité, l'instabilité politique, la corruption et les lacunes des droits de propriété semblent constituer des entraves à la croissance des entreprises.[33] S'agissant de l'impact sur la croissance de l'emploi, la probabilité de sortie est faible et fortement corrélée avec les contraintes liées à la corruption, les problèmes d'autorisation et de permis, les lacunes des droits de propriété, particulièrement en ce qui concerne la propriété foncière, et les retards dans les affaires judiciaires. En raison de ces difficultés, le taux d'entrée des entreprises est faible en Afrique et pourrait être responsable de la perte de près de 3 millions d'emplois par an, soit environ 25 % de la main-d'œuvre entrant sur le marché du travail chaque année.

MOBILISATION ACTIVE DES RESSOURCES INTÉRIEURES POUR FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mobilisation des ressources nationales pour le développement est l'un des sujets les plus débattus et les plus étudiés dans le cadre du développement de l'Afrique. Les organisations régionales, les universitaires et les décideurs plaident en faveur d'un important volume de ressources nationales pour financer le développement économique en Afrique. Cependant, force est de constater que les progrès ont été extrêmement faibles et que la situation a même empiré dans certains pays. L'accent est mis ici sur quelques thèmes qui s'inscrivent bien dans le cadre du renforcement de la résilience face aux chocs.

ENDIGUER LA FUITE DES CAPITAUX

Au cours des cinq dernières décennies, plus de 2 000 milliards de dollars ont été perdus en raison de la fuite de capitaux de l'Afrique.[34] L'Afrique n'est donc pas un pays pauvre en capitaux, elle en est plutôt privée, car en toute logique économique, les capitaux se dirigent vers les régions et les zones qui offrent des taux de rendement élevés. Or, les capitaux africains ont surtout été dirigés vers des pays et des régions riches en capitaux. Ces flux contre nature sont rendus possibles du fait de la faiblesse des institutions en Afrique et de l'avidité des pays bénéficiaires, qui sont pour la plupart des partenaires de développement de l'Afrique.

On estime que l'inversion de la fuite des capitaux permettrait à elle seule de dégager près de 40 milliards de dollars par an – soit plus que l'aide publique au développement – qui pourraient financer d'énormes projets publics et privés afin de stimuler considérablement la croissance de l'Afrique. D'après les estimations initiales, l'endiguement total de la fuite de capitaux ajouterait près de 1,3 point de pourcentage à l'investissement courant en tant que part du PIB de l'Afrique. Sachant qu'une augmentation

> « On estime que l'inversion de la fuite des capitaux permettrait à elle seule de dégager près de 40 milliards de dollars par an – soit plus que l'aide publique au développement – qui pourraient financer d'énormes projets publics et privés afin de stimuler considérablement la croissance de l'Afrique. »

d'un point de pourcentage de l'investissement ajouterait au moins 0,02 point de pourcentage à la croissance à long terme, il est possible d'imaginer l'ampleur de la croissance perdue en raison de la fuite des capitaux au cours des cinq dernières décennies.[35] En outre, comparé à la dette extérieure totale que le continent doit à ses créanciers, le montant perdu en raison de la fuite des capitaux est plus que suffisant pour effacer la dette de l'Afrique et rendre le continent libre de tout endettement.

La prévalence généralisée de la fuite des capitaux semble indiquer des difformités institutionnelles et politiques profondément enracinées qui pourraient fondamentalement faire dérailler les perspectives de prospérité de l'Afrique. En fait, plus de la moitié de la dette extérieure empruntée est siphonnée vers les pays prêteurs en raison de la fuite des capitaux, ce qui fait de la dette un double fardeau pour les pays africains, qui assurent le service d'une dette qui a quitté leur territoire.[36] Diverses stratégies pourraient être mises en œuvre pour endiguer la fuite des capitaux, à commencer par la mise en place de mesures vérifiables pour s'assurer que la dette est utilisée aux fins prévues, ainsi que d'autres mécanismes de transparence de la dette. Par exemple :

- *Centraliser toutes les données et activités de gestion de la dette dans un bureau de gestion de la dette.* Cela permettrait d'avoir une vue d'ensemble des obligations contractuelles des pays en matière de dette. Une telle centralisation permettrait également aux pays de gérer dynamiquement leurs positions débitrices, en améliorant, par exemple, l'adéquation entre les devises d'endettement et les recettes d'exportation ou d'investissement direct étranger attendues (réduisant ainsi l'exposition au risque de change). Idéalement, la gestion de la dette devrait s'accompagner d'un système d'alerte précoce pour prévenir le pays de tout dérapage des niveaux de viabilité de la dette. Il est tout aussi important de s'assurer que le bureau de gestion de la dette dispose des ressources humaines et financières appropriées pour remplir efficacement son mandat. La création d'un tel bureau devrait permettre de centraliser toutes les données et activités de gestion de la dette et de renforcer les capacités des pouvoirs publics à tous les niveaux, y compris les autorités infranationales, le cas échéant.
- *Accroître la transparence en faisant en sorte que toutes les données relatives à la dette ancienne et nouvelle soient rendues publiques en temps réel*. Cela nécessitera des efforts pour normaliser les pratiques de collecte de données, mettre au point des systèmes de collecte de données, combler les lacunes en matière de données (notamment dans la comptabilisation des passifs liés aux entreprises d'État et des passifs éventuels découlant des garanties souveraines accordées à des projets individuels), et consolider les comptes publics à l'échelle régionale et au niveau des agences, des ministères et des institutions. Des données complètes sur la dette permettraient d'améliorer la précision des prévisions en matière de politique budgétaire. Bien que des efforts de normalisation des données aient déjà été entrepris dans la plupart des pays africains, tous les pays doivent adhérer aux meilleures pratiques en matière de communication et de publication d'informations sur la dette publique et garantie par l'État.[37]
- *Consolider la gestion des recettes et des dépenses publiques.* Cela contribuerait grandement à rassurer les prêteurs multilatéraux et les investisseurs privés, à réduire les fuites dans l'utilisation des fonds publics et à lutter contre la corruption et le détournement de fonds publics.

MOBILISATION DE L'ÉPARGNE NATIONALE ET DES RECETTES FISCALES

Au cours des dernières décennies, la consommation privée a contribué dans une large mesure à la croissance économique en Afrique. Toutefois, pour les pays à faible revenu, on pourrait s'attendre que l'investissement et, éventuellement, les exportations deviennent les moteurs sous-jacents de la croissance, comme en ont témoigné les économies à croissance rapide en Asie au tout début de leur développement. Les contraintes auxquelles sont confrontés de nombreux pays africains tiennent à la faiblesse de l'intermédiation financière, au caractère informel de l'épargne, l'insuffisance du financement des petites entreprises et de l'agriculture, à la préférence des décideurs et des hommes politiques pour les grandes administrations, et à la corruption généralisée qui érode l'assiette fiscale. La mobilisation de l'épargne a progressé en Afrique au cours des deux dernières décennies, passant de 11 % du PIB en 1980 à environ 18 % en 2020 (**FIGURE 6.7**). Ces progrès ne sont toutefois pas suffisamment importants pour stimuler les investissements nécessaires à une croissance élevée et soutenue,

FIGURE 6.7 ÉPARGNE NATIONALE BRUTE EN AFRIQUE, DE 1980 À 2023

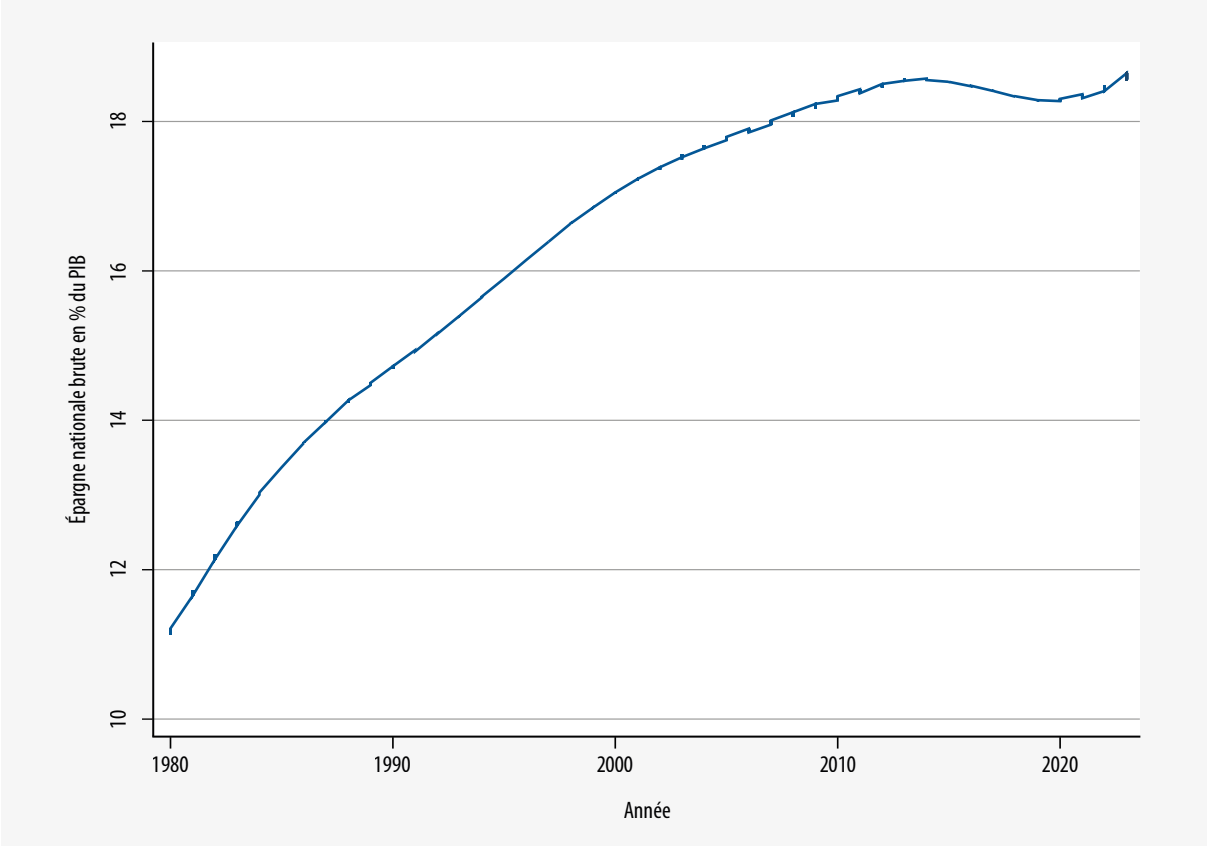

Source : Calculs de la CEA à partir de données extraites des Perspectives de l'économie mondiale.

ni suffisamment complémentaires pour combler le manque de devises dont souffrent la plupart des pays africains.

Face aux chocs, l'épargne joue un rôle salvateur pour les ménages, les entreprises et les gouvernements en lissant la consommation et en évitant les perturbations des activités de production. Comme indiqué dans les précédents chapitres, des millions de ménages en Afrique ont souffert de la faim pendant la pandémie de COVID-19, faute d'épargne, même si la disponibilité des denrées alimentaires n'a pas été perturbée au niveau global. Les gouvernements pourraient accroître l'épargne et les impôts en mettant en œuvre des réformes qui tirent parti des technologies numériques pour atteindre des millions de ménages par le biais de la banque mobile, et en rendant l'administration fiscale impartiale, transparente et équitable.[38] De telles mesures inspirent la confiance dans le gouvernement et améliorent ainsi le respect des obligations fiscales.

DIVERSIFIER LES INSTRUMENTS FINANCIERS POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS À LONG TERME

Le manque d'instruments financiers pour transformer l'épargne en investissements productifs est un défi de taille. En conséquence, les grands investissements publics restent dans une large mesure sans financement, faute d'instruments financiers appropriés. La plupart des instruments financiers en Afrique sont à court ou à moyen terme, et sont concentrés dans quelques zones géographiques, comme l'Afrique du Sud, qui représente plus de 80 % de la capitalisation des marchés boursiers africains. Selon les estimations de l'OCDE, le déficit de financement à combler pour réaliser les ODD au niveau mondial est d'environ 2 500 milliards de dollars, somme qui a depuis été revue à la hausse de 1 000 milliards de dollars supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19. La plupart de ces déficits financiers non comblés concernent les pays africains.

Le montant des actifs mondiaux détenus par les investisseurs institutionnels qui ont la capacité de prêter à long terme a franchi la barre des 120 000 milliards de dollars en 2022, la majeure partie étant détenue par des caisses de pension et des investisseurs similaires. Pendant trop longtemps, les pays africains n'ont pas eu l'occasion d'exploiter cette surabondance d'épargne mondiale, en partie à cause d'une perception biaisée de l'Afrique qui, à elle seule, augmente les coûts d'emprunt de plus de 2 points de pourcentage. Les gouvernements africains pourraient travailler en étroite collaboration avec les agences de notation pour améliorer leur solvabilité en prenant des mesures concrètes

et crédibles afin de réduire les risques que perçoivent les investisseurs institutionnels. Cela comprend une gestion macroéconomique stricte, une gestion transparente de la dette, des programmes et des plans d'investissement public crédibles et une capacité manifeste à mettre en œuvre des stratégies de croissance et des visions de développement.

À mesure que les économies africaines passent au statut de pays à revenu intermédiaire et que l'épargne privée intérieure augmente, la dette publique peut constituer un débouché sûr à long terme pour l'épargne excédentaire, si les dépenses publiques n'évincent pas l'investissement privé, ce qui alimenterait l'inflation et la répression financière. La dette publique en tant qu'actif sûr joue un rôle particulièrement important lorsque les marchés financiers nationaux demeurent largement sous-développés, car elle permet d'éviter les fuites de capitaux et la thésaurisation improductive des liquidités. Dans ce contexte, les créances publiques devraient être considérées comme des moteurs de lancement favorisant l'essor des instruments de financement privés sur les marchés des actions et des obligations.

PRÉVENTION DES PANDÉMIES, SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE ET PROTECTION SOCIALE

La pandémie de COVID-19 a été riche en enseignements pour ce qui est de l'état de préparation des systèmes de santé africains face à des maladies infectieuses mortelles. Les systèmes de santé de la plupart des pays africains n'étaient pas préparés à faire face à la pandémie, et la riposte a également été très lente.[39] Les lacunes les plus sérieuses ont été le manque de services de santé nécessaires pour faire face à la pandémie, l'insuffisance des ressources et du matériel, et les limitations en matière de capacité de dépistage et d'intervention. Parmi les conséquences les plus courantes de la pandémie de COVID-19 figurent la réduction du flux de patients et les rendez-vous manqués. Les interventions du système de santé comprennent la mise à disposition de consultations téléphoniques, la réorientation des services disponibles et la création de centres d'isolement, ainsi que la mise en place de lignes directrices sur la COVID-19 dans certains contextes. Même les pays et les régions disposant de systèmes de santé parmi les plus avancés et les plus élaborés n'ont pu faire face à la pandémie à cause d'une préparation inadéquate. Dans un rapport récent de McKenzie (2022), l'état de préparation est défini comme étant la prévention des épidémies, l'identification et la surveillance des menaces, l'anticipation des situations d'urgence et les opérations d'intervention, la fabrication d'urgence, les achats et la gestion des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'accès à l'innovation ».

> **« Un rapport récent de McKenzie (2022) a défini l'état de préparation comme étant : « la prévention des épidémies ; l'identification et la surveillance des menaces ; l'état de préparation aux situations d'urgence, qui comprennent les opérations d'intervention ; la fabrication d'urgence, les procédures d'achat d'urgence et la gestion des chaînes d'approvisionnement ; et l'accès à l'innovation ». »**

Ces éléments prospèrent dans un environnement soutenu par la technologie et les données, une communication publique robuste, des financements et des partenariats efficaces. Au-delà des systèmes de santé, la pandémie de COVID-19 a également mis en évidence la fragilité des moyens de subsistance face à de tels chocs en l'absence de systèmes de protection sociale adéquats. Les pays africains pourraient s'appuyer sur les mécanismes informels de protection sociale et de partage des risques pour disposer de systèmes plus robustes, plus durables et plus résilients afin d'éviter que les ménages et les entreprises ne succombent sous la pression des chocs mondiaux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ali, M., A. B. Shifa, A. Shimeles et F. Woldeyes. 2021. « *Building Fiscal Capacity in Developing Countries : Evidence on the Role of Information Technology* » (Renforcement des capacités fiscales dans les pays en développement : preuves quant au rôle des technologies de l'information). *National Tax Journal*, vol. 74, n° 3, p. 591 à 620.

Asafu-Adjaye, N. Ndungu, A. Shimeles. 2022. « *Climate change risks and consequences on growth and debt-sustainability in Africa* » (Risques et conséquences des changements climatiques sur la croissance et la viabilité de la dette en Afrique). CREA.

Banque africaine de développement. 2017. « *Industrialiser l'Afrique : stratégies, politiques, institutions et financement* ». Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fr/news-and-events/industrialize-africa-strategies-policies-institutions-and-financing-17570.

Banque africaine de développement. 2019. « *Perspectives économiques en Afrique 2019* ». Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque africaine de développement. 2020. « *Perspectives économiques en Afrique 2020* ». Abidjan (Côte d'Ivoire) : Banque africaine de développement.

Banque mondiale. 2017. « *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : la gouvernance et la loi* ». Washington : Banque mondiale.

Banque mondiale. 2020. *« Zone de libre-échange continentale africaine : effets économiques et redistributifs »*. Washington : Banque mondiale. doi:10.1596/978-1-4648-1559-1

Bates, R. H., A. Greif, M. Humphreys et S. Singh. 2004. « *Institutions and development* » (Les institutions et le développement). Document de travail n° 107 du CID, Harvard University, Cambridge, MA.

Besley, T., et T. Persson. 2014. « *Why Do Developing Countries Tax so Little*? » (Pourquoi les pays en développement imposent-ils si peu d'impôts ?). *Journal of Economic Perspectives*, vol. 8, n° 3, p. 147 à 172.

Boly, A., M. Konte et A. Shimeles. 2019. « *Corruption and Tax Morale in Africa* » (Corruption et morale fiscale en Afrique). Documents de travail MERIT, 2019-042, UNU-MERIT (Centre de recherche et de formation économique et sociale de Maastricht pour l'innovation et la technologie de l'Université des Nations Unies), Maastricht, Pays-Bas.

Bhorat H. et M. Oosthuizen. 2020. « *Jobs, Economic Growth, and Capacity Development for Youth in Africa* » (Emplois, croissance économique et développement des capacités des jeunes en Afrique). Document de travail n° 336, Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Borat, H., Z. Asmal, C. Rooney, F. Steenkamp et E. Mugocha. 2022. « *Employment Challenges Amidst Premature Deindustrialization: African Profile* » (Les défis de l'emploi face à la désindustrialisation prématurée : profil africain). Document présenté à Cornell University, Department of Economics, Ithaca, NY.

Briguglio, L., G. Cordina, N. Farrugia et S. Vella. 2004. « *Conceptualising and Measuring Economic Resilience* » (Conceptualiser et mesurer la résilience économique) dans « *Pacific Islands Regional Integration and Governance* » (Intégration régionale et gouvernance des îles du Pacifique). Canberra : Australian National University Press.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2018. « *Evaluation empirique de la Zone de libre-échange continentale Africaine : modalités concernant les marchandises* ». Addis-Abeba : CEA. https://repository.uneca.org/handle/10855/48446.

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 2021. « *État de l'intégration régionale en Afrique - ARIA X* », Addis-Abeba : CEA https://repository.uneca.org/handle/10855/46740.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2021. « *La zone de libre-échange de l'Afrique peut apporter au continent une croissance économique inclusive considérable* ». https://unctad.org/fr/news/la-zone-de-libre-echange-de-lafrique-peut-apporter-au-continent-une-croissance-economique.

Echandi, R., M. Maliszewska et V. Steenbergen. 2022. « *Tirer le meilleur parti de la zone de libre-échange continentale africaine : Rôle du commerce et de l'investissement direct étranger pour stimuler la croissance et réduire la pauvreté* ». Washington : Banque mondiale. https://thedocs.worldbank.org/en/doc/0534eca53121c137d3766a02320d0310-0430012022/related/211827-AfCFTA-fr-Jul15.pdf.

FMI (Fonds monétaire international). 2022. « *Perspectives de l'économie mondiale, 2022* ». Washington : FMI https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October.

Herman, B. 2020. « *What you really need to know about the SDR and how to make it work for multilateral financing of developing countries* » (Ce qu'il faut vraiment savoir sur les DTS et comment les mettre au service du financement multilatéral des pays en développement). *Challenge*, vol. 63, n° 5.

Kevin Gallagher, José Antonio Ocampo et Ulrich Volz Hallegatte, S. 2014. « *Economic Resilience Definition and Measurement* » (Définition et mesure de la résilience économique). Document de travail WPS6852, Banque mondiale, Washington.

Mascagni, G., et C. Nell. 2021. « *Tax Compliance in Rwanda : Evidence from a Field Message Experiment* » (Observance fiscale au Rwanda : Données tirées d'une expérience de terrain). *Economic Development and Cultural Change*, vol. 60, n° 4, p. 707 à 733.

McKenzie, D. 2017. « *How Effective Are Active Labor Market Policies in Developing Countries? A Critical Review of Recent Evidence* » (Quelle est l'efficacité des politiques actives du marché du travail dans les pays en développement ? Un examen critique des données récentes). Document de travail de recherche sur les politiques, n° 8011, Banque mondiale, Washington. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/26352.

McKinsey et collaborateurs, 2022. « *Measuring Preparedness: Are Public Health Systems Ready for the Next Pandemic?* » (Mesurer l'état de préparation : les systèmes de santé publique sont-ils prêts pour la prochaine pandémie ?). 27 octobre. https://www.mckinsey.com/industries/public-and-social-sector/our-insights/measuring-preparedness-are-public-health-systems-ready-for-the-next-pandemic.

Miguel, E., S. Satyanath et E. Sergent. 2004. « *Economic shocks and civil conflict: an instrumental variables approach* » (Chocs économiques et conflits civils : une approche par variables instrumentales). *Journal of Political Economy*, vol. 112, n° 4, p. 725 à 753.

Morsy, H., A. Levy et A. Shimeles. 2019. « *Debt, Investment and Growth* » (Dette, investissement et croissance). Document de travail inédit, Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Ndikumana, L., et J. K. Boyce (rédacteurs). 2021. « *On the Trail of Capital Flight from Africa* » (Sur les traces de la fuite des capitaux en Afrique). Oxford (Royaume-Uni) : Oxford University Press.

Ndikumana, L., et J. K. Boyce. 2011. « *La dette odieuse de l'Afrique : Comment l'endettement et la fuite des capitaux ont saigné un continent* ». Londres : Zed Books.

Newman, C., Page, J., Rand, J., et Shimeles, A. (2016). « *Made in Africa: Learning to Compete in Industry* ». Brookings Institution Press.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2004. « *Social Protection Matters* » (Questions relatives à la protection sociale). Genève : OIT. https://www.ilo.org/public/english/protection/download/newsletter/2004/spring-e.pdf.

Rodrik D., 2013. « *Structural Change, Fundamentals, and Growth: An Overview* » (Changements structurels, fondamentaux et croissance : une vue d'ensemble). Document de travail, Université de Princeton, Princeton, NJ.

Shimeles A., 2017. « *Compétitivité et industrialisation en Afrique : qu'avons-nous appris ?* ». Dans le rapport intitulé « *Industrialiser l'Afrique : stratégies, politiques, institutions et financement* ». Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/fr/news-and-events/industrialize-africa-strategies-policies-institutions-and-financing-17570.

Shimeles, A., D. Z. Gurara et F. Woldeyes. 2017. « *Taxman's Dilemma: Coercion or Persuasion? Evidence from a Randomized Field Experiment in Ethiopia* » (Dilemme du fisc : coercition ou persuasion ? Données tirées d'une expérience aléatoire sur le terrain en Éthiopie). *American Economic Review*, vol. 107, n° 5, p. 420 à 424.

Tessema, G. A., Y. Kinfu, B. A. Dachew et A. G. Tesema. 2021. « *The Covid-19 Pandemic and Healthcare Systems in Africa: A Scoping Review of Preparedness, Impact and Response* » (La pandémie de COVID-19 et les systèmes de santé en Afrique : un examen de la préparation, de l'impact et de la riposte). *BMJ Specialist Journals*, vol. 6, n° 12.

Timmer P., 2012. « *The Mathematics of Structural Transformation* » (Les mathématiques de la transformation structurelle). Dans le document « *Vers une économie verte pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs* ». Washington : IFRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires).

Union africaine. 2018. « *Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine* ». https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidted_text_on_cfta_-_fr.pdf.

Walter M., 2021. « *Industrial Policy Makes a Comeback in Africa* » (La politique industrielle fait son retour en Afrique). Brookings Institution, 1er décembre. https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2021/12/01/industrial-policy-makes-a-comeback-in-africa/.

Woldemichael, A., et M. Joldowski. 2019. « *The Cost of Inaction: Obstacles and the Lost Jobs in Africa* » (Le coût de l'inaction : les obstacles et les emplois perdus en Afrique). Document de travail n° 328, Banque africaine de développement, Abidjan (Côte d'Ivoire). https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_328_the_cost_of_inaction_obstacles_and_lost_jobs_in_africa_.pdf.

NOTES DE FIN

1 Calculs de la CEA, 2023.

2 Asafu-Adjaye et al., 2022.

3 Entre 1990 et 2021, la part de la formation brute de capital dans le PIB est restée pratiquement inchangée, oscillant autour de 22 %, avec d'énormes variations d'un pays à l'autre (https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.GDI.FTOT.ZS?locations=ZG). Il en va de même pour l'épargne intérieure (https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDS.TOTL.ZS?locations=ZG) et les recettes qui sont restées inchangées au cours des trois dernières décennies.

4 Miguel et al., 2004.

5 Hallegate, 2014.

6 Briguglio et al., 2004.

7 On établit l'indice de résilience en combinant les indicateurs suivants : état de droit, efficacité des pouvoirs publics, qualité des réglementations, part des recettes publiques en pourcentage du PIB, part de l'épargne en pourcentage du PNB et coefficient de Gini. Les trois premiers indicateurs fournissent des informations sur les capacités institutionnelles des gouvernements nationaux à faire face aux chocs. Les indicateurs des recettes et de l'épargne publiques prennent en compte le potentiel existant dans l'économie pour mobiliser les ressources financières disponibles afin de contrer et de surmonter les chocs. Le coefficient de Gini est une mesure de la sensibilité d'une économie aux questions de répartition des revenus, y compris à l'efficacité de divers programmes de redistribution. Les données sur les indicateurs de gouvernance ainsi que sur l'épargne et les recettes publiques ont été extraites des indicateurs du développement dans le monde, dont la moyenne a été calculée pour la période 1997-2019. Les données sur le coefficient de Gini proviennent de la base de données PovcalNet. Chacun des indicateurs est régressé sur le logarithme du PIB par habitant et le résidu est conservé pour isoler l'influence du PIB par habitant sur ces indicateurs. Un index unique

est généré à l'aide de l'analyse des composantes principales, couramment utilisée pour réduire les dimensions des données. Dans le présent rapport, on a établi l'indice de résilience en réduisant les six indicateurs en un seul indice. Plusieurs autres indicateurs pourraient être inclus et vérifiés pour assurer la solidité de cet indice. On a tenté de conserver l'ensemble des indicateurs en ajoutant le PIB initial par habitant afin de tenir compte des conditions initiales. Les corrélations étaient fortes.

8 Bates et al., 2004.

9 Morsy et al. (2019) montrent que les projets d'investissement public financés par la dette en Afrique ont eu beaucoup moins d'impact sur la croissance du PIB que les projets similaires dans d'autres régions en développement.

10 Banque mondiale, 2017.

11 Rodrik, 2013.

12 Rodrik, 2013.

13 Newman et al., 2016.

14 L'avenir de l'environnement en Afrique, 2019 ; Borat, 2022.

15 Besley et Persson, 2014.

16 Besley et Persson, 2014.

17 Besley et Persson, 2014.

18 Boly, Konte et Shimeles, 2019.

19 Banque africaine de développement, 2020.

20 FMI, 2022.

21 Selon l'OIT (2004), la protection sociale est définie comme étant « l'ensemble de mesures publiques que la société met en œuvre à l'intention de ses membres afin de les protéger contre toute épreuve économique et sociale susceptible d'être provoquée par l'absence de revenu du travail ou une forte diminution de ce revenu, dans une série d'éventualités (maladie, maternité, accident du travail, chômage, invalidité, vieillesse, décès du soutien de famille) ; la fourniture de soins médicaux ; l'aide aux familles avec enfants » (p. 3).

22 Voir https://www.un.org/sustainabledevelopment/financing-for-development/.

23 Timmer, 2012, p. 2.

24 Walter, 2021.

25 Shimeles, 2017.

26 Union africaine, 2018.

27 CEA, 2018. CNUCED, 2021.

28 Echandi et al., 2022 ; Banque mondiale, 2020 ; BAD, 2020.

29 CEA, 2021.

30 Voir le débat convaincant sur la réattribution des droits de tirage spéciaux par Herman (2020) et Gallagher et al. (2020).]

31 Bhorat et Oosthuizen, 2020.

32 Borat et al., 2022.

33 Woldemichael et Joldowski, 2019.

34 Ndikumana et Boyce, 2022.

35 Calculs de la CEA à partir d'un modèle de régression à effets fixes sur données de panel couvrant la période 1980-2020, sur un échantillon de 49 pays africains. La régression contrôle les facteurs non observés variables dans le temps et les facteurs non observés spécifiques au pays.

36 Ndikumana et Boyce, 2011.

37 Le FMI a pris des mesures pour améliorer la transparence et l'ouverture des pays membres, notamment en établissant des normes pour la publication volontaire de données économiques et financières. Ces normes ont un caractère facultatif et sont destinées à guider les membres qui ont, ou pourraient avoir, accès aux marchés financiers internationaux lorsqu'ils communiquent des données économiques et financières. Tous les pays africains sauf trois - la Somalie, le Soudan du Sud et l'Érythrée - ont adhéré à la plateforme de données, mais la plupart d'entre eux ne fournissent toujours pas de données actualisées. Voir

https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2016/07/27/15/45/Standards-for-Data-Dissemination.

38 Diop et al., 2021 ; Mascagni et Neil, 2021.

39 Tessema et al., 2021.

Le Rapport économique sur l'Afrique 2023 a pour thème « Renforcer la résilience de l'Afrique face aux chocs mondiaux ». Il est consacré à l'impact des chocs mondiaux multiples et récurrents sur les économies africaines et à la question de savoir dans quelle mesure ces chocs empêchent l'Afrique d'atteindre les cibles définies dans les objectifs de développement durable. Les principaux enseignements retenus sont que des chocs d'ampleur, de durée et de récurrence diverses ont grandement affecté les résultats économiques de l'Afrique au cours des dernières décennies, contrariant les aspirations du continent à une croissance soutenue et à une transformation économique rapide qui pourraient tirer parti des tendances démographiques (explosion démographique de la jeunesse) et géographiques (urbanisation). En outre, les chocs successifs ont eu des effets dévastateurs qui ont empêché les économies africaines de se redresser complètement, même après un choc de courte durée comme la crise financière mondiale. Plus important encore, les dommages causés par les chocs pourraient se transformer en d'autres crises telles que l'instabilité politique et les conflits, ce qui compromettrait le relèvement et la résistance aux chocs futurs. Le rapport souligne également les possibilités, offertes par les chocs, de mettre en œuvre des réformes structurelles et des finances publiques trop longtemps différées, en tirant pleinement parti d'initiatives régionales telles que la Zone de libre-échange continentale africaine.